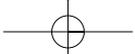
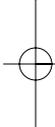
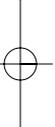


L'Europe,
c'est pas du chinois!



Coordonné par
Yu Shuo, Huang Yé
et Jean-Paul Delattre

L'Europe, c'est pas du chinois !

La construction européenne
racontée aux Chinois

Éditions Charles Léopold Mayer
38, rue Saint-Sabin Paris (France)

Les Éditions Charles Léopold Mayer, fondées en 1995, ont pour objectif d'aider à l'échange et à la diffusion des idées et des expériences de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) et de ses partenaires.

Les auteurs

Yuo Shuo est professeur à l'université normale supérieure du Nord-Est de la Chine, chercheur associée à l'université de Rennes 2, directrice scientifique de la Fondation André Levesque pour l'avenir de la relation (auprès de l'académie des sciences morales et politiques).

Huang Yé est ethnologue. Elle a travaillé sur les nouvelles perspectives dans les relations entre la Chine et l'Europe au sein de la direction des projets économiques de l'Union européenne. Elle est secrétaire du prochain Forum Chine-Europe qui aura lieu à Bruxelles en 2007.

Jean-Paul Delattre a travaillé au ministère de l'Éducation nationale en France. Il participe aujourd'hui très activement à l'organisation du prochain Forum Chine-Europe.

Les auteurs tiennent à remercier Céline Freyss pour le travail de relecture et de réécriture qu'elle a mené sur cet ouvrage.

Sommaire

Avant-propos, <i>Pierre Calame</i>	9
Prologue à plusieurs voix : les attentes réciproques	13
Quinze ans d'attente, <i>Pierre Calame</i>	15
L'itinéraire du Forum : cheminement d'un espoir partagé, <i>Chen Yan</i>	21
Les raisons et les ambitions d'un Forum biennal entre l'Europe et la Chine, <i>Michel Rocard</i>	27
Un effort pour trois garanties: la paix, la vie et la diversité, <i>Nicolas Chapuis</i>	31
Relever les défis pour établir le partenariat sino-européen, <i>Wu Jianmin</i>	35
Ouverture du Forum : allocution de <i>Henry Fok</i>	41
Première partie : La gouvernance mondiale et l'Europe	43
1. Inspiration réciproque pour gérer autrement le monde	45
La gouvernance mondiale peut-elle trouver dans l'Union européenne une source d'inspiration ?, <i>Michel Rocard</i>	47
La construction européenne peut-elle inspirer la Chine ?, <i>Chen Yan</i>	57
Les perspectives d'avenir entre l'Europe et la Chine, <i>Pierre Calame</i>	63
La vision du monde de l'Europe et la mondialisation, <i>Paul Tran Van-Thinh</i>	71
2. Modernisation et sécularisation : les rencontres Chine-Occident ..	81
Aperçu transculturel des trois rencontres Europe-Chine, <i>Yu Shuo</i> ..	83
Le sécularisme euro-chinois, <i>Serge Granger</i>	121
Deuxième partie : Le fonctionnement de l'Europe : gérer l'unité dans la diversité	129
1. De la fondation à l'élargissement	131
Jean Monnet ou « le chaos créateur », entretien avec <i>Georges Berthoin</i>	133
Unité et diversité, <i>Jean-Louis Bourlanges</i>	143

2. Le dépassement des affrontements bilatéraux et la sécurité	159
L'Europe: un dépassement pacifique des conflits ?, <i>Gil Delannoi</i>	161
La sécurité de l'Europe et la stabilité dans le monde, <i>Joël Coignard</i>	169
La réconciliation franco-allemande, <i>Andrée Kempf</i>	183
3. Les institutions européennes au défi de la diversité	191
Le temps de l'élargissement, les défis futurs, <i>Milan Kucan</i>	193
Construire l'Europe dans l'unité et la diversité, <i>John Palmer</i>	207
La construction de la paix et le dépassement de la souveraineté, <i>Jordi Pujol</i>	225
Le droit européen au défi de la diversité, <i>Olivier Dord</i>	229
4. Quel modèle de développement pour l'Europe du XXI^e siècle?	237
Le développement durable dans l'Union européenne, <i>Isabelle Durant</i>	239
Quels services publics pour l'Europe ?, <i>Pierre Bauby</i>	251
Quelle agriculture, quelle nourriture et quels territoires ruraux pour l'Europe ?, <i>Arie van den Brand</i>	257
Quel modèle social pour l'Europe ?, <i>Jérôme Vignon</i>	269
Troisième partie: Visions chinoises des relations sino-européennes	277
Les visions de l'avenir de l'Europe et de la Chine, <i>Wang Yan</i>	279
L'exemple des pays occidentaux, la mondialisation et la modernisation, <i>Yang Chengxu</i>	283
La Chine et les deux Occidents, <i>Ding Xueliang</i>	285
De l'Europe et des États-Unis: un dilemme entre la libre concurrence et l'État Providence, <i>Qin Hui</i>	291
Synthèse – Un point de vue européen sur le Forum, <i>Pierre Calame</i> et <i>Jérôme Vignon</i>	297
Conclusion, <i>Chen Yueguang</i> , <i>Yu Shuo</i> , <i>Shan Shilian</i> et <i>Yang Chengxu</i>	307
Postface – Initiative préparatoire à un deuxième Forum en 2007	317
Annexe 1: Présentation des institutions coorganisatrices	325
Annexe 2: Index des noms d'auteurs (par ordre d'intervention)	331
Annexe 3: Nansha, ville nouvelle édifiée à l'initiative de M. Fok Ying Tung et de sa Fondation	333

Avant-propos

Pourquoi publier *L'Europe, c'est pas du chinois* ?

Pierre Calame,
directeur général
de la Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme

« Faire de la paix une épopée. » S'il est un slogan à l'ordre du jour, c'est bien celui-ci. Rien de plus ravageur que le proverbe « les peuples heureux n'ont pas d'histoire », car c'est réduire la marche tâtonnante de l'humanité vers son unité au claquement des bottes et des étendards, au flamboiement des incendies, aux sanglants faits d'armes.

La construction européenne, sans doute le plus grand accomplissement des Temps modernes, est le fruit d'une longue histoire faite d'élan visionnaires, d'intuitions fulgurantes, mais aussi et le plus souvent de compromis laborieux, besogneux, boiteux, obtenus à l'arraché, par lassitude parfois plutôt que par passion. C'est ça l'épopée de la paix.

De la réconciliation franco-allemande à la réunification de l'Europe, de la reconstruction d'après-guerre à la recherche d'un développement durable, du dépassement des nationalismes à la recherche d'une gouvernance mondiale trouvant un équilibre

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

dynamique entre unité et diversité, de la confrontation des modèles antagonistes à l'émergence d'un modèle social européen, de la loi du plus fort à la suprématie du droit c'est bien cinquante ans de l'histoire d'un continent sorti meurtri et divisé de deux conflits suicidaires. Tout cela, il faut le raconter pour contribuer à écrire l'histoire du monde de ces cinquante prochaines années.

Les analyses et les livres savants sur l'Europe ne manquent pas. Mais ils sont en général écrits par des observateurs. Pour redonner à l'Europe ce parfum d'épopée qui lui fait défaut aujourd'hui et la rend insipide – comme si à trop goûter la paix nous en avons perdu la saveur –, nous avons choisi de donner la parole à des acteurs de la construction européenne afin qu'ils racontent le meilleur de leur expérience et de leurs analyses à un public chinois averti et passionné. Ces acteurs ont montré que « l'Europe, ce n'est pas du chinois », que derrière la complexité, parfois, de l'histoire et du fonctionnement de l'Europe, il y avait quelques enjeux majeurs et quelques convictions simples. Le public chinois réuni à Nansha nous a offert son regard, car rien ne vaut l'effet miroir d'une autre civilisation pour nous arracher à l'évidence née de l'habitude et nous obliger à chercher et transmettre, dans la touffeur des faits et des événements, ce que l'Europe a de singulier et ce que son histoire comporte d'enseignements universels.

N'était-il pas urgent, à l'heure de la morosité européenne, au moment où le désenchantement submerge l'enthousiasme fondateur, de revisiter cette épopée sous le regard extérieur de nos amis chinois afin d'en restituer toute la richesse au public européen lui-même ? C'est tout le sens des textes qui constituent le cœur de cet ouvrage et forment la retranscription des échanges qui eurent lieu lors du premier Forum Chine-Europe qui s'est tenu à Nansha, près de Guangzhou (Canton), en octobre 2005.

Un Forum Chine-Europe peut en cacher un autre...

Ce Forum, nous l'avions construit dans la durée comme un moyen de compréhension profonde entre deux grandes civilisations, préalable à une coopération sans arrière-pensée dont dépend pour une large part l'avenir de notre planète. Chacun avait le temps de se raconter à l'autre pour partager ses apprentissages, ses passions, ses valeurs, ses intuitions et ses doutes.

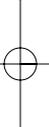
Les échanges ont été animés et s'ils ont multiplié les références à la Chine, la construction européenne constitua en permanence le point de départ des discussions. C'est cette dissymétrie qui a fait l'originalité et la richesse du Forum, qui l'a ancré, d'entrée de jeu, dans la durée. Nous étions en effet à mille lieues d'un Forum interuniversitaire où chacun, en présentant ses analyses et en les confrontant à celles des autres, ne fait, au fond, que son métier. À Nansha, les acteurs de la construction européenne prirent la parole avec la volonté de partager le meilleur de ce qu'ils avaient appris de leurs propres expériences. Tous, malgré un agenda particulièrement chargé, avaient accepté les fatigues de ce long voyage et le sacrifice d'une semaine de leur temps pour, tout simplement, partager. À n'en pas douter, ce désir profond de transmission et de partage a fait le succès du Forum, son authenticité.

C'est dans cet esprit, nous l'espérons, que se tiendra le deuxième Forum puisque cette rencontre de Nansha inaugurerait le premier acte de rencontres biennales entre l'Europe et la Chine. Ainsi, en octobre 2007, c'est en Europe, à Bruxelles, que des acteurs de premier plan de la construction de la Chine contemporaine, dont les réussites et les contradictions donnent le vertige en Chine même et suscitent à l'extérieur admiration et inquiétude, viendront se raconter à un public européen. Ils y rencontreront, sans aucun doute, l'attention soutenue et l'amicale exigence qu'ont rencontrés en Chine les participants

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

européens au premier Forum pour en faire un moment tout aussi fort, où l'une des civilisations se dévoile à l'autre et en reçoit l'écho.

Prologue à plusieurs voix : les attentes réciproques



Quinze ans d'attente

Pierre Calame

Cet instant où s'ouvre un premier Forum entre la Chine et l'Europe, je l'attends depuis près de quinze ans. En tant que directeur général d'une fondation indépendante, la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, j'ai voulu, au début des années 1990, engager une coopération construite, multiforme avec différents secteurs de la société chinoise. Pourquoi cette volonté de coopérer ? Ce n'était ni la recherche de nouveaux marchés ou de nouveaux fournisseurs pour une économie qui ne carbure et ne survit qu'à la croissance, ni le désir missionnaire d'exporter nos valeurs et nos modèles de gouvernance. Non, ma motivation était toute simple, toute rationnelle et c'est elle qui me mène encore aujourd'hui : nous avons le monde à construire ensemble et le monde ne se construira pas sans la Chine.

Ma première découverte de la Chine a eu lieu en 1992, à quelques kilomètres seulement du lieu où nous sommes. C'était la ville nouvelle de Shekou, tout près de la zone franche de Shenzhen. De Shekou je retiens d'abord l'université. Ce choc de voir un peuple, loin encore de la prospérité d'aujourd'hui, qui pariait aussi résolument sur l'avenir. Et c'est aussi le

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

souvenir étrange que m'a laissé un projet dont je ne sais quel fut finalement l'aboutissement : le projet d'un musée et d'un monument en l'honneur de ceux qui avaient échoué. Venant d'un continent qui, trop souvent, a exalté la réussite matérielle, quelle idée étonnante que de vouloir célébrer par un monument ceux qui ont préféré échouer sur un chemin juste plutôt que triompher sur un mauvais ! Relever ensemble nos défis communs, je sais que c'est le chemin juste et qu'il n'y a pas d'autre perspective pour le dialogue entre la Chine et l'Europe.

Dès cette époque aussi, je savais que le dialogue dont il s'agissait n'était pas le dialogue de la France avec la Chine mais bien le dialogue entre l'Europe et la Chine. Car seule l'Europe, prise dans son ensemble, a un sens pour le monde et un sens pour la Chine. Ce dialogue, nous devons le construire. Il y a entre nous déjà une longue histoire avec ses lumières et ses ombres. Dans cette histoire, les malentendus ont été, sont et seront nombreux parce que nous ne mettons pas les mêmes choses sous les mêmes mots, parce que nos imaginaires divergent, parce que sous l'apparence de la compréhension se cachent des modes de raisonnement différents. Je crois que seul le respect mutuel permet de les surmonter.

Ce que j'ai appris en tout cas, c'est que l'époque historique dans laquelle nous sommes entrés en 1978, avec l'ouverture de la Chine au monde, est celle de la troisième rencontre entre l'Occident et la Chine. La première fut celle de l'arrivée en Chine des jésuites, avec Matteo Ricci, à l'époque que nous appelons en Europe la Renaissance : fascination et admiration mutuelles. Puis l'incompréhension l'a emporté, les institutions lointaines ont craint la compromission du métissage spirituel et religieux : fin de la première rencontre. La seconde, au XIX^e siècle fut, je le sais, un grand traumatisme pour la Chine. Guerre de l'opium, sac du palais d'Été de Pékin, mise en place des concessions étrangères à Shanghai et ailleurs mais aussi découverte de la modernité, choc des nouvelles idées contre les

QUINZE ANS D'ATTENTE

anciennes, développement de l'enseignement supérieur. Mais fermeture de cette seconde rencontre par trop inégale.

Après chaque rencontre, après chaque échec, il était peut-être imaginable, dans le passé, de s'enfermer chacun chez soi, de fermer portes et volets, de tourner les clés à double tour dans les serrures. Aujourd'hui ce n'est plus possible, nous sommes ensemble dans la maison commune. Nous y resterons ensemble pour le meilleur et pour le pire. Et cela me donne les trois mots clé pour cette rencontre que j'espère et que je vois comme une sorte de modèle réduit des perspectives d'avenir entre la Chine et l'Europe.

Le premier mot clé, c'est: « respect mutuel ». Chacun des participants est venu consacrer aux autres, si l'on compte les temps de voyage, une semaine de sa vie, gratuitement, bénévolement. La plupart des Chinois ont pris ce temps sur leurs vacances. Pour le désir de s'écouter mutuellement. L'inégalité, les sentiments de supériorité, ni dans un sens ni dans l'autre, ne sont plus de mise.

Le deuxième mot clé, c'est: « espace de liberté ». Il y a dans cette salle beaucoup de personnalités éminentes qui ont exercé, exercent ou exerceront des responsabilités considérables au sein de l'État, qui ont dirigé, dirigent ou dirigeront de grandes institutions. Mais ce n'est pas aujourd'hui les États et les institutions qui les convoquent: les personnalités se convoquent elles-mêmes. Peut-on imaginer plus étonnant symbole de nos perspectives d'avenir que cette rencontre librement organisée par des fondations, par des associations pour qu'il y ait ici, tout au long de la semaine, liberté de parole entre les personnes désireuses de parler d'être humain à être humain en tentant de dépasser la barrière de la langue et les malentendus nés d'histoires et de contextes si différents l'un de l'autre ?

Le troisième mot clé, c'est: « échange d'expériences ». Nous en avons convenu avec les organisateurs, ce premier Forum tenu en Chine a pour objectif premier de raconter aux amis

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

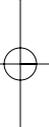
chinois ce qu'a été et ce qu'est la construction européenne. Nous ne la voyons pas nous-mêmes comme un modèle. D'abord parce qu'il n'y a pas de modèle transposable d'un contexte à l'autre. Ensuite parce que, vous le savez, nous sommes entrés, à l'issue des deux référendums, français et hollandais sur la Constitution européenne, dans une période de crise et de doute sur nous-mêmes. En ce qui me concerne, je ne voudrais pas que l'arbre cache la forêt, que la crise d'aujourd'hui dissimule les réussites d'hier et celles qui nous attendent encore. Avec toutes ses faiblesses, avec toutes ses limites, nous pensons que la construction européenne est l'histoire politique, l'histoire institutionnelle, l'histoire humaine la plus porteuse d'avenir de ces cinquante dernières années et pour tout dire, qu'on le veuille ou non, la seule référence, la seule expérience en grandeur réelle à méditer pour le dépassement des nationalismes et les débuts balbutiants de la construction de cette fédération du monde, dont rêvait Jean Monnet et dont, selon lui, la construction de l'Europe n'était que la première étape.

C'est pourquoi, avec les autres organisateurs, nous avons souhaité privilégier, dans la venue des amis européens, chaque fois que nous le pouvions, les acteurs effectifs de cette histoire de la construction européenne. Cette histoire ayant commencé il y a plus de cinquante ans, cela explique que la plupart des acteurs des débuts ont disparu et que d'autres, comme Georges Berthoin qui aurait tant aimé être des nôtres, n'aient pu le faire. C'est cette expérience que nous souhaitons ardemment présenter, analyser, méditer avec vous.

Les perspectives d'avenir de la Chine et de l'Europe – qui pourrait en douter? – sont celles d'un monde multipolaire. Ce ne sont pas celles d'un monde dominé par une puissance impériale hégémonique. Disant cela, je ne crois pas, pour être clair, que nous sommes ici pour construire des modèles de développement et de gouvernance contre d'autres et en particulier contre les États-Unis. Chine et Europe ont leur égale place dans la

QUINZE ANS D'ATTENTE

construction du monde de demain non contre les États-Unis mais en leur tendant la main. Oui, c'est vrai, trop souvent notre dialogue direct est comme voilé par le dialogue que, l'une et l'autre, nous entretenons avec les États-Unis. C'est ce déficit de dialogue qu'il faut contribuer à combler. Telles sont nos perspectives d'avenir.



L'itinéraire du Forum : cheminement d'un espoir partagé

Chen Yan¹,
secrétaire général de l'Association
des intellectuels chinois en Europe

En mars 2002, notre Association des intellectuels chinois en Europe se réunissait à Paris afin de prendre une décision sur le thème du prochain colloque international qu'elle envisageait d'organiser. Intellectuel chinois résidant en France et Européen convaincu de longue date, je proposai spontanément que cet événement porte sur la construction de l'Europe et se tienne en Chine. À vrai dire, ce thème fut retenu à l'unanimité, nos analyses étant pour le moins consensuelles : en ce début 2002, la Chine venait d'adhérer à l'Organisation mondiale du commerce après une longue attente de treize ans et du côté européen, la Convention européenne présidée par Valéry Giscard d'Estaing entamait ses travaux sur l'avenir de la construction européenne. Nous pensions tous qu'il était temps de faire

1. Les Chinois placent le nom de famille avant le prénom sauf, quelquefois, dans leurs relations avec les Occidentaux. Ainsi, dans l'exemple de Chen Yan, Chen est le nom et Yan, le prénom.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

quelque chose autour de cet enjeu majeur et de ses significations pour la Chine.

L'adhésion de la Chine à l'OMC confirmait pour moi le caractère irrémédiable de l'ouverture de ce pays au monde extérieur tout en l'exposant directement à la pluralité de celui-ci. Gardant un étroit contact avec la société chinoise, j'avais ressenti le besoin des Chinois éduqués de connaître davantage l'Europe au fur et à mesure que la Chine et l'Occident se rapprochaient. Un tel besoin est d'ailleurs perceptible aussi bien dans les propos échangés avec des amis intellectuels autour d'une table que dans les questions posées par les étudiants curieux sur l'état de l'Union européenne. Mais l'idée d'un colloque portant à proprement parler sur « l'Europe » n'était pas encore celle qui se concrétiserait finalement lors du Forum Europe-Chine de Nansha. Il fallut deux ans pour que le projet final d'un Forum biennal mûrisse.

À vrai dire, depuis une quinzaine d'années, l'Association des intellectuels chinois en Europe organise régulièrement des colloques internationaux sur des thèmes tournant autour de la Chine et de sa diaspora : « La réforme chinoise et le rôle des Chinois en Europe », « La culture chinoise vis-à-vis de la culture occidentale », « L'unité de la Chine et la question de Taiwan ». Promouvoir les échanges d'idées et faciliter la compréhension mutuelle entre la Chine et l'Europe, tels sont en effet, depuis sa création, les objectifs premiers de l'Association. Mais si réussis soient-ils, ces colloques restent confinés dans les petits cercles spécialistes ou intellectuels. La décision d'organiser un Forum dont la périodicité serait biennale nous a ouvert une nouvelle perspective.

Le choix d'un thème orienté vers la construction de l'Europe nous posait néanmoins un défi conceptuel : étudier l'Union européenne dans le cadre d'un programme de recherche n'est ni notre intérêt principal ni notre point fort, les spécialistes européens et chinois s'en chargeant parfaitement. Or l'une des principales caractéristiques de la construction européenne est de

L'ITINÉRAIRE DU FORUM : CHEMINEMENT D'UN ESPOIR PARTAGÉ

représenter une entreprise démocratique impliquant la société dans son ensemble et à tous les niveaux : gouvernements, partis politiques, société civile, entreprises, population, etc. Pour la faire connaître à la fois dans sa diversité et sous les différents angles aux Chinois, il nous fallait non seulement sortir du petit cercle universitaire auquel nous étions habitués, mais aussi changer radicalement notre manière de travailler.

Fin 2003, c'est une deuxième rencontre qui marqua une forte avancée dans la gestation du Forum. Dans le cadre d'un vaste programme de coopération et d'aide à l'éducation impliquant les trois provinces du delta de la rivière des Perles – le Guangdong, le Hunan et le Jiangxi – la Fondation Henry Fok de Hong Kong avait organisé une mission d'enquête dans cette région. He Bochuan, professeur de philosophie de l'université Sun Yat-sen à Guangzhou et conseiller de la Fondation m'avait proposé d'y participer. C'est à Henry Fok en personne, He Mingsi, son conseiller et Kin-Lap Ho, le responsable de la Fondation, que j'ai pu présenter le projet.

Entre temps, l'idée du Forum Europe-Chine avait en effet mûri dans mon esprit. Après avoir adhéré à l'OMC en 2001, la Chine avait obtenu l'organisation des Jeux olympiques à Pékin pour 2008 et celle de l'Exposition universelle à Shanghai pour 2010. L'accélération de son intégration dans le monde suscitait des interrogations sur les choix d'orientation pour son développement et sur les différents modèles de société existant dans le monde occidental. Plus libéral comme celui des pays anglo-américains ou plus social comme celui de l'Europe continentale ? L'émergence, en Chine, d'une opinion publique portée par une société civile en cours de formation commençait à favoriser l'apparition de différents points de vue. Des réactions sur la surabondance d'informations sur les États-Unis (que le tout soit positif ou diabolisant) et sur le manque de connaissances par rapport à l'Europe se faisaient clairement entendre, certains commentateurs de la presse n'hésitant pas à appeler à

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

un travail de « dés-américanisation ». Autrement dit, l'atmosphère politique et sociétale semblait favorable pour organiser un Forum de grande ampleur sur l'Europe en Chine. Dans ces conditions, He Mingsi promettait son soutien logistique en Chine.

Entre la fin de l'année 2003 et septembre 2004, l'idée du Forum s'affina. Compte tenu des liens politiques, économiques et culturels existant entre l'Europe et la Chine, le Forum se devait d'être un espace non gouvernemental ouvert à la fois à la pluridisciplinarité des domaines concernés et à une large expression des différentes couches de la société, depuis les spécialistes et chercheurs jusqu'aux représentants de la société civile, acteurs du changement, etc. Cela impliquerait par conséquent un relais important de médias des deux côtés.

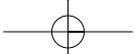
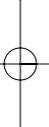
Je sillonnai alors la Chine entre Pékin, Guangzhou et Shanghai. Le projet circulait et faisait l'objet de discussions parmi les anciens et nouveaux amis : journalistes, universitaires, diplomates, etc. Enthousiastes, ils suggéraient davantage de réciprocité, approuvaient l'ouverture, interrogeaient les méthodes et les sujets à aborder. Plusieurs universités ayant manifesté leur intérêt, j'obtins début septembre 2004 l'accord ferme de l'université du Peuple chinois à Pékin et de l'université de Jilin à Changchun (cette dernière s'est finalement retirée du projet pour des raisons administratives). Le site internet People.com.cn, *Nanfengchuan*, le plus grand « news magazine » politique et la chaîne de télévision Phénix de Hong Kong confirmèrent leur volonté d'y prendre part.

De retour à Paris, ce projet d'un Forum Europe-Chine biennal a suscité également l'intérêt et l'enthousiasme. Le Club du XXI^e siècle, la Commission générale pour les années France-Chine apportèrent leur aide. En octobre, le projet aboutit finalement sur le bureau de Pierre Calame, directeur de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme.

L'ITINÉRAIRE DU FORUM : CHEMINEMENT D'UN ESPOIR PARTAGÉ

Yu Shuo, Pierre Vuarin et Jean-Paul Delattre furent parmi les premières personnes de la Fondation à prendre connaissance du projet et à manifester immédiatement leur enthousiasme. L'énoncé du thème général du premier Forum : « La troisième rencontre entre la Chine et l'Occident » vient de Yu Shuo, une des personnes à avoir largement contribué à son succès. Pierre Calame, Européen convaincu, a tout de suite adopté le concept et promis de le porter financièrement. Avec sa hauteur de vue sur l'Europe, sa vision sur l'avenir du monde, son intérêt pour la Chine et son expérience d'homme d'action de la société civile, il a enrichi le concept et est devenu, par la suite, le garant du Forum.

Au moment de finaliser cet ouvrage consécutif au premier Forum Europe-Chine, nous sommes déjà sur la ligne de départ pour une deuxième édition en 2007. Je suis pleinement conscient que l'histoire de ce Forum est celle des rencontres successives des idées, des amoureux de l'Europe, de la Chine, celle des idéalistes qui croient en un monde meilleur. L'itinéraire du Forum est autant le chemin de son enrichissement que celui de l'espoir partagé. L'aventure continue.



Les raisons et les ambitions d'un Forum biennal entre l'Europe et la Chine

Michel Rocard,
ancien Premier ministre de la France

Le fait que l'Asie, et tout particulièrement la Chine, soit en train de reprendre dans l'activité économique et commerciale mondiale une place correspondant à son importance démographique est en soi une immense révolution. Elle est bénéfique à de multiples égards.

Cela signifie d'abord que la croissance économique en Chine est telle que les exportations se développent très rapidement, même si elles ne tirent pas à elles seules la croissance globale. Le niveau de vie moyen des Chinois progresse vite. Cela signifie ensuite que les relations entre la Chine et les autres pays du monde vont se rééquilibrer, nouvelle importante s'il en est. Mais cela signifie également que la Chine va prendre progressivement dans le monde, d'abord sur le plan commercial, ensuite sur les plans financier, politique et diplomatique, une place considérable que personne n'imagine encore aujourd'hui.

Ce changement-là, de loin le plus difficile, doit se faire de manière pacifique. C'est ce que nous voulons tous et que le gouvernement de la République populaire de Chine proclame.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Mais cette tranquillité n'est ni automatique ni fatale. Il y aura évidemment des contradictions d'intérêts fréquentes et profondes. Comme nous nous connaissons mal, il sera facile de passer de l'ignorance à la méfiance puis au conflit. N'oublions pas en outre que nous vivons dans un univers financier instable: la mondialisation n'est absolument pas régulée et ses effets bénéfiques sont trop fréquemment annulés par l'aggravation rapide des inégalités, l'instabilité du système lui-même et la précarisation du travail qu'elle entraîne.

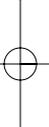
Ces effets-là font peur. Ils expliquent en partie les rejets du projet de construction européenne par les peuples néerlandais et français. Ils expliquent aussi que dans leur longue humiliation historique, les peuples musulmans ne voient toujours pas l'espoir d'un mieux-être se construire dans leurs pays. Ce désespoir n'est pas sans rapport avec le terrorisme. C'est ce monde-là qui fait notre quotidien d'aujourd'hui et de demain.

Deux entités économiquement et financièrement aussi conséquentes et essentielles que la Chine et l'Europe, aussi vouées à la recherche de la paix, ne peuvent prendre le risque de voir les inévitables secousses de la vie financière et commerciale devenir des menaces pour la compréhension mutuelle et l'amitié: nous nous souvenons tous que la Seconde Guerre mondiale a largement été provoquée par la crise économique de 1929.

Tout cela nous impose le devoir de nous connaître mieux, de nous découvrir et de créer entre nous une vraie complicité d'intelligence pour comprendre nos différences, identifier nos malentendus et transformer chacun d'eux en une occasion de fonder une coopération nouvelle, de multiplier les ponts qui nous permettent, déjà, de franchir les fossés des différences culturelles nous séparant. Il faudra beaucoup de temps, de rencontres et d'amitié, mais construire un monde harmonieux et serein n'est ni facile ni évident. C'est pourtant ce que nous

LES RAISONS ET LES AMBITIONS D'UN FORUM BIENNAL...

entreprenons aujourd'hui à travers ce premier volet d'une longue suite de Forums Europe-Chine dont on dira un jour qu'ils ont contribué à ce que le XXI^e siècle se termine dans une meilleure harmonie internationale qu'il n'avait commencé.



Un effort pour trois garanties : la paix, la vie et la diversité

Nicolas Chapuis,
ministre conseiller de l'ambassade de France à Pékin

Le 29 mai 2005, le train européen s'est arrêté en gare au grand dam des conducteurs qu'étaient notamment les gouvernements français et néerlandais. Parmi les plus déçus figurait un passager inattendu : la Chine.

Déjà, dans les années 1960, alors que le projet européen balbutiait, le Premier ministre Zhou En Lai confiait à l'ambassadeur de France à Pékin que la Chine était décidément plus européenne que l'Europe et ajouta : « Plus tôt l'Europe s'intégrera, mieux le monde se portera. » Plus de quarante ans plus tard, la Chine tient le même langage à nous autres Européens : « Diable, que faites-vous, pourquoi traînez-vous en gare ? Venez nous rejoindre sur le chemin de la globalisation. » Et la Chine a raison, car la construction européenne apporte au monde trois garanties fondamentales pour l'avenir de l'humanité. Une Europe puissante est d'abord un facteur de stabilité et d'équilibre dans l'ordre international. Une Europe prospère et économiquement dynamique est ensuite une garantie de développement pour les pays les moins avancés, notamment ceux d'Afrique et de « l'Asie pauvre », dans le contexte de

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

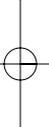
globalisation dont Michel Rocard a rappelé à juste titre les dangers, à savoir l'instabilité et l'uniformisation. Une Europe indépendante est enfin une garantie de diversité, de pluralité dans l'ordre culturel international. J'ajouterais que ces trois garanties qu'apporte la construction européenne pour le nouveau siècle sont également vitales pour le développement de la Chine, et la Chine en est consciente. L'Europe et la Chine sont donc liées par un destin commun – comme on dirait en chinois *you yuan fen* –, mais en réalité la Chine est la plus grande chance pour la reprise de la construction européenne, la poursuite du rêve européen, car elle pose à l'Europe trois grands défis.

Le premier, dans l'ordre économique, c'est celui du partenariat : aurons-nous un jour une Europe et une Chine qui se confronteront, antagonistes sur les marchés internationaux ou aurons-nous des sociétés européennes et des sociétés chinoises « mariées » pour fabriquer les technologies de demain ? C'est une question que le gouvernement chinois nous pose aujourd'hui, en matière d'industrie nucléaire civile, d'aéronautique, de transport ferroviaire... Y aura-t-il demain un Airbus euro-chinois ou serons-nous concurrents ? Aurons-nous un TGV euro-chinois, ou un constructeur ferroviaire chinois concurrent du TGV représentera-t-il une complication supplémentaire pour l'emploi dans nos vieux pays européens ? À ce partenariat, l'Europe doit répondre par l'affirmative. Le deuxième défi que pose la Chine à l'Europe est d'ordre politique et stratégique : le continent eurasiatique sera-t-il une zone de solidarité ou d'affrontements ? Si l'Europe et la Chine ont aujourd'hui des relations amicales basées sur le dialogue, peuvent-elles s'allier pour s'opposer à l'Iran ou adopter une position commune sur le conflit israélo-palestinien ? Les chantiers sont capitaux car, comme le dit Michel Rocard, « la paix n'est pas fatale ». Enfin, le troisième défi essentiel, auquel ce Forum a l'ambition folle de répondre, est naturellement culturel : à l'heure de la globalisation, de l'uniformisation, du laminage

UN EFFORT POUR TROIS GARANTIES: LA PAIX, LA VIE ET LA DIVERSITÉ

culturel, est-ce que les cultures chinoise et européenne sauront penser la diversité, la pluralité du monde de demain, pour obliger les autres à nous répondre, à porter haut le débat sans rester dans les fossés du conservatisme le plus idiot ? Pour relever ces défis, l'Europe n'a d'autre choix que de répondre à l'ambition de renaissance de la Chine, mais l'Europe doit elle aussi renaître, reprendre son chemin, et telle qu'au *quattrocento*², donner à ses peuples le partage du rêve dont parlait Michel Rocard.

2. Contraction de *mille quattrocento* en italien. Correspond au XV^e siècle italien où se déroule le mouvement appelé Première Renaissance (Nde).



Relever les défis pour établir le partenariat sino-européen

Wu Jianmin,
président de l'Institut de diplomatie de Chine

Avec la fin de la guerre froide, nous sommes entrés dans une phase de transition. De nombreux phénomènes que nous constatons en sont la preuve. En avril 2005, lors de ma visite aux États-Unis à la tête d'une délégation chinoise composée de spécialistes des questions internationales, nous avons rencontré nos homologues américains. Après des discussions approfondies, j'avais l'impression que le débat en cours aux États-Unis sur les politiques américaines envers la Chine n'avait pas permis aux Américains d'arriver à un consensus en la matière. En fait, trois courants y coexistent.

Pour le premier, la Chine constitue une menace pour les États-Unis, une menace qu'il faut contenir, comme on le fit de l'URSS. Un deuxième courant estime que la Chine, au contraire, est un partenaire et que les champs de coopération sont vastes. Pour le troisième, enfin, il faut attendre et voir : autrement dit, tout va bien avec la Chine pour le moment, mais rien n'est sûr sur le long terme. Si une minorité d'Américains partage le premier point de vue, la majorité est

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

d'accord avec le troisième. Mais cette « tripartition » des courants n'est pas propre aux États-Unis: lors de deux visites au Japon en mai et septembre 2005, j'ai constaté que la situation présentait une ressemblance frappante avec celle des États-Unis, puisqu'il y existe presque exactement les trois mêmes points de vues sur les relations sino-japonaises. Tout cela démontre le sentiment d'incertitude qui caractérise cette phase de transition historique héritée de la guerre froide.

Tout le monde se souvient des remarques d'un général chinois qui, en juillet 2004, avaient choqué l'opinion publique du monde entier: selon lui, il ne fallait pas hésiter à utiliser des armes nucléaires pour résoudre le problème de Taiwan! Lors de pourparlers tripartites Chine-Amérique-Japon qui eurent lieu en juillet 2005, le ministre chinois des Affaires étrangères, Li Zhaoxing, rappela que ce général n'était nullement habilité à prononcer de tels discours, qu'il s'agissait donc de son opinion personnelle, laquelle ne représentait pas la position du gouvernement chinois qui n'a pas changé sa politique consistant à ne pas prendre l'initiative d'utiliser les armes nucléaires. Enfin, le ministre rappela que la Chine n'a pas modifié sa position sur le problème de Taiwan, mais qu'elle ferait tous les efforts possibles pour réaliser la réunification pacifique selon le principe d'« un pays, deux systèmes ». Cette anecdote confirme que notre société elle-même traverse une phase de transition, période où tout évolue très vite, où règne une sorte d'incertitude et où l'on peut autant avancer que reculer. Il est donc important que tout le monde puisse exprimer ses points de vue dans cette phase, parce que c'est le débat qui fait ressortir les meilleurs moyens de résoudre les problèmes. L'enjeu de ce Forum est donc de taille.

Face à la mondialisation, la Chine a trois mots clés: la paix, le développement et la coopération. La paix est d'autant plus importante pour la Chine que c'est la première fois depuis la guerre de l'opium de 1840 qu'elle bénéficie d'une aussi longue

RELEVER LES DÉFIS POUR ÉTABLIR LE PARTENARIAT SINO-EUROPÉEN

période sans conflit lui permettant de développer son économie. À vrai dire, de 1840 à 1949, la Chine était sous l'occupation des pays occidentaux qui méprisaient et humiliaient les Chinois dans leur propre pays dont l'économie était ruinée. Et de 1949 à 1989, la Chine a été le témoin de nombreuses guerres dans des pays voisins : Corée, Vietnam, Pakistan, etc. La paix est la condition préalable du développement économique, et c'est pour cette raison que les Chinois la chérissent.

Le deuxième mot clé est le développement. À l'heure actuelle, plus d'un milliard de personnes vivent avec moins d'un dollar par jour, et plus du tiers de la population mondiale vit sous le seuil de pauvreté. Le développement est le seul remède pour lutter contre la pauvreté. En Chine, 20 millions de jeunes entrent sur le marché du travail chaque année : seul le développement économique peut apporter une solution au problème des créations d'emploi.

Le troisième mot clé : la coopération. De nombreux défis, par exemple le réchauffement de la planète, sont d'ordre mondial et aucun pays ne peut prétendre les résoudre seul. Et pour cela, une politique d'ouverture vers le monde est indispensable. La Chine a payé au prix fort la politique d'isolement dans laquelle elle s'est maintenue autrefois : l'histoire a prouvé que lorsqu'elle était ouverte au monde, comme à l'époque du fameux explorateur Zheng He³, sous la dynastie Ming, elle était un pays puissant, mais quand elle s'isolait du monde, son prestige déclinait.

J'en viens donc au partenariat sino-européen. De 1984 à 1993, j'ai rempli plusieurs mandats comme ambassadeur de Chine dans quelques pays européens. Fort de cette expérience professionnelle, j'ai constaté que le partenariat sino-européen repose sur trois pieds : politique, économique et culturel. Dans le domaine politique, la Chine, tout comme l'Europe, appellent à la construction d'un monde multipolaire, l'une et l'autre étant

3. Zheng He (1371-1433), eunuque chinois et musulman. Explorateur maritime célèbre (Nde).

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

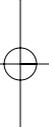
arrivées à un consensus: un monde dominé par une seule superpuissance n'est pas un monde stable. Dans le domaine de l'économie, on constate une forte complémentarité entre l'économie chinoise et l'économie européenne. Les points forts de l'Europe, c'est d'abord l'énergie, en particulier nucléaire, dont la France est un exemple parlant. En Chine, à l'inverse, par manque d'énergie, des usines sont parfois obligées d'arrêter la production et de se contenter de travailler trois jours sur sept. Les trains et les bus sont souvent saturés alors que nous envions votre système de transport. L'environnement est un autre domaine où vous avez un avantage comparatif par rapport à la Chine où la pollution atteint des niveaux inquiétants. Et enfin, votre agriculture est très développée, alors que la Chine doit faire face à l'immense défi de faire sortir de la pauvreté des millions et des millions de paysans. Il est vrai que certaines PME françaises sont en difficultés, mais quand nous leur proposons de coopérer avec la Chine, nous ressentons de l'hésitation: nous devons faire plus d'efforts pour les aider et les convaincre.

Dans le domaine de la culture, enfin, les Chinois sont autant fascinés par la culture occidentale que les Occidentaux le sont par la culture chinoise. Les années croisées France-Chine qui viennent de se terminer avec grand succès en sont un exemple. Le 13 juillet 2005, lorsque le Comité international olympique se réunissait pour choisir la ville hôte des Jeux olympiques de 2012, un sondage réalisé sur des sites internet en Chine a révélé que 50 % des Chinois, s'ils étaient juges, voteraient pour Paris!

Bien sûr, il ne faut pas nier que des problèmes existent dans les relations sino-européennes. À titre d'exemple, lors du Forum France-Chine des maires qui a eu lieu en septembre 2005, le président de l'Association des maires d'Île-de-France a prononcé un discours qui a profondément choqué les Chinois. Selon lui, le développement spectaculaire de la Chine fait envie et peur. Les participants chinois ne comprenaient pas: « Notre économie décolle à peine et vous dites que vous avez déjà peur! Alors que devons-nous faire? Rester pauvres et ne

RELEVER LES DÉFIS POUR ÉTABLIR LE PARTENARIAT SINO-EUROPÉEN

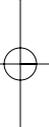
pas développer notre économie ? » Des amis français me disent qu'en France, la délocalisation est un problème dont on parle beaucoup, certains Français s'imaginant que les Chinois ont mangé leur pain. Mais c'est totalement faux ! J'ai personnellement mené en France une enquête sur le marché des jouets : un jouet de la marque LEGO fabriqué en Chine se vend à 27 € en France, alors que les matières premières ne coûtent que 1,2 € et la main-d'œuvre, 0,8 €. Tout ce que les Chinois ont gagné, c'est le 0,8 € de coût de main-d'œuvre. Qui a gagné la part du lion ? Les Français ! Donc, il faut prendre conscience que les échanges commerciaux aboutissent à une situation gagnant-gagnant : le président d'EDF m'a dit que sa société a créé 10 000 emplois grâce à la coopération avec la Chine. Voilà les fruits de la coopération ! Il faut que nous redoublions nos efforts pour lutter contre ces préjugés, sinon, nous en subirons les conséquences dans l'avenir.



Ouverture du Forum : allocution de Henry Fok

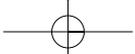
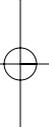
président de la Fondation Henry Fok

Au XXI^e siècle, l'humanité doit faire face à un nouveau défi dans le contexte de la mondialisation : désormais, son destin est étroitement lié à tous les événements qui se déroulent partout dans le monde et chacun est concerné. La seule solution pour relever ce défi est le soutien et la confiance mutuels, la sincérité et le dynamisme. Dans de telles circonstances, je suis convaincu que l'expérience et les traditions des deux grandes et très anciennes civilisations d'Europe et de Chine, peuvent contribuer au développement du monde et répondre à ses besoins spirituels à venir. Je pense que c'est aussi l'objectif des initiateurs et participants de ce Forum. Notre ville nouvelle de Nansha a la chance de pouvoir accueillir votre assemblée et je me réjouis qu'elle puisse servir d'espace public aux échanges intellectuels de personnes venant des quatre coins du monde pour se préoccuper du monde de demain. Pour ma part, je formulerai deux aspirations : primo, que la société humaine devienne plus égalitaire, plus en accord avec la nature, plus juste et harmonieuse ; secundo, que notre Forum soit riche en contenu, qu'il aboutisse à un consensus et soit couronné de succès.



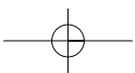
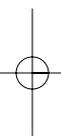
Première partie

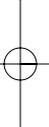
La gouvernance mondiale et l'Europe





1. Inspiration réciproque pour gérer autrement le monde





La gouvernance mondiale peut-elle trouver dans l'Union européenne une source d'inspiration ?

Michel Rocard,
ancien Premier ministre de la France

L'Union européenne représente aujourd'hui un regroupement volontaire de vingt-cinq nations ayant mis en commun leur développement économique. C'est ainsi qu'elle affiche un produit intérieur brut commun comparable à celui des États-Unis et qu'elle est devenue la première puissance commerciale du monde : jamais, dans l'histoire, une puissance économique de cette taille n'avait encore été créée sans intervention de la force.

Pourtant, sa création initiale sous forme d'une communauté ne correspondait pas à la volonté de constituer une immense puissance économique. L'intention première avait été de créer entre les différents pays d'Europe de l'Ouest, et d'abord entre la France et l'Allemagne – qui se faisaient la guerre de manière absolument continue depuis sept ou huit siècles –, des liens institutionnels contraignants qui rendraient toute guerre techniquement impossible. La première idée fut émise en 1947, négociée en 1949-1950 et le traité ratifié en 1951 : il s'agissait

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

de fusionner les industries du charbon et de l'acier de France et d'Allemagne pour éviter que ne se reconstruisent de puissantes industries de guerre. Voyant cela, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Italie ont exigé d'entrer dans la construction, non pas pour fonder l'embryon des « États-Unis d'Europe » mais pour éviter que naisse à leurs frontières un monopole commercial du charbon et de l'acier dont ils seraient exclus. Cela fonctionna très bien mais on comprit rapidement que ce n'était pas assez. Une deuxième idée naît alors, toujours en France: celle d'unifier les armées. La guerre froide commençait et tout le monde avait alors peur de l'Union soviétique: l'idée remporte très rapidement l'accord des cinq autres nations et est puissamment soutenue par les États-Unis parce qu'à leurs yeux elle allait permettre d'utiliser des soldats allemands pour la défense de l'Occident. Mais unifier les armées sans unifier les politiques étrangères apparaît, au cours de la négociation, comme non seulement illogique mais infaisable. Et il semblait prématuré de redonner des uniformes et des armes aux Allemands après le conflit mondial qui venait de se terminer. L'Assemblée nationale française refusa de ratifier le traité: l'Europe ne s'en est jamais remise et l'image qu'elle a aujourd'hui doit beaucoup à cet épisode de 1954. C'est après tout cela seulement que vient le projet de mettre en commun la douane: abolir toutes barrières tarifaires et non tarifaires internes, mettre en place un tarif extérieur commun. L'idée est lancée en 1956, le traité est vite négocié et ratifié, signé à Rome, applicable au 1^{er} avril 1959: les six pays fondateurs venaient d'inventer à leur propre usage un formidable accélérateur économique, une « pompe à croissance » en quelque sorte.

Dans les quinze ans qui vont suivre, les échanges des six pays fondateurs entre eux vont croître deux fois plus vite que le commerce mondial. Cette aventure inouïe permet à l'Europe occidentale de rattraper le niveau de vie des États-Unis dès la fin des années 1970, beaucoup plus vite qu'espéré. Français et Allemands – qui s'aimaient comme des Serbes et des

LA GOUVERNANCE MONDIALE PEUT-ELLE TROUVER DANS L'UE...

Bosniaques ou comme des Japonais et des Coréens – se réconcilient dans la prospérité retrouvée.

Néanmoins, les institutions qui pilotent l'ensemble sont faibles. Le Conseil des ministres décide mais n'a pas de services, le Parlement n'a pas l'initiative législative, il est largement consultatif au début et surtout la Commission européenne qui propose les décisions nouvelles et exécute les décisions assure en fait la gestion de l'Europe et n'a pas le pouvoir de décision. Et le Conseil lui-même, qui décide, doit trop souvent le faire à l'unanimité. C'est pourquoi depuis quarante-cinq ans maintenant, nous n'avons jamais pu réellement harmoniser nos fiscalités et nos sécurités sociales.

Vue de l'intérieur, l'Europe est un gros édifice maladroit, empêtré, difficile à faire avancer. Il ne gère bien que sa politique commerciale commune, sa politique de préservation de la concurrence et de lutte contre les monopoles et sa politique d'harmonisation des normes standards et pratiques commerciales pour que s'homogénéise correctement le Marché unique. C'est lassant et peu enthousiasmant pour la jeunesse qui se désintéresse largement des activités de ce « club de pays riches ». Vue de l'extérieur, c'est tout autre chose : tous les voisins ont envie d'en être. La Grande-Bretagne qui n'en voulait pas et avait sans succès tenté de la saboter finit par décider de la rejoindre, accompagnée du Danemark et de l'Irlande. La Grèce, l'Espagne et le Portugal, qui avaient tous les trois connu leur période de dictature militaire fasciste, ont adhéré car ils ont vu dans le marché commun une possibilité de consolider leur démocratie interne, de rendre impossible de nouveaux coups d'État et d'obtenir devant le reste du monde un label de démocratie : l'Europe se voue à l'économie par un étrange détour de l'histoire, mais les pays y adhèrent pour des raisons politiques. Cela continuera avec les trois pays neutres – Suède, Finlande, Autriche – qui demandèrent leur adhésion dès que leur voisin dangereux, l'Union soviétique moribonde, ne fut plus en état

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

de leur interdire. Et de la même façon, après la chute du mur de Berlin et l'implosion de l'empire communiste, Lituanie, Estonie, Lettonie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovénie Chypre et Malte s'associent au « club », avec le double souci de consolider leur démocratie représentative et de participer aux bienfaits économiques de l'Union européenne.

Mais tout le monde sait bien que la sécurité stratégique dans le monde est assurée par les États-Unis qui ont gagné la guerre froide et la grande majorité des pays d'Europe ne veut à aucun prix d'une politique étrangère qui risquerait de rencontrer l'hostilité des États-Unis. C'est pour cette raison que toute action de politique étrangère en Europe doit être décidée à l'unanimité, ce qui signifie qu'il n'y a guère de politique étrangère de l'Europe, comme on l'a vu à propos de l'Irak. C'est aussi pour cette raison que la force militaire intégrée dont dispose l'Europe est limitée dans son usage aux interventions humanitaires hors le champ du traité de l'Atlantique Nord et aux missions de paix de l'ONU. Ce n'est qu'au Moyen-Orient qu'après une longue pratique, l'Europe arrive à parler de la même voix et à faire une politique effectivement commune, mais ses forces armées étant hors d'état d'y intervenir, cela pèse bien peu. Cette histoire, résumée à l'essentiel, peut-elle constituer une source d'inspiration pour la gouvernance mondiale ? Je le crois et pour de multiples raisons.

Tout d'abord, l'effet de cette mécanique est étonnamment réconciliateur. Allemands et Français se trouvaient dans un état de haine réciproque en 1945 et nous sommes mariés maintenant ! Dans chacun de nos deux pays lorsqu'un sondage demande : « Si vous ne viviez pas ici, où préféreriez-vous vivre ? », c'est le nom de l'autre qui arrive en premier. Mariages mixtes, jumelages de villes, participations mutuelles dans l'actionnariat des entreprises, tout y concourt.

LA GOUVERNANCE MONDIALE PEUT-ELLE TROUVER DANS L'UE...

De même, il a fallu que catholiques et protestants irlandais entrent dans l'Europe pour qu'ils découvrent l'absurdité de leur conflit et entament un processus de paix. La réconciliation commence enfin aujourd'hui entre Allemands et Polonais, elle s'amorce aussi entre Hongrois et Roumains après neuf siècles de haines et de guerres. Je suis de ceux qui attendent les mêmes vertus de l'adhésion turque, à savoir la reconnaissance de la République de Chypre grecque et celle du génocide arménien.

Ensuite, l'Europe a développé une grande ingénierie de la solidarité économique, c'est-à-dire un système d'aide au rattrapage des retards structurels en infrastructures au bénéfice des pays les moins avancés parmi les membres. Cela a beaucoup bénéficié à l'Espagne, au Portugal, à la Grèce et, en premier lieu peut-être, à l'Irlande, passée en trente ans de pays le plus pauvre d'Europe au 3^e ou 4^e rang en termes de produit intérieur brut par habitant. Il est évident que les pays de l'Est européen voudraient bien bénéficier d'une telle mécanique.

Par ailleurs, l'Union européenne affiche une expertise extraordinaire dans l'art de parvenir à des décisions en milieu hétérogène sans autorité ni pouvoir dominant. La négociation est une technique difficile. Bien souvent les individus, les forces politiques et finalement les nations qui savent disposer de la force n'attachent que peu d'importance à la qualité de leur talent de négociateur. Or, en Europe, là où aucune force n'existe face aux autres, la négociation est la seule méthode de travail possible, à tel point qu'elle est devenue une seconde nature. Cela constitue un avantage et une source d'efficacité pour la présence européenne dans les grandes aventures des travaux publics mondiaux les plus complexes. Mais cela va beaucoup plus loin. À l'évidence, nous sommes dans un monde où le jeu de la force trouve ses limites, où la politique du bâton ne sert à rien.

Ainsi le président Bush aurait été bien inspiré d'écouter les conseils de ses alliés européens. Ce n'est absolument pas par

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

anti-américanisme que nous sommes nombreux à lui avoir dit : « Méfiez-vous, président, en Irak la force ne peut que retourner la population contre vous. » C'est ce qui est en train de se faire. Les Européens n'avaient pas tort de dire que la situation irakienne devait relever de la négociation, du *soft power*. Il en va de même en Iran. Devant la revendication d'armement nucléaire que ne cache pas ce pays, les Européens ont en commun de penser que l'usage de la force ne serait guère efficace et pourrait même s'avérer dangereux. Ce sont eux qui ont commencé à traiter le problème par la négociation et si le président Bush a commencé par les critiquer au nom d'une prétendue « responsabilité américaine » en la matière, ses services lui ont fait comprendre que le morceau étant trop gros pour l'armée américaine, il fallait bien négocier et donc appuyer les Européens plutôt que de les vilipender. Certes, la négociation est aujourd'hui bloquée, mais elle finira par reprendre car les deux parties en ont besoin.

De même encore au Moyen-Orient, la contribution européenne, depuis bien des années, s'oriente vers le soutien de l'autorité palestinienne et de la vie de ses habitants, vers la formation aux pratiques démocratiques, notamment les élections, et vers la mise en œuvre en commun des ressources naturelles locales et notamment l'eau. Dans cette région où tout le monde a compris maintenant que la force ne suffira pas à faire la paix, c'est sans doute plus utile et plus efficace.

À travers l'aide au développement et au traitement des conflits qu'elle gère par convention avec 77 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, l'Europe déploie également, sans la moindre armée ou seulement quelques effectifs à usage humanitaire, des talents de pacificateur que le monde entier lui reconnaît. Et dans l'immense champ des négociations internationales sanitaires, écologiques ou du contrôle d'armements, l'ingénierie européenne est déjà de première force. J'ai tendance à penser pour ma part que ce champ va s'ouvrir de plus en plus. L'impos-

LA GOUVERNANCE MONDIALE PEUT-ELLE TROUVER DANS L'UE...

sibilité croissante et l'inefficacité évidente à régler les problèmes mondiaux par la force seront reconnues et, de ce fait, le temps du *soft power* est venu : c'est le temps du droit, de la négociation, de la compréhension mutuelle.

Mais il y a peut-être plus urgent encore. Dans la grande confrontation du XX^e siècle, ce n'est pas l'économie administrée qui a gagné mais l'économie de marché. Non seulement l'Amérique du Nord et l'Europe entière, mais aussi les pays d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie, et aujourd'hui la Russie, et de plus en plus la République populaire de Chine ont adopté ce type d'économie pour assurer le fonctionnement quotidien de l'appareil productif. Mais si l'économie de marché suffit à définir un certain type de rapports entre producteurs et consommateurs, elle ne suffit pas à définir complètement le système social. Il faut encore préciser le ou les régimes de propriété des entreprises et le rôle de l'État : est-il producteur des règles du jeu ou en est-il absent pour se charger uniquement de la police, de la diplomatie et de l'armée ?

Lorsque l'économie de marché coïncide avec la propriété privée des moyens de production, il y a capitalisme. Mais il existe beaucoup de capitalismes différents. Or nous avons, depuis une trentaine d'années, changé de capitalisme. Quand la guerre froide et que la construction européenne ont commencé, l'instabilité permanente du capitalisme – son défaut majeur – était corrigée par une forte sécurité sociale, une politique constante de hauts salaires pour dynamiser la consommation et par une pratique keynésienne de la création de monnaie et des politiques budgétaires pour amortir les oscillations, les secousses du système. Et cela a marché puisque l'économie de la période 1945-1975 croissait régulièrement, ne connaissait pas de crise financière et n'aggravait pas trop les inégalités.

Mais dans les années 1970, le capitalisme est devenu si puissant que ses principales entreprises ont débordé les dimensions nationales, échappant à toutes règles. Et une nouvelle doctrine

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

élaborée aux États-Unis – le monétarisme – a proclamé que l'équilibre naturel des marchés était le meilleur choix possible et qu'il fallait éviter toute intervention de l'État, même pour soulager les souffrances sociales ou corriger les injustices, une telle intervention ne pouvant que détériorer et aggraver ces situations. Cette doctrine a été adoptée par les forces conservatrices des pays développés, aux États-Unis, au Japon, en Grande-Bretagne et dans de nombreux organismes comme à la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international. Aujourd'hui, elle domine le monde.

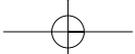
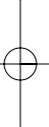
Vous, Chinois, vous avez commencé à faire une place croissante à l'économie de marché dans cette période historique où le capitalisme autour de vous se durcit: la pauvreté grandit en même temps que le nombre des riches, l'instabilité financière, celle des prix, des mouvements de capitaux et des cours des monnaies s'aggrave. L'Afrique s'enfoncé dans une souffrance sans espoir et dans les pays les plus développés les services publics régressent, la protection sociale est menacée, l'État renonce à limiter les injustices. C'est une phase cruelle du capitalisme qui n'est pas fatale, si l'on prend garde de trouver les meilleurs moyens de la réguler.

Or la Chine va devoir choisir. Voulez-vous un pays harmonieux à la croissance équilibrée, avec un État régulateur ou bien choisissez-vous une croissance plus dynamique, mais plus instable et cruelle? Votre choix pèsera lourd. Et ce n'est pas la puissance militaire qui fera la différence! Le monde est « fini », il n'y a plus de territoires à conquérir et la paix ne progressera pas par interventions extérieures.

Au moment de définir et de renforcer l'organisation économique efficace et humaine qu'elle souhaite pour demain, la Chine va s'apercevoir que ce n'est pas la force armée qui fait la puissance et la cohésion, et que l'Europe pourrait bien être un élément majeur de son choix.

LA GOUVERNANCE MONDIALE PEUT-ELLE TROUVER DANS L'UE...

La gouvernance mondiale que propose aujourd'hui l'Europe, c'est-à-dire régulée, cherchant à limiter la pauvreté et vouée à la paix, me paraît correspondre mieux que d'autres aux besoins de la planète d'aujourd'hui.



La construction européenne peut-elle inspirer la Chine ?

Chen Yan,
secrétaire général de l'Association
des intellectuels chinois en Europe

L'influence de l'Europe sur la Chine depuis le siècle dernier est une évidence incontestable. Nombreux sont les Chinois qui se sont inspirés de l'Occident, à commencer par Yan Fu, Sun Yat-sen et Chen Duxiu¹, « l'Occident » désignant ici aussi bien l'Europe que les États-Unis, la civilisation américaine étant un prolongement de la civilisation européenne. Mais ce qui sépare les États-Unis de l'Europe et de la Chine c'est que, contrairement aux États-Unis, la Chine et l'Europe portent toutes deux le poids de leur histoire et de leurs traditions. Si la Révolution française, si violente, a exercé de façon permanente une fascination sur les élites chinoises et si aujourd'hui l'Europe fascine

1. Yan Fu (1853-1921) a traduit en chinois de nombreuses œuvres occidentales, dont *L'Esprit des Lois* de Montesquieu. Sun Yat-sen (1866-1925), homme d'État très influencé par les États-Unis, considéré comme « le père de la Chine moderne », artisan de la chute de la dynastie Qing et l'émergence de la République de Chine dont il fut le premier président. Il fut l'un des fondateurs du Guomindang. Chen Duxiu (1879-1942) a participé à la fondation du PCC dont il deviendra secrétaire général. Très influencé par les trois années qu'il passa en France de 1907 à 1909, il promut en Chine les idées d'égalité et de droits de l'Homme, soutenu par des intellectuels français comme Henri Barbusse (Nde).

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

tant les Chinois, c'est parce que dans cette façon de se libérer du poids de la tradition, se cache le secret qui permettra à la Chine d'entrer dans le monde moderne : bâtir sur une terre vierge ou sur une terre déjà labourée sont deux choses fondamentalement différentes.

Si dans le passé la Chine a beaucoup appris de l'Occident, elle ne semble pas avoir prêté suffisamment attention à la portée du projet européen actuel. Or celui-ci est riche d'enseignement pour l'opinion publique chinoise et ce, d'un triple point de vue : l'intégration politique, géopolitique et historique. Du point de vue de l'intégration politique en effet, et depuis un demi-siècle, les différents pays d'Europe s'efforcent de donner forme à une Europe unie politiquement et économiquement. Ce rêve d'une Europe unie est né dans l'Antiquité, et fut porté par l'Empire romain, le christianisme au Moyen Âge et Napoléon. Les grands penseurs, tels Rousseau, Kant et Hugo ont chacun esquissé leur projet d'une Europe unie. Comme l'Europe, la Chine a connu une forte volonté d'unification de son territoire. Peut-on en conclure que le rêve d'expansion et d'unification est un rêve inhérent à l'humanité ? Et quel est le moyen le plus efficace pour réaliser ce rêve : la violence, la guerre, la diplomatie ou les alliances ? Quel motif est le plus valide ? Peut-on se permettre ainsi d'être machiavélique ? Si, traditionnellement, que ce soit en Europe ou en Chine, l'unification d'un territoire est toujours réalisée au prix d'importants sacrifices en vies humaines, la voie de l'unification par l'intégration économique puis politique, telle qu'ouverte par la construction européenne, est une création historique sans précédent. Quelle leçon la Chine pourra-t-elle tirer de cette expérience européenne ? L'humanité du XXI^e siècle est-elle capable de réaliser son rêve d'une façon volontaire et rationnelle ?

Du point de vue géopolitique ensuite. La construction européenne étant sans doute le processus d'intégration régionale le

LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE PEUT-ELLE INSPIRER LA CHINE ?

plus profond qui existe actuellement, si cette intégration se révèle une grande réussite, elle modifiera considérablement la situation politique et stratégique du XXI^e siècle. En ce sens, l'Union européenne représente le premier essai de construire pacifiquement un modèle social fondé sur une base démocratique, raison pour laquelle certains chercheurs qualifient ce projet de « dernière construction utopique de l'humanité ».

Mais si on situe l'utopie dans le cadre de la construction européenne et de la mondialisation, le rationalisme de la démarche saute aux yeux. L'histoire du XX^e siècle nous rappelle que beaucoup de rêves se sont brisés sur les réalités, mais rassemblés sous le drapeau du rationalisme, les Européens ont su montrer leur courage et leur persévérance. Les caractéristiques du rationalisme européen dépassent toutes les idéologies arrogantes et hégémoniques du XX^e siècle, la construction européenne étant un processus pacifique et progressif d'uniformisation des systèmes sociaux basé sur l'union de la tradition et de la volonté de maîtriser l'avenir. L'Europe et les États-Unis représentent globalement deux orientations du système capitaliste : l'esprit égalitaire du centre-gauche manifesté par le continent européen, représenté par la France et l'Allemagne, contraste avec la libre entreprise américaine dominée par la loi du marché. L'exemple de l'Union européenne pourrait-il rallumer la flamme de notre espoir ? Peut-il aussi nous aider à mieux nous situer par rapport à l'échelle des valeurs de la civilisation ? Va-t-il nous inciter à approfondir le rapport entre notre tradition et les notions modernes telles que la liberté, l'égalité, la justice et le marché, afin de nous permettre de faire un choix plus rationnel ?

Enfin, du point de vue historique et selon le paradoxe du philosophe Edgar Morin, si l'Europe aujourd'hui marche sur le chemin de l'union, c'est parce que dans le passé ce chemin fut parsemé de conflits, de divisions et de guerres. Et s'il est vrai que l'aspiration à la paix est une volonté constante de

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

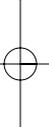
l'humanité, il n'en est pas moins vrai que son histoire de l'humanité regorge de guerres et d'autres formes de violences et de cruauté. L'Europe a jadis cru que l'éveil national pourrait conduire les peuples à l'abri de la tyrannie, de l'hégémonie et d'autres formes de violence, mais l'histoire a démontré le contraire. La violence et la guerre accompagnent toujours quotidiennement les hommes et les poursuivent avec encore plus de véhémence. Le nationalisme et le totalitarisme se renforcent mutuellement, ce qui a engendré le triste résultat des deux guerres mondiales du XX^e siècle. Pourquoi les hommes, qui veulent tous la paix, se trouvent-ils confrontés malgré eux à la guerre? La guerre et la paix s'entraînent-elles forcément l'une l'autre en un cercle vicieux? Peut-on y échapper et construire un modèle qui transcende l'État-nation et nous permettrait de tourner le dos à la guerre?

La construction européenne répond justement à cette quête d'un modèle qui dépasse le cadre de l'État-nation et donne la possibilité d'un partage de pouvoir équilibré. Le chemin de la construction européenne est aussi celui de la recherche d'un nouveau système social pour l'humanité et d'un nouveau regroupement social qui dépasse les limites culturelles et religieuses. La pratique de l'Union européenne nous donne l'espoir de sortir du cercle historique de la violence, de la tyrannie, de la guerre, et de l'hégémonie. L'exemple de la réconciliation franco-allemande illustre bien que s'il n'y avait pas eu le cadre supérieur de l'Europe, la conception commune d'un intérêt supranational et l'objectif final d'élaborer un nouveau mode de relation entre les États, la réconciliation historique entre la France et l'Allemagne aurait été sinon inconcevable, tout au moins très fragile.

L'exemple de la réconciliation franco-allemande peut apporter beaucoup aux relations sino-japonaises et la construction européenne servir de modèle aux pays du monde entier pour orienter leurs relations au XXI^e siècle. Pour une puissance

LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE PEUT-ELLE INSPIRER LA CHINE ?

montante comme la Chine et l'Asie en quête d'un nouvel équilibre stratégique, l'exemple européen est loin d'être négligeable. Présenter le modèle européen en Chine est donc un moyen pour ouvrir un nouveau champ de dialogue entre Europe et Asie, entre la Chine et le Monde. Nous espérons, par l'intermédiaire de ce Forum, construire un canal non gouvernemental pour des dialogues stratégiques et culturels, élaborer un système de collaboration et établir un lien interactif entre les médias et les opinions publiques des deux pôles du continent euro-asiatique.



Les perspectives d'avenir entre l'Europe et la Chine

Pierre Calame,
directeur général de la Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme

Europe et Chine sont les héritières de grands empires qui ont dû concilier cohésion et diversité. Aujourd'hui, notre maison commune c'est la planète. Notre perspective d'avenir, c'est de relever ensemble les défis communs de l'humanité en ce début de XX^e siècle : construire une gouvernance mondiale démocratique, légitime et efficace ; assurer l'équilibre entre l'humanité et la biosphère ; parvenir à une redistribution équitable des richesses ; construire, à partir de nos racines philosophiques et spirituelles respectives, un socle éthique commun ; organiser l'articulation des échanges entre différents niveaux, du local au mondial.

La construction de l'Union européenne est, sur beaucoup de ces sujets, un laboratoire unique dont nous devons dégager ensemble les leçons dans le respect mutuel, dans la liberté de réflexion et de parole, dans l'échange de l'expérience. C'est le but de ce Forum. Il symbolise ainsi les perspectives d'avenir des relations entre la Chine et l'Europe. Après l'échec du sommet

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

de l'ONU, il y a moins d'un mois², à New York, nous voilà nues, Chine et Europe, devant nos responsabilités historiques.

L'une et l'autre, nous sommes héritières de deux des plus vieux et durables empires du monde, l'empire chinois et l'empire romain qui l'un et l'autre, durant plusieurs siècles, se sont considérés comme *le monde lui-même*. Nous avons appris, chacune à notre époque, chacune en notre temps, à gérer un monde fait d'unité et de diversité. Ces empires n'ont duré qu'en construisant leur cohésion à travers la coexistence d'une mosaïque de peuples et de provinces. L'une comme l'autre, Chine et Europe, nous avons connu des périodes où nous nous sommes vues comme des centres de civilisation face aux barbares à nos portes, qu'il fallait subjuguier ou tenir à l'écart par de grandes murailles. L'une comme l'autre, aussi, nous avons connu notre époque des « royaumes combattants »³. Vous, Chinois, il y a longtemps, mais vous en gardez le vif souvenir et votre histoire a été souvent traversée de crises tragiques où le pays s'est déchiré. Notre époque des royaumes combattants, à nous Européens, est toute proche, toute chaude et palpitante encore de cris et de fureurs. C'est l'époque des nationalismes, où l'Europe a bien failli se suicider à deux reprises au XX^e siècle, entraînant le monde entier ou presque dans des luttes fratricides. C'est en tirant les leçons de ces luttes que nous avons appris patiemment, parfois glorieusement dans de grands gestes symboliques, plus souvent patiemment dans l'atmosphère – moins glorieuse mais si nécessaire à la paix – de la recherche de compromis, à construire les réconciliations, à dépasser les différences, à relativiser les ombrageuses et exclusives souverainetés.

2. Le Sommet mondial qui se tint du 14 au 16 septembre 2005 à New York pour les soixante ans des Nations unies devait évaluer la déclaration du Millénaire signée par l'ensemble des dirigeants en 2000 (Nde).

3. Royaumes combattants (480-221 av. J.-C.): terme désignant la période durant laquelle la Chine est divisée en sept grands royaumes se battant pour le pouvoir. Elle s'achèvera avec l'unification du pays par le royaume de Qin en 221 av. J.-C. (Nde).

LES PERSPECTIVES D'AVENIR ENTRE L'EUROPE ET LA CHINE

Nous voilà aujourd'hui, à l'orée du XXI^e siècle, vieille Europe et vieille Chine, Europe nouvelle et Chine nouvelle, ensemble devant les défis de l'avenir. Comme le disait déjà Mikhaïl Gorbatchev en 1988, devant l'Assemblée générale de l'ONU à l'époque où celle-ci était porteuse des espoirs nouveaux de dialogues nés de la Perestroïka, la planète est devenue notre maison commune, notre espace domestique. L'espace de la maison, l'espace de notre communauté de destin c'est maintenant le monde lui-même. Nous ne pouvons nous regarder, nouvelle Europe et nouvelle Chine que comme des pièces de cette maison commune, des provinces de la planète.

Un proverbe africain dit : « Donnez-leur une tour à construire et vous en ferez des frères. » Et l'écrivain français Saint-Exupéry disait sur le même registre : « L'amour, ce n'est pas se regarder l'un l'autre, c'est regarder ensemble dans la même direction. » Ainsi, ce qui nous unit ce n'est ni le passé ni le présent mais ce futur à construire et les défis communs à relever. C'est dans le respect mutuel, l'amitié et la solidarité nés de cette construction commune que se situent les perspectives d'avenir entre l'Europe et la Chine. Quels sont ces défis communs, quelles sont ces tours à construire qui feront de nous des frères ? Je vois pour ma part cinq défis communs.

Le premier découle immédiatement de ce qui précède. C'est celui de gérer ensemble et pacifiquement notre maison commune. C'est, en quelques mots, la construction d'une gouvernance mondiale à la fois démocratique, légitime et efficace. Que chaque peuple et chaque individu aient le sentiment d'avoir son mot à dire, car c'est cela le sens profond du mot démocratie, et ce que cherchent à exprimer, plus ou moins confusément, les différents mouvements de la société civile. Et, en même temps que les interdépendances soient comprises et gérées.

En 2003, à Philadelphie, ville où fut proclamée la Déclaration de l'Indépendance américaine, fut proclamée la

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

« Déclaration d'interdépendance », à l'initiative du Collegium international éthique⁴ dont les deux coprésidents sont Michel Rocard et Milan Kucan. C'est bien cette affirmation d'interdépendance, des peuples et des économies, de l'humanité et de la biosphère, de responsabilité partagée les uns vis-à-vis des autres, cette conscience que ce qui nous sépare est moins important que ce qui nous unit, qui est le fondement de la construction européenne. C'est aussi cette conscience qui sera le fondement, demain, d'une gouvernance mondiale à la hauteur de nos interdépendances.

Il faut mesurer combien nos mentalités, nos doctrines, nos idéologies, nos institutions sont en retard sur les réalités du monde. Aujourd'hui encore, nous prétendons gérer cette maison commune avec des concepts et des institutions nés pour l'essentiel des idées formulées en Europe, en 1648, au traité de Westphalie. Et c'est donc aujourd'hui à vitesse redoublée que nos doctrines, nos idéologies et nos institutions doivent rattraper le temps perdu et se mettre à la hauteur de ce que sont nos interdépendances au XXI^e siècle. Cette interdépendance ne saurait se gérer au prix du sacrifice de nos identités et de nos différences, de nos histoires, de nos contextes et de nos traditions. Il n'y a pas d'avenir sans une gouvernance capable de mieux concilier l'unité et la diversité, la cohésion et les autonomies. Là réside une partie de la quête de l'Europe. Là réside plus encore ce qui conditionne la gestion du monde de demain.

Le deuxième défi, c'est de parvenir à un équilibre entre l'humanité et la biosphère. Nous sommes héritiers d'un monde, celui de la fin du XX^e siècle, qui est celui de l'aboutissement du formidable développement industriel et économique qu'a connu l'Occident depuis le XVIII^e siècle. Au mieux 20 % de la population du monde entier consomme 80 % des ressources de la planète. Ce temps est définitivement révolu. La nouvelle

4. Voir www.collegium-International.org

LES PERSPECTIVES D'AVENIR ENTRE L'EUROPE ET LA CHINE

crise pétrolière, l'effet de serre, les nouvelles vagues de catastrophes naturelles – tsunami en Asie, cyclones en Amérique – la déforestation, la désertification, la stérilisation des sols ne sont que les premières manifestations de ce que nous savons tous : les consommations cumulées l'emportent déjà de beaucoup sur les capacités de régénération de la biosphère.

Croit-on que l'on pourra faire l'économie d'une révolution radicale de nos modes de vie, de production et de consommation ? Croit-on, en Europe, que l'on pourra garder pour nous seuls un mode de vie et de consommation que nous avons rendu attractif au monde entier ? Croit-on que les autres peuples se borneront à nous regarder banqueter à leur écran de télévision en ne profitant que des miettes du festin ? Et croit-on, en Chine, que la croissance économique, la généralisation de la voiture, l'expansion sans fin des grandes agglomération au détriment des terres fertiles, la reproduction des modes de production et de consommation des pays développés, avec encore moins d'économie d'énergie et encore plus de gaspillage, a quelques chances de parvenir à un équilibre ? Non, nous savons bien que des mutations radicales sont devant nous, que nous allons dans le mur, que nos métropoles ne sont pas viables alors que nous nous contentons de dire : « Encore cinq minutes monsieur le bourreau ! Laissez-nous savourer encore quelques années cette consommation qui va nous autodétruire ! »

Le troisième défi, qui découle des deux premiers, est celui de la grande redistribution. Il y a trois siècles, les niveaux et les modes de vie n'étaient peut-être pas exactement équivalents, d'une région à l'autre du monde, mais ils étaient comparables. Chaque période historique, chaque grande accélération de la croissance, chaque grande mutation technologique, commence par accroître le fossé entre ceux qui sont montés dans le train du progrès et ceux qui sont restés sur le quai. Ce fossé est appelé à se combler. Qu'on l'appelle mondialisation, rattrapage, concurrence sauvage, transfert technologique, développement

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

ou même piratage, cette grande redistribution des ressources et des niveaux de vie entre les différentes régions du monde est engagée de manière inéluctable et c'est la condition de la paix.

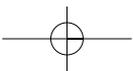
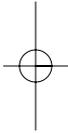
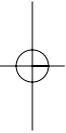
Certains espèrent que ce sera le résultat automatique de la constitution d'un grand marché mondial. Personnellement, je ne crois guère à la vertu magique d'une généralisation des échanges marchands, appliquée à tous les biens et à tous les services. Je crois, certes, au potentiel redistributeur, en particulier des savoirs et des savoir-faire, de l'ouverture des uns aux autres que constitue la globalisation des échanges. Mais je crois aussi que nous devons apprendre, Chinois et Européens, à délimiter dans les relations humaines, les savoirs, la gestion des ressources naturelles, la production des services d'intérêts généraux, ceux qui relèvent à bon droit du marché et ceux qui ne sauraient, sans grave dommage, y entrer.

Le quatrième défi – conséquence de ce qui précède – est que nous allons avoir à inventer de nouveaux modèles de vie, voire même de nouvelles « raisons de vivre », de nouveaux modes de canalisation de nos passions trop longtemps investies dans la concurrence et la puissance. Et nous n'aurons pas trop de nos traditions religieuses, spirituelles et philosophiques, les uns et les autres, pour l'inventer ensemble en même temps que nous inventerons des fondements éthiques communs pour gérer notre commune planète.

Le cinquième défi enfin, auquel j'ai déjà fait allusion, est celui de l'unité et de la diversité, de l'autonomie et de la cohésion. Qu'il s'agisse de la gestion des villes ou de l'organisation des échanges, c'est cette articulation des niveaux, du local au mondial, qui nous fait si cruellement défaut et que nous devons inventer ensemble. C'est, à son échelle, ce que tente de faire l'Europe.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR ENTRE L'EUROPE ET LA CHINE

« Donnez-leur une tour à construire et vous en ferez des frères. » Voilà bien des tours immenses que ces cinq défis pour nous exercer ensemble à la solidarité. Georges Berthoin qui, malheureusement, n'a pu être des nôtres et fut le directeur de cabinet de Jean Monnet et à ce titre l'un de ceux qui, tout jeune encore, a participé à la formidable aventure des débuts de l'Europe, rappelle cette aptitude étonnante de Jean Monnet, l'un des principaux inspirateurs de l'Europe, à dire à ses interlocuteurs: « Ne nous mettons pas de chaque côté de la table, mettons-nous du même côté de la table avec en face de nous les défis à relever ensemble, car soyons sûrs que nous gagnerons ensemble ou perdrons ensemble. » Chine et Europe, mettons-nous du même côté de la table pour regarder en face ces cinq défis communs.



La vision du monde de l'Europe et la mondialisation

Paul Tran Van-Think,
ancien ambassadeur de l'Union européenne
à l'Organisation mondiale du commerce

La mondialisation n'est que la troisième phase d'une évolution commencée il y a cinq siècles. La première débutait au XVI^e siècle avec Christophe Colomb et les conquistadors espagnols. La deuxième s'est passée au XIX^e siècle avec les marchands anglais et leurs comptoirs. Celle que nous vivons maintenant est celle de l'information et de la communication imbriquées dans les défis planétaires. Celle qui façonne le bonheur ou le malheur des générations futures, de nos enfants, de nos petits-enfants, de nos arrière-petits-enfants... Alors, la mondialisation : bénédiction ou malédiction ?

La mondialisation est différente de la globalisation, distinction fondamentale que ne connaît pas la langue de Shakespeare, contrairement à celle de Molière. En effet la mondialisation est un phénomène alors que la globalisation est une approche. La réponse à l'interrogation bénédiction-malédiction s'inscrit dans la durée : la mondialisation ne connaît pas de frontières, elle dépendra de la capacité des États souverains,

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

coincés dans leurs frontières, à comprendre les défis planétaires globaux, d'agir en conséquence, en concertation, en cohérence et en cohésion. De plus, la réponse dépendra en fin de compte de nous, de tout un chacun mais ensemble, dans tous les aspects et à tous les niveaux de notre vie quotidienne, collectivement en convergence et surtout pas en dispersion. La mondialisation est un phénomène irréversible – au point que les antimondialistes en ont pris conscience en devenant altermondialistes – phénomène qui ne pourra être régulé et maîtrisé que dans un contexte de globalisation c'est-à-dire de stratégies, de politiques et d'actions globales. Force est de constater que ce n'est pas le cas.

À l'heure actuelle, les leviers de commande de la mondialisation échappent de fait à tout contrôle, en raison de l'inaptitude des États souverains à s'entendre. Le domaine de compétence des États souverains se rétrécit au fur et à mesure que leur pouvoir national et leur gestion nationale s'imbriquent avec et dans l'environnement planétaire. Tant et si bien que les États souverains, qui en furent et en sont encore les acteurs centraux, sont dépossédés de leur pouvoir hors de leurs fiefs nationaux. Ils gesticulent, mais ne dirigent plus le cours des choses. Ils s'installent dans le court terme et ne sont guère en mesure d'offrir une vision d'avenir à la planète en voie de dévastation, une vision qui puisse remporter l'adhésion des peuples, des femmes, des hommes, des jeunes, des moins jeunes de la planète. L'heure semble propice à la mobilisation citoyenne grâce à des personnalités au-dessus de tout soupçon comme Stéphane Hessel, Michel Rocard, Benjamin Barber, Pierre Calame... Grâce aussi à des mouvements comme Le Mouvement pour l'interdépendance, le Collegium international éthique, l'Assemblée mondiale de citoyens – qui a donné naissance à la Charte et à l'Alliance – lancées et soutenues par la Fondation pour le Progrès de l'Homme. Les États souverains, qu'ils soient puissants, dominants ou dominateurs, sont impuissants. Ils n'en sont pas conscients ou ne veulent pas le savoir. Car, pour l'ins-

tant, rien ne les remplace, mis à part les germes, ô combien modestes, ensemencés depuis un demi-siècle dans un processus unique dans toute l'histoire de l'humanité, celui de l'édification de l'Europe. Le nouvel ordre politique et économique planétaire reste à inventer.

Les semences d'Europa

Les poètes de l'Antiquité chantaient Europa, fille d'Agénor, enlevée par Jupiter transformé en taureau pour la circonstance. Europa est sublimée dans un tableau de 1747 du peintre François Boucher, acquis par le roi Louis XV. Cette peinture peut être admirée au musée du Louvre, dans l'aile Sully, 2^e étage, section 46. Plus près de notre époque, en 1876, Victor Hugo a écrit : « Je voudrais signer ma vie par un grand acte, et mourir ». Ainsi la fondation des États-Unis d'Europe. Winston Churchill a même affirmé à Zürich en 1946 qu'il fallait édifier en quelque sorte les États-Unis d'Europe. Il a fallu en effet les hécatombes sanglantes de deux guerres mondiales, absurdes, par la faute des Européens eux-mêmes pour qu'en 1952-1953, l'arbre de vie qu'est Europa puisse enfin prendre racine avec ses pères fondateurs visionnaires et à travers ses institutions originales : la Communauté européenne du charbon et de l'acier, la Communauté européenne de l'énergie atomique, la Communauté économique européenne... De 6 à 9 États, à 10, puis à 12, à 15 pour arriver à 25 pour le moment, que de chemin parcouru depuis le marché unique jusqu'à celui de l'euro... Mais la longue marche n'est qu'à peine entamée et elle ne sera pas achevée aussi longtemps que la paix ne sera pas ancrée et enfouie de façon universelle et à jamais sur la planète Terre.

Europa est en marche. Il lui arrive de ralentir sa marche pour reprendre du souffle. C'est ainsi qu'il convient d'apprécier les deux Non aux referendums français et néerlandais. Car Europa

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

ne s'arrête pas, elle ne pourra plus s'arrêter. En ce moment, Europa a besoin d'une bonne période d'introspection et de réflexion pour poursuivre son chemin. L'Europe est perçue comme bureaucratique, eurocratique, complexe, enjeu politique détourné de la société, éloignée des préoccupations quotidiennes des citoyens d'aujourd'hui qui n'ont connu ni les souffrances de la guerre ni les affres des pénuries. Mais ces perceptions négatives n'impliquent nullement le rejet d'Europa, bien au contraire : au lendemain des deux referendums négatifs, le German Marshall Fund of the United States⁵ a publié, dès le début du mois de septembre 2005, des sondages et des analyses surprenants qui ont mis en relief une opinion publique européenne fortement favorable à Europa : les Français veulent une Union européenne forte sur la scène internationale et souhaitent à 82 % que l'Union européenne puisse exercer un fort leadership dans les affaires internationales. Les Français restent les premiers partisans d'une Europe superpuissance avec 87 % d'opinions favorables, soit 17 points de plus que la moyenne européenne. Le rejet par les Français et les Néerlandais du traité constitutionnel ne devrait pas être apprécié comme la preuve d'un manque d'engagement en faveur d'une Europe politique forte. C'est d'ailleurs ce que confirme, même en France et en Allemagne, le fort consensus en faveur d'une représentation européenne unique au Conseil de sécurité des Nations unies.

Tout récemment, en prenant acte du rejet du traité constitutionnel, José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, a remis le collègue au travail sur la base des traités existants. La mission de l'Union telle qu'elle a été initiée et définie par ses pères fondateurs reste valable. Ce qui a changé, ce ne sont pas nos valeurs mais le contexte dans lequel nous les

5. Institution américaine créée en 1972 grâce à une donation de la République fédérale d'Allemagne. Le GMFUS a pour ambition de promouvoir l'échange d'idées et la coopération entre les États-Unis et l'Europe. www.gmfus.org (Nde).

LA VISION DU MONDE DE L'EUROPE ET LA MONDIALISATION

promouvons. Nous devons adapter nos politiques et nos instruments au XXI^e siècle. L'Union doit s'ouvrir. Elle doit s'ouvrir à l'intérieur entre ses États membres, entre les citoyens et les institutions, et à l'extérieur, l'Union doit s'ouvrir au monde, qu'il soit riche ou pauvre. Nous venons d'entrer dans le siècle de la mondialisation. Les changements interviennent à un rythme effréné. Pour promouvoir la liberté, la sécurité et la prospérité, il nous faut récolter et non pas rejeter les fruits de la mondialisation.

Quel est donc le secret d'Europa ?

Il est triple. Europa est née d'un équilibre sans cesse évolutif entre d'une part l'exercice de la souveraineté nationale et d'autre part la gestion de l'intérêt général, ou plus exactement la gestion des intérêts communs, ou mieux et en d'autres termes, la gestion du principe de subsidiarité, vase communicant de la souveraineté nationale vers la souveraineté partagée. Voilà le premier secret de la légitimité.

Et voici le deuxième, qui est institutionnel. La Commission européenne qui propose, prépare et met en œuvre les décisions du Conseil de l'Union européenne et du Parlement européen. Institution originale et unique en son genre dans toute l'histoire politique de l'humanité, la Commission européenne est le promoteur de l'intérêt communautaire au-delà des intérêts nationaux grâce à son pouvoir exclusif de proposition. Elle est l'organe politique et la gardienne de la *res europea*. La Cour de justice européenne qui assure le respect et l'interprétation uniforme du droit communautaire est la gardienne de l'État de droit.

Et voici le troisième et dernier secret. La mission suprême et ultime d'Europa est la paix. C'est la légitimité première d'Europa. La paix est-elle *pax europea* ? Certainement pas car ce sera sa négation. La paix est planétaire ou ne sera pas. C'est pourquoi s'il est compréhensible d'évoquer aujourd'hui les

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

frontières de l'Europe dans les querelles et gesticulations politiques et temporelles, ne pas oublier que Europa comme Pax ne connaît pas de frontières.

Les défis et les rendez-vous planétaires à risque

Nous ne sommes pas seuls au monde. Nous sommes déjà 6 milliards en 2005, nous serons 9 milliards en 2050 et probablement 11 milliards au seuil du prochain siècle. La pression anthropique, c'est-à-dire celle que l'homme exerce sur l'environnement, risquerait d'être excessive vers 2050 et de générer disette, manque d'eau et pandémies. Les signes avant-coureurs sont déjà là.

Le réchauffement de l'atmosphère se poursuit avec quelques degrés de plus à la fin de ce siècle. Depuis 10 000 ans, l'équilibre thermique de la Terre a globalement assuré un climat clément permettant la vie. Cet équilibre est en voie de rupture. On assiste à des perturbations intenses plus fréquentes dont les origines sont encore inexplicables. Est-ce que les tempêtes augmentent quand le climat se réchauffe ? Peut-on établir une corrélation entre l'intensification des phénomènes climatiques et le réchauffement de la planète ? Plus les recherches scientifiques progressent, plus se révèle l'extrême complexité des phénomènes. Dès lors comment connaître, identifier et évaluer leurs impacts sur notre vie quotidienne ? Et si en fin de compte, le système climatique n'est pas entièrement prévisible, l'espèce humaine retrouvera peut-être le sens de l'humilité, vertu cardinale dans les relations humaines.

Le réchauffement pourrait être supportable et n'interpellerait pas s'il affectait de façon homogène tous les endroits de notre planète. Ce n'est pas le cas. Le changement global – qui n'est pas nouveau mais s'amplifie inexorablement – touche l'ensemble de la planète, affecte tous les secteurs de notre vie quotidienne et s'accompagne d'effets dévastateurs variables par

LA VISION DU MONDE DE L'EUROPE ET LA MONDIALISATION

endroits. Vient ensuite le grand problème, celui de la maîtrise de l'énergie. Au rythme actuel, les besoins d'énergie vers 2050 seront doublés. La maîtrise de l'énergie conditionne le développement durable. Comment gérer les émissions de gaz carbonique qui accompagnent généralement la consommation d'énergie ? Le tableau est bien sombre et beaucoup d'autres aspects angoissants sont passés sous silence...

L'espérance

Edgar Morin disait qu'il faut passer par la désespérance pour retrouver l'espérance. Celle-ci passe par la multipolarisation du monde. La Chine et Europa possèdent les atouts nécessaires et complémentaires pour promouvoir la multipolarité de la carte géoéconomique et géopolitique du XXI^e siècle de notre planète. Pourquoi la Chine ? Pendant seize siècles, elle a imprimé sa marque de civilisation au monde. Elle est incontournable alors que la vieille Europe atteint à peine l'âge de la puberté. La Chine n'a peut-être pas besoin d'Europa. Et pourtant, l'Europe qui se cherche des modèles sociaux adaptés à sa diversité et aux temps modernes, pourrait bien partager ses cheminements comme ses expériences et ainsi aider la Chine à dessiner son nouveau paysage social.

La Chine en a bien besoin. Après trois décennies de réformes économiques, la réussite est éclatante, sans précédent dans l'histoire de l'humanité : rattrapage de la modernité en une génération. Mais cette réussite masque cependant des disparités qui risqueraient d'être des bombes à retardement comme partout dans le monde.

Les minorités nationales représentent moins de 6 % de la population chinoise alors qu'elles occupent par contre près de 60 % de l'ensemble du territoire. L'avenir de la paysannerie, reléguée à la périphérie des îlots de développement et de richesses, est chargé d'interrogations en relation avec les

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

pouvoirs locaux, avec les problèmes sociaux dont celui ultrasensible de la santé (coût extrêmement élevé des soins multiplié par 30 en vingt ans), avec 100 ou 120 millions de personnes fuyant l'économie rurale déclinante pour louer, dans des conditions pas toujours licites, leurs services en ville presque toujours mal et même non rémunérés. Les *mingongs*, c'est ainsi qu'on les appelle, sont en plus soumis à des cadences infernales de travail de dix à douze heures par jour. Les *mingongs* sont victimes de multiples abus, en particulier le retard de paiement, voire le non-paiement, de leurs salaires. Des groupes faibles, marginalisés, existent dans toutes les sociétés et le *Quotidien de la Jeunesse* de Beijing a écrit à ce sujet: «Ce qui est important c'est l'attitude de la société. Or celle-ci est si indifférente à leur sort que les *mingongs* sont acculés à des actes désespérés.»

En dépit de ces gros nuages, porteurs de chagrin comme chantait le troubadour Georges Brassens, l'économie de la Chine a bel et bien décollé. Elle poursuit imperturbable son ascension. Quatre-vingt-dix pour cent des foyers sont équipés de téléviseurs, aucune famine n'a été signalée depuis vingt ans et le pays se prépare à accueillir les Jeux olympiques en 2008: la Chine a enfin retrouvé sa place parmi les premières nations du monde.

Chine-Europe/Europe-Chine

Rien ne semble devoir contrarier cet élan irrésistible vers la prospérité et le bonheur, sauf peut-être les Chinois eux-mêmes, ou le réchauffement climatique et le changement global. En bref, la Chine est très belle mais elle a besoin des autres pour le rester et surtout pour être heureuse. Par bonheur, Europa est là, consentante, déjà fascinée par la belle. Dans sa longue marche vers la paix, Europa verrait bien en effet la belle suivre avec elle un bout de chemin et, pourquoi pas, aller jusqu'au bout du chemin.

LA VISION DU MONDE DE L'EUROPE ET LA MONDIALISATION

Ensemble nous pourrions travailler sur les perspectives agronomiques des OGM, sujet controversé en Europe où, pour le moment, le principe de précaution prévaut. En Chine, plus de 60 000 chercheurs s'occupent des OGM. Il faudrait pouvoir identifier et mesurer les incidences des OGM sur les améliorations indirectes des rendements: résistance aux rongeurs, économie d'eau, adaptation à la salinité des sols, amélioration nutritionnelle... En fin de compte, quels impacts sur l'environnement et sur la bio-diversité?

Ensemble nous pourrions partager nos cheminements sur la protection sociale vers une mondialisation sociale plus humaine. Ensemble nous pourrions travailler pour limiter et réduire le réchauffement de la planète et les effets du changement global, car nous devons restituer à nos petits-enfants intacte la Terre telle qu'ils nous l'ont prêtée, comme l'ont expliqué si bien les sages Masai à Antoine de Saint-Exupéry. Ensemble nous pourrions revisiter la démocratie. Les Américains du Nord, activistes, et les Européens, nuancés, se comportent comme des militants obsédés de la démocratie. La démocratie à l'occidentale est devenue électoraliste et partisane sous l'étiquette de la légitimité. C'est la conquête du pouvoir qui prévaut à des années-lumière de l'intérêt général. La simple addition des intérêts locaux ne conduit pas nécessairement à l'intérêt général, lequel s'inscrit dans la durée et dans le long terme. De toute façon, la démocratie implique une majorité et une minorité. Dès lors comment «décoincer» la minorité et obtenir sa participation à l'intérêt collectif général? Personnellement, je place les droits de l'homme et de la femme en priorité par rapport à la démocratie.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

En guise de conclusion

« – Je cherche des amis, dit le petit prince. Qu'est-ce que signifie "apprivoiser" ?

– C'est une chose trop oubliée, dit le renard. Ça signifie "créer des liens..."

– Créer des liens ?

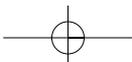
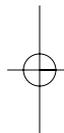
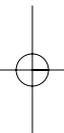
– Bien sûr, dit le renard. Tu n'es encore pour moi qu'un petit garçon tout semblable à cent mille petits garçons. Et je n'ai pas besoin de toi. Et tu n'as pas besoin de moi non plus. Je ne suis pour toi qu'un renard semblable à cent mille renards. Mais, si tu m'apprivoises, nous aurons besoin l'un de l'autre. Tu seras pour moi unique au monde. Je serai pour toi unique au monde... [...] On ne connaît que les choses que l'on apprivoise [...]. Les hommes n'ont plus le temps de rien connaître. Ils achètent des choses toutes faites chez le marchand. Mais comme il n'existe point de marchand d'amis, les hommes n'ont plus d'amis. Si tu veux un ami, apprivoise-moi ! »⁶

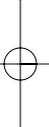
En l'occurrence, laquelle, Chine ou Europa, est le renard et laquelle, le petit prince ? La Chine, empire du Milieu, ou Europa, empire du juste milieu ?

6. Extrait du *Petit Prince* de Saint-Exupéry (Nde).



2. Modernisation et sécularisation : les rencontres Chine-Occident





Aperçu transculturel des trois rencontres Europe-Chine

Yu Shuo,
directrice scientifique de la FAR auprès de l'ASMP,
professeur à l'université normale supérieure
du Nord-Est de la Chine

La rencontre Europe-Chine a créé une histoire commune, alors même que ces deux entités se sentaient éloignées, chacune se considérant comme unique centre du monde. Grâce à la découverte des « nouvelles terres », le monde disposait pour la première fois d'un réseau complet de communications maritimes et terrestres. À partir de ce moment, ni l'Europe ni la Chine ne pouvaient plus se gouverner dans leur propre espace fermé et les références réciproques s'imposèrent malgré les hommes. Nous distinguons trois cycles de rencontres qui diffèrent selon l'historicité spécifique de chacune, leur nature, les types de questionnements, les lieux, les acteurs et leurs identités. Notre forum Chine-Europe s'inscrit dans le troisième cycle de rencontres qui reste encore sur les mêmes logiques que dans le deuxième. Ce forum se voulant dans la durée ambitieuse pourtant d'inventer des nouveaux modèles relationnels à la fois dans la pensée, dans la reconnaissance de la communauté de l'humanité et dans la gouvernance du monde.

1. Première rencontre : quête et débats dans la sphère du spirituel

La première rencontre entre ces deux « centres » du monde s'est produite à la fin de la Renaissance. Entamés par l'arrivée de quelques missionnaires jésuites en Chine à la fin du XVI^e siècle, les échanges ont suscité des deux côtés des troubles dans les esprits telle que la fameuse « Querelle des rites chinois » en Europe à partir du milieu du XVII^e siècle. Cette rencontre prit malheureusement fin après maintes interdictions des pratiques, provenant tour à tour du Vatican et de la Cité interdite. Le signe le plus marquant de cette fin est la suppression de la Compagnie de Jésus en 1773.

Les « lettrés occidentaux » rejoignant les Chinois « descendants de Judée »

Les missionnaires jésuites ont été porteurs de l'Europe moderne de la Renaissance humaniste malgré leur vocation d'œuvrer « pour la plus grande gloire de Dieu ». « Les sciences modernes européennes furent toutes introduites à cette période : astronomie, calendrier solaire, mathématiques, physique, médecine, philosophie, géographie, hydrologie, architecture, musique et peinture... »⁷. Nous évoquons ici les figures de Matteo Ricci (1552 – 1610), le plus influent des missionnaires, « premier sinologue », et de Xu Guangqi (1562 – 1633), un des principaux lettrés chinois convertis au catholicisme. Elles permettent à elles seules de mettre en lumière les qualités, les enjeux et les conséquences de ces échanges.

Matteo Ricci (Li Madou)

Arrivé en Chine en 1582, il symbolise les efforts dans la diffusion religieuse, mais aussi scientifique et philosophique. Son premier livre en chinois, *Qiankun tiyi* (*Le système cosmique et ses*

7. Fang Hao, *Histoire des échanges entre l'Occident et la Chine (Zhongxi jiaotongshi)*, vol. 2, Éditions Yuelu, 1989, p. 692.

APERÇU TRANSCULTUREL DES TROIS RENCONTRES EUROPE-CHINE

significations), traitait d'astronomie, atout stratégique de toute l'évangélisation en Chine. Dans le catalogue impérial des livres (*Siku quanshu*) de 1773, il est considéré comme « le début de l'introduction des connaissances occidentales ». La publication la plus révolutionnaire de Ricci aux yeux des Chinois fut celle de la mappemonde (*Wanguo yutu*). Quel choc de voir une carte sur laquelle existaient hormis la Chine d'autres terres « civilisées » ! De plus l'empire du Milieu ne se situait plus au centre ! Mais, loin de la rejeter, l'empereur Wanli des Ming fit même fabriquer un paravent du monde qu'il contempla chaque jour.

Mais l'essentiel se situe au-delà. D'après Ricci, « ces savoirs techniques enseignés dans nos écoles et nos objets fabriqués par l'homme sont infimes. Qui oserait imaginer leur absence dans un pays aussi sublime que l'empire du Milieu et les lui amènerait en risquant constamment la mort pendant trois ans sur les océans ? La raison pour laquelle nous sommes venus, c'est la poursuite de la voie de la vérité ultime... ». C'était le but son ouvrage sur l'enseignement du Dieu unique, *Tianzhu shiyi* (*Le vrai sens du Maître du Ciel*, 1595). Bien qu'étant un livre religieux, il peut être considéré comme le fruit d'un premier regard croisé et une première étude comparative dans l'histoire des échanges Chine-Occident. Voulant rapprocher ces deux mondes dans leur quête spirituelle, Ricci écrit beaucoup en chinois sur l'éthique et la philosophie d'une approche d'assimilation entre les deux pensées. *Jiaoyou lun* (*De l'amitié*, 1595), est un livre humaniste par excellence sur l'amitié comportant 100 citations des Grecs à Érasme et ses propres commentaires. Dans *Jiren shi pian* (*Dix écrits d'un homme merveilleux*, 1608), il disserte sur la brièveté de la vie, l'inutilité des richesses et la vanité des honneurs. Ces livres connurent un vif succès, furent cités par de nombreux auteurs chinois, entrèrent dans maintes collections et accédèrent ainsi à une honorable place au sein des courants intellectuels chinois de l'époque.

Les missionnaires surent aussi se saisir de la tradition chinoise de l'exégèse. Ils en usèrent pour susciter une approche

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

critique des interprétations de classiques chinois, par l'école néo-confucéenne de Wang Yangming. Elle dominait la pensée depuis un siècle avec pour doctrine « le cœur, c'est la vérité », mais en ignorant les savoirs pratiques. Cette critique apportait du nouveau Ricci mettant en œuvre une stratégie d'évangélisation qu'il appela « *buru* » (restaurer le confucianisme) et « *heru* » (se rapprocher du confucianisme) (Chen Weiping, 2000), afin de « *chaoru* » (dépasser ou transcender le confucianisme). L'autre joue parfois le rôle de révélateur : ces commentaires d'un genre inédit sur les classiques chinois apportaient un regard neuf, « Les Chinois n'avaient jamais évoqué de telles questions, si bien que des lettrés les admiraient » et « leur doctrine [chrétienne] fut en vogue »⁸. Les convertis les incitaient ainsi à exceller davantage dans cette nouveauté. Ricci devint alors un « lettré d'Occident » (*xiru*), appellation respectueuse synonyme d'acceptation dans la haute société chinoise.

« Paul » Xu Guanqi

Dans la divulgation et le rapprochement réciproque entre les deux mondes, trois lettrés chinois ont joué un rôle particulièrement déterminant. Ils sont considérés comme les « trois piliers de la communauté chrétienne » en Chine. Scientifiques et mandarins, Xu Guangqi, Li Zhizao et Yang Tingjun, convertis au catholicisme, furent baptisés respectivement Paul, Léon et Michel.

Paul Xu Guangqi était à la fois académicien et ministre au tribunal des Rites (Libu shangshu). Sans lui le christianisme en Chine aurait eu un autre visage. En collaboration avec Matteo Ricci et d'autres Pères jésuites, il écrivit et traduisit de nombreux ouvrages scientifiques dans des domaines aussi variés que la géométrie avec les *Éléments de géométrie* d'Euclide, l'astronomie, l'hydraulique, l'agriculture. Pionnier conscient, il écrit

8. *Vingt-cinq historiographies : Histoire des Ming (Ershiwu shi, Mingshi)*, 1986, p. 930.

APERÇU TRANSCULTUREL DES TROIS RENCONTRES EUROPE-CHINE

dans la préface que « dans cent ans, on le lira en regrettant de l'avoir découvert si tard ».

Mais comment est-il parvenu à accepter les dogmes chrétiens tout en pratiquant sa fonction mandarinale confucéenne ? Une des réponses fut : « la stratégie de Ricci et de Xu Guangqi est de partir des sciences de la nature pour parvenir à la Science transcendante »⁹. C'est pour cela que dans un rapport à l'empereur, il prit la défense des missionnaires attaqués par des mandarins et des bouddhistes. Il écrit que tout ce qu'apportent les jésuites, leur calendrier, les mathématiques et les techniques agricoles et hydrauliques « sont utiles pour servir le Ciel et aimer les hommes. En outre leurs propos sont en accord avec la doctrine confucéenne. » Il propose ainsi une confrontation avec des mandarins astronomes ainsi que des bonzes bouddhistes et taoïstes : « si les missionnaires ont le dessous, on peut les chasser » (*Wanli Bianxue shugao, Défense de la doctrine céleste*). De notre point de vue, son rapport constitue la première réflexion influente sur le sens du sacré et la similitude entre l'éthique chinoise et chrétienne.

Se basant sur les similitudes entre confucianisme et christianisme soulignées par Ricci, ces Chinois se lancèrent dans une quête de la vérité naturelle, donc universelle. Ils croyaient d'abord que les « méthodes utiles » occidentales pouvaient sauver la pensée confucéenne à la dérive.

Un prétexte chinois pour la sécularisation européenne

Revenons en Europe. Si les contacts directs avec les missionnaires ébranlaient certains esprits de la haute société chinoise, l'impact le plus percutant de cette première rencontre eut lieu en Europe. Les missionnaires se posèrent en médiateurs indispensables entre les lettrés et les cercles savants d'Europe. Depuis la fin du XVI^e siècle, une longue série de récits, de correspondances, de témoignages, d'ouvrages historiques, scientifiques

⁹. Xu Zongze, op.cit, 1938, p. 329.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

et philosophiques contribua à troubler les esprits européens. Jamais connaissance de la Chine en Europe ne fut aussi profonde. Une Chine imaginée fournira aux penseurs des Lumières une arme contre l'hégémonie du Saint-Siège. La Chine fonctionna comme un dehors aussi civilisé, sinon plus, mais exempt de monothéisme et de théologie, apportant des arguments pour dénoncer « la faiblesse et la décadence du pouvoir papal »¹⁰.

La perception de l'autre commence toujours par des signes extérieurs. Les objets rapportés en Europe provoquèrent la « folie des chinoiseries » par la découverte de la soie, du thé, de la porcelaine, de la laque, de l'art des jardins et de l'architecture. On perçoit ensuite des apports plus fondamentaux : la langue, les sciences et techniques, la médecine, la littérature, l'histoire, les pensées et religions. Une répercussion sans précédent à l'égard de la Chine s'étendit tant dans le monde religieux qu'après des penseurs dans toute l'Europe.

Publications sur l'empire du Milieu

Hormis les ouvrages de l'Espagnol J.-G. de Mendoza (1540-1617) et de Matteo Ricci, l'impact le plus fort fut produit par celui de l'italien Martini Martino (*Wei Kuangguo*, 1614-1661), *Sinicae historiae decus Prima res a gentis origine ad Christum natum in extrema Asia*. Cet ouvrage retrace l'histoire de l'antiquité chinoise jusqu'à l'an 1 avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire avant le commencement de « l'Histoire » ! Son atlas de la Chine, *Novus Atlas Sinensis*, paru en 1655 à Amsterdam, permit aux Européens d'avoir une vision précise sur la Chine et d'y situer son histoire et ses objets.

Leibniz publia en 1697 et 1699 son fameux recueil de documents *Novissima sinica*. Ses « Dernières nouvelles de Chine »

10. Fuchs, Thomas, « De la sinophilie des Lumières à la dépréciation de la culture chinoise. Fonction et transformation de la perception de la Chine dans l'Europe à l'aube des temps modernes », in *Berliner China- Hefte*, n° 17, oct. 1999, p. 45, traduit par Birgit Brunstermann à laquelle je dois un grand remerciement.

APERÇU TRANSCULTUREL DES TROIS RENCONTRES EUROPE-CHINE

présentèrent, aussi favorablement que possible, la thèse des jésuites sur le sens du divin des Chinois et sur leurs cérémonies. Pourtant universaliste convaincu, Leibniz s'engagea surtout dans la réflexion sur la compatibilité des religions et des deux civilisations européenne et chinoise qui auraient représenté toutes deux « la plus haute culture¹¹ et l'ornement du genre humain ». Pour cela il s'inscrivit en faveur d'un « commerce des lumières » entre la Chine et l'Europe¹².

La Description de l'empire de Chine et de la Tartarie chinoise du Père J.-B. Du Halde, énorme compilation en quatre volumes, est considérée comme « l'essentiel de la documentation accessible » de l'époque.

Le Voyage autour du monde du Commodore George Anson parut en 1748 et fut traduit en français l'année suivante. Ce livre marqua le début du basculement de l'image favorable jusqu'alors apposée à la Chine. Il substitue au tableau idyllique fabriqué par les missionnaires puis les penseurs des Lumières une vision négative élaborée par les commerçants. Anson qui n'a quasiment pas séjourné en Chine établit surtout la preuve de la supériorité écrasante des vaisseaux de guerre britanniques et la montée en puissance de ce pays. Il contribua ainsi à faire prendre conscience aux Européens de la faiblesse militaire et des aspects négatifs de la société chinoise.

11. Leibniz était un précurseur de l'emploi du mot « culture », mais dans le sens de raffinement ou de haut niveau de l'esprit.

12. Leibniz, *Discours sur la théologie naturelle des Chinois*, 1987, Paris, l'Herne, p. 57

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

La « Querelle centenaire des rites chinois » et l'Europe laïque

L'affaire des rites chinois se développe à partir de la moitié du XVII^e siècle. Elle porte d'abord sur trois questions majeures : peut-on être catholique et célébrer les cérémonies du culte de Confucius ? Est-il possible de rester fidèle au culte chinois des ancêtres en devenant chrétien ? Quel terme doit-on choisir pour « nommer » le Dieu chrétien en chinois parmi *Tian* (Ciel), *Tianzhu* (Maître ou Seigneur du Ciel) et *Shangdi* (Souverain d'en Haut) ?

Leibniz et sa quête universaliste

La passion de Leibniz pour la Chine fut suscitée par cette querelle sur la traduction des termes bibliques, mais découla au fond de sa quête de la langue universelle. À son époque les Chrétiens cherchaient encore la langue adamique perdue. L'extrême antiquité du système linguistique chinois suscita leur intérêt. L'interprétation chrétienne de cette langue s'efforça de démontrer qu'il s'agissait de la langue originare et aboutit à un livre de John Webb paru en 1669 à Londres, intitulé *An Historical Essay Endeavouring a probability that the language of China is the primitive language*. L'auteur démontrait que Noé avait enseigné aux Chinois, qui n'avaient pas participé à la construction de la tour de Babel, le langage originel et la religion. Depuis lors, les Chinois auraient conservé intactes la langue et la théologie naturelles¹³. Grâce à la critique de Leibniz, la recherche se débarrassa de la théologie et avança dans sa quête de « la langue universelle ».

La Chine constitua pour lui un vis-à-vis extrêmement important dans sa quête de « l'esprit universel ».

Selon lui, non seulement « le monarque de la Chine a très clairement vu ce que Platon enseignait jadis de notre côté du monde », mais de plus « L'état des choses chez nous me paraît

13. Olivier Roy, *Leibniz et la Chine*, Paris, Vrin, 1972, p. 122.

APERÇU TRANSCULTUREL DES TROIS RENCONTRES EUROPE-CHINE

tel, par le débordement de la corruption, qu'il me semblerait quasi nécessaire que les Chinois nous envoyassent des missionnaires pour nous enseigner l'usage et la théologie naturelle, comme nous leur en envoyons pour leur enseigner la révélée »¹⁴.

Leibniz est considéré comme le seul à avoir montré aux environs de 1700 autant de zèle et de compréhension pour la Chine. Cependant il initia une nouvelle époque de découverte de la Chine et conquit des « disciples » qui continueront à propager son esprit universaliste autant dans le camp sinophile (symbolisé par Voltaire) que sinophobe (symbolisé par Montesquieu). La « querelle des rites chinois » éveilla la curiosité des Européens envers l'empire du Milieu, raviva des débats profonds sur la société européenne elle-même et contribua grandement au lancement du processus de sécularisation et de modernisation en Europe, dans la montée des Nations modernes.

Voltaire et sa lutte pour la Raison

La Chine est idéalisée par le déiste Voltaire. Dès 1734, date de parution des *Lettres philosophiques*, Voltaire confirma que la « Chine est la nation la plus sage et la mieux policée de l'univers ». Il accorda à ce pays une place privilégiée dans ses chef-d'œuvre *Le siècle de Louis XIV* (1751) et son histoire universelle, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (1756). Dans le premier il consacra l'intégralité du dernier chapitre à la querelle des rites chinois; dans le second, c'est le premier chapitre qui est réservé à la Chine. L'histoire universelle commence ainsi par la Chine suivant son itinéraire de progression de l'humanité: échappant aux superstitions et au dogmatisme catholique, dans la conquête des progrès matériels et de la raison.

14. Idem, p. 63-64.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Dans sa pièce de théâtre *L'Orphelin de Chine*, il prétendit présenter « la morale de Confucius en cinq actes » afin de fournir à l'Europe « un grand exemple de la supériorité naturelle que donnent la raison et le génie sur la force aveugle et barbare ». Cette exagération et défiguration conduit Voltaire à attribuer aux Chinois sa propre philosophie. Toute son œuvre étant une apologie du prétendu déisme des Chinois, il accentua délibérément la prééminence de la raison dans leur pensée, et s'en servit comme d'une arme puissante dans sa lutte contre l'intolérance de Louis XV et le fanatisme religieux. De ce fait, la Chine intervint involontairement dans l'annonciation de la modernisation européenne.

Basculement de la sinophilie vers la sinophobie

Comme nous venons de le voir avec l'ouvrage du Commodore Anson, l'enthousiasme pour la Chine n'empêche pas le basculement vers la sinophobie à partir du milieu du XVIII^e siècle. Montesquieu se fit le premier chantre des sinophobes dans *De l'esprit des lois* publié en 1748, œuvre qui modifia aussi l'image de l'empire chinois aux yeux des Européens. Il inventa le terme de « despotisme chinois » qui façonne jusqu'à aujourd'hui aussi bien l'opinion des Occidentaux que celle des intellectuels chinois sur la Chine, avec toutes les connotations négatives qui s'y appliquent. Suivant la classification qu'il élaborait, il rangea cette Chine despotique dans la troisième et dernière forme de gouvernement. Les gouvernements classés sous la première forme, celle des républiques, sont régis par la « vertu », ceux classés sous la deuxième, représentent les formes de gouvernements anarchiques, régis par l'« honneur ». Par opposition à ces deux formes, le despotisme chinois est lié aux régimes politiques fondés sur la « crainte ». L'empire du Milieu serait donc régi par le bâton.

Ce basculement de la sinophilie vers la sinophobie coïncida avec celui de l'acculturation aux Lumières françaises à l'aube du

APERÇU TRANSCULTUREL DES TROIS RENCONTRES EUROPE-CHINE

romantisme allemand. Celui-ci s'inscrit dans l'élan de construction de l'État-nation et l'attitude typique de l'individualisme. Par conséquent les penseurs allemands rejetèrent avec le despotisme et le collectivisme le modèle de la société chinoise gouvernée par la morale, à leurs yeux, étouffante.

Cette évolution de la sinophilie à la sinophobie ne laissa pas pour autant la Chine dans l'oubli. Bien au contraire, l'attention portée par les Européens pensants à la Chine de la deuxième moitié du siècle et des premières années du XIX^e siècle fut d'autant plus grande, seuls les positionnements ont été radicalement reconfigurés dans le champ de rencontre.

Quêtes de sens

De ce premier cycle de rencontres, ressortent certains caractères spécifiques.

Questionnement: il est porté et débattu par les hommes de la sphère du sacré. Centré sur la croyance à partir des concepts de « Dieu » personnalisé en homme et de « Ciel » cosmique contenant l'homme, portant sur le rapport entre le spirituel et le temporel. L'identification au Dieu ou au Ciel est un acte nécessairement individuel et rituel. La science régie par le spirituel mène encore une quête de la vérité de l'univers et de la vie. Cette rencontre fut la première véritable confrontation des conceptions du monde.

Nature historique: recul du monde du sacré et transition vers un « monde des héros » que sont les souverains des États-nations en devenir.

Lieux: Deux centres « uniques » se rencontrent, les influences n'étant pas égales: d'un côté la plus perturbatrice a eu lieu dans l'Europe pensante qui empruntait la sublime civilisation chinoise pour servir à la sécularisation des Lumières; en Chine, hormis l'agitation des lettrés, l'indifférence persistait dans la société chinoise de par l'inertie d'une lourde conscience de civilisation « unique ».

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

*Médiation*s: Les missionnaires et mandarins se sont posés en médiateurs entre les lettrés et les cercles savants d'Europe pour les uns, entre les missionnaires et l'empereur pour les autres.

L'interdiction de l'évangélisation en Chine et la suppression de la Société de Jésus promulguée par le Vatican en 1773 ont marqué la fin de cette première rencontre. La seconde et la troisième diffèrent par leurs historicités. Nous déploierons leur étude en d'autres occasions, les lignes suivantes ne seront qu'un résumé.

2. Deuxième rencontre : transmissions occidentales en Chine

Le deuxième cycle de rencontres Chine – Occident se déroula tout au long du XIX^e siècle et jusqu'au milieu du XX^e siècle. Dans les représentations habituelles, cette rencontre est surtout caractérisée par les visées colonialistes occidentales et par des chocs insoutenables pour la Chine. Le mercantilisme d'un côté, la fermeture et l'humiliation de l'autre, déboucheront sur une ère accablante de turbulences. Cependant, une autre histoire faite de rencontres d'hommes se tissa simultanément. Cette rencontre modifiera définitivement le paysage politique, social et celui des connaissances de la Chine. Elle conduira les Chinois sur un long chemin d'errance douloureuse dans une logique d'hétéro-identité¹⁵.

15. L'acculturation à l'occidentale est si profonde que l'intériorisation par les Chinois de leur image négative formulée par les critiques occidentales est extrêmement enracinée. Il est intéressant de remarquer que certains livres de langue anglaise, publiés il y a un siècle, ont été récemment traduits intégralement pour la première fois en chinois et illustrés de photographies d'époque, tel le livre de référence d'Arthur H. Smith (*Ming Enfu*) publié en 1894, *Chinese Characteristics*, réédité par Xulin à Shanghai en 1999.

Historicité et configuration sur les champs croisés

La deuxième rencontre inscrite dans le basculement de la sinophilie à la sinophobie découla du triomphe de toutes les révolutions européennes : de la raison, de la science, de l'industrie, de l'évolutionnisme et de la colonisation. Les États-nations nouveau nés s'avérant être des héros au devant de la scène du monde menèrent le rapport de force, traduit en Chine par les guerres de l'opium et l'installation de concessions.

L'Occident venait d'achever ses nouvelles édifications : l'État-nation laïque, la Raison absolue, les normes « internationales » ; il se montra dans le monde entier comme modèle supérieur de la mondialisation. Sa diplomatie expansionniste fut accompagnée de la « politique des canonnières » au nom d'une vertu de libre échange selon les « droits des Nations » ou du « bonheur des humains » qui serait garanti par le Progrès. Cette modernisation fera plus tard de la planète un unique marché.

L'empire du Milieu maintenait auparavant ses rapports avec l'extérieur soit par la guerre, soit par le protectorat. Il ne connaissait de revenu extérieur que « le tribut à la cour » payé par les pays environnants. Lorsque les Occidentaux prétendirent être considérés comme « égaux » pour « commercer », cela renvoya les Chinois à leur dédain pour le « commerce » (*shang*) depuis l'Antiquité jusqu'à cette nouvelle rencontre. Il semblait en effet plus facile pour la Chine d'accueillir les idées transportées par les missionnaires que les marchandises dans une logique commerciale.

De l'intérieur, le pouvoir central mandchou se désagrégea pour passer aux mains des gouverneurs régionaux, des milices locales et des hobereaux (*xiangshen*). Les troubles populaires se succédèrent et la coalition ethnique des Han dominés s'opposa aux mandchous minoritaires mais dominants. L'insurrection des Taiping fonda en 1851 un « Royaume céleste » hybride sino-chrétien qui se maintint pendant plus d'une décennie dans la

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

moitié Sud de la Chine¹⁶. De même, la Révolution républicaine de 1911 conduite par Sun Yat-sen et ses camarades nationalistes proclama à juste titre: «chasser les Tartares¹⁷, rétablir la Chine; fonder une République, donner un accès égal à la terre».

De l'extérieur, la Chine subit des attaques et des défaites non seulement lors des confrontations avec les pays occidentaux, mais aussi avec la Russie et le Japon. Ce dernier, après la Réforme de Meiji («gouvernement éclairé»), rejoindra les pays occidentaux et jouera bientôt un rôle de médiateur entre l'Occident et la Chine, bien sûr sans mandat, mais occupant une place de premier plan. En l'occurrence, de nombreux ouvrages occidentaux furent traduits en chinois à partir des traductions japonaises. C'est là que de nombreux concepts qui ne trouvaient pas d'équivalent direct en idéogrammes furent adaptés. Le Japon se présenta également comme modèle de modernisation pour la Chine. Après la guerre sino-japonaise de 1894-1895, la représentation chinoise du Japon devint: «élève avant-hier, ennemi hier, exemple aujourd'hui».

La Chine fut contrainte d'entrer dans un système mondial inconnu. Malgré sa politique d'autarcie et de refus officiel, elle permit l'ouverture d'un unique port aux Occidentaux, celui de Canton, à partir du milieu du XVIII^e siècle, et y établit une

16. Mouvement populaire lancé par Hong Xiuquan en 1851 dans le village de Jintian (Guangdong). Il se donna le nom de «Taiping tianguo» (Royaume Céleste de la Grande Paix) et prit en 1853 Nankin pour Capitale. Avec le recours de l'alliance occidentale (Anglais, Français, Américains et Russes), l'armée Huai de Li Hongzhang reprit Nankin en juin 1864 et y mit fin.

17. Tartares, en chinois «*dalu*», «*dada*» ou «*dazi*»; les Han nommaient ainsi les peuples du Nord, dont les Mongols et les Mandchous, lors de leurs insurrections contre leur domination. C'est pour cela que certains auteurs chinois considèrent aujourd'hui que Sun Yat-sen n'était pas dénué de racisme. Voir Zhu Weizheng, 1994.

APERÇU TRANSCULTUREL DES TROIS RENCONTRES EUROPE-CHINE

structure nommée *Cohong* (*gonghang*)¹⁸ qui assurait le lien avec les demandes exprimées par les étrangers.

La première mission menée en 1792 par Lord Macartney, ambassadeur du roi George III d'Angleterre, présagea la nature de la seconde rencontre. Il demanda à l'empereur Qianlong (1736-1796) des « privilèges » commerciaux et territoriaux qui aboutirent à briser la porte de la Chine sous le feu des armes. Elle fut obligée d'apposer son sceau sur une série de traités inégaux, points de départ d'une succession de revers et d'affronts.

Malgré leur conviction sur la supériorité de « l'essence chinoise » et la « capacité de siniser les envahisseurs », face aux défaites et souhaitant redresser le pays, les Chinois s'installèrent dans un état d'esprit paradoxal : apprendre auprès des « ennemis ».

Trilogie de l'occidentalisation de la Chine et agents d'entre-deux

Pour faciliter l'accès à cet immense champ de rencontre composé d'innombrables boucles de feed-back inséparables et simultanées, les historiens chinois s'accordent d'une manière quelque peu simpliste, sur trois phases progressives : une phase technique d'apprentissage instrumental, puis une phase politique de réformes et de changements structureaux, enfin une phase culturelle avec l'introduction des valeurs occidentales modernes. La première de ces phases déclencha la modernisation chinoise.

18. *Cohong*, en mandarin *Gonghang*, est souvent traduit improprement par « guilde ». Il s'agit en fait de la compagnie officielle contrôlée par le Gouverneur des deux Provinces de Guangdong et de Guangxi, elle joue autant un rôle de chambre de commerce que de bureau des affaires étrangères.

Préambule aux « premiers » signes de modernité

C'est souvent avec reconnaissance que certains historiens chinois évoquent les « premiers » signes de modernité transmis par les missionnaires protestants : la première revue de presse, la première école moderne, le premier hôpital, le premier livre d'impression lithographique, la première « ONG »¹⁹. Les acteurs de ces créations étaient aussi remarquables que Ricci ou Aleni.

Les agents d'entre-deux ambivalents

L'empereur manchou désigna des mandarins Han comme agents des affaires étrangères et créa le Bureau central de gestion des affaires étrangères (Zhongli waiguo shiwu yamen). Mais le fonctionnement de ce bureau dépendait obligatoirement d'employés étrangers, du fait que très peu de Chinois parlaient alors une langue occidentale. Après les Guerres de l'Opium et l'occupation de Pékin par les Anglais et les Français, un épisode étonnant conduisit la Chine à abandonner, à la surprise des Anglais, sa souveraineté sur ses douanes. En 1863 l'Anglais Robert Hart (He De) fut nommé par l'empereur à leur direction et il conserva ce poste stratégique jusqu'en 1911. Pendant quarante-huit ans, il contrôla donc les revenus financiers de la Chine, intervint dans les affaires domestiques et diplomatiques, et soutint bien entendu les pays européens pour obtenir des avantages. C'est un exemple par excellence d'agent médiateur d'entre-deux²⁰. Le sinologue américain Fairbank (Fei Zhengqing) souligne cependant son rôle particulier dans la modernisation de ce service : «...en aidant à maintenir la stabilité de l'empire, les douaniers jouèrent un rôle dans la politique intérieure chinoise, rôle pour lequel ils pouvaient se voir attaquer ultérieurement »²¹.

19. Zhang Jianxing (dir.), *Yingxiang zhongguo lishi de wushi ge yangren (Cinquante Étrangers qui ont influencé l'histoire de la Chine)*, Taipei, Tianyi, 1994.

20. Hart, R., *Essays on the Chinese Question*, London, 1901.

21. Fairbank, J.K., *China, a New History*, The Belknap Press of Harvard University Press, 1992, p. 216.

APERÇU TRANSCULTUREL DES TROIS RENCONTRES EUROPE-CHINE

Les intellectuels chinois entrèrent enfin en scène comme acteurs de modernisation. Ils se désignèrent agents et médiateurs entre la Chine en déclin et l'Occident dynamique. En commençant par divers types de collaboration avec les missionnaires protestants, ils se substituèrent à eux plus tard pour traduire des ouvrages occidentaux par le biais du Japon.

La « pâture » occidentale nourrira le Mouvement de la Nouvelle Culture à partir de la deuxième décennie du XX^e siècle. Désormais la Chine intellectuelle chemine sur les routes de la modernisation en se référant à l'Occident.

Le Mouvement Yangwu des affaires à l'occidentale

Le risque de perdre sa souveraineté était le souci majeur de l'empire mandchou. Le mot d'ordre fut « Le savoir chinois comme fondement, le savoir occidental comme moyen », tout en envisageant de se limiter à obtenir un enrichissement du pays fondé sur ses propres efforts (*fuguo ziqiang*)²². Les Chinois visèrent en premier lieu les « techniques avancées des Barbares » à apprendre. En germe depuis la première guerre de l'opium, le Mouvement Yangwu (dit des affaires à l'occidentale) fut enclenché à la fin des années 1840. Il avait pour objectif essentiel d'« assimiler les techniques occidentales » afin de « renforcer » la Chine et « vaincre les Barbares ». Ce fut le premier pas officiel de la modernisation chinoise.

Le réformateur moderniste Li Hongzhang

L'histoire crée ses héros : dans cette période saturée de troubles et de guerres, le personnage le plus marquant fut Li Hongzhang (1823-1901). Depuis les années 1860, il apparut au centre de tous les événements qui se déroulèrent sur la scène chinoise et devint un décideur des plus importants dans toutes les affaires étatiques en tant que Gouverneur du Zhili (la région de la capitale et du Nord), ministre du Beiyang (chef de l'armée

22. Li Hongzhang, *Yishu hangao* (*Correspondances du Bureau d'interprètes*), vol. 1.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

de mer, chargé des affaires étrangères et de la défense), et Gouverneur de la région de Guangdong et du Sud. Tout en étant un héritier typique de la tradition confucéenne et authentique bureaucrate féodal, Li Hongzhang sut reconnaître avant les autres les avantages occidentaux. Il devint un des premiers modernistes réformateurs, le plus radical de l'histoire chinoise, il la métamorphosa.

Derrière cet homme, la Chine s'engagea dans le mouvement d'apprentissage des techniques occidentales, notamment militaires, dont l'efficacité avait été décisive lors de la répression des Taiping par les soldats français et anglais.

En se référant à la puissance des occidentaux, Li Hongzhang considéra que la pauvreté de l'État était la raison pour laquelle la Chine s'était affaiblie au point de se laisser vaincre. La façon la plus efficace de se renforcer (*zi qiang*) fut donc de s'attaquer à la pauvreté.

Le développement industriel à l'occidentale marqua donc les trente années 1865-1895 : armements, arsenaux et flottes, chemin de fer, réseau de télégraphie, équipements industriels, mines de charbon et de métaux, textile, bourse, banque... Les entreprises furent fondées, sous forme de *joint-ventures*, c'est-à-dire avec des capitaux chinois et une gestion étrangère. Plus tard, elles répondront à un autre modèle spécifique de « contrôle par les mandarins, gestion par les *compradores* chinois » et tenteront de rivaliser avec les industries occidentales, en l'occurrence dans le domaine de la navigation. Nous constatons une similitude avec l'histoire de la réforme de ces trente dernières années.

Cent vingt jeunes furent sélectionnés pour étudier aux États-Unis aux frais du gouvernement. Après une première expédition partie en 1873, le projet échoua, saboté par les deux chargés de mission impériale qui s'alarmèrent du danger d'« américaniser ces enfants » du fait qu'ils jouaient au football, portaient des vêtements occidentaux, parlaient librement, se

APERÇU TRANSCULTUREL DES TROIS RENCONTRES EUROPE-CHINE

promenaient partout et manquaient de respect. Si l'empereur ne les faisait pas revenir en Chine, ils deviendraient des « diables étrangers » (*yanggui*). L'empereur approuva et les fit revenir en 1881. « Les enfants revinrent en Chine avec autant de chagrin que de colère »²³.

Pendant ce temps, Li Hongzhang avait aussi envoyé en 1876 des élèves de l'école de navigation de Fuzhou en Europe. Ils furent les premiers étudiants envoyés par l'État sur le continent européen, cette fois avec succès.

Les institutions mixtes pour les connaissances occidentales

Dans l'objectif de former des techniciens des langues et des interprètes compétents, la première institution officielle de langues occidentales, Tongwen guan, fut créée en 1862 à Pékin. Elle fut suivie d'une autre, similaire, à Shanghai, Guang fan-gyan guan (Ecole des Dialectes Etrangers).

L'Ecole de Tongwen guan sera incorporée en 1902 à la création de l'Université de la Capitale (aujourd'hui Beida). Durant quarante ans, 54 professeurs étrangers et 32 professeurs chinois y enseignèrent. Un des deux doyens, l'Américain W.A.P. Martin, (Ding Weiliang, 1827-1916) y consacra 25 ans de sa vie.

Une des grandes contributions de Tongwen guan fut d'avoir fondé officiellement les disciplines de l'université moderne en Chine.

En apparence, les deux écoles présentaient des similitudes mais la réussite des élèves de Shanghai dans les domaines diplomatique, politique, éducatif et scientifique, fut plus éclatante en raison des positions respectives des deux villes. Pékin, centre politique et culturel du « monde », dominée par les lettrés traditionnels voyait d'un mauvais œil ce genre d'école alors qu'à Shanghai, en raison du plus grand nombre d'entreprises et de résidents étrangers le climat y était beaucoup plus favorable.

23. Zhong Shuhe, *From East to West, Chinese Travellers before 1919*, Editions du Peuple de Shanghai, 1989, p. 67-106.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Collaborations

Dans ces entreprises mixtes les Chinois et les étrangers travaillèrent nécessairement en collaboration. Sans les Occidentaux et leurs connaissances sur les deux civilisations, sans leur libertés dans les concessions en l'occurrence par rapport au pouvoir chinois, il aurait été impossible de diffuser des savoirs occidentaux et des supports de presse ; sans les lettrés modernes ou les intellectuels chinois, l'adaptation et la large diffusion auraient été également impensables.

Un exemple de ce métissage est fourni par la « Maison de la science », le Collège de Gezhi de Shanghai. C'est à la fois un collège, une bibliothèque et un musée des sciences. Géré par un conseil mixte composé des meilleurs scientifiques chinois de l'époque et d'érudits Occidentaux liés au protestantisme, le collège n'était pourtant pas religieux. Ce type d'institution développa les connaissances occidentales et provoquèrent l'envie de Chinois de sortir de l'empire du Milieu pour découvrir les pays européens. La « splendeur » des villes européennes les émerveilla et le système parlementaire suscita chez eux une interrogation sur leur système politique.

Le choc de la défaite contre le Japon et la réforme constitutionnelle de Wuxu

La période d'assimilation militaire et technique se conclut par la défaite chinoise de la guerre sino-japonaise en 1895. À cause de ses déficiences dans la stratégie et l'encadrement, l'armée maritime « occidentalisée » ne résista pas à l'attaque de la marine japonaise, beaucoup plus performante. D'après le corps diplomatique européen, la Chine possédait une flotte mais pas de marine, des bateaux mais pas de marins. Après cette guerre, les slogans pathétiques se succédèrent : « La Chine se laisse tondre la laine sur le dos », « La race jaune est en péril », « Il faut sauver la patrie de l'assujettissement aux envahisseurs

étrangers et assurer son salut. »²⁴ Une réforme politique s'imposait.

Influence du protestantisme et des occidentaux dans la préparation de la réforme

Cette réforme allait trouver certaines de ses sources d'inspiration dans des magazines, journaux ou organismes influents dans le changement de pensée et la réforme politique tels le *Wanguo gongbao* (*Globe Magazine*) ou la Société de diffusion du christianisme et de la connaissance (*Guangxue hui*) d'obédience protestante.

Les objectifs de *Guangxue hui* et du journal *Wanguo gongbao* étaient précis : engager des études sur la haute société chinoise afin de comprendre les lettrés et les mandarins et d'en faire des sympathisants ; solliciter des manuscrits dans les grandes villes pour des concours d'écriture afin d'accroître l'influence du journal ; étendre la réforme politique et élever le niveau de conscience. C'est l'œuvre du journal *Wanguo gongbao* : traduire et publier des livres en relation avec la réforme politique en Chine. 500 collaborateurs chinois de toutes les régions de l'empire y contribuèrent par leurs travaux et articles, dont les renommés Guo Songtao, Li Shanlan, Wang Tao, Zheng Guanying, Sun Yat-sen, Xue Fucheng, Kang Youwei... On n'oublie pas non plus que Liang Qichao fut à un moment donné le secrétaire de ce journal²⁵.

Le rôle de Timothy Richard (Li Timotai, 1845-1919) fut également important pour la génération des jeunes réformateurs de 1898. Durant dix ans il s'était engagé dans les secours aux régions sinistrées du Shandong et du Shanxi, et connaissait par conséquent très bien la base de la société chinoise. Sur

24. Dubois, C., « L'arsenal de Fuzhou et la présence militaire française au Fujian (1869-1911) », in CRHMA, *La France en Chine (1843-1943)*, Nantes, PAO, 1997, p. 101.

25. Xiong Yuezhi, op. cit. 1994.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

l'invitation de Li Hongzhang, il devint rédacteur en chef du *Shibao* (*The Times Magazine*) de Tianjin, puis secrétaire général de l'association *Guangxue hui*.

Sous le nom collectif d'« Amis de la Chine et de l'Occident », Richard publia son livre *Jinshi yaowu* (*Priorités du monde contemporain*) sous forme de chroniques dans le *Wanguo gongbao*. Il s'agissait d'une réflexion basée sur ses dix années de vie dans la société chinoise profonde et sur ses riches connaissances de l'Occident. Cette publication, de 1881 à 1882, aboutit à un plan de réforme portant sur 98 points, relatifs aux sciences, à l'économie, aux valeurs religieuses et morales, à l'éducation et à la santé, aux relations diplomatiques, au droit, au futur et à la réforme elle-même. C'est la première proposition de réforme globale de la Chine, engagée d'une manière inattendue par des missionnaires occidentaux.

L'Allemand Ernst Faber (Hua Zhi'an, 1839-1899), « le meilleur sinologue du XIX^e siècle » adulé par ses contemporains, publia également dans *Wanguo gongbao* par épisodes de 1879 à 1883, son livre *Zixi cudong* (*Civilisation, Chine et Christianisme*). En se basant sur les 5 principes confucéens (l'humanisme, la justice, les rites, l'intelligence et la confiance), il définit ce qui constituait en Occident la morale, l'égalité, la démocratie, les coutumes, les sciences et l'éducation, ainsi que le monde associatif (syndicats ouvriers inclus). Faber orienta son ouvrage en mettant en relief certaines problématiques : il souligna les abus et lacunes en Chine, présenta les avantages de l'Occident, proposa une méthode réformiste.

L'Américain Young J. Allen (Lin Yuezhi, 1836-1907) consacrait tout son temps en Chine à l'éducation, en créant des écoles et des revues, ainsi qu'à la traduction. Un de ses ouvrages, qui faisait autorité fut le *Zhongdong zhanji benmo* (*Essentiel et détails de la guerre sino-japonaise*), édité en collaboration avec Cai Erkang en 1896. Il proposa cinq

APERÇU TRANSCULTUREL DES TROIS RENCONTRES EUROPE-CHINE

réformes: 1) exalter la confiance nationale en respectant les normes internationales; 2) renforcer le pays par l'éducation, former des hommes de talent, réformer les anciens systèmes éducatifs, envoyer les jeunes étudier en Occident; 3) redresser la morale à l'aide des trois principes occidentaux: la croyance en Dieu, l'égalité et la science; 4) réformer la politique dans les deux sens, vers le haut et vers le bas afin d'obtenir un consensus et de permettre une autonomie locale; 5) réformer des coutumes: interdire la torture, abandonner le despotisme, établir des lois, pratiquer la tolérance, abolir la coutume des pieds bandés pour les jeunes filles.

Les idées de Y. J. Allen étaient à la fois critiques et constructives, et eurent des répercussions sur la Chine entière. Les 3000 exemplaires de la première édition furent rapidement vendus, si bien que la *Guangxue hui* le réimprima six mois plus tard. L'éditeur prit même l'initiative d'offrir des exemplaires au Zongli yamen (Bureau central des affaires étrangères). Ce dernier lui adressa une lettre de remerciement en remarquant qu'après lecture, tous les mandarins du bureau avaient reconnu que « cet ouvrage est un puits de connaissance et qu'il apporte des critiques factuelles ». Li Hongzhang, alors au sommet de sa carrière politique en Chine, note de son côté que l'ouvrage « est fort bien écrit, j'espère qu'il sera diffusé sur une vaste échelle ». Les Chinois lui sont très reconnaissants, et affirment que « la Chine a besoin d'hommes comme lui, d'hommes qui ont un esprit neuf »²⁶. Il faut ajouter qu'outre les éditeurs missionnaires, en petit nombre, plus de cinq cents auteurs chinois avaient collaboré au journal. L'influence était si forte que l'empereur Guangxu pensa à désigner Timothy Richard comme conseiller d'État (Xiong Yuezhi, 1994). Hélas, l'échec de la Réforme l'en empêcha. L'empereur lui-même fut emprisonné et le projet de le délivrer conçu par Timothy Richard, Kang Youwei et Liang Qichao échoua (Richard, 1916).

26. *Guangxue hui nianbao*, No 10, 1897, voir Xiong Yuezhi, 1994.

Les cent jours de la réforme Wuxu

La Réforme Wuxu fut provoquée par la défaite de la Chine contre le Japon en 1895, malgré les trente ans d'efforts du Mouvement des affaires à l'occidentale. 1 300 candidats reçus aux examens impériaux, tout en s'inspirant des idées occidentales transmises depuis trois décennies, présentèrent à l'empereur une « supplique politique réformatrice » (*Gongju shangshu*) avec à leur tête le confucéen éclairé Kang Youwei (1858-1927). Ils suggérèrent : de refuser la signature du traité inégal de Maguan (notamment l'article qui autorise la cession de Taiwan au Japon); de transférer la Capitale pour préparer une guerre; de réformer le régime politique en vue du renforcement du pays²⁷.

Le noyau de la Réforme fut le “renouvellement” (*weixin*). Il s'agissait de l'édification d'un “système de constitution républicaine”. Une nouveauté qui nécessite de réformer ou plutôt de renverser l'ancien système féodal tout en conservant le titre de l'empereur sous forme de monarchie constitutionnelle²⁸.

La Réforme constitutionnelle de Wuxu en 1898 ne dura qu'une centaine de jours. L'impératrice douairière Cixi y mit fin de manière sanglante. Pourtant les objectifs de la réforme furent paradoxalement poursuivis par ceux qui s'y opposaient et les condamnaient. Trois ans plus tard, l'impératrice Cixi relança les « nouvelles politiques » calquées entièrement sur les précédentes. Elle propage « la préparation de la constitution » de manière à contrecarrer la révolution bourgeoise qui s'amplifie de jour en jour et aboutira à la fondation de la République chinoise.

27. Kang Youwei, « Gongju shangshu » (Supplique politique réformatrice), in *Zhongguo jindaishi xuexi wenxian ji cankao ziliao* (Archives et références pour l'étude de l'histoire chinoise moderne), Univ. Sup. normale du Nord-Est, 1982, p. 172-184.

28. Liang Qichao, *Xinmin shuo* (Sur le renouvellement du peuple), in *Liang Qichao xuanji* (Anthologie de Liang Qichao), Peuple de Shanghai, 1984, p. 148, 153.

APERÇU TRANSCULTUREL DES TROIS RENCONTRES EUROPE-CHINE

Évolutionnisme et intellectuels libéraux

En Chine, le libéralisme a connu deux périodes fortes et similaires (nous sommes actuellement témoins de la seconde, celle du libéralisme économique). Dans la première période, toujours à la fin du XIX^e siècle, c'est le libéralisme classique qui fut introduit, notamment celui d'Adam Smith dans ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des Nations*. Sur cette idée libérale, trois tendances chinoises se profilèrent: le libéralisme économique incarné par Yan Fu, le libéralisme politique incarné par Liang Qichao et le libéralisme culturel incarné par Hu Shi.

Yan Fu (1854-1921) mérite d'être nommé "le père géant du libéralisme". Il réussit à combiner le confucianisme au savoir occidental. Ayant séjourné en Angleterre dans les années 1870 il dénonça le joug de l'économie féodale et démontra aux Chinois que les pays occidentaux n'avaient pas seulement "des bateaux solides et de puissants canons", mais qu'il fallait, comme le pensait Smith et le darwinisme social, établir la libre concurrence qui permet d'accroître les richesses²⁹.

Par ses traductions de T.H. Huxley, Spencer, John S. Mill et même Montesquieu, il popularisa les termes darwiniens tels que *tianyan* (évolution), *wujing* (compétition des espèces), *tianze* (sélection naturelle), *shizhi* (aptitude) devinrent des expressions favorites de l'époque. Beaucoup les donnèrent comme prénoms à leurs enfants. Dans la presse, le terme "*Struggle for existence*" apparaît tel quel en anglais entre les lignes du chinois classique³⁰. Avec sa renommée, l'influence du libéralisme et de l'évolutionnisme social s'élargit et conduisit les intellectuels vers une modernisation radicale.

Quant au libéral politique Liang Qichao, exilé au Japon après l'échec de la Réforme de Wuxu, il créa la nouvelle revue *Xinmin congbao* (*Renouveau du Peuple*). Mais il était comme

29. Ding Weizhi, op. cit., 1998.

30. Gao Xingshi, «Shengcun jingzheng yu daode» (La lutte pour la vie et l'éthique), *La Jeunesse*, vol. 3, n° 3, mai 1917.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Yan Fu très préoccupé de nationalisme Han, et tous deux firent finalement disparaître la liberté et l'individualisme de leurs réflexions et propositions. Yan Fu argumenta avec exaltation trois défenses essentielles dans un long article publié en juin 1898: «défendre la race [Han], défendre le pays, défendre la doctrine [confucéenne]» (*baoguo, baozhong, baojiao*)³¹. En revanche, Liang et son maître Kang Youwei s'intéressaient plutôt à la composante politique et leur réforme se limita à la construction parlementaire et à l'établissement du système éducatif moderne, sans envisager de réforme économique. L'évolutionnisme qui dominait la pensée occidentale au XIX^e siècle rayonna et rayonne encore en Chine. Le communisme chinois lui-même ne cesse de poursuivre inlassablement son chemin évolutionniste jusqu'à aujourd'hui.

Fonctionnant toujours comme référent et concurrent, comme caractère antagoniste de la deuxième rencontre, le corpus des savoirs occidentaux s'amplifia en Chine et connut son triomphe. En parcourant les journaux des trente dernières années du XIX^e siècle, on voit se dégager une rapide évolution de la reconnaissance des Chinois envers le savoir occidental. Les appellations se substituèrent: le «savoir des Barbares» (*yi xue*) du début du Mouvement Yangwu des affaires à l'occidentale devint «savoir de l'Ouest» (*xi xue*) en pleine prospérité du Mouvement, puis «nouveau savoir» (*xin xue*) pendant la période de la Réforme constitutionnelle de Wuxu, enfin «savoir à la mode» (*xian xue*) au tournant du siècle. Ce parcours se doubla d'une intériorisation des traits négatifs de la Chine formulés par les Occidentaux, si bien que les Chinois perdirent plus en plus confiance en eux-mêmes et cherchèrent le mal cette fois-ci dans leur propre culture, subissant une effrayante déculturation. Cette dernière phase s'incarne dans le

31. Yan Fu, *Lun shibian zhi ji* (À propos du changement impératif de la société) (1895), Editions du Liaoning, 1994, p. 94-108.

APERÇU TRANSCULTUREL DES TROIS RENCONTRES EUROPE-CHINE

Mouvement de la nouvelle culture : le seul remède pour la Chine est de « puiser l'esprit dans la pensée occidentale »³².

Le Mouvement de la nouvelle culture

S'inscrivant dans le courant de « lutte pour la vie », de « survie du plus fort » de l'évolutionnisme, le Mouvement de la nouvelle culture ne saurait être réduit à la seule expression du patriotisme. Il avait pour objectif « d'introduire Monsieur De (la démocratie) et Monsieur Sai (la science) »³³.

La revue Xin qingnian et les écrivains de « gauche »

Le Mouvement fut incarné par la revue *Xin qingnian* (sous-titrée en français *La Jeunesse*), créée en 1915. Il tâcha de rechercher de nouvelles valeurs et de dénoncer la tradition avec une référence pathétique à la modernité. Ceux qui revinrent de l'Occident et du Japon se rassemblèrent autour de cette revue afin de propager les idées occidentales qu'ils avaient adoptées.

Son fondateur, le professeur Chen Duxiu (1879-1942), fut également l'un des fondateurs du parti communiste chinois, étant son premier secrétaire. Doyen de la section des sciences humaines de l'université de Pékin à partir de 1917, il réunit avec Hu Shi les meilleurs esprits de l'époque autour de *La Jeunesse*. S'alignant sur le trotskisme et s'opposant à la politique radicale de la gauche du communisme, il en fut expulsé en 1929.

Un regard sur le sommaire du premier numéro de *La Jeunesse* permet de juger de son orientation. Il contient un éditorial de Chen Duxiu adressé à la jeunesse et plein d'égards à son endroit, un article du même auteur sur « Les Français et la civilisation moderne », un article de Gao Yihan sur « L'État

32. Fu Sinian, « Zhongguo xueshu sixiangjie zhi jiben wumiu » (Les défauts fondamentaux dans le monde du savoir chinois), *La Jeunesse*, Vol.4, n° 4, mai 1918.

33. Curieusement, ces deux concepts féminins n'ont pas été nommés « mesdemoiselles ». N'est-ce pas un révélateur du machisme chinois ?

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

républicain et les desiderata de la jeunesse », une réflexion de Wang Shuqian sur « la question du nouveau et de l'ancien », un commentaire sur *La femme* d'un certain Max O'Rell, un extrait du roman de Tourgueniev *La Vague printanière*, un essai d'un auteur français sur l'histoire de la civilisation, et un article sur la jeunesse (bilingue chinois/anglais) d'un auteur américain.

Toutes les tendances de pensée importantes en Occident y étaient introduites ou réintroduites à l'aide d'études qui constituaient les premières pratiques fondatrices des disciplines des sciences humaines en Chine... Ce faisant, le mouvement déclencha la réforme de l'écriture chinoise, pour sa vulgarisation contre l'élitisme des lettrés, sous-tendue par l'idéal de démocratisation des connaissances. La comparaison entre la religion et le confucianisme constitua aussi un des thèmes majeurs. Jamais dans l'histoire de la Chine, ni avant ni après, on ne connut une telle période d'ouverture et de libres débats de pensée, quarante ans avant que Mao Zedong ne proclame « que cent fleurs s'épanouissent, que cent écoles rivalisent ».

Jusqu'en 1919, *La Jeunesse* s'attacha à présenter la civilisation occidentale en visant la civilisation chinoise. À partir du Mouvement du 4 mai, cet axe culturel et philosophique dérivait vers la politique, et *La Jeunesse* deviendra bientôt l'organe du parti communiste. Hu Shi, Lu Xun et d'autres la quittèrent définitivement. Certains parlent du fait que « le salut du pays écrasait les Lumières ». Et pour altérer l'histoire, la mémoire gomme des noms et des événements.

Le Mouvement du 4 mai 1919

Le mouvement fut amorcé par les négociations du traité de Versailles après l'armistice de la Première Guerre mondiale. Selon ce traité, la Chine, bien que pays appartenant au camp des vainqueurs, devait encore céder une part de sa souveraineté au Japon, pays vaincu, et aux Occidentaux. Le 4 mai 1919, les étudiants de Pékin manifestèrent contre sa signature par le Gouvernement Beiyang et demandèrent la restitution des

APERÇU TRANSCULTUREL DES TROIS RENCONTRES EUROPE-CHINE

concessions occidentales. Le mouvement s'étendit rapidement aux grandes villes et entraîna une participation des ouvriers. L'historiographie chinoise le considère comme l'espace où « se combinaient le marxisme-léninisme et le mouvement ouvrier chinois, aux niveaux de la pensée et des cadres se préparait la naissance du communisme chinois en 1921 » (Xuzhou, 1977).

Mouvement anti-occidental, il se maintint néanmoins dans la négation ou critique sévère de la culture confucéenne en se référant à la pensée occidentale, parfois avec un éloge de la tradition taoïste comme « révolution passive ». Cette complexité se perpétue tout au long de l'histoire communiste.

Chen Duxiu commenta : « Puisque le confucianisme se perfectionnait en tant que système complet, on ne peut le réviser partiellement. Il faut donc l'écarter totalement ». Pour lui la religion occidentale apparaît comme supérieure au confucianisme, et le rationalisme occidental incarne la forme suprême de la pensée³⁴. Cai Yuanpei, revenu d'Allemagne, Président de l'université de Pékin et tuteur du Mouvement, prêche l'idée de « substituer l'esthétique à la religion ». Pour lui, comme le clair de lune est partagé par tout le monde, l'esthétique porte l'aspect universel qui transcende les intérêts, cultive l'état d'âme et élève l'esprit³⁵.

Tout en faisant autant référence à l'Occident, une autre composante du mouvement de la nouvelle culture, la revue *Dongfang* (*L'Orient*) manifesta une opposition en faisant écho à *La Jeunesse*, et vice-versa. Pendant plusieurs décennies, ces deux camps débattirent entre la tendance à l'occidentalisation et la quête de la « quintessence de la culture chinoise ». Les proches de *Dongfang* optèrent pour une continuité du néo-confucianisme. À l'apogée du Mouvement de la nouvelle

34. Zhang Baoming & Wang Zhongjing, *Huimu Xinqingnian* (*Rétrospective de La Jeunesse*, anthologie des articles de *La Jeunesse*), vol. II., Editions du Henan, 1997.

35. Cai Juemin, « Yi meiyu dai zongjiao shu » (Arguments pour la substitution de la religion par l'esthétique), *La Jeunesse*, 1917 : vol.3, n° 6.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

culture, Liang Shuming, jeune professeur de l'université de Pékin, publia le livre qui le rendit célèbre, *Les cultures orientales et occidentales et leurs philosophies*, une étude comparative des philosophies anciennes indienne, grecque et chinoise. Il se fit un des précurseurs de la troisième renaissance du néo-confucianisme, et cette recherche n'a ensuite jamais été interrompue si bien que l'année 2004 a été déclarée « Année de la culture traditionnelle ».

Conquêtes des nations héroïques

Ce deuxième cycle de rencontres se déroule dans une histoire commune du monde. Mais il ne faut pas perdre de vue, en dessous des grands récits, une histoire humaine de contacts d'individu à individu, où se noue l'amitié, s'élèvent les appréciations et une remarquable complexité de la rencontre.

Questionnement: paradoxalement menée par des religieux, la vocation historique vise à substituer l'État-nation à Dieu, et à édifier cette construction moderne pour les Chinois. Seul l'« Homme-dieu » blanc remplace « Dieu-homme » dans le processus de sécularisation en double mouvement: descendre du paradis et remonter de l'enfer. Ce remplacement ne semble finalement pas réussi, car il parachève la religion de la Raison. L'identité à l'État-nation renforce l'acte collectif reposant sur l'idéologie nationaliste ou patriotique et la guerre juste « des droits des nations ». Les termes « culture » et « race » devinrent prospères et constituèrent avec la « nation » les mesures de l'être.

Nature historique: un monde de héros souverains des États-nations, dans lequel la rencontre appelle la force canonnière et repose sur la conquête: la terre (colonisation), l'homme (esclavage), le commerce (profit), la science et la technique (contre la nature), la Raison (sécularisation).

Lieu: le champ de bataille se trouve en Chine, l'Europe a disparu, remplacée par les États-nations.

APERÇU TRANSCULTUREL DES TROIS RENCONTRES EUROPE-CHINE

Médiateurs : missionnaires protestants, diplomates négociants, Occidentaux recrutés par l'empire du Milieu, Chinois lettrés modernistes, intellectuels occidentalistes. Ils jouent un rôle d'entre-deux ambivalent.

Le deuxième cycle de rencontres s'est calmé au milieu du XX^e siècle. La rencontre est refoulée sous la guerre froide. Il semble que la trilogie technique, politique et culturelle pour « renforcer le pays » se rejoue en Chine depuis la Réforme économique amorcée en 1978 qui balisera symboliquement le commencement de la troisième rencontre.

3. Troisième rencontre : déchirement de la modernisation

Le troisième cycle de rencontres Chine-Occident s'inscrit dans l'accélération de la mondialisation qui densifie des échanges. Après un court temps d'« évidence » optimiste américaine de « la fin de l'histoire et des idéologies », la théorie du « choc des civilisations » a suscité une levée de boucliers entre l'Occident et les autres, déjà illustrée par le 11 septembre, mais aussi par la tendance au retour à la tradition et à l'identification communautaire. La globalisation pour Alain Touraine, consiste en « biens de consommation, moyens de communication, technologie ou flux financiers, qui sont détachés d'une organisation sociale particulière » et, « nous ne vivons ensemble que dans la mesure où nous faisons les mêmes gestes, et utilisons les mêmes objets, mais sans être capables de communiquer entre nous »³⁶.

Comme s'il s'agissait de caractériser cette troisième rencontre, la Réforme chinoise inaugurée en 1978 met l'accent sur l'ouverture économique dans les échanges commerciaux et le transfert de technologies occidentales vers la Chine. Désormais, le communisme chinois et le capitalisme occidental se

36. A. Touraine, Paris, Fayard, 1997.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

réconcilient avec la devise « les affaires sont les affaires », en guise d'adieu à la guerre froide. L'intégration de la Chine à l'OMC signifie officiellement son entrée dans le système capitaliste en conservant sa « spécialité socialiste ».

L'homo economicus dans l'ère de la technique planétaire

Le slogan lancé en 1978 à Shenzhen pour encourager la réforme fut « le temps c'est la vie, l'efficacité c'est l'argent ». Les hommes d'affaires semblent se côtoyer d'une manière fonctionnaliste, les pires étant ceux que pressentit Max Weber, « techniciens sans vision » et « bureaucrates sans âme ». Souvenons-nous de la différence entre la délégation anglaise de Macartney refusée par l'empereur Qianlong à la fin du XVIII^e siècle et celle du président de la France 200 ans plus tard avec ses 200 hommes d'affaires, sans artiste ni philosophe, chaleureusement accueillie par la Chine.

La Chine et l'Occident, comme le reste du monde, sont bousculés dans le marché unique auquel nul ne semble pouvoir échapper. Les Chinois se trouvent depuis longtemps dans une perpétuelle agitation pour « rattraper » le temps et entrer au premier rang mondial. Des hommes d'affaires occidentaux se précipitent pour fermer leur usine en Europe et en ouvrir une autre en Chine afin d'occuper une part du marché chinois et de profiter du nouvel esclavage capitalo-communiste. Un cas pourrait illustrer notre situation absurde : la Bretagne produit traditionnellement des graviers et du granit, pourtant on en importe de Chine, ce qui implique les dépenses d'énergie de traversées maritimes polluantes de 10 000 kilomètres et la mise au chômage des tailleurs de pierre bretons !

Déchirement du monde globalisé

La modernisation globalisée ne sait pas résoudre le déchirement entre la rationalisation instrumentale et l'affirmation des valeurs humaines. Ce déchirement produit une sorte de schizo-

APERÇU TRANSCULTUREL DES TROIS RENCONTRES EUROPE-CHINE

phrénie collective chez les Chinois depuis un siècle et demi. Le développement économique « miraculeux », aux yeux des Occidentaux, délabre harmonie et justice au sein de la société chinoise et, par ailleurs, entraîne un énorme décalage entre les idées confucéennes et les comportements de la population. Du côté de l'Europe, paradigme de la modernité enviée par les Chinois, la population subit des tensions et déchirements similaires dont le mouvement anti-CPE témoigne. Il semble que le capitalisme classique se soit finalement affranchi de toute responsabilité sociale à partir des années 1990. La crise des valeurs des Lumières entraîne la population dans la perplexité et l'inquiétude, dans un mélange d'envie et de peur exacerbée face à la Chine « qui se réveille », ressuscitant le vieux cauchemar du « péril jaune », amplifié par les progrès de sa puissance.

Les rencontres Chine-Europe sont ainsi déterminées et emprisonnées, fragmentées en trois champs isolés : politico-diplomatique, technico-commercial, intello-culturel. Mais le développement économique relègue au second plan des problèmes vitaux au plan environnemental et social : l'écart entre riches et pauvres, le dépérissement de l'éducation nationale, l'effondrement de la morale sous une sorte de nihilisme et de cynisme épousé pour l'argent. La situation est peut-être moins choquante en Europe, mais on constate néanmoins « la séparation désastreuse de l'univers des techniques, des informations et des armes, de celui des ethnies, des sectes et de l'individualité enfermée en elle-même. Il faut donc recomposer le monde, recréer son unité », comme le remarque Alain Touraine.

Jusqu'ici, la troisième rencontre est déterminée par ce déchirement. Elle se déroule très bien économiquement, mais très mal humainement et erre comme une âme en peine.

La conscience et la fuite face à notre être-ensemble

Toutefois, un certain nombre de Chinois et d'Occidentaux ont conscience que les rapports ne sont plus les mêmes entre l'homme et la nature, entre les nations, entre les hommes, et

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

que les relations sont en crise. Entre prise de conscience et l'action il reste cependant tout un chemin à parcourir. Nous y sommes.

Si les deux premières rencontres Chine-Occident séparaient « eux » et « nous », en termes de distance géographique, des positionnements historiques, de confrontations des cultures, de préjugés raciaux, cette troisième rencontre requiert une sorte d'être-ensemble qui n'est pas encore pleinement accepté.

Cet être-ensemble si nécessaire s'oppose aux habitudes mentales distinguant « eux » et « nous » selon les repères du sang, de la terre, de la nation et de la langue.

Or nous constatons que les lointains se trouvent voisins, les jumelages de villes se créent, les multinationales prospèrent, les forums des ONG s'organisent et les frontières s'estompent. De nouvelles sortes d'êtres humains « transculturalistes » apparaissent : les bilingues ou trilingues, les enfants métis, la classe des hommes d'affaires, s'affirment dans leur propre club planétaire. Les parfums français partout commercialisés comme le Coca Cola incarnent une espèce de culture mondiale.

Des idées locales arrivent à être reconnues comme valeurs universelles et réciproquement, du moins en théorie, telles que la démocratie, le vide-plein dynamique, la gouvernance ou l'harmonie de Taiji (cosmos).

Les catastrophes environnementales concernent désormais tout le monde, et les moyens rapides de communication fournissent pour la première fois dans l'histoire de l'humanité un espace commun simultané. Les institutions mondiales traitent obligatoirement ensemble les affaires « régionales » malgré les difficultés à trouver les consensus.

Tout cela fournit une base profonde et solide pour atteindre une véritable reconnaissance réciproque à travers les échanges d'idées, de langues, d'arts, d'expériences sentimentales, voire

APERÇU TRANSCULTUREL DES TROIS RENCONTRES EUROPE-CHINE

commerciales. Pourtant la peur du « péril jaune » revient. La fierté de l'esprit chinois remonte. La fuite de notre être-ensemble trouve toujours des raisons. Si bien qu'un vigneron bordelais craint que les Chinois achètent les grands domaines viticoles et que la « culture française » soit sous la menace. Certains intellectuels chinois appellent à la « confucianisation de la Chine » depuis le début de ce nouveau millénaire par souci identitaire d'être chinois. Entre la mobilité humaine et marchande et le repli figé de l'esprit nous constatons une profonde tension.

Résumé de la troisième rencontre

Tout en s'inscrivant dans la continuation de la deuxième rencontre, la troisième se dessine dans des contours d'un autre type.

Questionnement : ***l'homo economicus*** est pris dans la compétition des nouvelles techniques. L'homme est aussi mort après dieu, c'est la technique qui domine le monde et incite l'homme à se détacher de nombre de ses relations. Le monde globalisé est fragmenté, on constate de nombreux replis communautaristes... *L'homo economicus* se trouve en situation de « chiens perdus », expression chinoise.

Nature : un monde virtuel et « bulleux » se manifestant dans l'ère de la technique planétaire, mesuré de manière quantitative.

Lieu : le virtuel l'emporte sur notre terre tangible, peuplée de signes, Internet, SMS, télévision..., lieux ignorant l'existence des humains. L'Europe est réapparue avec l'Euro et ses administrateurs.

Médiateurs : hommes d'affaires et politiques comme acteurs principaux, avec tout de même une heureuse présence d'intellectuels et de « transculturalistes ».

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Un certain pessimisme se répand en Chine et en Europe sur le sort humain et la fin du monde. Ce qui est clair, c'est la fin de la rencontre dualiste Chine-Occident.

4. En guise de recommencement : fin de la rencontre dualiste

Nous devrions être enfin soulagés de ne plus avoir à parler de « rencontre Chine-Occident », tant aucun thème de rencontre n'est désormais mondial.

En parcourant ces trois rencontres, nous avons vu que dans la première, Chinois et Européens s'étaient acceptés comme les « mêmes », mais Ricci et ses confrères essayaient de convaincre les Chinois que le Dieu chrétien était unique et suprême, ce qui n'était ni l'avis de Leibniz ni de Voltaire. Dans la deuxième, l'homme s'infatue de lui-même et croit que la Raison est absolue. Mais la substitution de l'homme à Dieu ne semble pas réussie et dans le monde réel l'homme raisonnable a tout de même besoin du spirituel. La troisième se produit dans le cadre d'une soumission de l'homme à la technique, Chinois et Européens se trouvant dans la même situation. On se rend compte que l'économisme, qui prétend rendre les hommes égaux, privilégie une approche quantitative d'où l'âme est enfuie. La quête spirituelle émerge partout tantôt éclairante tantôt menaçante. Dans la conscience du respect des diversités culturelles, il y a le risque du refus de se reconnaître. Dans ce monde en réseaux où la troisième rencontre entre l'Occident et la Chine semble la dernière, comment bâtir le nouveau champ de rencontre de l'unique communauté humaine ?

Rencontres dans le monde en réseaux pour inventer ensemble

Pour que les rencontres deviennent lieux d'échanges de richesses locales touchant l'essentiel de l'humanité, des études sont prometteuses, telles que la pensée complexe, l'approche

APERÇU TRANSCULTUREL DES TROIS RENCONTRES EUROPE-CHINE

transculturelle, l'identité relationnelle, ainsi que sur les significations culturelles d'une Chine économique. L'Europe joue depuis un certains temps un rôle de médiateur, entre la Chine et l'Inde, le Brésil, l'Afrique, le Japon...

Le premier Forum Chine-Europe qui s'est tenu en octobre 2005 à Nansha (province de Canton) symbolise l'effort d'invention de nouveaux modèles de relation. On y remarquait en effet la présence d'autres régions du monde : Vietnam, Inde, Japon, Canada, États-Unis. L'invention consiste également dans le modèle de rencontre : le monde citoyen se développe avec les moyens de communication rapides : entretiens et rubriques de télévision et de presse, forums Internet sur le site de People.com qui invite mensuellement au dialogue entre les internautes chinois (50 000 connexions en moyenne) et des spécialistes européens sur les thèmes majeurs de notre monde présent. Jamais peut-être de telles conditions n'ont été réunies pour parler de la gouvernance de notre monde à partir d'expériences de chacun, à l'opposé des prétentions du G7 ou G8 à manipuler le monde à sa guise.

Nombre de projets communs se réalisent également au niveau des collectivités territoriales à la place de celui des États. Des rencontres d'artistes, en présence de leurs œuvres, permettent de transcender les contextes locaux et d'expérimenter un nouveau vivre-ensemble.

Ainsi peut être valorisée une symbiose transculturelle de la communauté humaine.

Quête de l'humain écologique

Questionnement : sur le destin de l'humanité dans son ensemble y compris ses inventions techniques, les catastrophes de la biosphère, la faiblesse et l'inhumanité des hommes. La quête porte sur l'être relationnel dans la possible écologie de notre planète, de maîtrise de la technologie et de l'essence de la science.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

L'humain écologique lutte pour s'identifier à son unique communauté qui repose nécessairement sur une reconnaissance des valeurs profondes communes et la richesse des diversités culturelles.

Nature : le rapport entre l'homme et la nature regagne un enchantement d'ordre sacré.

Lieu : la terre patrie de l'humanité est l'écologie, notre maison (*oikos*) commune. L'Internet virtuel pourrait élargir les relations humaines jusqu'au dernier recoin du monde et nous permettre de retourner enfin sur un territoire tangible. En ville ou à la campagne, on peut se rencontrer à propos d'une question mondiale. Les oiseaux migrateurs n'ont pas le sens des frontières.

Médiateurs : citoyens du monde, transculturalistes, artistes-poètes, ces derniers (re) conquièrent leur place spirituelle pour atteindre « l'essence intensive » afin de dépasser la religion du commerce, rendre la science sage et concilier la raison au spirituel.

L'humain écologique se réunit dans sa quête de la maison natale.

Le sécularisme euro-chinois

Serge Granger,
Jawarlal Nehru University

La rencontre entre l'Europe et la Chine a bouleversé la façon dont on perçoit le rôle de la religion dans la gouvernance et la philosophie. À partir du XVIII^e siècle, l'Europe s'éveille à la gouvernance séculaire, phénomène qui existe en Chine depuis plusieurs siècles. Cette rencontre engendre un bouleversement philosophique qui aura comme impact la séparation du clergé et de l'État. La France deviendra le chef de file de la gouvernance séculaire autant au début du XX^e siècle que jusqu'à sa toute récente loi sur la laïcité en mars 2004.

La revitalisation de la Chine sur le plan philosophique depuis 1949 engendrera plusieurs réactions négatives de la part de l'Occident tant sur le plan social que religieux. L'autonomie chinoise en matière religieuse sera aveuglée par la guerre froide, résultante d'une compétition à l'échelle planétaire sur le modèle de développement humain. Depuis la réouverture de la Chine dans les années 1980, des frictions subsistent avec l'Europe. Souvent, la politique religieuse de la Chine est critiquée mais rarement entend-on des doléances sur sa politique séculaire. Les zones de frictions entre l'Europe et la Chine se

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS !

trouvent principalement dans les moyens adoptés pour obtenir un but commun, soit la gouvernance rationnelle.

Un dialogue sur le sécularisme est alors nécessaire afin de garantir une gouvernance éclairée, signe des temps postmodernes. Une panoplie d'exemples internationaux servira à démontrer que les buts recherchés par l'Europe et la Chine ne sont pas si différents des uns des autres. Or les divergences ne sont pas insurmontables et le dialogue séculaire entre la Chine et l'Europe peut aider à résoudre un grand nombre de problèmes tels le terrorisme et le fondamentalisme religieux. La nécessité d'un tel dialogue est primordiale afin de limiter les excès des discours religieux qui nuisent à la paix mondiale. Afin d'assurer le bien-être des peuples de la terre, une diminution des frictions existantes entre l'Europe et la Chine s'avérera bénéfique pour l'humanité.

Les traductions des jésuites de Beijing sur l'histoire chinoise serviront de véritable bombe philosophique en Europe. Lorsque le père jésuite Martini traduit la chronologie chinoise en 1658, il n'imagine pas que l'ancienneté de la civilisation chinoise va mettre en péril la véracité historique de la Genèse. L'histoire chinoise s'avérant plus vieille que l'histoire biblique, elle remet en effet en question les dogmes de l'Église.

Bien que plusieurs religieux tentent de concilier l'histoire chinoise (et le peuplement de l'Amérique) avec l'universalité du déluge en stipulant que les Chinois sont les petit-fils de Noé, la philosophie et l'histoire chinoise contribuent à l'essor philosophique en Europe, notamment en France, d'autant qu'un grand nombre de livres historiques chinois sont traduits par des jésuites français. Cette brèche dans les dogmes tout-puissants de l'Église produira l'éclosion des tentatives d'éloigner la science de la religion.

La science

Ainsi, le courant voltairien trouve preneur, car une certaine élite libérale préconise la séparation de l'État et de l'Église. Le confucianisme répond à cette prérogative, car certains philosophes citent le sage pour établir leur agenda républicain. La publication de l'éthique confucéenne reflète une partie du lobby séculaire de la société européenne qui désirait établir une république indépendante du lobbysme religieux. C'est pourquoi une forme séculaire de l'éducation basée sur le modèle voltairien inspiré de la Chine apparaît en Europe. Chez les penseurs philosophiques du milieu du XVIII^e siècle, le courant séculaire dominera sur le courant religieux. Le mouvement encyclopédique de Diderot, le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire et son *Essai sur les mœurs*, et le *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau mettent en avant ce courant laïque au détriment du courant religieux. En soi, c'est une véritable révolution philosophique et scientifique qui se prépare. La science accélère le déclin de l'Église comme suprématie de la vérité. La physique, l'astronomie, la zoologie, la botanique et la chimie décortiquent la nature, l'expliquent et tentent de schématiser ses mutations comme le fait le *Yi Jing*. Bien que le livre des mutations n'égalise pas la maturité scientifique des Lumières, il transmet l'ordre mécanique de l'univers et non sa création divine.

Séparation du clergé et de l'État

La révolution française réduira le rôle de l'Église dans la Constitution de 1791 et c'est un siècle plus tard que Jules Ferry accentue la primauté de l'État dans l'éducation en promulguant des lois progressives sur le monopole de la collation des notes en 1879, l'éducation obligatoire en 1882 qui prévoit la suppression de l'enseignement religieux à l'école publique. L'instruction religieuse est alors remplacée par l'instruction civique. Le remplacement du personnel religieux par un personnel laïc se

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS !

fait de façon graduelle afin de ne pas brusquer les esprits. Malgré tout, les facultés de théologie permettent aux catholiques et protestants d'enseigner dans leurs disciplines respectives.

Laïcité

Le 25 juillet 1904, c'est la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Vatican. L'article 2 de la loi du 9 décembre 1905 stipule que « la République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte ». D'une part, l'État est incompétent en matière religieuse, et d'autre part, la liberté religieuse est forcément induite par cette proposition. Donc, la liberté religieuse doit prévaloir, étant garantie par la Constitution mais n'est pas parrainée par l'État.

La France est le seul État laïque de l'Union européenne, c'est-à-dire qui connaît la séparation juridique totale de l'Église et de l'État. En ce qui concerne les autres pays européens, certains préfèrent ne pas intervenir, car cela va dans le sens contraire de leur propres lois fondamentales tandis que d'autres laissent aux institutions d'enseignement l'application de l'expression religieuse en public. En France, la loi du 15 mars 2004 encadre, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics : « Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit. Le règlement intérieur rappelle que la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire est précédée d'un dialogue avec l'élève. »

Le ministre de l'Éducation, en janvier 2005, signale que « plus de 550 de ces situations ont trouvé une solution par le dialogue. Le nombre d'exclusions fut limité à 48 élèves ».

La Chine, quant à elle, possède une longue tradition laïque depuis plus deux millénaires. Les tentatives d'expliquer le

LE SÉCULARISME EURO-CHINOIS

fonctionnement de la nature ont déjà un corpus imposant au début de l'ère chrétienne. Qui plus est, une longue tradition humaniste se consacre autour des enseignements de Confucius, lui-même agnostique. Ce courant humaniste deviendra le courant philosophique le plus important au sein de l'État chinois prédisposant une tradition séculaire dans la gouvernance du pays. En revanche, les courants religieux tels que le bouddhisme, le taoïsme et même l'islam pourront s'épanouir compte tenu de la prédisposition humaniste chinoise. Ainsi, la Chine offre une histoire de tolérance religieuse bien qu'elle se refuse d'en privilégier une comme religion d'État. L'histoire religieuse de la Chine est parsemée de réformes tantôt favorables à la religion, tantôt défavorables. À elle seule, la dynastie des Tang offre justement cette ambivalence lorsque Wu Zetian tente d'établir le bouddhisme comme religion officielle suivie de la réforme religieuse de 845 qui accapare les terres et les monastères pour le bien-être financier et fiscal de l'État chinois. Ultiment, celui-ci se réserve le droit d'aliéner la religion à l'État, surtout si la stabilité de l'État est en danger.

Après avoir subi le colonialisme et le sentiment de suprématie qui l'accompagne, la Chine entre dans une période de déclin qui remettra en question l'humanisme confucéen tout en produisant des chefs politiques convertis au christianisme comme Sun Yat-sen. Il va sans dire que l'échec de la révolution de 1911 ne s'explique pas par sa nature mais bien par un contexte historique défavorable à la reprise en main de tous les secteurs de l'activité humaine par l'État chinois, y compris la religion. En revanche, la révolution de 1949 permettra à la Chine de reprendre le contrôle sur tous les secteurs d'activité humaine, dont la religion. En ce sens, les lois sur les religions ressemblent davantage à un recours traditionnel du contrôle étatique sur le pouvoir religieux plutôt qu'un mouvement révolutionnaire. Permettre un pouvoir parallèle sur les devoirs sociaux des individus devient alors pratiquement impossible.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Cette renaissance de la Chine s'accompagne de campagnes violentes contre les religions, perpétuées jusqu'à la fin des années 1970.

L'exemple le plus frappant demeure celui du catholicisme en Chine. Avec sa structure fortement hiérarchisée vers la papauté, c'est un pouvoir qui échappe à l'État chinois. Déjà mise en place chez les protestants, la politique de la triple autonomie (PTA, adoptée en 1950) stipule que les Églises doivent être autonomes dans trois secteurs (administration ou nomination, finance, propagation). Devant cette nouvelle loi, deux Églises catholiques apparaissent en Chine : l'Église patriotique vue comme schismatique par le Vatican et celle qui demeure fidèle au Pape. Les églises du taoïsme, du bouddhisme et de l'islam seront également « nationalisées » dans les années 1950. Néanmoins, la politique religieuse chinoise diverge de celle de l'Europe et de la France, car elle perçoit la religion comme outil de mobilisation qui met en péril l'ordre social.

La détente de la politique religieuse en Chine s'ouvre dans les années 1980 avec un *pattern* historique déjà connu : la spiritualité est acceptée, l'État étant incompetent dans ce domaine ; le clergé l'est également sauf s'il constitue une menace à l'ordre politique et l'activisme religieux est combattu dans la mesure où il interfère avec l'intégrité territoriale ou le monopole de la conduite sociale dictée par l'État. Dans ce cadre, la politique chinoise envers le catholicisme (et même le *Falung gong*) poursuit la politique du monopole de l'État sur le devoir social du citoyen. En ce sens elle dicte les gestes et les devoirs des citoyens sans intervention religieuse. En ce qui concerne le bouddhisme tibétain ou l'islamisme ouïghour, mieux connu avec les revendications nationales du Xinjiang, les autorités chinoises interdisent tout véhicule mobilisateur, soit la religion, comme outil qui met en péril l'intégrité du territoire. C'est pourquoi la politique chinoise envers la religion n'a pas encore atteint le diapason européen puisque l'intégralité territoriale de l'Europe n'est plus en cause.

LE SÉCULARISME EURO-CHINOIS

En résumé, quatre types de modèles séculaires existent :

– le sécularisme légal de la France à l'image de la loi de mars 2004 et celles qui précèdent tout en permettant la liberté religieuse qui respecte le droit civil ;

– le sécularisme étatique de la Chine depuis l'administration des examens confucéens (124 av. J.-C.) mais de façon plus systématique depuis les Tang. La bureaucratie chinoise devait servir l'État et non les dieux ;

– le sécularisme constitutionnel de l'Inde, inscrit dans la constitution mais souvent non fonctionnel compte tenu des factions que nécessite une majorité parlementaire. Le sécularisme indien demeure un idéal nehruvien et même gandhien lorsque le Mahatma déclara que la vérité est la meilleure religion. Il ne faut pas oublier que le sécularisme indien est issu d'une politique de non-alignement qui cherchait avant tout à pacifier les tensions internes du sous-continent indien et non à les exacerber ;

– le sécularisme multiculturel du type Canada, Europe, États-Unis, pas clair pour ces derniers car des poursuites judiciaires ont cours en ce moment à savoir si le créationnisme ou bien l'évolution des espèces doit être enseigné à l'école. Au Canada, la division des écoles confessionnelles en écoles linguistiques (1999 par le biais d'un amendement constitutionnel) a permis à des groupes religieux de vouloir instaurer des options juridiques dans le code civil. Ainsi au Québec, l'assemblée des députés a unanimement rejeté en mars 2005 l'introduction du code islamique (la Charia) comme choix juridique tandis qu'un projet de loi (qui permettait aux individus de choisir entre loi islamique et loi civile) a été rejeté par la majorité en Ontario (mai 2005) : le Canada semble donc vouloir préserver la suprématie du code civil.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Sécularisme mondial?

L'État de droit, lorsqu'il fonctionne adéquatement, garantit la protection du citoyen envers les abus de l'État. Il va sans dire que l'Europe s'est dotée d'une tradition séculaire basée sur l'État de droit. En ce qui concerne la Chine, elle aussi possède une tradition légaliste mais qui a longtemps axé ses préoccupations sur les devoirs des citoyens. Bien que l'Europe et la Chine diffèrent dans leur histoire et la façon d'appliquer la loi, il demeure que le sécularisme apparaît comme un but commun. La similitude des moyens pour y parvenir apparaîtra le jour où l'intégrité territoriale ne sera plus remise en cause et lorsque les droits civiques des citoyens chinois seront dûment établis.

C'est pourquoi le sécularisme euro-chinois en devenir peut représenter un modèle de gouvernance mondiale inspiré par des valeurs de droit universel propagées par l'Europe et le sino-universalisme. En ce sens les dérapages fanatiques d'ordre mystique seront minimisés et contribueront à garantir la paix dans le monde. Ces moyens pour garantir une gouvernance rationnelle au détriment du mysticisme inspireront des gouvernements qui cherchent véritablement à défendre leurs citoyens plutôt qu'à les opprimer.

Deuxième partie

Le fonctionnement de l'Europe : gérer l'unité dans la diversité

Pour comprendre le fonctionnement de l'Europe, rien ne vaut une plongée vers ses origines: c'est à quoi s'est livré Georges Berthoin, ancien directeur de cabinet de Jean Monnet en présentant ce qui a paradoxalement rapproché des patriotes qui, au sortir de la guerre, n'étaient pas nationalistes et allaient se lancer dans l'aventure, jeter les bases d'institutions fonctionnant aujourd'hui encore, surmonter la grave crise de la CED et esquisser, au travers du projet européen, une anticipation de la gouvernance mondiale souhaitée pour notre XXI^e siècle.

Jean-Louis Bourlanges part, lui aussi, du passé pour présenter les choix du présent par un autre paradoxe: comment l'Europe, qui est à l'origine des États-nations, qui en a subi les conflits autodestructeurs peut-elle, d'un côté, respecter les États, et, de l'autre, mettre en commun?

Gil Delannoi, pour sa part, nous invite à méditer sur le dépassement pacifique des conflits à partir de l'expérience historique de l'Europe croisée à celle de la Chine: comment apprendre de nos erreurs, réussir à exprimer et pacifier les

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

divergences et les contradictions, et, enfin, comment maîtriser la vitesse de la mondialisation ?

Il revient au Général Joël Coignard de présenter la complémentarité entre la politique extérieure de sécurité de l'Union européenne (qui inclut la politique européenne de sécurité et de défense), sa complémentarité avec l'OTAN et les efforts consentis dans ce domaine pour se dégager de l'image caricaturale d'une « Europe, géant économique mais nain politique ».

Madame Andrée Kempf montrera, elle, comment France et Allemagne ont pu se réconcilier, réussir une alliance et s'investir dans la coopération.

Milan Kucan, ancien président de Slovaquie présente la manière dont son pays a accédé à l'UE à la suite de la guerre menée par l'armée Yougoslave puis de l'effondrement de ce pays. Il indique à quelles conditions l'UE peut réussir l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale.

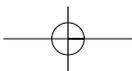
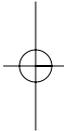
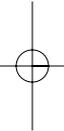
John Palmer replace le chemin de la construction européenne dans une perspective historique ainsi que dans le cadre mondial contemporain. La problématique de la diversité et de la mise en commun ainsi que l'apport de l'UE aux nécessaires progrès de la gouvernance mondiale sont traités.

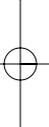
Jordi Pujol, ancien président de la Catalogne, présente, notamment au plan économique, la position d'une grande région d'Espagne dans l'ensemble européen ainsi que la place particulière des pays du sud de l'Europe.

Olivier Dord présente, pour sa part, l'architecture du droit européen et des droits nationaux. Il pointe notamment, au plan du droit, la tension entre unité et diversité, consubstantielle au développement de l'Union européenne, et les dangers que cette tension suscite compte tenu des élargissements successifs.



1. De la fondation à l'élargissement





Jean Monnet ou « le chaos créateur »

Entretien avec Georges Berthoin,
ancien directeur du cabinet de Jean Monnet
et ancien président européen
de la Commission trilatérale

Propos recueillis par Pierre Calame

Pierre Calame (Pic)

Georges Berthoin, vous qui avez fait partie du petit noyau fondateur de ceux qui allaient fabriquer l'Europe, racontez-nous comment cela s'est passé au début.

Georges Berthoin (GB)

Nous avons voulu réagir à l'absurdité de la guerre et nous nous sommes méfiés de la rhétorique. Nous avons cherché à agir de façon concrète pour transformer les relations entre des pays qui avaient été ennemis à travers les siècles. On a fait ce qu'on pourrait appeler de « l'acupuncture politique ». C'est-à-dire que nous avons cherché quel était le domaine qui, s'il était traité, déclencherait toute une série de réactions qui amèneraient, petit à petit, des pays qui étaient traditionnellement ennemis à travailler ensemble, et nous avons choisi le domaine du charbon et de l'acier.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Pic

Comment, au contraire de la fin de la Première Guerre mondiale, ces hommes et ces femmes ont-ils réussi à surmonter le nationalisme, la reconstitution des États et donc le risque de reproduire la même histoire ?

GB

Cela a été un sursaut politique et un sursaut psychologique. Mais parce qu'il y a eu précisément sursaut et parce que la chose était tellement étrange, elle a créé dans l'opinion publique un choc qui nous assuré très rapidement un soutien populaire très profond.

Pic

Qu'est-ce que cela voulait dire que des Allemands, des Français, des Hollandais, des Italiens se mettent autour d'une table ? Qu'est-ce qui a uni ces hommes ?

GB

Il y a une différence entre patriotisme et nationalisme. Nous étions tous des patriotes, mais le patriotisme c'est une foi, si je peux dire, légitime. On appartient à une communauté sociale, à une communauté nationale, on est loyal à son égard, même si elle ne nous traite pas nécessairement bien. Et c'est parce qu'on est loyal à sa patrie qu'on est beaucoup plus disponible pour engager sa patrie dans des actions qui vont dépasser le nationalisme. Parce que ce qui est dangereux dans le nationalisme, c'est que s'il est poussé trop loin, il arrive à rejeter l'autre et à le considérer finalement comme un ennemi. Et si vous considérez l'autre comme un ennemi, il fera de même. Il y a une sorte d'escalade dans l'inimitié qui fait que finalement les risques de conflit existent. C'est un des drames de l'Europe. Mais là, nous avons réussi à engager un certain nombre de pays, à l'origine il y en avait six, dans une logique de paix qui les a libérés de cette espèce d'escalade perpétuelle de l'inimitié. Et ceci n'est pas

JEAN MONNET OU « LE CHAOS CRÉATEUR »

valable qu'en Europe ! C'est valable dans le monde entier, en Asie, en Afrique.

Dans la diplomatie traditionnelle, on essaie d'être plus malin et plus fort l'un que l'autre en divisant les groupes qui se forment pour pouvoir régner. Mais ce qu'il y avait de nouveau à l'époque, c'est qu'on gagnait plus, pour défendre son intérêt national, à chercher à unir les gens plutôt qu'à les diviser.

Paradoxalement, Monnet était un homme qui aimait le chaos. Il était très précis, savait ce qu'il voulait faire et où il voulait aller. Mais nous qui étions ses collaborateurs, nous ne le savions pas ! Nous connaissions la direction générale, évidemment – l'unité européenne –, mais quand il fallait travailler au quotidien, nous n'étions pas sûrs de ce que nous étions censés faire, ignorant exactement quelle était notre position aux uns et aux autres : il n'y avait pas de hiérarchie, c'était le chaos !

D'ailleurs, cela me rappelle ce qu'ont été les hommes qui ont participé aux mouvements révolutionnaires à leur début. C'était également le chaos ! L'ordre venait après ! Avec Monnet, ce chaos a eu un effet psychologique considérable, car on a tout de suite oublié que nous étions Italiens, Français, Allemands, de gauche, de droite, vieux, jeunes. Nous étions mélangés dans ce inquiétant chaos et Monnet avait le génie d'en faire un chaos créateur. Donc l'équipe, sur le plan humain, s'est très vite soudée et en plus nous avons eu ce sentiment extraordinaire – nous étions très peu nombreux au début –, que nous étions, peut-être, en train de changer l'Histoire. Et c'est un sentiment extraordinaire. Je suis certain qu'au début du XX^e siècle, quand les Chinois ont instauré la République, une poignée d'hommes a dû avoir un sentiment semblable. Nous étions au début de quelque chose et nous savions que cela aurait des conséquences qui nous dépassaient largement.

Ce qui est extraordinaire, c'est que, en quelques semaines, fin 1952, début 1953, nous avons mis en place toutes les institutions européennes qui existent encore plus de cinquante ans

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

après. Toutes ces institutions – le Parlement européen, la Commission européenne, le Conseil des ministres, la Cour de justice, le Conseil économique et social – ont été créées en quelques semaines! Et ce qui est remarquable, c'est que tous les principes de fonctionnement qui datent de cette époque sont toujours valables aujourd'hui.

Pic

Justement! On est passé de la CECA, – cela aurait pu rester une jolie aventure de la gestion du charbon et de l'acier – à la construction progressive d'une Union européenne, qu'est-ce qui vous semble au cœur des principes de fonctionnement?

GB

Il y avait un vieil idéal en Europe illustré notamment par un homme comme Victor Hugo qui parlait des États-Unis d'Europe. Il y a même aujourd'hui à Guernesey un chêne splendide planté par Victor Hugo lorsqu'il était en exil, à l'époque de Napoléon III. Et lorsqu'il a planté ce chêne, il a dit: «Lorsque ce chêne sera dans toute sa splendeur, les États-Unis d'Europe existeront.» Et nous sommes beaucoup plus proches de cette époque que l'on ne le croit et que les récentes crises européennes risquent de le suggérer.

Alors, au début, nous avons fait notre travail dans le domaine du charbon et de l'acier, et très rapidement nous avons démontré qu'il était possible d'avoir une autorité européenne reconnue par tous comme légitime et capable de remplir les objectifs qui lui avaient été donnés. Et les premiers à s'en apercevoir, ce furent les syndicats du charbon et de l'acier, alors même que certains syndicats étaient, pour des raisons idéologiques, contre l'idée d'une communauté européenne. Mais ils ont vu que, sur le plan concret, nous étions capables de remplir nos objectifs, d'être très attentifs au sort des ouvriers du charbon et de l'acier qui formaient à cette époque une masse importante de travailleurs. Et ce sont eux qui ont convaincu les

JEAN MONNET OU « LE CHAOS CRÉATEUR »

partis politiques qu'il fallait aller plus loin. Et d'ailleurs la preuve, c'est que lorsque Jean Monnet a créé, en 1955, son Comité d'action pour les États-Unis d'Europe, il a demandé à toutes les organisations syndicales et aux partis politiques de s'y associer. L'organisation communiste ne l'a pas fait officiellement, mais officieusement elle était très intéressée par ce qui se faisait. Ce Comité a joué un rôle considérable dans le succès des négociations ayant abouti au Marché Commun, à l'Euratom, etc.

Pic

On a insisté souvent sur cette notion de monopole de proposition de la Commission européenne pour dire l'intérêt général. C'est probablement une des originalités de votre mode de fonctionnement dès le départ...

GB

La Commission est une institution politique qui est responsable devant le Parlement européen, qui parle et fait des propositions au nom de l'intérêt commun. Et ce sont les gouvernements dans leur souveraineté qui acceptent ou refusent. C'était tout à fait nouveau, parce que, dans la conception classique du pouvoir, celui qui gouverne a tendance à dire: « Je sais ce qui est bon pour le pays. » Et quand il a des relations avec d'autres pays, il a tendance à dire: « Ma souveraineté est toute aussi importante que celle du voisin. » Tandis que là, une autorité dit: « Vous avez des intérêts nationaux qui sont légitimes, mais au-dessus de vous il y a des défis qui dépassent les frontières nationales. » À l'époque, de 1950 à 1952, la chose était peut-être moins évidente. Mais aujourd'hui quand on voit le réchauffement de la planète, le développement des moyens de communication modernes, la propagation des maladies, ce sont des faits concrets qui dépassent les frontières et donc la capacité d'un seul gouvernement. Celui-ci a besoin de reconnaître et d'intégrer dans sa définition de la souveraineté

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

nationale ce qui est de l'intérêt commun, au-delà même de ses propres frontières.

Aujourd'hui nous vivons dans un « monde plein ». Nous sommes à côté les uns des autres et nous avons une influence les uns sur les autres. Ce monde « fini », comme l'a appelé Paul Valéry au moment où il le voyait se mettre en place, a désormais commencé et pour longtemps. Le problème, le défi, c'est maintenant de le gérer. Et on ne peut plus le gérer comme à l'époque où les empires se formaient, où une expansion dans le vide s'organisait avant qu'il y ait rétraction... Nous sommes obligés de gérer le voisinage. Nous sommes tous voisins, autrement dit nous sommes tous solidaires. Et la solidarité, elle doit se gérer et suppose qu'il y a des institutions pour le faire et que ces institutions ne seront respectées que dans la mesure où, les uns et les autres, nous les considérons comme légitimes.

Pic

On dit aujourd'hui que l'Europe est en crise avec les derniers référendums, mais l'échec de la Communauté européenne de défense en 1953 pouvait paraître une crise mortelle à tous ! Comment est-ce que vous avez réussi à rebondir à l'époque ?

GB

C'est parce que nous étions nombreux avec Jean Monnet, qui a d'ailleurs vécu longtemps en Chine entre les deux guerres, à utiliser la définition chinoise de la « crise ». En chinois, en effet, le mot « crise » est composé de deux idéogrammes : l'un veut dire « danger » et l'autre signifie « occasion pour le changement ». Donc nous étions en 1953 et sommes aujourd'hui en Europe en situation de crise, il y a danger mais c'est l'occasion d'un changement. Donc pour moi les deux éléments vont ensemble. Et les gens qui dirigent, et les peuples, ont tous du bon sens, ils savent très bien qu'il ne faut pas se laisser aller au risque du danger, qu'il faut se ressaisir et que c'est l'occasion du

JEAN MONNET OU « LE CHAOS CRÉATEUR »

changement. Et je suis persuadé que la crise actuelle en Europe va être l'occasion d'une refondation de l'élan européen.

À l'époque, en 1953, la crise était beaucoup plus importante qu'aujourd'hui, parce qu'il n'y avait que le charbon et l'acier et toutes les politiques, les habitudes, les intérêts étaient purement nationaux. On ne se connaissait pas tellement entre Européens. On n'avait pas encore pris l'habitude de travailler ensemble. Alors Monnet a réfléchi et a dit: « Vous continuez, vous restez dans les institutions européennes » et, prenant l'image d'une citadelle assiégée, il a lancé: « Je fais une sortie! » Et c'est à ce moment-là qu'il a créé son Comité d'action pour les États-Unis d'Europe. Nous avons évité de reprendre l'effort européen dans les domaines où nous avons perdu, c'est-à-dire sur les plans politique et militaire et nous nous sommes concentrés sur l'utilisation civile, pacifique de l'énergie nucléaire et sur la création d'un marché commun. C'est-à-dire que l'on a pris le détour de l'économie pour revenir au vieux but politique qui était, en fait, la création des États-Unis d'Europe.

Pic

Comment voyez-vous aujourd'hui la manière de construire le monde ?

GB

Monnet a dit dans la dernière phrase de ses mémoires que les méthodes utilisées pour créer la Communauté européenne étaient peut-être les précurseurs des méthodes qui pourraient être utilisées à l'échelle mondiale. L'originalité de ce qu'on appelle la « méthode communautaire », c'est qu'elle établit un équilibre entre la gestion des intérêts communs et l'exercice de la souveraineté nationale. Toutes nos institutions fonctionnent sur la base de deux légitimités: la légitimité européenne qui s'établit petit à petit et qui est contrôlée et la légitimité des souverainetés nationales. Le problème qui se pose aujourd'hui à l'échelle du monde, c'est d'avoir une institution qui dégage des

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

intérêts communs, qui soit reconnue par tous comme légitime et que ces intérêts communs soient expliqués aux différentes souverainetés nationales. Elles n'ont pas du tout à être négligées ou à s'incliner, mais il faut leur permettre de comprendre ce qui, dans l'intérêt commun, est de l'intérêt national. Alors, c'est cet équilibre-là que l'on pourrait, à mon avis, essayer d'organiser à l'échelle du monde... Et la véritable réforme de l'ONU sera, à mon avis, de donner à son secrétaire général un pouvoir de proposition semblable à celui qu'a la Commission européenne.

Il y a un autre aspect intéressant, c'est que nous savons tous qu'il est très difficile de travailler entre ennemis ou anciens ennemis. Cela a été très difficile de travailler avec les Allemands. Pourquoi y sommes-nous arrivés ? C'est parce que nous nous sommes attelés à une tâche commune. C'est à travers l'entente franco-allemande – qui n'était pas exclusive – que nous avons contribué à l'établissement de l'unité européenne.

Peut-être est-ce une idée un peu trop audacieuse, mais il y a entre le Japon et la Chine des siècles d'oppositions, de drames et je comprends parfaitement bien les réactions chinoises à l'égard du Japon. C'est dans la mémoire historique des deux peuples, mais plus particulièrement dans celle du peuple chinois qui a été très maltraité par les armées japonaises. Mais on ne peut pas rester toujours en situation d'ennemi. On n'oublie pas le passé, mais on peut faire quelque chose ensemble pour l'avenir. Et ce qui serait, à mon avis, une innovation considérable qui aurait des répercussions dans le monde entier, c'est que la Chine et le Japon décident en commun, sans oublier le passé, de faire des propositions pour une véritable réforme des Nations unies.

Cela aurait un poids considérable, parce que la Chine est en train de devenir une puissance de premier plan, comme le Japon l'est également. Ils ont des caractéristiques totalement différentes, mais cette opposition existe et a été d'ailleurs réveillée récemment. S'il y avait cette proposition commune, à

JEAN MONNET OU « LE CHAOS CRÉATEUR »

ce moment-là, l'Europe, l'Amérique, les Russes, les Indiens, l'accueilleraient incontestablement. Pourquoi ? Parce qu'ils seraient deux puissances considérables, de très vieilles civilisations, qui prennent une initiative pour faire face aux défis de l'avenir. Et quand nous regardons, d'Europe, l'intérêt national de la Chine et du Japon, c'est qu'ils s'entendent profondément et qu'il y a un système mondial qui fonctionne. L'ambassadeur Wu Jianmin que je veux saluer – car c'est lui qui m'avait convaincu de venir à ce Forum mais, malheureusement, pour des raisons de santé, je n'ai pu le faire – avait dit lors d'un colloque auquel nous participions l'un et l'autre en 2001 : « Une coopération internationale renforcée s'impose. » Et il expliquait qu'elle s'imposait à tout le monde et en particulier à la Chine. Mais cette coopération, elle s'impose également au Japon.

Après la guerre, la France était dans le camp des vainqueurs et avait un siège permanent au Conseil de sécurité et l'Allemagne, dans le camp des vaincus, n'en avait pas. Aujourd'hui, la Chine a un siège permanent au Conseil de sécurité et un droit de veto, car elle était dans le camp des vainqueurs alors que le Japon n'est pas au Conseil de sécurité, car il était dans le camp des vaincus. Il y a un parallélisme extraordinaire entre les deux situations ! Et c'est parce que la France et l'Allemagne ont été capables de se mobiliser pour une cause commune – la cause européenne – que j'ai la faiblesse de penser que si la Chine et le Japon pouvaient se mobiliser au service d'une cause mondiale qui est de leur intérêt commun, il y aurait, je crois, de leur part, à la fois les éléments d'une véritable réconciliation, non pas sur le passé mais sur l'avenir. Nous changerions les conditions dans lesquelles le monde évoluera. Il me revient à l'esprit une phrase de Monnet : « J'ai mis longtemps à comprendre qu'en Chine il ne faut pas demander la réponse, mais la deviner. »

En me permettant de faire les suggestions que je viens de faire, je ne demande pas une réponse, mais j'espère pouvoir la

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

deviner. Bonne chance pour vos travaux, ils sont très importants.

Pic

Merci, Georges Berthoin, d'avoir contribué à ce Forum.

Unité et diversité

Jean-Louis Bourlanges,
député européen et
ancien membre de la Convention européenne

Le problème historique qui s'est posé à l'Europe – affirmer son unité de culture, de valeurs et d'intérêts tout en respectant l'identité de ses composantes – est né d'une contradiction fondamentale dans le développement de l'Union européenne, contradiction qui s'exprime dans deux formules également vraies l'une et l'autre :

– c'est l'Europe qui a inventé, sur les décombres de l'Empire romain, l'État-nation comme mode d'organisation politique privilégié d'une société moderne. L'État-nation est donc au cœur de l'identité européenne et il est profondément irréaliste de prétendre organiser le continent européen en niant le fait national ;

– c'est la division de l'Europe entre États-nations qui, à partir de la fin du XVIII^e siècle, a plongé l'Europe dans une fièvre auto-destructrice qui s'est terminée en apocalypse avec les deux guerres mondiales.

L'Union européenne a été inventée pour résoudre cette quadrature du cercle : comment respecter, dans leurs profondes

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

diversités, les États qui font partie du patrimoine identitaire européen, comment maintenir une unité de civilisation et de politique en permanence liées, contrecarrées, remises en cause par l'existence même de ces États, ce qui fait l'identité de l'Europe a également fait sa division ?

J'examinerai successivement la réponse de principe que les pères fondateurs de l'Union européenne, comme Jean Monnet, ont donné à la question, puis les nouveaux défis auxquels l'Europe est confrontée avec la chute de l'Union soviétique et la globalisation, et enfin les conditions auxquelles les Européens d'aujourd'hui doivent satisfaire s'ils veulent relever le double défi de la mondialisation économique et de la politique.

Concilier unité et diversité : la réponse des Européens

Cette réponse est à la fois subtile et équilibrée. Elle tient en deux formules : reconnaître les États comme les composantes centrales de l'Union, soumettre ces mêmes États à une règle de droit commun, définie avec leur accord et capable de fédérer leurs énergies tout en leur évitant de céder à la violence, au chantage, à l'intimidation, à la guerre. Bref, d'un côté respecter ; de l'autre mettre en commun.

C'est peu dire que l'Europe respecte les États puisque c'est une Europe des États que nous avons bâtie. Ce sont eux en effet, et non l'Union comme aux États-Unis, qui décident souverainement de mettre ou de ne pas mettre telle ou telle compétence en commun. Ce sont eux surtout qui, dans le cadre du Conseil européen des chefs d'États des gouvernements ou du Conseil des ministres, prennent toutes les grandes décisions. Ce sont les banquiers nationaux qui gèrent la banque centrale et ce sont les systèmes judiciaires nationaux qui disent le droit, fût-il celui de l'Union, sur l'ensemble du territoire.

La comparaison avec les États-Unis s'impose ici. Ils ont inventé un fédéralisme frontière dans lequel les États en tant

UNITÉ ET DIVERSITÉ

que tels ne jouent aucun rôle au niveau fédéral. L'Europe, elle, a inventé ce que l'on appelle un fédéralisme coopératif, c'est-à-dire directement piloté par les États et leurs gouvernements: aux États-Unis, les États fédérés sont soumis à la fédération tandis qu'en Europe, ce sont eux qui gèrent la fédération.

Car, et c'est là l'idée révolutionnaire de ceux qui ont inventé l'Union, c'est bien dans une logique commune, fédérale que s'inscrit l'action des États. L'Union européenne continue à faire subir aux États la même sorte de mutation que le Léviathan de Hobbes et le Contrat social de Jean-Jacques Rousseau ont fait subir aux individus: elle les transforme en partenaires respectés et respectables, soumis à la règle de droit commune et cessant par là même d'être menaçants ou menacés. Dans l'État sauvage décrit par Hobbes, « l'homme est un loup pour l'homme » et seul le pacte social lui apporte la sécurité qui garantit son épanouissement personnel. Dans l'État sauvage de la vieille Europe, l'État était un loup pour l'État et l'Union européenne lui apportait la certitude que son intérêt légitime serait préservé dès lors qu'il prendrait en compte celui, tout aussi légitime, de l'autre: Rousseau avait inventé l'individu citoyen, Jean Monnet a inventé l'État citoyen. Les instruments de cette soumission des États à un bien commun qu'ils édifient ensemble, sont au nombre de cinq:

- l'existence d'une commission supranationale qui ne décide pas, mais propose et exécute les décisions prises par d'autres et qui joue, ou devrait jouer, un rôle essentiel dans la fabrication des décisions communes. Elle seule ayant une vision d'ensemble de l'équilibre à trouver entre l'intérêt général et les intérêts particuliers des États membres, elle a donc le pouvoir de rassurer ces États au moment même où elle les invite à l'action;

- le rôle d'un parlement supranational qui ne décide jamais seul et n'a pas le pouvoir d'imposer sa volonté aux États, mais sans l'accord duquel la plupart des décisions d'ordre législatif et budgétaire ne peuvent être prises. L'opposition entre le Parlement qui représente le peuple et le Conseil qui représente

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

les gouvernements, c'est la garantie d'un équilibre satisfaisant entre l'exigence démocratique et la prétention technocratique ;

– la soumission de chaque État membre à leur volonté collective par l'introduction de la majorité qualifiée. Il ne faut pas se méprendre à ce sujet : le principe de la majorité qualifiée, c'est-à-dire la nécessité pour décider d'obtenir l'accord d'une majorité sensiblement plus forte que la majorité simple, n'est pas une machine à diviser, à dresser une moitié de l'Europe contre l'autre. C'est au contraire un instrument de dynamique du groupe, car l'exigence d'une majorité forte oblige ceux qui veulent aboutir à faire des concessions à ceux qui résistent ou qui hésitent et l'absence de veto individuel oblige ceux qui veulent freiner le mouvement à trouver des alliés donc à faire preuve de bonne foi. Le système majoritaire divisait. Le système unitaire paralysait. Seule la majorité qualifiée rassemble et mobilise. Je dirais volontiers, pour paraphraser Clausewitz, qu'elle est la continuation du consensus par d'autres moyens que l'unanimité ;

– la subordination des États aux décisions d'une autorité juridictionnelle indépendante, la Cour de justice, qui ne crée pas la règle de droit mais en garantit le respect de la part de ceux-là mêmes qui l'ont édictée ;

– enfin, cette institution capitale qu'est la Banque centrale européenne, qui occupe une place à part dans le système parce qu'elle repose sur la transposition au niveau communautaire du principe d'indépendance de la banque centrale par rapport aux autorités gouvernementales, principe que chaque État membre avait décidé de reconnaître pour ce qui le concerne.

Tel est le système que nous avons mis en place, qui combine le pouvoir des États avec le souci de l'efficacité, de la démocratie et du respect de la règle de droit. On lui oppose souvent ce que l'on appelle la logique intergouvernementale alors que celle-ci est à la logique communautaire ce qu'une amibe est à un être humain : le degré zéro de la complexité !

Les nouveaux défis

Ce système a bien fonctionné mais il a cessé d'être pleinement opérationnel à partir de 1989, c'est-à-dire depuis la fin de la guerre froide, le retrait soviétique d'Europe centrale et orientale suivi de la chute de l'Union soviétique elle-même, et depuis, l'avènement d'un monde unique et d'une économie globalisée soumise à des mouvements contradictoires. Ces mouvements sont au nombre de trois : les tâches que le système a assumées sont infiniment plus lourdes que dans la période précédente ; les contraintes fédérales imposées aux États sont beaucoup plus fortes ; la résistance des États devant ces contraintes est, elle aussi, beaucoup plus forte que dans le passé. C'est la combinaison de ces tendances lourdes qui explique les difficultés présentes de l'Union et la plonge en fait dans une crise sourde, nette, profonde.

L'année 1989 représenta en effet une véritable révolution copernicienne pour les Européens. Auparavant, l'Union avait pour objet d'organiser les échanges intracommunautaires et d'assurer la paix et la bonne entente entre Européens. La responsabilité de la relation entre l'Europe et le reste du monde était largement déterminée dans un cadre différent, celui de la communauté Atlantique animée par les États-Unis. Aujourd'hui, tout est différent.

Le problème central des Européens n'est plus d'établir la paix entre eux mais d'organiser leur relation économique et commerciale avec le reste du monde, en particulier dans le cadre de l'OMC. Politiquement, les Américains s'intéressent de moins en moins aux Européens et les Européens ont de moins en moins besoin des États-Unis pour assurer leur sécurité. Résultat, les Européens doivent se donner les moyens d'agir ensemble vis-à-vis de l'extérieur, ce qui est beaucoup plus lourd, beaucoup plus exigeant que la simple élimination des tensions intérieures à l'Europe de l'époque précédente. Il suffisait alors d'ajuster des

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

intérêts marginalement différents en vue d'éviter des tensions ou des conflits. Aujourd'hui il faut mener une véritable politique commune, ce qui suppose un degré d'entente et de cohésion beaucoup plus fort de la part des membres du club.

En second lieu, les contraintes fédérales sont beaucoup plus fortes qu'avant, ne serait-ce que par l'effet du nombre. Quand nous devions mettre d'accord six pays, c'était relativement facile et l'on pouvait même y parvenir le plus souvent par consensus. Mais quand on doit mettre vingt-cinq États d'accord, l'unanimité est une promesse de paralysie. Seule la logique fédérale, fondée sur une responsabilité croissante des instances supranationales et sur l'existence de décisions à la majorité qualifiée, est de nature à garantir un minimum d'efficacité: contrairement à ce que l'on pense, plus l'Europe s'élargit, plus l'exigence fédérale s'impose.

On constate en troisième lieu que la résistance des États aux logiques d'intégration fédérale est sensiblement plus forte que dans le passé. Ce phénomène s'explique pour l'essentiel de deux manières. D'abord l'augmentation du nombre des États membres donne à chacun d'entre eux le sentiment d'une certaine marginalisation: l'Union apparaît davantage comme une intruse dans les affaires intérieures des États que comme un instrument d'action au service de leurs intérêts. De là, une tendance particulièrement sensible au sein des États petits et périphériques à se protéger de l'Union plutôt qu'à la renforcer.

Mais il y a également l'hétérogénéité croissante de l'Union. L'Europe des Six rassemblait des nations opulentes, catholiques pour la plupart, centrées sur le bassin rhénan. L'Europe des Vingt-cinq est un ensemble géographique fort éclaté, religieusement composite, économiquement inégal. Trop d'hétérogénéité rend impossible la relation de confiance qui est à la base du transfert de compétence à une autorité fédérale. Le problème est d'autant plus aigu que l'Union ne s'est pas donné de critères

clairs et précis pour l'adhésion des nouveaux membres. Elle s'engage aujourd'hui dans un processus indéterminé d'ouverture aux États balkaniques et à la Turquie. Elle ne sait que dire de l'Ukraine et ne peut ignorer qu'elle sera, tôt ou tard, confrontée à la candidature de la Moldavie, des États transcaucasiens et, une fois les changements politiques intervenus dans ce pays, de la Biélorussie. Il est clair que la logique de l'élargissement indéfini et de l'approfondissement fédéral se contredisent : la sagesse populaire nous enseigne en France que « qui trop embrasse, mal étirent ». La crise institutionnelle qui a éclaté avec les référendums français et néerlandais sur le projet de constitution couvait depuis plus de dix ans. Elle n'est rien d'autre que l'expression de l'incapacité présente des États européens à gérer adéquatement ces tendances contradictoires.

Comment les Européens peuvent-ils sortir de la contradiction ?

Ce qu'il faut bien mesurer si l'on veut comprendre ce qu'est l'Union européenne aujourd'hui, c'est qu'elle n'est pas le fruit d'une seule Europe, l'Europe communautaire qui s'est fondée dans les conditions décrites par Georges Berthoin, mais qu'elle est l'association de trois Europe :

- l'Europe communautaire, précisément celle des six pays autour de la France et de l'Allemagne, qui s'est créée dans les années 1950 ;
- l'Europe issue de la zone de libre-échange constituée par le Royaume-Uni pour concurrencer l'Europe communautaire, mais qui a été peu à peu absorbée dans l'Union européenne ;
- les anciens pays socialistes qui étaient réunis pour beaucoup d'entre eux au sein du Comecon, c'est-à-dire l'organisation économique des pays socialistes liés à l'Union soviétique.

La question qui est posée aujourd'hui est donc de savoir comment ces trois Europe peuvent trouver un dénominateur commun.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Pour cela, revenons aux caractéristiques de chacune de ces trois Europe, à commencer par la matrice, c'est-à-dire l'Europe communautaire, l'Europe du Marché commun. Elle s'est constituée sur la base de trois critères. D'abord, il s'agissait de pays qui étaient tous des démocraties pluralistes, ce qui excluait les dictatures, notamment de droite, l'Espagne de Franco, le Portugal et, pendant un certain temps, la Grèce des colonels. Et cela excluait également les pays de parti unique qui étaient dans la mouvance de l'Union soviétique ou, comme le cas de la Slovaquie, dans celle de la Fédération yougoslave.

Le second critère, c'était la solidarité avec les États-Unis: il n'y avait aucun État neutre, tous les États étaient, face à l'Union soviétique, alliés des États-Unis.

Le troisième critère, le plus intéressant à long terme, c'est que ces pays acceptaient une mise en commun supranationale d'un certain nombre de leurs compétences d'État. On voit bien que sur ce troisième critère s'est créée une barrière entre les pays continentaux autour de la France, l'Allemagne, le Benelux, l'Italie, et les pays insulaires ou périphériques comme l'Angleterre, la Suède, etc., qui se sont organisés en zone de libre-échange avec une ambition strictement économique.

Voilà quelles sont les trois caractéristiques originelles de l'Europe du Marché commun, de l'Europe des années 1950.

Quant à la deuxième Europe, celle qui s'est constituée à partir de la zone européenne de libre-échange créée par les Britanniques pratiquement au même moment que le Marché commun, elle était composée de pays présentant trois caractéristiques. Ils étaient politiquement neutres, extérieurs au conflit Est/Ouest, comme l'Autriche ou la Suède. Ils étaient très attachés au Royaume-Uni pour certains d'entre eux, comme le Portugal ou la Grèce. Ils étaient tous, soit par choix soit par nécessité, partisans d'une Europe minimaliste, sans partage des souverainetés et réduite à une zone de libre-échange économique. Ce sont ces pays qui, peu à peu, à partir du moment où

UNITÉ ET DIVERSITÉ

le Royaume-Uni est entré, ont rejoint l'Union européenne et en font désormais partie pour l'essentiel.

La troisième Europe, enfin, est composée de nouveaux adhérents issus du système soviétique ou du système titiste, pour l'essentiel, en dehors de la Slovénie. J'ouvre d'ailleurs une grande parenthèse sur le problème de l'appartenance des pays d'Europe Centrale et Orientale à l'ensemble européen, car je crois qu'il serait tout à fait abusif de déduire du fait que la partie orientale de l'Europe a été sous contrôle politique de l'Union soviétique, elle ne fait pas partie de l'Europe. C'est ce que Milan Kundera a appelé « l'Europe kidnappée ». Or il faut se représenter l'Europe comme un ensemble de cercles : plus ils sont éloignés du centre, moins l'identité est forte, mais en même temps, il n'y a pas de rupture nette entre ce qui est européen et ce qui ne l'est pas.

Il existe un premier cercle dans l'Europe périphérique qu'on peut nommer « les pays du cercle des Habsbourg », c'est-à-dire ceux qui avaient été contrôlés par l'administration autrichienne : la Slovénie, la Bohême Moravie c'est-à-dire la République Tchèque et la Slovaquie, la Hongrie et la partie sud de la Pologne avec Cracovie, qui avait été, après le partage de la Pologne, remise à l'administration autrichienne. Ces peuples ont vécu pendant des siècles dans une atmosphère culturelle, historique et géographique très fortement européenne. Si on essaie d'être un peu plus rigoureux, il faut se poser deux questions : « Comment définir l'identité de l'Europe ? » et « Faut-il définir l'identité de l'Union européenne comme identique à celle de l'Europe ? »

Pour tenter d'y répondre, on peut se situer sur les plans géographique, historique et culturel même si l'on verra que l'un de ces trois critères n'est pas parfaitement satisfaisant. Sur le plan géographique, on voit bien qu'il y a une frontière européenne à l'ouest (océan Atlantique) et au nord (pôle Nord). Mais en réa-

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

lité, il n'y a pas de frontière à l'est : l'écrivain français Paul Valéry décrivait d'ailleurs l'Europe comme « ce petit cap de l'Asie ». Et il n'y a pas non plus de frontière au sud : la Méditerranée n'est pas une frontière géographique, mais une mer fermée qui n'est pas une frontière. La preuve, c'est que l'Empire romain s'était construit sur les deux rives de la Méditerranée. C'est dire si l'on a des éléments partiels d'identification par la géographie.

Par l'histoire, nous avons des choses plus précises. L'Europe se construit sur la chute de l'Empire romain. Vers le ^v^e siècle ap. J.-C., les centres de décision émigrent de l'Italie vers le nord, se trouvent quelque part autour de Paris, Soissons, Aix-la-Chapelle, dans ce qui est actuellement le Nord de la France, la Belgique et l'Allemagne. On a donc un mouvement qui quitte la Méditerranée pour s'installer au cœur du continent. On a surtout une frontière qui s'établit durement sur le plan politique avec l'invasion arabe – qui est aussi une frontière religieuse – qui transforme la Méditerranée en une véritable frontière. Nous n'avons toujours rien de bien précis à l'est.

Le troisième élément est l'élément culturel, très lié à la religion chrétienne. Attention, cela ne signifie pas qu'il faut être chrétien pour être européen, mais que la façon dont le christianisme s'est développé historiquement – à partir de saint Augustin, aux ^{iv}^e et ^v^e siècles ap. J.-C., il y a donc 1500 ans – a très fortement conditionné un certain type d'organisation des pouvoirs religieux, politique et intellectuel dans un certain nombre de pays.

Le christianisme a en effet introduit la laïcité, c'est-à-dire la séparation entre les pouvoirs politique, religieux et le pouvoir intellectuel. Cette autonomie du politique, du religieux et du culturel, c'est-à-dire l'aventure rationaliste, a donné la culture moderne. Cet héritage, historiquement, est très important. J'aurais tendance à dire qu'être Européen, c'est appartenir à une culture, qui sépare ces trois ordres : la foi religieuse, l'aventure

UNITÉ ET DIVERSITÉ

rationaliste et le pouvoir politique. C'est cela la véritable identité européenne.

Historiquement, cela donne la frontière sud par rapport au monde musulman dominé par la Charia, c'est-à-dire par l'unité de la loi. À l'est, très curieusement, hormis la Grèce, la religion catholique orthodoxe est beaucoup moins attachée à l'autonomie du pouvoir politique par rapport au pouvoir religieux comme on le voit en Serbie, en Russie ou dans la partie orientale de l'Ukraine. On ne va pas dire qu'ils sont hors d'Europe mais on sent bien que cette séparation constitutive du politique, de l'intellectuel et du religieux fonctionne moins bien.

Donc, est-ce que l'Union européenne doit voir ses frontières coïncider avec cette Europe historique telle qu'elle s'est constituée à travers les siècles ? Est-ce que l'on doit considérer que pour être membre de l'Union européenne, il faut avoir vécu depuis 1000 ans ou 1300 ans cette histoire car dans ce cas-là, on exclue la Turquie ? À l'inverse, si on considère que ce qui compte, c'est le résultat, à savoir les valeurs telles qu'on les pratique aujourd'hui, alors l'Union européenne ne se définit plus par sa géographie ou par son histoire mais par la communauté de valeurs et notamment la laïcité. On admet alors la Turquie dans l'Europe, mais on a un problème identitaire majeur, car l'Europe tend alors vers une extension indéfinie de ses frontières : en fait, elle n'a pas de frontière, mais simplement un horizon qui devient de plus en plus large au fur et à mesure qu'elle-même s'élargit au point de tendre, pourquoi pas, à une communauté universelle.

Fermons cette longue parenthèse et revenons à notre propos initial concernant cette « troisième Europe ». Ces nouveaux États présentent trois caractéristiques par rapport à la partie occidentale de l'Europe. D'abord, un atlantisme, un proaméricanisme plus grand par hostilité et par crainte de l'ex-Union soviétique. Ensuite, un attachement beaucoup plus grand au

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

libéralisme économique qui s'explique par le rejet des disciplines socialistes soviétiques traditionnelles et par la nécessité d'avoir un taux de croissance élevé et de rattraper l'Europe de l'Ouest. Pour finir, ces États expriment, et cela s'explique aussi par l'ancienne présence soviétique, un attachement très fort à la souveraineté nationale.

Les choses étant ainsi posées, nous sommes, me semble-t-il, en présence de deux scénarios et il s'agit de trouver le point d'équilibre entre ces trois ensembles que j'ai décrits. Le premier scénario est celui d'une Europe minimale, non pas une Europe inexistante mais une Europe centrée sur l'organisation économique et très prudente sur le plan politique, tandis que le second scénario est celui d'une Europe plus ambitieuse, plus intégrée, plus politique.

Le premier scénario supposerait une Europe assez libérale économiquement, politiquement très proche des États-Unis et institutionnellement prudente et attachée à un maintien strict de la souveraineté des États. C'est globalement la ligne incarnée par Tony Blair.

Ce scénario repose sur deux faits. Premièrement, une relative convergence entre l'Europe issue de la zone de libre-échange et les pays d'Europe centrale et orientale qui ont rejoint l'Union européenne, les uns et les autres étant donc libéraux, souverainistes, atlantistes. Deuxièmement, le décalage de croissance entre ces deux Europe, l'Europe ex-soviétique et l'Europe britannique, qui présentent un taux de croissance particulièrement élevé, un dynamisme économique plus grand par contraste avec les difficultés économiques de l'Europe des Six et notamment, de la France et de l'Allemagne.

L'autre scénario, celui d'une Europe ambitieuse, n'en a pas moins lui aussi des chances sérieuses de se réaliser. Il a des atouts qui ne sont pas très visibles aujourd'hui mais qui sont très réels. J'en distinguerai trois. Sur le plan économique, il me semble que les pays de la première Europe, celle à six, sont en

UNITÉ ET DIVERSITÉ

train de faire des réformes qui devraient leur permettre de retrouver une croissance un peu plus forte, même s'il reste encore du travail. Quant aux nouveaux pays qui accèdent à la prospérité, ils auront sans doute la volonté d'avoir un système de solidarité sociale en complément de leur modèle économique libéral. Je pense qu'on doit aller, sur ce plan, vers une convergence progressive entre ces trois Europe.

Le deuxième atout a trait à la dérive des relations euro-américaines. L'atlantisme très rigoureux de Tony Blair ou d'un certain nombre de pays comme la Pologne appartient à mon avis, en partie, à un monde qui n'est plus tout à fait le nôtre, car les États-Unis s'intéressent de moins en moins à l'Europe. Celle-ci a été un enjeu central de la politique américaine pendant la guerre froide, mais aujourd'hui, les Américains s'intéressent à vous, Chinois, au Pacifique, au Moyen-Orient. Si bien que, sans qu'il y ait nécessairement animosité croissante entre les Américains et les Européens, ces derniers seront inévitablement conduits à « marcher tout seuls ». Ils seront conduits à s'émanciper et, de fait, cette différence entre les trois Europe devrait s'estomper.

La troisième raison pour laquelle le scénario d'une Europe ambitieuse n'est pas absurde repose sur les limites de ce qu'on appelle l'Europe intergouvernementale, c'est-à-dire l'Europe non fédérale qui repose simplement sur des mécanismes de coopération entre les gouvernements mais exclue une véritable logique fédérale et supranationale. Ce modèle rencontre des limites parce qu'il ne peut pas fonctionner dans une Europe à 25 où l'unanimité est impossible. Si l'on veut quelque chose d'efficace, on est obligé d'aller vers une Europe institutionnellement plus intégrée. Or, les pays d'Europe centrale et orientale, qui ont beaucoup de retard à rattraper, ont intérêt à avoir une Europe relativement active, notamment en matière de solidarité régionale. Or, pour que cette solidarité existe, il est essentiel d'avoir un système institutionnel fort. C'est ce qu'on a vu par exemple il y a quelques mois lors des discussions sur les

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

perspectives financières où Tony Blair a été coupé des représentants de l'Europe Centrale et Orientale qui au contraire se sont trouvés plus proches des Allemands, des Belges, des Luxembourgeois et des Français.

J'ignore lequel de ces deux scénarios, l'Europe minimale ou l'Europe ambitieuse, prévaudra mais j'insiste sur le fait que c'est à la lumière de cette grille d'analyse qu'on doit, me semble-t-il, observer et apprécier ce qui se passe au sein de l'Union européenne, comme la querelle institutionnelle, la querelle budgétaire ou le débat sur le conflit en Irak.

Mais on pourrait m'opposer qu'il y a une contradiction dans les développements qui précèdent. J'ai en effet expliqué que ce qui se jouait en Europe, c'était la capacité de la vieille Europe à promouvoir son modèle d'intégration politique par rapport à l'Europe issue de la zone de libre-échange et à celle issue du Comecon. J'ai également affirmé que la clé de l'affaire était effectivement une solidarité à développer entre les nouveaux venus d'Europe Centrale et Orientale et les fondateurs du Marché commun en 1950. Mais c'est quand même la France, qui appartient à l'Europe des Six, qui a été à l'origine de la crise institutionnelle en disant non au référendum sur les institutions. En fait, je crois que cette contradiction n'est qu'un paradoxe car en réalité, les Français n'ont pas dit non à l'Europe sur le plan institutionnel, mais ils ont refusé un modèle qu'ils estimaient trop libéral et trop favorable à la globalisation. Les Français ont manifestement beaucoup plus de mal à accepter ces réformes économiques que les Allemands et c'est là, à mon avis, la clé de l'évolution ultérieure de l'Union européenne. Si la France ne parvient pas à balayer devant sa porte, ce scénario pour une Europe ambitieuse ne verra pas le jour.

L'Union européenne est aujourd'hui à la croisée des chemins et il lui faut répondre à trois questions : identitaire, politique et économique.

UNITÉ ET DIVERSITÉ

Du point de vue identitaire, l'Union européenne a-t-elle vocation à être l'expression politique d'une civilisation historique particulière inscrite sur un territoire déterminé ou a-t-elle vocation à s'élargir indéfiniment par addition progressive des États qui partagent ses valeurs ?

Du point de vue politique, l'union a-t-elle vocation à devenir un acteur politique à part entière capable de tenir sa place dans un univers multipolaire ou doit-elle se contenter d'être une zone d'échange économique et de coopération juridique organisée entre ses membres, une sorte de mini-ONU régionale, dépourvue de pouvoir et de cohérence ?

Enfin, du point de vue économique, l'Europe doit-elle s'arrêter là où elle en est dans le processus économique ou doit-elle au contraire se donner des objectifs plus ambitieux ? On en distinguera deux : prolonger l'Union monétaire par une véritable Union économique et budgétaire qui, seule, permettra de réussir un solide *Policy Mix* européen ; prendre sa part dans une entreprise de mondialisation afin de mieux lier une logique de marché, d'échange et de concurrence avec le respect d'un État de droit défendu en commun.

Toutes ces questions sont solidaires les unes des autres. Ce sont les mêmes qui professent un élargissement inconditionnel, un apolitisme assumé, à l'imitation de la timidité de l'intégration économique et le basculement discret vers l'intergouvernemental. Je suis personnellement de ceux qui pensent exactement l'inverse. Je crois à l'absolue nécessité de faire la pause en matière d'élargissement, de faire de l'Union un acteur politique respecté, de compléter l'Union monétaire par une harmonisation des politiques budgétaires digne de ce nom et de relancer la réforme des Institutions.

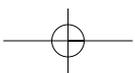
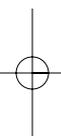
Tel est en tous cas l'enjeu principal : l'Union européenne sera-t-elle le cadre prestigieux de la marginalisation tranquille du vieux continent du XXI^e siècle ? Sera-t-elle au contraire l'instrument de l'insertion d'une Europe dynamique dans un monde

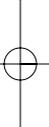
L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

qui devra, sous peine de se détruire, accepter simultanément la multipolarité et la multilatéralité, le droit de chacun à la différence et le devoir commun d'action collective ?



2. Le dépassement des affrontements bilatéraux et la sécurité





L'Europe : un dépassement pacifique des conflits ?

Gil Delannoi,
directeur de recherche à Sciences Po,
chercheur au CEVIPOF

Nous illustrerons ici trois points tirés de l'expérience historique de l'Europe, tout en pensant à la Chine, à ses différences et ses similitudes avec l'Europe. D'abord, nous apprenons par nos erreurs : c'est un des points positifs dans l'histoire récente de l'Europe, tant intellectuelle que politique. Ensuite, il nous faut réussir à exprimer et pacifier les divergences et les contradictions, et sur ce point l'Europe a lentement et péniblement surmonté ses erreurs. Comment continuer ? Enfin, nous devons maîtriser la vitesse de la mondialisation.

Nous apprenons donc par nos erreurs. Dans le meilleur des cas, nous ne les reproduisons pas, nous faisons un peu mieux. Nous en tirons les leçons, nous corrigeons, nous posons autrement le problème, nous inventons de nouvelles solutions sans détruire les réussites passées ni oublier les erreurs. Il ne faut jamais confondre la méthode scientifique et l'action politique. Mais, pour une fois, nous tenons là un trait commun – ils sont rares – à l'une et à l'autre : savoir repérer et corriger les erreurs.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Faisons un rappel historique. Dans la période antique, en Europe comme en Chine, on a défini les bases de la pensée, de la philosophie, de la morale avant que les régimes politiques durables soient établis. En Europe, c'est l'époque de Protagoras, de Platon, d'Aristote. Ils proposent des solutions différentes mais ils posent les mêmes problèmes. Comment penser ? Comment connaître ? Comment organiser la cité antique ? De même en Chine, Confucius, Zhuangzi, Mencius¹ et bien d'autres encore définissent des options morales et politiques. De nombreuses et diverses écoles de pensée reprennent ensuite, prolongent et modifient ces pensées anciennes.

En Europe, l'empire naît après les premières philosophies (comme en Chine). Les empires se succèdent. L'idée d'empire passe de l'un à l'autre. Mais elle n'est pas seule ! L'idée de démocratie, au milieu même des empires, reste liée au souvenir de la cité d'Athènes. À chaque nouvelle époque, il est donc nécessaire de définir, en théorie et en pratique, ce qui est égal entre les hommes, ce qui est inégal. L'empire appartient à l'histoire de l'Europe, mais il est présent ou absent pendant de longs moments. En Chine, il vit des crises, des changements, mais ne disparaît jamais longtemps. L'empire en Europe est puissant, mais il est morcelé, éclaté, démembré par l'histoire. L'aventure fulgurante d'Alexandre le Grand est brève. Son seul effet durable est culturel. Pour Rome, l'effet politique se double de profondeur économique et culturelle. Ensuite, les empires de Charlemagne, de Napoléon, s'ils ne sont pas sans effets importants et immédiats, restent, en tant qu'entités politiques, des

1. Confucius (551-479 av. J.-C.), nom latin donné par les jésuites à celui que l'on appelait Maître Kong. Considéré comme « le premier éducateur » de la Chine, son enseignement donna naissance à une doctrine politique et sociale érigée en religion d'État jusqu'au début du XX^e siècle. Zhuangzi (IV^e siècle av. J.-C.), philosophe chinois dont on sait peu de choses sinon qu'il vécut à l'époque des Royaumes combattants et qu'on le présente souvent comme un successeur de Lao-Tseu et l'inspirateur du taoïsme. Mencius aurait vécu aux alentours de 380-289 av. J.-C. ; disciple du petit-fils de Confucius, il prolongea l'œuvre du maître tout en l'adaptant aux réalités de son temps (Nde).

L'EUROPE: UN DÉPASSEMENT PACIFIQUE DES CONFLITS ?

expériences éphémères dans la durée. En Europe, la pluralité l'emporte donc sur l'unité entraînant la politisation de toutes les différences: religions, cultures, langues. Tout est prétexte aux conflits entre les intellectuels, les religieux, les professeurs qui donnent naissance à des affrontements entre des groupes, des guerres civiles ou des guerres entre les États.

En Chine on se trouve en présence d'un régime unique. La comparaison ne doit pas nous pousser à figer la Chine en un seul modèle. N'oublions ni les troubles, ni les ruptures, mais, en comparaison de l'Europe, nous observons une continuité d'ensemble. Dans un tel contexte, religions, idéologies, arts peuvent produire une synthèse, une coexistence tout autant qu'un conflit. Prenons un exemple typique des exigences européennes en Chine: conformément au principe européen du « tout ou rien », le pape oblige les jésuites à demander aux Chinois de renoncer à leurs traditions, n'acceptant pas que la Chine fasse au christianisme une place parmi d'autres religions. C'est alors que les jésuites sont chassés.

Quelle serait la leçon de cette expérience comparée entre la Chine et l'Europe? On peut trouver un avantage dans chaque cas: la continuité chinoise assure la tolérance dans l'ensemble. Même les dynasties étrangères conquérantes ont finalement été absorbées par la culture chinoise. Il en fut de même en Europe: contre la Grèce, les Romains avaient été vainqueurs, mais la culture romaine était passée sous l'influence de la Grèce. « La Grèce conquise a conquis ses farouches vainqueurs », disait Horace. Ainsi, la culture grecque domine encore dans l'empire romain, plusieurs siècles après le déclin politique d'Athènes. L'Europe a ensuite rompu avec ce modèle impérial: ce sont les guerres civiles européennes à l'époque de la Renaissance, puis les guerres religieuses, puis les guerres nationales, et celles-ci finissent par se mondialiser en même temps que la puissance européenne.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Cette pluralité constante, ces contradictions sans fin ont créé beaucoup de souffrances. Mais elles sont aussi la source d'un dynamisme intellectuel, et finalement scientifique, technique, économique. Toute l'histoire de l'Europe tourne autour d'une double polarité :

- Athènes démocratique et Rome impériale.
- Athènes philosophique et Jérusalem religieuse (juifs et chrétiens).
- Rome impériale et Rome chrétienne.
- Rome du pape, de l'Église et nations monarchiques.
- Catholicisme contre protestantisme.
- Lumières contre superstition.

L'idée d'empire est devenue presque impossible quand les langues nationales se sont multipliées. La langue latine qui avait toujours surplombé et englobé les langues locales (de l'université, de l'Église) est remplacée par les langues nationales (des peuples, des États) et cette transformation va supprimer ou limiter les langues locales. Quelle sera la seule solution possible aux conflits que crée cette diversité ? Non pas tout effacer dans le conformisme autoritaire ou médiatique, mais faire de ces tensions, de ces questions sans réponses les éléments d'une coexistence, d'une recherche, d'une prudence. Cela nous mène à relier notre premier et notre deuxième point.

L'enjeu suprême de la question européenne, c'était de garder le dynamisme des conflits intellectuels et sociaux, tout en évitant de les politiser, de faire la guerre dans les esprits et sur les champs de bataille. Apprendre par nos erreurs, c'était aussi pacifier nos contradictions, donc réussir à exprimer pacifiquement et de façon constructive les divergences et les contradictions. Cet effort commence dans la vie intellectuelle, se prolonge dans la politique puis rayonne dans toute action humaine.

L'EUROPE: UN DÉPASSEMENT PACIFIQUE DES CONFLITS ?

L'Europe a exagéré ses conflits. Mais dans ses disputes et ses tragédies, elle a puisé son esprit critique et son dynamisme. Des efforts seront toujours nécessaires pour maintenir cette situation pacifique. Elle ne va pas de soi. Voici trois moyens essentiels de cet effort constant : multiplier les contacts entre les populations, faire des compromis entre les États, pratiquer la démocratie qui associe chaque peuple à l'action collective et lui permet de choisir son destin.

Kant exprime ainsi la pensée politique des Lumières : quand le peuple décide de tout, il est son propre tyran. Mais quand on décide tout pour lui sans l'associer aux décisions, on le tyrannise, même quand on croit faire son bien. C'est entre ces deux principes, entre ces deux bornes que l'avenir de la construction européenne se jouera dans les prochaines années.

Troisième point : l'histoire est mondiale depuis toujours. Mais le rythme et la vitesse de cette mondialisation sont devenus infiniment plus rapides que dans le passé, même proche. Les conséquences de toute action sont désormais mondiales à très court terme.

Dans cette situation nouvelle, les nations sont parfois trop grandes pour les petits problèmes, parfois trop petites pour les grands problèmes, selon la formule bien connue (Daniel Bell). La réponse à cette accélération ne consiste pas à supprimer les nations, les différences, les langues, mais à apprendre à coopérer, à trouver le niveau qui convient à l'efficacité de l'action et à l'épanouissement des acteurs. Entre le local et le global, il existe de nombreux niveaux de coopération.

Deux voies se présentent : se réunir dans de nouvelles frontières, comme le fait en partie la nouvelle expérimentation européenne, ou garder les anciennes frontières et les relier par des ponts, ce qui se pratique également dans la nouvelle Europe et constitue un espoir pour la coopération entre Europe et Chine. Sur ces quelques points, l'Europe a parfois pris de

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

l'avance sur le reste du monde. Elle l'a fait quelquefois par de grandes erreurs, quelquefois par des réussites.

En examinant ces questions, il apparaît, comme toujours, que l'identité est le produit d'une relation et non pas quelque chose de figé, de fixe, d'éternel. Même une chose qui ne change pas à son propre niveau est néanmoins changée dès que son environnement change. Par exemple, un rite religieux est très fixe en lui-même, souvent présenté comme fait pour l'éternité. Or dans un contexte il a un sens, et dans un autre contexte, son sens est différent.

Dans la relation mondiale qui s'accélère et crée des urgences nouvelles, l'Europe et la Chine possèdent des qualités et obtiennent des résultats qui doivent servir leur propre relation et, au-delà, l'humanité dans son ensemble. D'abord, la correction des erreurs passées se transforme en prudence. Ensuite le dynamisme des contradictions pacifiques se transforme en échange et en pluralisme. Enfin, sachons-le et répétons-le, car c'est une condition décisive : pour avoir une chance de maîtriser l'accélération de l'activité humaine et ses répercussions mondiales, il faudra d'abord que les deux résultats précédents soient atteints : prudence et pluralisme.

Le risque de destruction nous impose la sagesse. Cette urgence est une incitation bénéfique pour tous, pourvu que nous soyons capables de la reconnaître à temps. Toute sagesse commence d'abord par corriger des erreurs, sinon le reste est impossible, impensable.

Si nous prenons l'exemple des guerres franco-allemandes, la pire erreur des Européens est d'avoir été incapables de pacifier ce conflit. Cette erreur était pire encore que la colonisation. Et la liste d'erreurs est longue : erreur anglaise qui joue en faveur du Japon contre la Russie en 1905. Et encore la politique anglaise qui ne voit pas venir le nazisme, car elle veut à tout prix préserver un équilibre stratégique entre Allemands et Français sur le continent.

L'EUROPE: UN DÉPASSEMENT PACIFIQUE DES CONFLITS ?

Quelquefois la correction est faite : les États-Unis ne reproduisent pas en 1945 les erreurs du traité de Versailles. Ils aident l'Allemagne et le Japon à tourner la page. Mieux encore, les Français et les Allemands créent une coopération européenne.

Pacifier les oppositions, c'est aussi rejeter des erreurs plus vagues et plus générales : rejeter les utopies dévastatrices. Prenons quelques exemples de ces utopies : la perfection religieuse qui commande la société ; la croyance que la solution définitive des conflits réside dans une société totalement égalitaire ; la réduction de la vie humaine à la production et la consommation.

Les activités les plus précieuses sont transnationales : les sciences, les arts, la tolérance religieuse, la coopération économique, la construction politique, la lutte contre la misère. Sur toutes ces questions, que faire dans la vitesse mondiale d'aujourd'hui ? Il est vital de trouver les bons équilibres entre rapidité et prudence, entre lenteur et urgence.

Je prendrai comme symbole la valeur d'un arbre. Voici un dernier rappel historique européen : les Grecs de l'Antiquité ont détruit leurs forêts pour construire des bateaux, faire la guerre et faire du commerce. Le sol s'est envolé, le pays est devenu aride et pauvre. Et nous trouvons des exemples comparables en Chine.

Accorder à un arbre le temps nécessaire, le laisser debout, prendre soin de sa croissance, être jardinier et non pas chasseur, telles sont les seules attitudes qui nous sauveront. Elles valent pour les États, les organisations et même pour chacun dans son comportement quotidien, individuel, familial. C'est de ce changement de mentalité et d'attitude que dépend la question la plus globale : la préservation d'une nature qui nous environne et nous permet de vivre. En espérant que ce défi soit relevé, nous pouvons alors nous interroger sur l'avenir du monde. Comment sera-t-il dans dix ans, dans vingt ans ? Il semble que les enjeux les plus décisifs de ce déroulement dramatique seront

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

les suivants : Que deviendra le fanatisme islamique ? Que deviendra la Chine ? Et que deviendra l'Europe, comme Union et comme culture ?

La sécurité de l'Europe et la stabilité dans le monde

Joël Coignard,
spécialiste de la politique de défense
et de sécurité en Europe

Par son titre, le sujet nous invite à nous interroger sur l'existence même d'une politique européenne de défense et de sécurité, d'institutions et de structures pour l'exprimer et de moyens pour la mettre en œuvre. Rappelons nous la boutade d'Henry Kissinger à qui, lors d'une crise internationale, on parlait d'un rôle possible pour l'Europe et qui répliquait : « L'Europe c'est bien beau, mais je ne sais pas à quel numéro de téléphone l'appeler » ! Nous allons voir que la nature même de l'Union européenne, la variété des pays qui la constituent, le poids de l'Histoire et la place importante qu'occupe la relation transatlantique imposent une réponse nuancée.

Mais avant toute chose, il est nécessaire de bien définir les termes clé qui seront utilisés. La « défense » concerne les membres de l'UE et de l'OTAN pris individuellement et en tant que communauté. Elle constitue la réponse collective à une agression caractérisée contre l'un des pays membres. Cette réponse est garantie par traité pour les membres de l'OTAN (article 5 du traité de Washington) et entre certains Européens,

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

membres de l'UEO³, mais tous les pays membres de l'UE ne participent pas à cette garantie. La « sécurité », quant à elle, concerne l'ensemble des pays de l'UE dans le concert des nations, l'objectif étant le maintien ou le rétablissement de la paix, conformément aux intérêts et aux valeurs que veut défendre l'Europe. Tous les pays membres de l'UE sont concernés. Dans les développements qui suivent, nous considérerons essentiellement l'aspect sécurité, mais nous verrons que les deux s'interpénètrent, considérant que nous examinerons successivement la sécurité interne à l'Europe puis les fondamentaux de l'ébauche d'une politique européenne de défense et de sécurité.

La sécurité interne de l'Europe

Dans la première moitié du XX^e siècle, deux guerres mondiales ont trouvé leur origine en Europe – et soit dit en passant, n'ont pu être dénouées que grâce à l'intervention des États-Unis qui y ont subi de très lourdes pertes. Après la Seconde Guerre mondiale, dès la fin des années 1940, des voix se sont élevées en France (vainqueur mais saignée à blanc) et en Allemagne (vaincue et détruite) pour crier leur volonté de « plus jamais ça ». L'idée a alors germé chez de nombreux hommes politiques qu'une union économique et politique pouvait garantir la paix en Europe. C'est ainsi qu'en 1950, Robert Schumann, ministre français des Affaires étrangères, propose la mise en commun des industries du charbon et de l'acier en Europe occidentale. Ainsi, ni la France, ni l'Allemagne ne pourraient disposer en propre de la matière première et de l'énergie nécessaire à la fabrication des armements. Sur la base de cette idée, naît en 1951 la Communauté européenne du charbon et de l'acier entre la France, l'Allemagne, l'Italie et le Benelux. En 1957, le

3. Union de l'Europe occidentale : créée en mai 1955, l'UEO a été conçue comme le cadre institutionnel des échanges en matière de sécurité et de défense européenne.

LA SÉCURITÉ DE L'EUROPE ET LA STABILITÉ DANS LE MONDE

traité de Rome créant la Communauté économique européenne (CEE) et l'Euratom doit dans le même esprit supprimer les barrières commerciales et douanières et créer un marché commun.

Tout de suite après la Seconde Guerre mondiale également, en 1947, les pays européens vainqueurs (France, Royaume-Uni et Benelux), créent une alliance défensive, l'Union de l'Europe Occidentale (UEO), d'abord érigée pour faire face à un réarmement éventuel de l'Allemagne. La guerre froide modifiera rapidement son objectif initial, l'Allemagne y entrera en 1954 et peu à peu l'UEO se fondra dans l'OTAN, même si le traité constitutif et la solidarité très marquée qu'il organise entre ses membres ne sera jamais aboli. Il est à l'heure actuelle toujours en vigueur.

Dans cette optique de pacification en Europe, il faut noter le caractère particulier de la réconciliation franco-allemande (les pires ennemis d'hier) qui aboutit en 1963 à la signature du traité de l'Élysée par lequel les deux pays affirment leur amitié et scellent les voies d'une étroite coopération. La mise en œuvre du traité sera revivifiée en 1982 pour aboutir à des liens institutionnels extrêmement étroits qui feront de la France et de l'Allemagne le tandem moteur de la construction européenne.

Les membres fondateurs du processus d'unification de l'Europe avaient tenu pour acquis que les problèmes frontaliers et de minorités ne se poseraient pas entre eux puisqu'ils s'engageaient par traité, à créer une zone de stabilité et de paix, textuellement « un espace sans frontières intérieures » (TUE). À partir des années 1990, les perspectives de l'élargissement de la CEE devenue l'UE aux Pays de l'Europe centrale et orientale (PECO) ont posé le problème différemment. Ces pays qui échappaient au joug soviétique avaient des frontières historiquement mouvantes et des populations ethniquement interpenétrées. Il était indispensable de régler le problème des frontières et des minorités avant leur adhésion à l'UE. C'est

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

ainsi qu'en 1991, l'Allemagne a signé avec la Pologne et la Tchécoslovaquie (à l'époque) un traité d'amitié par lequel est reconnue l'intangibilité des frontières de 1945.

S'agissant des minorités, les nouveaux arrivants se sont engagés par traité (Athènes, 2003) à respecter intégralement l'acquis communautaire antérieur. En outre, avant d'adhérer formellement en 2004, ils ont dû répondre à un certain nombre de critères, dits « critères de Copenhague » (1993) qui prévoyaient entre autres, parmi les critères politiques, la stabilité des institutions garantissant la démocratie, la primauté du droit, le respect des droits de l'homme et la protection des minorités et, parmi les critères institutionnels, la reprise formelle des textes européens et la capacité à les mettre en œuvre. Le respect de ces critères a bien sûr été vérifié avant adhésion. Ainsi, ni le problème des frontières ni celui des minorités ne pouvaient remettre en cause le concept de « l'UE espace de paix et de sécurité ».

L'état de fait en résultant a pu être vérifié par exemple lors du déclenchement des guerres balkaniques en 1991, consécutives à l'effondrement de la Yougoslavie. Bien qu'elles aient eu des positions très différentes sur le sujet, la France et l'Allemagne, qui en d'autre temps avaient déclenché la Première Guerre mondiale suite à un différend dans cette région, ne sont pas entrées en crise l'une avec l'autre mais ont dialogué.

Les fondamentaux de l'ébauche d'une politique européenne de défense et de sécurité

En abordant notre seconde partie, il faut se rappeler qu'en 1950, la France a proposé la création d'une Communauté européenne de défense (CED), qui, à l'image de la CECA, mettrait en commun les ressources militaires de ses membres (France, Allemagne, Royaume-Uni, Benelux). Vivement encouragée par les États-Unis désireux de dégager des moyens militaires de

LA SÉCURITÉ DE L'EUROPE ET LA STABILITÉ DANS LE MONDE

l'Europe pour les engager dans la guerre de Corée, cette initiative hardie a échoué en 1953, paradoxalement parce que le Parlement français a refusé de la ratifier.

Pendant toute la guerre froide, la dissuasion réciproque des deux blocs gèle la situation en matière de défense et de sécurité en Europe et dans sa périphérie. Les crises et les conflits sont lointains et l'Europe en tant que telle n'intervient pas, même si certains États la composent (et en particulier la France et le Royaume-Uni, membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU) prennent leur place à titre purement national dans le concert des nations. L'Europe institutionnelle issue du traité de Rome et de ses évolutions, à caractère économique, se sentait peu concernée par la défense et la sécurité. Sa protection était assurée par l'OTAN et le parapluie nucléaire américain complété par les forces nucléaires française et britannique. Certains ont pu dire que la défense et la sécurité européennes s'étaient endormies sous le « protectorat » américain.

En 1990-1991, la chute du mur de Berlin a signé la disparition du « rideau de fer » qui séparait l'Europe en deux. La dislocation de l'URSS et la dissolution du pacte de Varsovie, ainsi que la première guerre du Golfe, ont fait prendre conscience aux Européens que leurs intérêts spécifiques ne pourraient pas toujours forcément coïncider avec ceux des États-Unis devenus l'hyperpuissance mondiale sans contrepoids. En outre, les guerres balkaniques ont montré l'incapacité de l'Europe d'alors à assurer la sécurité sur son propre continent puisque pour la troisième fois dans le siècle, il a fallu l'intervention des États-Unis pour rétablir la situation (et l'accord de Dayton de 1995 a été signé sur le territoire américain !). L'Europe a donc pris conscience du fait qu'il fallait faire quelque chose.

En 1992, l'UEO – que la France cherchait avec d'autres à réactiver – avait défini des missions pour lesquelles des forces européennes coalisées, agissant en dehors du cadre de l'OTAN,

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

pourraient être engagées dans le cadre de crises affectant la sécurité du continent. On les appelle les « missions de Petersberg », à savoir des actions humanitaires, l'évacuation de ressortissants, le maintien de la paix et les forces de combat pour la gestion des crises, y compris les opérations de rétablissement de la paix.

Ces missions demeurent valables, l'UE les ayant prises en compte dans ses textes officiels en y ajoutant les interventions postconflits et la lutte contre le terrorisme.

Le cadre politique et les conditions d'un engagement éventuel ont également été précisés depuis, fruit d'une lente et difficile maturation. En 1992, le traité de Maastricht, constitutif de l'UE, a établi une Politique extérieure de sécurité commune (PESC) dont la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) fait partie et précisé que cette PESC/PESD appartenait au domaine intergouvernemental c'est-à-dire qu'elle ressort à la coopération entre les États (et non à l'intégration comme l'économie et la monnaie), toutes les décisions devant être prises à l'unanimité des membres de l'UE.

En 1997, le traité d'Amsterdam a lancé l'ébauche d'une structure de mise en œuvre de la PESC/PESD et précisé les procédures décisionnelles. Il a prévu en outre la création d'une fonction de Haut Représentant à la PESC/PESD, tenu par le Secrétaire général du Conseil européen. Ce poste est actuellement occupé par Javier Solana, sans doute l'amorce d'un poste de ministre des Affaires étrangères de l'UE, à venir à un terme incertain.

En 2000, le traité de Nice a fixé la structure opérationnelle de la PESC/PESD. Un an auparavant, au sommet d'Helsinki, les États membres avaient décidé de « développer une capacité autonome de décider et, là où l'OTAN en tant que telle n'est pas engagée, de lancer et de conduire des opérations militaires sous la direction de l'UE, en réponse à des crises internationales ». Le traité a en outre lancé le processus de planification

LA SÉCURITÉ DE L'EUROPE ET LA STABILITÉ DANS LE MONDE

des capacités militaires et civiles que les États membres pourraient mettre le moment venu à la disposition de la PESC/PESD dans le cadre de la résolution de ces crises. Ces traités constituent la base institutionnelle de la PESC/PESD. Mais celle-ci se heurte à un certain nombre de difficultés fondamentales qui l'empêchent d'acquiescer rapidement sa pleine efficacité.

La première tient à son caractère intergouvernemental déjà évoqué. Sur un sujet aussi délicat que la politique étrangère, pouvant déboucher sur l'emploi de la force armée, l'unanimité est souvent difficile à trouver entre des pays de nature très différente et dont les intérêts nationaux peuvent diverger. Et pourtant, du Royaume-Uni à Chypre, en passant par les pays baltes, un consensus à 25 est nécessaire. En matière de défense et de sécurité, la souveraineté nationale qu'aucun État membre n'est prêt à l'heure actuelle à abandonner pour la transférer à un organisme supraétatique fait qu'il n'y a pas d'armée européenne à proprement parler et que la PESD prendra encore pour longtemps la forme d'une coalition institutionnalisée, agissant au coup par coup, au gré des circonstances et du consensus trouvé parmi les États membres. La PESC/PESD est une coopération intergouvernementale institutionnelle. En outre, les États souverains parmi ceux qui veulent effectivement peser militairement (France, Royaume-Uni, Allemagne et dans une moindre mesure Espagne et Italie) sont conduits, pour préserver un minimum d'autonomie nationale, à se doter de forces incluant toutes les composantes du panel militaire.

Il en résulte un certain gâchis à l'échelle européenne dans l'emploi des ressources budgétaires nationales, les doublons n'étant pas évités et aucune solution n'étant trouvée en vue d'une possible répartition internationale des fonctions. Tout au plus s'orientent-on vers la mutualisation de certaines catégories de forces (transport aérien par exemple). Cet état de fait trouve sa place dans une situation d'extrême faiblesse des budgets de

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

défense et de sécurité en Europe (en moyenne 1,5 % du PIB pour 4 % aux États-Unis), budgets qui sont en outre mal répartis puisque éclatés entre 25 membres.

L'absence de définition des intérêts de l'UE, et des conceptions de l'union qui peuvent être radicalement différents entre les membres (d'un côté une vision plutôt intégratrice tendant vers « l'Europe puissance » : France et Allemagne ; de l'autre une vision ressortissant plutôt à une « zone de libre-échange » : Royaume-Uni et PECO) conduisent parfois ses membres à diverger totalement en ce qui concerne leur position et leur action diplomatiques. C'est particulièrement vrai vis-à-vis des États-Unis qui mènent une politique mondiale en fonction de leurs seuls intérêts. On ne peut pas le leur reprocher, mais les Européens ne sont pas non plus obligés de s'aligner toujours sur eux !

Cet état de fait a trouvé son illustration la plus dramatique au printemps 2003 quand l'UE n'a pas pu parler d'une seule voix à propos du déclenchement par les États-Unis de la guerre d'Irak en constituant, sans faire appel à l'OTAN, une coalition de circonstance. Certains « vieux Européens » tel le Royaume-Uni (traditionnellement très lié à l'Amérique), l'Italie et l'Espagne mais aussi tous les « nouveaux européens » des PECO se sont rangés derrière eux et ont participé à la guerre (et y participent encore pour la plupart). De leur côté, la France, l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg, ont condamné l'intervention des États-Unis et ont bien sûr refusé d'y participer. L'Europe de la défense et de la sécurité s'est trouvée coupée en deux !

Toujours pour des raisons de relations avec les États-Unis qui exercent une influence prédominante dans l'alliance, l'OTAN constitue presque paradoxalement un obstacle à la constitution d'une Europe de la défense et de la sécurité complète et autonome. Son rôle en matière de défense est incontestable et d'ailleurs peu contesté. La clause de solidarité résultant de l'article 5 du traité de Washington exprime le lien

extrêmement fort qui unit les deux rives de l'Atlantique. Mais le contexte stratégique s'étant modifié et de nouvelles menaces étant apparues, l'OTAN, à l'unanimité de ses membres (puisque là aussi règne la règle du consensus), a élargi son champ d'action jusque-là uniquement défensif, pour se rendre en mesure d'intervenir « hors zone » dans la résolution des crises. C'est ainsi que l'Alliance est intervenue en Bosnie (1995), au Kosovo (1999) et plus récemment en Afghanistan.

L'OTAN apparaît dès lors à beaucoup comme un outil politique entre les mains des États-Unis pour conserver une position dominante en Europe et, éventuellement contribuer aux coalitions qu'ils mettent sur pied dans leur politique d'hyperpuissance mondiale. D'ailleurs, les Américains, bien qu'ils ne se soient pas opposés à la reconnaissance d'une Identité européenne de défense (IED) au sein de l'Alliance pour des raisons essentiellement économiques (*burden sharing*), s'efforcent de limiter l'émergence d'un véritable pilier européen dans l'OTAN. C'est ce qu'a fort bien exprimé Madeleine Albright, alors ministre des Affaires étrangères du président Clinton, par sa formule synthétique du refus des trois « D » : Pas de découplage (pas de caucus européen parlant d'une seule voix), pas de discrimination laissant de côté les alliés européens non-membres de l'UE (Norvège et Turquie), pas de duplication des structures politico-militaires, OTAN d'une part et UE de l'autre.

Cet état d'esprit continue à guider les États-Unis (même si le dernier a été battu en brèche depuis), ce qui n'est pas pour déplaire à certains membres de l'UE comme on l'a vu plus haut, entre autres le Royaume-Uni, ou bien les PECO, ceux-ci voyant dans l'OTAN le moyen essentiel de leur sécurité et dans l'UE le moyen de leur développement. En définitive, la sagesse conduit les Européens à ne pas voir en l'OTAN et l'UE deux organisations antagonistes en matière de défense et de sécurité mais bien de prendre en compte leur complémentarité à la fois politique et militaire. À ce moment aussi, le compromis

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

s'impose et en cas de crise, appel est fait à l'une ou l'autre des organisations selon la situation et le degré d'implication des États-Unis. Un pas supplémentaire a donc ainsi été accompli par l'accord dit « Berlin Plus » (2003) par lequel l'OTAN prévoit la possibilité de soutenir l'UE en mettant à sa disposition et sous réserve de l'accord de l'ensemble de ses membres, des moyens qui lui sont propres pour une opération où elle ne serait pas engagée en tant que telle (en clair, une opération où des intérêts européens seraient en cause et pas ceux des États-Unis mais opération à laquelle les États-Unis ne trouveraient rien à redire). Malgré ces difficultés et obstacles, la PESC/PESD progresse à petits pas et les réalisations sont malgré tout tangibles. Le moment est donc venu de faire le point de la situation actuelle et de considérer ce qui est acquis pour la PESD/PESC.

La situation actuelle

Le premier élément à prendre en compte est l'ébauche d'une « Stratégie européenne de sécurité » exprimée dans ce que l'on appelle le « Document Solana » intitulé « Une Europe sûre dans un monde meilleur ». Il exprime en termes généraux ce qui peut guider l'UE dans le futur. Adopté à l'unanimité, bien sûr!, par le Conseil européen (chefs d'État ou de gouvernement), il fait donc officiellement foi et constitue la base diplomatique de la PESC/PESD.

Dans un premier temps, les défis mondiaux et les menaces auxquels est confrontée l'UE sont répertoriés. S'agissant des menaces, sont retenus le terrorisme pour lequel l'UE constitue à la fois une cible et une base d'opérations, les armes de destruction massives (Corée, Moyen-Orient), les conflits régionaux (où que ce soit sur la planète, ils ont un impact direct sur les intérêts européens), la déliquescence de certains États, qui sape la gouvernance mondiale et ajoute à l'instabilité régionale, la criminalité organisée (90 % de l'héroïne vendue en Europe

LA SÉCURITÉ DE L'EUROPE ET LA STABILITÉ DANS LE MONDE

provient de l'Afghanistan et le commerce de la drogue sert souvent à financer des armées privées).

Dans une deuxième partie qui constitue le cœur du sujet, les objectifs stratégiques sont fixés : faire face aux menaces, construire la sécurité dans notre voisinage, œuvrer pour un ordre international fondé sur un multilateralisme efficace, avec pour priorité de renforcer l'ONU. Le document se termine par l'énumération des implications politiques pour l'Europe, mais notons qu'il est muet sur l'absence de ministre des Affaires étrangères et de structure diplomatique en UE. Pour ce qui concerne les moyens de conduire cette stratégie et d'agir dans les crises, il se contente de termes très vagues, consensus oblige ! On reste dans la politique décidée au coup par coup.

Un progrès également considérable a été accompli dans la définition et la mise sur pied d'une chaîne permanente d'évaluation et de commandement politico-militaire. On trouve ainsi à Bruxelles pour assister le HR-PESC/PESD, le Comité politique et de sécurité de l'UE (COPS) constitué par la réunion des ambassadeurs de chacun des 25 États auprès de l'union, d'une part, et le Comité militaire de l'UE (CMUE) d'autre part, qui rassemble les officiers généraux représentant le chef d'état-major de chaque État. Ces deux organismes sont calqués sur ceux de l'OTAN, également stationnés à Bruxelles, et la vérité oblige de dire que souvent, ce sont les mêmes personnages qui siègent dans les instances des deux organisations ! (même si ce n'est pas le cas pour la France). En outre, un état-major de l'UE fort de 150 personnes est également implanté à Bruxelles où toutes les nations de l'UE y sont représentées. Il est chargé du suivi de la situation et des menaces et assume au profit du HR-PESC/PESD et du CMUE la planification d'actions futures éventuelles.

Au-dessous de ces instances, il est prévu que l'UE fasse appel à des quartiers généraux de l'OTAN (Berlin Plus) ou nationaux (désignation d'une nation cadre fédérant les participations des autres États).

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

S'agissant des forces, l'UE a entrepris une « démarche capacitaire » consistant à inventorier et suivre les unités susceptibles d'être engagées le moment venu dans le cadre interétatique approprié. Les objectifs en la matière sont les suivants :

– Objectif 2003 : être en mesure de déployer dans un délai inférieur à soixante jours et de soutenir pendant au moins un an un corps d'armée (60000 hommes) et des éléments aériens et navals nécessaires à son appui (transport et combat). Cet objectif est atteint.

– Objectif global 2010 : être en mesure de déployer en réaction à une crise, dans un délai de cinq jours des groupements tactiques (1500 hommes) et leur environnement opérationnel, capables d'exécuter leur mission dix jours après la prise de décision de l'UE. Cet objectif est en cours de réalisation.

Ces structures, des moyens civils nationaux mis à disposition et les forces qui viennent d'être évoquées, ont permis à l'UE de commencer à lancer des actions de gestion de crise, diplomatiques et même militaires.

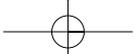
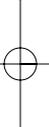
Dans le domaine purement diplomatique, on peut citer l'implication de l'UE dans la recherche d'une solution au conflit israélo-palestinien, la médiation en Ukraine l'hiver dernier ou la participation à la résolution la crise du nucléaire iranien. S'agissant du domaine politico-militaire, l'UE est intervenue dans des actions de maintien de la paix, toujours sous mandat de l'ONU, soit avec le soutien de l'OTAN résultant de l'accord « Berlin Plus » (Macédoine 2003, Bosnie 2004, Afghanistan 2005, Bosnie 2005), soit en totale autonomie (République démocratique du Congo 2003). Ainsi, pour lent qu'il ait été à se mettre en place, cet acquis n'est pas nul.

L'UE cherche donc à se dégager de cette image caricaturale que l'on a pu faire d'elle : « un géant économique mais un nain politique ». S'agissant de la PESC/PESD, le chemin est lent et difficile. Un pas en avant significatif aurait pu être accompli grâce au projet de Constitution européenne adopté par les

LA SÉCURITÉ DE L'EUROPE ET LA STABILITÉ DANS LE MONDE

25 États. Il comporte des avancées notables dans ce domaine qui, il faut le souligner n'a soulevé que peu de polémiques. L'identité de l'UE et la continuité de sa politique y est mieux marquée par l'existence d'un président élu pour deux ans et demi renouvelables. Un ministre des Affaires étrangères de l'Union est prévu, disposant en propre de son corps diplomatique. Une clause de solidarité entre les 25 est établie ainsi qu'une assistance mutuelle dans certaines situations (tout ceci n'existe pas à l'heure actuelle); enfin la possibilité de constituer des coopérations structurées permanentes entre les États qui veulent aller plus vite et plus loin dans tous les domaines, dont la PESC/PESD, est reconnue.

Les peuples de France et des Pays-Bas, appelés à ratifier cette constitution par référendum, l'ont rejetée pour des raisons qui, d'une manière générale, ne concernent pas la PESC/PESD. Il sera intéressant d'observer comment, malgré cet échec, l'UE va continuer à progresser pour assurer sa propre sécurité et contribuer à la stabilité, au droit, à la justice et à la paix dans le monde.



Le dépassement des affrontements bilatéraux, la réconciliation franco-allemande

Andrée Kempf,
directrice de la Fondation entente franco-allemande

Pendant longtemps, la France et l'Allemagne ont connu des épisodes dramatiques et sanglants qui ont décimé des générations entières et meurtri durablement les âmes de nos concitoyens. De Gaulle et Adenauer ont voulu définitivement écarter ce risque d'affrontement en impliquant non seulement les institutions de nos deux pays, mais aussi et surtout, nos deux peuples pour aller vers une démarche pacifique de coopération avec le traité de l'Élysée du 22 janvier 1963. Cette coopération a conduit à un bilan au-delà de toute espérance. Elle ne repose pas simplement sur les conversations entre diplomates et hommes politiques mais sur une adhésion populaire acquise progressivement par l'encouragement d'initiatives privées grâce aux associations. C'est une leçon pour ceux des hommes et des femmes qui veulent avancer ensemble. Mais il faut avant tout une volonté politique. Oui, la réconciliation et la coopération franco-allemande peuvent servir à la construction de relations nouvelles pour d'autres pays ailleurs dans le monde.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

La réconciliation implique le rétablissement de relations amicales entre des personnes brouillées. Cesser de voir en l'autre un ennemi pour en faire un partenaire, c'est une démarche de maturation psychologique qui implique le dépassement des préjugés et des stéréotypes. La réconciliation franco-allemande s'est construite avant tout sur des valeurs au premier rang desquelles la lutte contre le nazisme. Trop souvent, on oublie les nombreux liens personnels qui se sont noués entre les deux peuples pendant et immédiatement après la guerre, notamment des centaines de milliers de prisonniers des deux côtés du Rhin, dont une partie travaillait au contact de la population. Pour réussir la réconciliation, il fallait une Europe unie avec une communauté de valeurs basée sur la paix, les droits de l'homme et une société plus équitable grâce au progrès économique et social. Avec la démocratie, le Conseil de l'Europe, créé en 1949 à Strasbourg, sera porteur de ces valeurs. Mais une communauté de valeurs ne se constitue pas par décret, mais par le dialogue patient des sociétés civiles avec toutes leurs contradictions.

Le succès rencontré par les jumelages entre villes et villages permettront d'impliquer tous les citoyens dans une dynamique de meilleure connaissance de l'autre. Aujourd'hui encore, plusieurs milliers de jumelages permettent de tisser des liens entre les populations. Les garnisons françaises en zone d'occupation allemande dans le Bade et le Palatinat ont contribué à la diffusion de la culture française et les nombreuses associations franco-allemandes dont les activités étaient l'occasion de rencontres régulières ont permis de susciter de solides et durables relations d'amitié.

Ce n'est pas par hasard si la gestion en commun du charbon et de l'acier, à l'époque piliers de l'économie, sera un premier pas décisif pour sceller la réconciliation entre la France et l'Allemagne, car c'est la production de ces matières premières qui permettaient la préparation de la guerre.

LE DÉPASSEMENT DES AFFRONTEMENTS BILATÉRAUX...

En créant la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) en 1951, l'ancien ennemi devenait un partenaire responsable. En 1962 devant les difficultés rencontrées pour la mise en place d'une organisation politique des Six – et avec l'échec du plan Fouchet – est retenu un projet de traité entre la France et l'Allemagne qui consacrera la notion de « couple ».

Au moment de la signature du traité de l'Élysée en 1963 par deux personnalités emblématiques, Charles de Gaulle, symbole de la résistance face à l'idéologie nazie, président de la République française et Konrad Adenauer, persécuté par les nazis, chancelier allemand, 54 % des Français approuvent la politique du Général face à l'Allemagne selon un sondage datant de 1963. Pour autant, le traité n'a pas suscité l'enthousiasme des anciens alliés, bien au contraire. Mais l'irritation et la protestation des États-Unis, de l'Angleterre (de Gaulle avait mis son veto à leur entrée à la CEE le 14 janvier 1963), et des Russes (qui redoutaient une alliance vers une coopération atomique) et jusque dans le propre parti d'Adenauer, la CDU, les atlantistes considéraient que le texte allait trop loin. Néanmoins, au conseil des ministres du 6 février 1963, de Gaulle déclare : « D'ouest en est tout le monde proteste. Donc, nous sommes sur la bonne voie. »

Le traité de l'Élysée aura un impact important sur l'opinion française face à la RFA et contribuera à approfondir les échanges entre les peuples. Il implique en effet pour les deux parties une collaboration étroite dans les domaines des Affaires étrangères et de la Défense mais aussi les Affaires culturelles, de Gaulle et Adenauer ayant réservé une place privilégiée aux relations culturelles en créant l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), le 5 juillet 1963. La mission première de l'OFAJ est de développer les relations entre la jeunesse française et la jeunesse allemande. Plus de 5 millions de jeunes se sont ainsi rencontrés grâce à l'OFAJ, pour apprendre la culture de l'autre et surtout la comprendre et changer d'état d'esprit.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Mais pour échanger il faut des hommes, pour échanger il faut pouvoir communiquer. C'est par l'apprentissage de la langue que l'on accède à la culture de l'autre. Progressivement les mentalités ont changé car l'on a mieux compris l'autre et le sentiment de haine a disparu entre les deux peuples.

Au cours de ces rencontres sont évoqués les problèmes communs à tous les jeunes : insertion dans la société, avenir professionnel, citoyenneté et dimension européenne, sens de la vie, drogue, maladie, santé, environnement. Ces échanges sont organisés à travers des associations de jeunesse, des clubs sportifs, des centres linguistiques, les chambres de métiers et les syndicats, établissements scolaires et universitaires, comités de jumelages et collectivités locales. L'une des clés du succès de l'OFAJ ce sont les amitiés nées au cours de ces échanges et qui se prolongent dans la vie adulte.

Une seconde structure a été créée par le traité de l'Élysée : la Commission interministérielle de coopération franco-allemande (CICFA). Cette commission a une mission de suivi et de suggestion en se situant dans un schéma complémentaire des instances officielles du MAE, tout en étant rattachée à cette administration dont elle se distinguait par ses moyens d'action plus politiques qu'administratifs. Après avoir été présidée par d'éminentes personnalités, dont André Bord³ pendant dix-sept ans, cette commission a été transformée en 2003 en un Secrétariat général chargé de la coopération franco-allemande, dont la direction est assurée par le ministre chargé des Affaires européennes. Dresser un bilan exhaustif de la coopération franco-allemande est impossible tant les domaines concernés sont nombreux, mais on peut citer plus particulièrement la création de la chaîne TV ARTE, à l'initiative d'André Bord, la mise au point de nouvelles méthodes d'apprentissage des langues (Tandem), la création de crèches et de jardins d'enfants

3. André Bord, ancien ministre, président de la Fondation entente franco-allemande, représenté au Forum par Andrée Kempf.

LE DÉPASSEMENT DES AFFRONTEMENTS BILATÉRAUX...

bilingues (ABCM *zweisprachichkeit*), la reconnaissance du baccalauréat et de l'Abitur des deux côtés de la frontière, le programme Voltaire (lycéens français et allemands passent leur année de seconde dans un lycée d'accueil du pays voisin), l'université franco-allemande (1999), le programme de bourses d'études pour les germanistes et les romanistes, le programme Procope qui encourage des projets élaborés par deux établissements d'enseignement supérieur liés par une convention de coopération, les échanges de jeunes et d'adultes en matière de formation professionnelle et de perfectionnement, la coopération économique qui a permis de formidables avancées technologiques (EADS, transports aériens avec Airbus, rencontres de chambres de commerce et de chambres des métiers, chimie, club d'affaires, etc.), qui fait de la France le premier partenaire économique de l'Allemagne (et vice-versa) et crée des milliers d'emplois, un réseau unique de banque de données françaises et allemandes dans le domaine scientifique et technologique afin de les intégrer dans un programme de coopération européenne, les projets spatiaux Hermès et Ariane au Centre d'études nucléaires de Grenoble et la création de l'agence de l'Innovation industrielle qui suivra quatre projets franco-allemands et au plan de la Défense avec l'Eurocorps, des soldats allemands de la Brigade franco-allemande participant au défilé du 14 juillet en 1994 sur les Champs-Élysées, diplomatique (services communs franco-allemands en Afghanistan) et politique (le chancelier Schroeder s'entourant officiellement d'une conseillère française, Brigitte Sausay).

La coopération transfrontalière s'exerce à tous les niveaux de la société : associations, du jardin d'enfants à l'école, des collèges et lycées aux universités, entreprises, communes, collectivités publiques, police, justice, initiatives privées, mise en place d'un bureau franco-allemand d'information et de conseil sur les questions transfrontalières pour les consommateurs (infobest), institut de formation pour le personnel des collectivités territoriales à la problématique interculturelle (Euro

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Institut), coopération policière (accords de Mondorf), promotion du bilinguisme, aménagement et protection de l'environnement, télématique touristique et réseau de pistes cyclables avec mise en place d'une route franco-allemande, écomusée du parc Rhénan, agence locale de la maîtrise de l'énergie, etc.

L'expérience de la France et de l'Allemagne montre à quel point il a été important de créer une fondation avec un objet tout à fait unique mais précis pour œuvrer inlassablement en faveur de la coopération franco-allemande. C'est ce qui a abouti à la création de la Fondation entente franco-allemande (FEFA), l'une des 500 fondations françaises reconnues d'utilité publique.

Son nom traduit à lui seul la volonté de ses fondateurs, Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République française et Helmut Schmidt, chancelier de la RFA. Elle a été créée en 1981 à Strasbourg.

En réglant un contentieux issu de la Seconde Guerre mondiale (levée de terres sous séquestres, propriété de la forêt du Mundat abritant les sources en eau potable de la ville de Wissembourg et propriété de l'Église de la rue Blanche à Paris), les conditions étaient réunies pour permettre la mise en œuvre des deux missions qui lui ont été assignées :

- verser une indemnisation aux Alsaciens-Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande, lors du second conflit mondial, pour apaiser les souffrances morales liées au crime de guerre dont ils ont été victimes, en violation de la convention de la Haye sur le droit des gens, en favorisant et en accompagnant le nécessaire travail de mémoire. Un total de 86 500 ressortissants fut indemnisé, avec d'importantes actions sociales menées en leur faveur. L'intégralité du capital versé par la RFA a été consacrée à la mission d'indemnisation ;

- développer la coopération franco-allemande : très diversifiée, elle recouvre plusieurs centaines de projets pour plusieurs

LE DÉPASSEMENT DES AFFRONTEMENTS BILATÉRAUX...

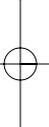
millions d'euros soutenus par l'octroi de subventions dans les domaines culturel, scientifique, social, économique et sportif.

Aujourd'hui, où en sommes-nous ? Un sondage Sofres sur l'état de l'opinion permet de constater que la sympathie des Français à l'égard de l'Allemagne est telle que la RFA apparaît comme le meilleur ami de la France. En 1988, 54 % des Français déclarent que leur meilleur ami est l'Allemagne et 67 % des Allemands déclarent que leur meilleur ami est la France.

Tous ceux qui s'étaient efforcés après la guerre de réconcilier Français et Allemands ont vu leurs efforts récompensés. Les liens entre la culture française et allemande et entre les deux peuples, les excellentes relations économiques ont contribué au succès du traité de l'Élysée. Jamais Français et Allemands n'avaient tissé dans leur histoire un réseau aussi étroit de contacts personnels. Mais la volonté manifestée sur le plan politique a été le facteur décisif du succès du couple modèle franco-allemand. L'originalité de la coopération entre la France et l'Allemagne ne réside pas dans l'absence illusoire de points de vue différents mais dans la capacité à les discuter et à les surmonter et de prendre conscience du privilège d'être à la jonction de deux cultures.

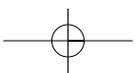
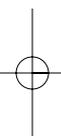
Bien sûr, de nouvelles générations ont succédé aux promoteurs de la réconciliation franco-allemande, élevées dans la « normalisation » due à soixante ans de paix et de prospérité, les relations franco-allemandes gardent une place privilégiée au cœur de la construction européenne !

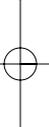
En accueillant de Gaulle à Bonn le 5 juillet 1963 pour la création de l'OFAJ, Adenauer déclara : « Cette amitié entre la France et l'Allemagne est comme un rosier qui portera toujours des boutons et des fleurs », avant d'ajouter « surtout celles qui ont des épines, sont résistantes. »





3. Les institutions européennes au défi de la diversité





Le temps de l'élargissement, les défis futurs

Milan Kucan,
ancien président de la république de Slovénie

J'aborderai ici le parcours de mon pays, la république de Slovénie, vers l'adhésion à l'Union européenne. C'est le parcours d'un des dix pays de l'élargissement de 2004, quand l'UE est passée de 15 à 25 pays membres. Cette voie a été entamée dans des circonstances dramatiques que le monde et l'Europe ont connu vers la fin du siècle dernier. Parmi elles, j'exposerai surtout :

- la fin du monde bipolaire et de la guerre froide, symbolisée par la chute du mur de Berlin ;
- la reconnaissance que le monde globalisé est un monde interdépendant, partageant le même sort et les mêmes responsabilités ;
- l'effondrement violent de la République socialiste fédérative de Yougoslavie (RSF) qui a fait des Balkans l'un des foyers de crise les plus aigus du monde contemporain.

Dans ces circonstances, de nombreux pays qui, à l'exception de Chypre et Malte, ont fait partie du monde socialiste, certains, même des régimes totalitaires, se sont frayés un chemin

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS !

vers l'UE. Je parlerai donc de l'expérience de la Slovénie tout en exprimant un grand respect pour les voies et les résultats atteints par la Chine grâce à un développement rapide et une ouverture accélérée vers le monde.

La naissance de l'État des Slovènes

La Slovénie est née suite à l'effondrement de la RSF Yougoslavie consécutif à une longue crise politique, économique et de valeurs que traversait ce pays multinational et multiculturel, de structure fédérale et fondé sur l'idéologie socialiste de l'autogestion. Par la suite, cette crise a entraîné l'effondrement de l'Union soviétique et également du pacte de Varsovie, lequel s'est déroulé dans un climat relativement calme, grâce aux efforts réformateurs de Eltsine et surtout de Gorbatchev. Néanmoins, la crise yougoslave était due aussi à ses propres mobiles, dont les principaux sont les suivants :

- son système économique privilégiait le partage de l'ensemble du produit national au détriment de sa création, ce qui menait le pays vers un marasme économique et des conflits sociaux ;

- les écarts considérables dans les niveaux de développement entre les différentes parties du pays (rapport de 1 à 7 entre le Kosovo et la Slovénie, en faveur de cette dernière) et le système qui permettait aux moins développés d'utiliser les apports financiers des plus développés, et ceci sans aucune possibilité d'influence pour ces derniers, pour financer leur consommation publique et non pour les investissements qui stimuleraient la croissance économique ;

- les conflits entre les différentes nationalités, surgis essentiellement pour des raisons économiques, voyaient s'imposer de plus en plus la position hégémonique du peuple majoritaire, à savoir les Serbes, prônant leurs intérêts économiques et nationaux, malgré la régulation constitutionnelle fédérale qui garantissait l'égalité formelle des nations ;

LE TEMPS DE L'ÉLARGISSEMENT, LES DÉFIS FUTURS

– des solutions constitutionnelles inadaptées et inflexibles, ne garantissant pas l'équilibre productif entre le principe de l'égalité des nations (prise de décisions par consensus), pierre angulaire de la vie dans une communauté multinationale, d'un côté, et le principe de la fonctionnalité (prise de décisions par la majorité), apte à justifier l'existence de la communauté, de l'autre ;

– la formalisation du système de l'autogestion, ayant pour conséquence une bureaucratisation extrême et donc le blocage total des systèmes décisionnels, de leur transparence et responsabilité: le mécanisme décisionnel, qui était de fait aux mains du parti, même si formellement il relevait de la compétence de l'assemblée, venait se mêler au mécanisme décisionnel véritable, celui de la prise de décision par transmission ;

– le fait que l'idée et le système des valeurs du socialisme se sont retrouvés sans contenu et sujets à caution, quoique l'autogestion socialiste ait été l'idée fondamentale qui unissait les peuples yougoslaves après la Seconde Guerre mondiale et notamment après le différend qui a opposé Tito à Staline; par conséquent, le parti communiste yougoslave s'est dissout, alors que les systèmes décisionnels constitutionnels et les mécanismes du marché intérieur ont été bloqués; même l'armée yougoslave en tant qu'organisation supranationale n'a pas réussi à s'imposer comme référence dans un pays à tel point dégradé ;

– l'écart entre le progrès politique, économique et des mentalités en Europe et la réalité yougoslave continuait à se creuser en raison du manque de capacité et de volonté de comprendre la profondeur et la vitesse des changements en Europe et dans le monde; la classe politique rejetait et contrariait même ouvertement les tentatives d'intégration européenne.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

La voie de la Slovénie vers la reconnaissance internationale

La Slovénie a échoué dans ses tentatives visant à réformer et moderniser la Yougoslavie naufragée et les efforts déployés en vue d'une séparation paisible et consensuelle, qui aurait permis à tous les peuples de la Yougoslavie de choisir leur propre voie pour l'avenir, n'ont servi à rien. Je rappelle cependant que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, réclamé en tant que droit naturel par tous les peuples, nous était conféré par la Constitution de la RSF Yougoslavie comme base consensuelle représentant le fondement de la vie dans un pays commun.

Le plébiscite sur le projet de l'indépendance nationale a été utilisé pour évaluer chez nos concitoyens, minorités nationales comprises, le degré de l'accord et du soutien aux intentions et aux actions des dirigeants politiques de la Slovénie. Le résultat en a été plus que convaincant : par une participation de 93,2 %, 88,2 % des votants se sont prononcés en faveur de cette décision. Le programme soumis au plébiscite représentait une plateforme définissant les objectifs, les orientations et les valeurs du nouveau pays.

Son succès était dû à un dialogue ouvert et argumenté mené au sein de la société slovène plurielle, grâce auquel toutes les forces politiques pertinentes ont pu agir de façon extraordinairement unie et en cohérence avec la volonté et les attentes du peuple. L'issue du plébiscite était donc le pilier et l'argument principal invoqué dans nos efforts successifs, visant la reconnaissance internationale de la Slovénie.

Les actes relatifs au processus de l'indépendance ont été adoptés publiquement au Parlement slovène, sur la base des constitutions yougoslave et slovène et de la législation slovène ainsi qu'en vertu des principes et des actes internationaux, notamment ceux de l'ONU et du Conseil de l'Europe en matière des droits de l'homme. La volonté de réorganiser et de moderniser le pays ou, en alternative, de se séparer

LE TEMPS DE L'ÉLARGISSEMENT, LES DÉFIS FUTURS

paisiblement, avait été traduite formellement au Parlement dans les décisions et propositions qui ont été soumises aux parlements des autres républiques, lesquelles n'y avaient pourtant même pas répondu, à une exception près, celle de la Croatie.

La guerre déclenchée à l'encontre de la Slovénie par l'armée populaire yougoslave et les dirigeants politiques fédéraux a empêché la réalisation de l'indépendance slovène. La guerre servait également de menace adressée à d'autres républiques désireuses de s'aventurer sur le même chemin que la Slovénie, mais aussi d'argument fort pour convaincre la communauté internationale qu'il ne s'agissait que d'une question interne à la Yougoslavie et d'un acte indépendantiste violent engagé par la Slovénie.

La reconnaissance internationale a été obtenue dans un climat extrêmement défavorable marqué par la peur d'un effondrement violent de l'Union Soviétique et de voir les frontières européennes se redessiner. Cette peur s'est avérée infondée : l'Union soviétique s'est dissoute dans une relative tranquillité, comme la Tchécoslovaquie. En revanche, la Slovénie restait exposée aux fortes pressions internationales et aux menaces, des États-Unis par exemple.

La Slovénie n'a été reconnue que suite aux négociations de paix, qui se sont déroulées sous la houlette de l'UE et suite à la constatation par cette dernière que la Yougoslavie, en tant qu'État, avait effectivement cessé d'exister. Les membres de l'UE ont reconnu la Slovénie en janvier 1992 et dans ce cadre le soutien exprimé par nos voisins autrichien et italien a revêtu une extrême importance.

La communauté internationale, quant à elle, continuait à marteler sa position de conserver la Yougoslavie comme un tout, ne réagissant pas aux propositions slovènes d'intervenir dans le processus évident de la dissolution du pays pour assurer qu'il se déroule sans violence. Or, la violence a pris le dessus. Elle s'est manifestée d'abord dans la guerre contre la Slovénie et

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

ensuite dans les guerres en Croatie, en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo.

Le choix de la voie d'intégration européenne, de l'UE et de l'OTAN

La volonté de rejoindre les institutions européennes était l'objectif stratégique fondamental de la politique extérieure de la Slovénie et un des points clés de toutes les décisions prises en tant que pays indépendant depuis le plébiscite. Les Slovènes ont toujours considéré leur pays, et même la Yougoslavie avant son effondrement, comme un élément actif participant au processus de l'intégration européenne, avec lequel on partage le sort et dont on est également responsable. Pour nous, cela signifiait :

– un développement économique et social plus rapide, une prospérité importante et un niveau de vie plus élevé : en tant que membre de l'UE, la Slovénie pourrait en effet surmonter plus facilement le grand retard économique, technologique, administratif et organisationnel qu'elle avait accumulé en raison de la crise en Yougoslavie ; une fois indépendante, la Slovénie a dû encore créer les institutions du nouvel État et entreprendre les réformes sociales fondamentales qui jouissaient d'un large accord et se déroulaient en souplesse et sans grandes secousses, sans reniement des progrès sociaux et surtout économiques de l'ancien système socialiste.

– l'accélération des processus de transition interne du pays, à savoir des réformes économiques, structurelles, politiques ainsi que des réformes relatives à la propriété : grâce à l'intégration à l'UE, à l'adoption de ses standards politiques, juridiques et économiques ainsi que la mise en œuvre du marché de libre-échange et de la libre circulation des capitaux, des biens, des travailleurs et des services, l'économie slovène renforcerait encore davantage sa position sur les marchés occidentaux (presque 40 % du PIB), suppléant ainsi rapidement les marchés

LE TEMPS DE L'ÉLARGISSEMENT, LES DÉFIS FUTURS

perdus sur le territoire de l'ex-Yougoslavie (presque 30 %) et dans l'Europe centrale et orientale;

– la reconnaissance de la Slovénie en tant que pays démocratique qui respecte la primauté du droit, les droits de l'homme et le libre-échange mais aussi en tant que partenaire fiable dans les relations internationales: vue la situation causée par les conflits et les guerres dans le sud-est de l'Europe, cette adhésion signifierait d'ailleurs pour la Slovénie une sécurité accrue, tandis que l'adhésion à l'OTAN ou dans un système de défense collective lui garantirait également sa capacité de défense; en ceci, la Slovénie occuperait une position bien différente par rapport à d'autres pays qui se sont formés sur le sol de l'ex-Yougoslavie et qui demeurent embrouillés dans des conflits réciproques et internes;

– une position active de la Slovénie dans les débats sur l'avenir de l'Europe: ce débat se développe essentiellement au sein de l'UE et de ses institutions; aussi, les membres de l'UE peuvent exprimer leurs propres intérêts et opinions pour influencer sur l'avenir commun de l'Europe et donc sur l'avenir de chacun d'entre eux; si l'on se tenait en dehors de ce débat, on laisserait son destin au gré des intérêts et des opinions des autres alors que l'histoire nous a appris que d'autres nations n'assumaient jamais les décisions favorables à la Slovénie;

– le dépassement des divisions en Europe en soutenant son intégration: la Slovénie a été elle-même victime des guerres et des partages qu'a connus l'Europe, notamment aux temps de la guerre froide; le maintien ou même la création de nouvelles divisions pourrait affaiblir considérablement l'Europe et son potentiel politique et économique, et par conséquent la priver du rôle actif qu'elle joue dans le monde globalisé;

– le rôle actif dans l'élargissement de l'UE vers l'Europe du Sud-Est et l'Europe centrale: forte de sa connaissance de la situation dans les anciens membres du pacte de Varsovie, dans les pays de l'Europe du Sud-Est et dans les ex-pays yougoslaves, la Slovénie pourrait fortement contribuer à une intégration plus

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

rapide de ces pays, en les aidant à remplir les conditions requises mais aussi à surmonter les anciens modèles de mentalités et de valeurs en raison desquels l'Europe est effectivement encore divisée.

Réalisation des objectifs et des attentes de la Slovénie dans le processus d'intégration à l'Union européenne

La Slovénie s'est engagée dans le processus d'adhésion à l'UE, convaincue qu'elle y serait accueillie favorablement. Elle a soutenu ses intérêts et s'est déclarée prête aux compromis dès qu'il s'agissait de défendre les intérêts communs de l'UE. Elle a harmonisé sa politique intérieure et sa vie économique aux standards de l'UE tout en tenant compte du processus de négociations.

Lors des négociations, la Slovénie a mené à bien son rôle de partenaire tout en négociant durement. Elle a exigé des conditions d'adhésion transparentes, clairement définies et non-discriminatoires, fait important, car 10 États très différents à la base ont entrepris de négocier en faveur de l'adhésion à l'UE. Elle s'est montrée favorable à l'élargissement progressif avec chaque nouvel État candidat qui remplissait les conditions requises.

En tant que candidate la mieux préparée, la Slovénie a été l'une des premières à clôturer les négociations. Partant de ses propres ressources économiques, elle a rempli les conditions sans une aide considérable des fonds structurels et de cohésion de l'UE. En plus d'une bonne base de départ en tant qu'ancienne république constituante de l'ex-Yougoslavie, économiquement la plus riche, la Slovénie compte parmi les États candidats d'Europe centrale et orientale les plus développés.

En raison des critères relatifs aux moyennes en vigueur pour le partage des fonds européens, la Slovénie a atteint un niveau

LE TEMPS DE L'ÉLARGISSEMENT, LES DÉFIS FUTURS

de développement qui correspond à 75 % du PIB de l'UE, se rapprochant ainsi du point où elle contribuera plus qu'elle ne puisera au budget commun de l'UE, tout en obtenant moins de fonds européens de développement. La question est de savoir si, mis à part le prestige politique, l'accélération des négociations a servi les intérêts de la Slovénie.

Au fur et à mesure des négociations, la Slovénie a introduit les mesures essentielles dans son ordre juridique intérieur, son système économique et sa politique. Le public et le Parlement étaient tenus informés du cours des négociations par le gouvernement. Les citoyens slovènes se sont prononcés en faveur de l'accèsion avec une majorité de 89,6 % (taux de participation de 60,29 %) et donc en faveur de l'Europe.

Pourtant, la Slovénie a été confrontée à des difficultés lors des négociations, dont voici les plus importantes :

- le critère des moyennes place la Slovénie en position de conduire les exigeantes réformes structurelles à venir à partir de ses propres forces ;

- les pays voisins à savoir l'Italie et l'Autriche ont tenté, en tant que membres de l'UE, de profiter de leur position au moment des négociations pour régler les supposées injustices concernant les frontières et propriétés qu'ils auraient encourues après la Seconde Guerre mondiale en tant qu'alliés des forces de l'Axe lors des négociations de paix, le mouvement de résistance slovène ayant rejoint le camp démocrate allié ; ainsi, le comportement de l'Italie et d'Autriche lors de processus de négociation a retardé la signature de l'accord d'adhésion en 1997 ;

- la position discriminatoire ne permet pas aux nouveaux États membres (à l'exception de Malte et de Chypre) la libre circulation des travailleurs durant une période de sept ans, même si la Slovénie « importe » mais « n'exporte » pas de main d'œuvre ;

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

– avant même d'entrer dans l'UE, la Slovénie a été sommée de rendre possible aux étrangers l'acquisition de biens immobiliers. Ce fait a exigé une modification de la Constitution slovène.

Notre expérience de la vie au sein de l'UE

Notre expérience est avant tout positive et nos espoirs se réalisent, peut-être parce que les Slovènes, ne se faisant pas d'illusion sur l'UE, ne l'ont pas idéalisée. Nous avons conscience qu'au sein de l'UE, notre situation dépendait en grande partie de nous-mêmes et de notre réussite à diriger les mécanismes de prise de décisions dans l'UE de manière à faire valoir nos intérêts nationaux. La crainte de perdre notre identité nationale dans le cadre de l'UE est actuellement sans fondement. La Slovénie partage complètement le destin de l'UE. Elle s'est attachée à ce que l'interculturalisme et l'ouverture demeurent des valeurs européennes.

Dans le cadre de l'UE, la croissance et le développement économiques de la Slovénie se poursuivent. Sa croissance économique est toujours plus forte que celle de l'UE (en 2004, 4,2 % pour la Slovénie et 1 % pour l'UE). La Slovénie remplit 4 des 5 critères du traité de Maastricht concernant l'adoption de l'euro (l'inflation de la Slovénie est de l'ordre de 2,1 %) et compte pouvoir introduire l'euro en 2007. Les piliers du développement sont les pays les plus développés qui, par solidarité et pour un usage bien précis, attribuent des fonds en faveur de la croissance des États membres moins développés pour éviter que de trop grandes disparités n'en ralentissent le développement intégral. La Slovénie espère devenir sous peu l'un des piliers de ce développement.

Nous vivons dans le même système de valeurs que la majorité des Européens sans nous y sentir étrangers. Par ailleurs, notre situation au sein de l'Europe apporte une réponse au fait que nous sommes passés d'un groupe multinational à un autre,

certes essentiellement différent. Nous avons conservé notre souveraineté. En raison de l'intérêt de vivre en commun, nous exerçons une partie de nos droits souverains en coopération avec d'autres pays à l'échelle de l'Europe et de ses organismes. Le Parlement slovène a ratifié la Constitution européenne avec le soutien de l'opinion publique. Cependant, lors du processus de ratification de la Constitution européenne, nous n'avons pas saisi l'opportunité de partager notre expérience en tant qu'unique État membre à avoir toujours vécu dans un État multinational. La Slovénie se prépare intensément à mettre en place les frontières de Schengen dont elle assurera entièrement la sécurité en 2007. En protégeant cette longue frontière de 670 km avec la Croatie, elle assurera la sécurité frontalière de l'UE, le trafic de drogue, des armes, de la traite des personnes et des migrations illégales.

Les perspectives

L'UE continuera à se renforcer. Aucune autre alternative n'est envisageable pour l'Europe à moins de revivre les conflits internes, les guerres et les partages, ou encore de perdre d'une part son influence sur ce monde global, contemporain et multipolaire et d'autre part, sa part de responsabilité face à l'avenir de l'Europe et de l'humanité. Aussi, l'UE devra poursuivre son élargissement vers l'est.

Lors de la ratification de la Constitution européenne et des perspectives financières prévues jusqu'en 2013, il apparaît clairement que l'Union européenne est en difficulté. Cependant, je ne partage pas l'avis de ceux qui, face à la situation actuelle, utilisent des grands mots comme « la crise, la fin présumée de l'UE et du processus du rapprochement européen ». Selon mon opinion, il s'agit d'un ralentissement plus ou moins inévitable du développement d'un projet historique aussi exceptionnel. Un tel projet ne peut se faire de manière linéaire. Encore moins aujourd'hui, alors que l'Europe s'est élargie de dix nouveaux

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

États membres d'Europe centrale et orientale qui ont connu pendant cinquante ans un autre système politique et économique, sans tradition parlementaire ou économie du marché, avec des valeurs, des coutumes et un système intellectuel différents voire de lourdes difficultés de transition interne.

Je suis persuadé que l'UE aurait plus aisément supporté l'élargissement si elle s'était élargie progressivement et non en « big bang », même si je comprends parfaitement la logique politique de cet important élargissement. Je pense que l'UE a actuellement besoin de temps pour que d'une part, les anciens et les nouveaux membres s'adaptent aux nouvelles dimensions et à la logique d'une vie collective et d'autre part, pour que les systèmes institutionnels s'accommodent également de ce nouveau fait en matière de prise de décision et de relations. Une séparation en anciens et nouveaux membres ainsi que le renforcement d'un tel partage aurait un effet désastreux sur l'UE. Ainsi, la tentative de l'actuelle administration des États-Unis, qui consiste à séparer l'Europe en « ancienne » et « nouvelle » Europe, est nécessairement limitée.

Je vois le rejet de la Constitution européenne en France et aux Pays-Bas comme la possibilité pour les membres de regagner le temps perdu lors de la préparation de la Constitution, comme une réflexion commune portant sur leur vision du monde contemporain, de sa globalité, l'interdépendance et la multipolarité de l'Europe. Celle-ci n'est plus que l'un des centres de développement de la civilisation humaine. Mais notre réflexion porte également sur le rôle et l'influence de l'Europe dans ce monde et sur les actions qui lui permettront de le réaliser. Partant de telles réflexions, les membres trouveront plus facilement des solutions aux dilemmes qui se sont dégagés lors des présentes discussions. Je suis persuadé que l'UE ne se développera pas uniquement en tant qu'association économique ou marché commun, mais qu'elle devra aussi renforcer ses composantes en matière de politique extérieure, de défense et de sécurité. Elle doit avant tout redéfinir les valeurs éthiques

LE TEMPS DE L'ÉLARGISSEMENT, LES DÉFIS FUTURS

à partir desquelles elle a été fondée et s'est développée, renforcer l'idée fondamentale d'une Union européenne et l'adapter aux changements du monde contemporain.

Aussi, la discussion sur le fait de savoir si le développement dirige l'UE vers un aménagement fédératif ou confédératif est parfaitement improductive. Il s'agit d'un projet *sui generis* historique, nouveau et hors pair qui ne supporte pas les modèles formels déjà connus. L'humanité entre dans une nouvelle ère de la civilisation. Ce fait exige une réponse plus souple, plus dynamique au dilemme des sociétés et des individus introduits dans le monde de la connaissance, de l'information et de la gestion. L'UE justifiera son existence au sein des nouvelles conditions de civilisation si, comme l'a annoncé le président de la commission Barroso, « elle apportera une nouvelle valeur ajoutée » à ce que peuvent apporter les individus et les membres de chaque État national.

Actuellement, les intérêts pragmatiques qui s'expriment notamment dans les polémiques et les perspectives financières prédominent au sein de l'UE. Plus de solidarité et d'équilibre entre les intérêts des membres et les intérêts communs de toute l'UE sont indispensables. Sans cela la stratégie de Lisbonne, selon laquelle l'Europe deviendrait l'un des territoires les plus dynamiques et basés sur un savoir-faire fondamentalement compétitif, est irréalisable et on ne pourra ni conserver ni développer le modèle européen de l'État social. Je ne vois pas cela comme un antagonisme mais comme un objectif commun qui, en tant que base de départ, est réalisable selon le modèle scandinave. Au même titre que les États-Unis tentent d'exporter à travers le monde le modèle de leur démocratie, l'Europe pourrait également proposer son modèle actualisé d'État social. Or, cela exige une réflexion plus approfondie sur le marché globalisé ainsi que sur le capital globalisé, attiré par l'appât du gain qui évite toute prise de responsabilité envers la stabilité sociale et la sécurité du monde. La responsabilité est laissée aux États nationaux qui, en raison du transfert du capital et de la

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

production, sont motivés par une main-d'œuvre bon marché, des standards écologiques faibles et l'éviction des responsabilités fiscales dans les pays moins développés. Même en Chine, ceux-ci demeurent sans instruments effectifs leur permettant d'en porter la responsabilité. L'un des grands dilemmes de notre époque consiste à savoir comment et sur quelles valeurs éthiques placer les cadres démocratiques et globaux tout en incluant le capital global et le capitalisme.

En guise de conclusion, permettez-moi de constater que l'UE doit se renforcer en tant que charpente de l'intégration européenne et poursuivre progressivement le processus de son élargissement. L'approfondissement du processus d'intégration dépend en grande partie du fait de savoir si les Européens sauront garder l'interculturalisme européen, le multiconfessionnalisme, la multiéthique et le dialogue comme conditions et avantages d'une société démocratique. Pour cela, l'Europe doit définir ses relations avec la Russie, les pays non européens de la Méditerranée et les États-Unis. Elle doit déterminer la base de départ vers un dialogue approfondi avec la Chine et les autres centres de la civilisation humaine concernant les défis auxquels l'homme est confronté dans ce monde globalisé.

L'UE est un défi pour les autres parties du monde et même pour l'Asie, en particulier pour la Chine, la Corée et le Japon. L'expérience européenne nous indique que l'on peut dépasser les antagonismes historiques, conserver l'identité nationale et la tradition tout en renforçant la puissance économique, la politique régionale et en conséquence l'influence et la responsabilité envers le développement de la civilisation humaine et de la vie sur notre planète. La Chine pourrait être le pays fondateur d'une telle intégration, au même titre que la France et l'Allemagne ont joué autrefois le rôle d'initiateurs à l'intégration européenne.

Construire l'Europe dans l'unité et la diversité

John Palmer,
directeur général de l'European Policy Centre

À la suite de la Seconde Guerre mondiale, de ses dévastations, de ses souffrances et des camps de la mort, une des rares questions qui ne se posait pas était : « Pourquoi l'Europe ? » Il était évident pour la majorité des Européens à ce moment-là que ce n'était qu'à travers un processus d'unité que l'Europe pouvait échapper à une grotesque et interminable répétition de sa tragique histoire. L'élite politique dans de nombreux pays d'Europe occidentale s'était engagée (ou du moins manifestait un intérêt de pure forme) à aller vers une intégration européenne et éventuellement à une unité européenne. La guerre froide – dont la politique géographique avait été fixée à Yalta avant même la libération de l'Europe des nazis – en divisant le continent, avait exclu de ce débat toute participation significative de centaines de millions d'Européens. La fin de la guerre froide a permis que l'on pose à nouveau la question dans un contexte sans précédent en vue de poursuivre l'unité continentale en élargissant l'Union européenne volontairement et démocratiquement dans le respect de la loi.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Il y eut alors un important soutien pour le principe révolutionnaire selon lequel l'unité des peuples, du moins de l'Europe occidentale, pouvait être mieux achevée en allant au-delà des concepts traditionnels de coopération interÉtats et de la balance des pouvoirs vers la construction d'une communauté de « partage de souveraineté ». Pour que cela soit efficace, une telle communauté avait besoin que ses propres objectifs et institutions soient clairement définis. Ainsi la création d'une union économique, et éventuellement, une union politique, était largement vue comme une réponse au désir général de sécurité et un moyen d'éviter une quelconque hégémonie impériale (initialement compris surtout comme un échappatoire à la future domination allemande sur le continent).

Naturellement, bien qu'on soit d'accord sur *pourquoi* l'Europe, il y avait souvent et parfois d'amers désaccords sur d'autres questions toutes aussi vitales. Quel genre de Communauté européenne devrait être construite? Qui devrait faire partie du projet européen et qui ne le devrait pas? Comment parviendrions-nous à une intégration européenne? Quand devrait commencer le processus et quand aboutirait-il? Et même, où seraient basées les institutions de l'Union européenne?

Depuis le lancement en 1951 de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, puis de la Communauté européenne en 1958, les questions « quel, comment, qui et quand » sont restées au cœur de tout le débat européen. Le processus d'intégration avait tout d'abord commencé par le charbon et l'acier (industries hautement stratégiques) et, après l'échec de la Communauté européenne de défense en 1954, continua avec la création d'un marché commun. Par la suite l'Union européenne se concentra presque exclusivement sur une intégration économique fonctionnelle et sectorielle, plutôt que sur un projet politique plus ouvertement fédéral.

Pour toutes ces raisons, avec le temps, la question du *pourquoi* perdit de l'importance puis disparut pratiquement des dis-

CONSTRUIRE L'EUROPE DANS L'UNITÉ ET LA DIVERSITÉ

cours politiques. Aujourd'hui, la génération de leaders politiques au pouvoir a perdu la capacité d'exprimer clairement, d'une façon convaincante et pertinente, une réponse à « pourquoi l'Europe aujourd'hui ? ». On en a vu l'illustration spectaculaire en 2005 lorsque les gouvernements de la France et des Pays-Bas ont échoué à convaincre le public de voter un référendum pour approuver le traité constitutionnel de l'Union européenne qui, douze mois plus tôt, avait été ratifié par les chefs de gouvernement de l'Union européenne.

En perdant les fils du récit politique central sur l'impératif d'une Union européenne plus rapprochée, celle-ci éprouve de plus en plus de difficulté à définir l'essentiel de sa mission. Il y eut également une ambiguïté autour des valeurs fondamentales qui devaient inspirer la future intégration de l'Union européenne au XXI^e siècle. Par conséquent, le débat politique sur la future intégration s'avéra aride et incapable de mobiliser le soutien enthousiaste du public. Trop souvent, aucun thème irréfutable et primordial n'est avancé de façon convaincante par l'élite politique pour justifier et légitimer ce que l'électorat européen, à juste titre, voyait comme l'agenda ambitieux d'une intégration et d'une unification européenne.

Le cas de l'Europe a trop souvent été abordé en d'étroits termes économique et commerciaux, alors même que le marché lui-même implique une extension cruciale des libertés du peuple – autant pour les biens, le capital et les services. L'UE a pourtant développé d'importantes politiques pour encourager le développement régional, s'opposer à l'exclusion sociale, promouvoir un plus grand équilibre des chances (aussi bien pour l'égalité des sexes, les différences d'origines ethniques et une sexualité différente). De même elle a posé les bases d'un large système d'union des droits fondamentaux. Et plus d'un million d'étudiants ont bénéficié jusqu'à aujourd'hui du programme Erasmus et d'autres visant à encourager les études dans d'autres États membres. Mais l'Union a encore trop souvent échoué à transmettre efficacement la dimension cruciale de son rôle.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Cependant il était devenu de plus en plus évident partout dans l'UE qu'un processus profondément politique et continu d'une intégration à venir était en cours. La contradiction entre cette réalité et l'apolitisme avec lequel les leaders politiques ont conduit le débat sont devenus des obstacles intolérables à la création d'un consentement général et d'un soutien pour le projet européen. Le fait que les gouvernements des États membres fassent des préconisations pour chacune des phases successives de l'intégration en évitant les justifications politiques qui sous-tendent une union encore plus étroite était largement vu comme malhonnête et manipulateur.

En dépit de la crise générée par le refus de la France et des Pays-Bas de ratifier le traité constitutionnel, tout le monde sait que, tôt ou tard, les 25 États membres de l'UE auront besoin de remanier le système de gouvernance de l'Union. C'est essentiel si l'UE est en mesure de fonctionner efficacement avec une plus grande adhésion et, par-dessus tout, si elle est capable de faire face aux défis grandissants lancés par le développement du monde extérieur. Ces défis impliquent également le besoin de gérer le processus de « mondialisation » lui-même, d'assurer le maximum de bénéfices à tous, de développer des institutions plus fortes de gouvernance globale pour aborder des problèmes comme la durabilité environnementale, la sécurité et le développement économique. Encore plus important, l'Union européenne doit améliorer de façon radicale sa responsabilité démocratique vis-à-vis de ses citoyens, en particulier en renforçant le rôle du Parlement européen élu (et avec les parlements nationaux) afin que les cadres de l'UE (le Conseil des ministres et la Commission européenne) rendent de meilleurs comptes.

Cela dit, l'existence, l'évolution et l'élargissement progressif de l'Union européenne ont été d'énormes facteurs d'encouragement et de soutien à la moitié de siècle de l'Europe pour la paix et la stabilité, mais aussi de son développement démocratique, économique et social. Ceci explique le pouvoir attractif de

CONSTRUIRE L'EUROPE DANS L'UNITÉ ET LA DIVERSITÉ

l'Union pour les habitants de l'Europe centrale et de l'Est depuis la fin de la guerre froide. Dans les nouvelles démocraties d'Europe de l'Est et au-delà, l'ambition d'adhérer à l'UE se trouve au cœur d'un large processus de démocratisation ainsi que de réformes politiques et économiques.

La même dynamique doit maintenant être à l'œuvre dans les pays autrefois ravagés par la guerre, de l'ancienne Yougoslavie et des pays voisins, vers l'est et la zone méditerranéenne. Ces développements sont d'énormes défis pour l'Union européenne. Jusqu'où peut-elle encore réellement s'élargir ? Comment l'UE va-t-elle développer ses relations de « voisinage » avec les pays se trouvant à l'est et avec ceux du sud qui ne deviendront jamais des membres à part entière de l'Union ? Mais l'exemple d'une intégration dans la paix, qui pourrait aider à effacer les conflits historiques et les différends entre minorités nationales, a de quoi être convaincant pour les Européens à la recherche d'un moyen de supplanter le cycle de la peur et de l'hostilité mutuelles. De fait, l'exemple de l'Union européenne sert de référence exemplaire de développement politique et économique dans d'autres régions dans le monde.

La dernière décennie a vu l'achèvement du marché unique européen et l'arrivée d'une monnaie unique européenne, l'euro, une expérience sans précédent dans l'intégration financière supranationale. Mais l'UE élargie doit faire face à de nouveaux défis et à des responsabilités, à l'intérieur et à l'extérieur. Cela implique la modernisation et la réforme de l'économie de l'Union européenne et du système social européen pour faire face à une compétition mondiale en maintenant ses valeurs de solidarité sociale et de durabilité de l'environnement. Mais dans un monde moins sécurisé, les problèmes de terrorisme mondial et d'instabilité nous amènent à nous interroger sur les fondements de la politique de l'Union européenne.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

La mondialisation

Jean Monnet disait que l'intégration européenne « n'est pas une fin en soi mais une étape vers le monde organisé de demain ». La mondialisation des investissements, du commerce et de la finance ont eu, ses dernières années, la force d'un ouragan. Mais la levée des barrières au libre-échange et la libre circulation des capitaux – ainsi que les changements sociaux et économiques apportés par la révolution IT [informatique et technologique, Nde] – ont eu des conséquences complexes et contradictoires. La mondialisation a fait entrer dans son sillage d'énormes avantages économiques en apportant une meilleure qualité de vie à beaucoup de gens. Mais ceci a également impliqué de douloureuses dislocations, de l'insécurité et de l'appauvrissement pour des individus vulnérables ainsi que pour des communautés et régions entières. La révolution mondiale du commerce, de la finance et de l'information a libéré une impressionnante dynamique économique. Mais les coûts sociaux et environnementaux d'un changement économique mondial sont trop souvent restés invisibles et non estimés. Ce déséquilibre est devenu une source de malaise grandissant du public vis-à-vis du processus de mondialisation. Ceci a stimulé les mouvements de protestations et de plus larges questionnements sur la direction prise par le système économique dans son ensemble.

Durant la dernière décennie, la mondialisation a entraîné dans son orbite, comme un irrésistible aimant, presque tous les pays et régimes politiques du monde. Mais alors que nous parlons d'un « système » mondial, en réalité la mondialisation a manqué de règles complètes et d'un système de gouvernance basé sur des lois. C'est pourquoi il y a eu trop peu de moyens de contrôle et de contrepoids – juridique et politique – pour assurer la responsabilité économique de tous les acteurs économiques et apporter, là où c'était nécessaire, des protections sociales et environnementales dans l'intérêt des populations et

CONSTRUIRE L'EUROPE DANS L'UNITÉ ET LA DIVERSITÉ

de leurs communautés. Cette absence d'un système de gouvernance global finira par rendre la globalisation vulnérable aux conflits et à susciter une réaction de plus en plus hostile du public.

La construction d'un système global de gouvernance pour le XXI^e siècle est à la fois une priorité stratégique pour l'Union européenne et une justification importante pour sa propre existence et son évolution. Cela a été un sérieux problème dans les relations entre l'Union européenne et les États-Unis – surtout depuis l'élection du président Bush. De sérieuses différences d'approche se sont fait ressentir des deux rives de l'Atlantique sur des questions allant du réchauffement planétaire (les accords de Kyoto) à la Cour criminelle internationale en passant par le renforcement des Nations unies. En dépit de différends entre les gouvernements de l'Union européenne (surtout à travers la guerre de l'Irak), les États membres de l'Union européenne se sont généralement engagés à un multilatéralisme global, et se sont opposés à un retour au monde du XIX^e siècle basé sur un unilatéralisme national et des concepts tels que « la balance du pouvoir ». En Amérique du Nord et du Sud, en Asie et en Afrique, les pays commencent à chercher de nouvelles formes d'intégration transfrontalières et de partage de souveraineté. Ce sont peut-être bien ces régions qui fourniront les composantes pour la construction d'une gouvernance globale.

Une Union européenne plus forte et plus efficace, capable de jouer un rôle influent dans les affaires internationales, agirait comme un amortisseur entre ses peuples et les impulsions parfois irrationnelles et négatives de la mondialisation. Elle contribuerait à garantir une pluralité des choix des sociétés, des cultures et des communautés dans le cadre d'un système global et offrirait un modèle important à ceux qui souhaiteraient construire une politique démocratique transnationale pour le XXI^e siècle. Ceci est reconnu de manière croissante dans la littérature politique et universitaire sur la mondialisation,

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

l'intégration européenne, la démocratie cosmopolite et la gouvernance à plusieurs niveaux.

La tentative d'aller plus loin dans une Europe démocratique partageant les souverainetés ne peut qu'apporter une énorme contribution à l'évolution de n'importe quel futur système de gouvernance globale. Si l'Europe était capable de gérer avec succès les pressions parfois contradictoires d'un besoin croissant de prises de décisions, de responsabilité démocratique et de légitimité politique, elle donnerait des idées à ceux qui, ailleurs, souhaiteraient engager un processus similaire d'intégration et de partage de souveraineté dans l'ensemble de leurs régions et elle pourrait augmenter son efficacité et l'influence de ses valeurs et intérêts sur la scène mondiale.

Une Europe en paix

Au XXI^e siècle, il n'y a plus de menace crédible d'un retour aux guerres internationales et civiles en Europe de l'Ouest grâce aux avancées de l'intégration européenne: l'existence et l'élargissement de l'Europe sont essentiels à l'extension de la sphère de paix, de stabilité et de justice à travers toute l'Europe.

L'intégration européenne reste essentielle dans la création d'une Europe libérée des pressions et dangers, épreuves de force et rivalités entre les plus grands États. Dans le même temps, un grand nombre d'objectifs et d'aspirations légitimes d'États nationaux ne peut être atteint qu'à travers l'acceptation et l'exercice d'une souveraineté conjointe ou partagée. La marginalisation de l'Union européenne et l'abandon du processus d'intégration pourrait facilement conduire à recréer – de la part des plus grands États européens – un système d'alliance visant à maintenir la paix et la stabilité à travers un nouvel équilibre européen des puissances qui a souvent mené au désastre dans le passé.

Il y a dix ans, après l'effondrement du communisme, on a craint que l'Europe centrale et l'Europe de l'Est retombent dans

CONSTRUIRE L'EUROPE DANS L'UNITÉ ET LA DIVERSITÉ

des guerres nationalistes à propos de frontières et de minorités. Il est des leçons positives et d'autres terriblement négatives à tirer des événements de la décennie passée.

Après 1989 peu de gens pressentaient que la Yougoslavie se dissoudrait dans les haines, l'épuration ethnique et les guerres nationalistes du passé. La différence tient à ce que les nations constituantes de l'ancienne Yougoslavie ont manqué d'un environnement politique européen commun dans lequel elles pouvaient trouver des solutions démocratiques à leurs problèmes. L'absence d'un projet commun pour adhérer à l'Union les a privées d'une culture politique qui aurait permis à de tels conflits de se résoudre dans la paix.

Après les terribles guerres d'épuration ethnique qui ont coûté tant de vie d'Européens, il y a du moins l'espoir d'un nouveau départ pour les pays de l'Europe du Sud-Est. En cela, le rôle soutenu de l'Union européenne a constitué un facteur important. En cas de succès, la paix et la stabilité de l'Europe de l'Est deviendraient un acte de naissance de tous les Européens. Mais cela suscite une grande question : est-ce que ses États membres donneront à l'Union européenne la capacité politique de jouer ce rôle alors que le processus d'unification européenne marque le pas ? Pour assurer la paix et la stabilité à travers l'Europe il n'y a pas de stratégie plus vitale pour l'UE que de poursuivre avec succès l'élargissement de celle-ci en incluant toutes les démocraties européennes désirant d'y adhérer. L'unification de l'Europe est la plus grande garantie pour que les démons de l'histoire de l'Europe soient enfin chassés. Mais une unification couronnée de succès de l'Europe dans l'UE fait appel à des réformes complètes et fondamentales dans l'Union elle-même, ses institutions et ses processus de prises de décisions.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Une Europe composée de multiples identités

L'Union européenne est le produit de l'histoire de ses peuples et nations. Son cœur est constitué des États membres (ainsi que de leurs régions dans un nombre grandissant d'instances). Le processus de démocratie parlementaire dans les États membres contribue pour une large part à sa propre démocratie et à sa légitimité. L'intégration européenne, en aucune façon, ne défie ou cherche à remplacer des identités nationales ou les minorités. Elle cherche plutôt à ajouter un supplément d'identité « européenne ».

La création d'une identité « européenne » monolithique n'a jamais fait partie du projet d'intégration. Le processus d'intégration n'est pas la création d'un État européen ni d'une nation européenne. Il est plutôt basé sur des identités multiples et des allégeances diverses. Le national (ou le régional) n'y est pas remplacé par l'europpéen dans cette perspective, mais incorporé dans l'europpéen – et vice versa. Ces identités devraient être classées dans différents ensembles hiérarchisés – certains plus faibles, d'autres plus forts – mais complémentaires et non antagonistes. Dans l'Europe d'aujourd'hui il est déjà possible, et c'est de plus en plus commun, d'avoir plus d'une identité à la fois. Il est par exemple banal d'être à la fois Catalan, Espagnol et Européen, d'être Bavarois, Allemand et Européen, d'être Écossois, Anglais et Européen. Étant donné la révolution globale de l'information, du multiculturalisme, et du développement des voyages, il existe désormais une gamme grandissante d'identités que les gens peuvent et veulent adopter selon les circonstances.

Bien qu'il n'y ait aucun consensus sur les implications précises de ces notions d'identité pour les politiques et la gouvernance, l'attention s'est concentrée sur la manière dont ces notions sont devenues plus fluides et distendues malgré la plus large interdépendance économique et politique et l'intégration entre les États les plus développés. Comme l'a soulevé Gary Marks (un auteur important sur la gouvernance à plusieurs

CONSTRUIRE L'EUROPE DANS L'UNITÉ ET LA DIVERSITÉ

niveaux), il existe un nouveau phénomène de « niche identitaire » ou multiple, des identités coexistant avec les communautés locales, régionales et supranationales, en plus de l'identité nationale.

De même, cela peut s'appliquer à l'émergence d'un nouveau genre de citoyenneté qui n'est ni exclusivement national ni cosmopolite mais multiple, dans le sens où les identités, les droits et obligations sont exprimés par la configuration d'institutions communes, d'États, d'associations nationales et transnationales, de régions et d'alliances de régions. Les changements dans la société internationale, parmi lesquels l'intégration européenne représente une part intrinsèque, érodent les fondements nationaux d'ordre politique, laissant une place à ces multiples identités et allégeances. Pour construire de nouvelles communautés politiques, nous devons aller au-delà des catégories traditionnelles au point de vue conceptuel et dans la pratique. Des auteurs tels que David Held, Jurgen Habermas, Machael Zurn, Dieter Grimm, Claus Offe, Fritz Scharpf, William and Helen Wallace ont apporté d'importantes contributions à ces débats à travers différents points de vue, et méritent aujourd'hui une plus large audience.

L'histoire de l'intégration européenne a été et continue d'être marquée par un processus parallèle de décentralisation du pouvoir des administrations centrales aux organismes régionaux (élus) dans la plupart des pays de l'UE. Loin d'éliminer les riches diversités culturelles et les différences de l'Europe moderne, le développement de l'Union a encouragé la renaissance d'identités nationales « cachées », régionales ou autres. C'est l'une des raisons pour lesquelles la critique contre un processus d'intégration européenne conduisant à un « superÉtat » centralisé est inconvenante. Dans une Europe composée de « multiples identités » il n'y a pas d'alternative efficace à un système de gouvernance à plusieurs niveaux basé sur la

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

subsidiarité, sur une prise de décisions la plus proche possible des citoyens.

Une Europe de prospérité, de justice sociale et d'inclusion

L'intégration européenne a représenté une part intrinsèque du remarquable développement économique des pays de l'UE. Ceci est vrai pour les six premiers États membres fondateurs mais aussi pour les vagues successives des pays qui ont adhéré dans les récentes décennies. L'attrait de tant de pays pour l'adhésion à l'Union est intimement lié au dynamique élan économique apporté par l'intégration.

Il y a, cependant, aussi une gamme distinctive de modèles économiques et sociaux européens. Le concept de modèle social européen a commencé à se préciser dans les années 1960 et 1970. Aujourd'hui il doit se moderniser et s'adapter sous la pression montante de la mondialisation et de son impact sur la compétitivité des entreprises multinationales. Il demeure une question ouverte : dans quelle mesure le modèle social européen doit-il évoluer vers le modèle anglo-saxon plus libéral ? Il semble qu'il y ait un intérêt grandissant pour le remarquable succès des économies nordiques de l'UE (le Danemark, la Finlande et la Suisse) qui se sont engagées à atteindre un très haut niveau de compétitivité globale en maintenant de hauts niveaux de protection sociale et de durabilité de l'environnement.

Les citoyens de l'Union européenne ont voté à plusieurs reprises pour des partis politiques qui cherchaient un équilibre entre l'environnement, le social, les droits de l'homme et la dynamique d'une économie de marché, distinguant l'Europe des États-Unis ou de beaucoup d'économies asiatiques. L'Europe se différencie ainsi par un développement historique distinctif et par l'évolution à déterminer son système de valeurs démocratiques et de la société civile. Le compromis entre la croissance,

CONSTRUIRE L'EUROPE DANS L'UNITÉ ET LA DIVERSITÉ

l'emploi, la solidarité sociale et l'environnement durable semble certain de marquer le débat politique paneuropéen pour les années à venir.

Un modèle européen de développement économique, social et environnemental sera réalisé par les États membres par la combinaison de mesures classiques d'intégration et l'application de nouvelles formes de « lois souples » et d'une coopération s'exerçant sous l'influence de groupes d'États s'appariant entre eux. Il n'y aura pas d'accord unanime à l'intérieur du système démocratique européen sur la meilleure façon de la réaliser. Il n'existe pas de futur européen prédéfini, et il n'y en aura pas. L'élément vital du débat démocratique de l'Union européenne devrait tourner autour des différents futurs proposés par une large variété de partis politiques. Cela demandera le développement de plus de capacité pour les débats politiques et les délibérations à l'échelle européenne. Cela peut venir de la création d'un système de parti plus fort, de plus grands efforts pour développer les médias et l'accès aux langues à travers les frontières, mais aussi de l'émergence graduelle à l'échelle européenne des questions évidentes à chaque pays comme l'éducation, le bien-être ou la santé. Des auteurs comme Lars-Eric Cederman et Edgar Grande ont insisté sur l'importance de telles capacités et difficultés à surmonter ces obstacles.

L'Europe dans le monde

L'Union européenne n'aspire nullement à devenir un empire du XXI^e siècle. Elle ne peut non plus poursuivre la chimère d'un superÉtat ni même viser un statut d'hégémonie. Toute tentative de subordonner à ses propres intérêts ceux d'autres peuples ou d'autres pays sur la scène mondiale, violerait non seulement les valeurs européennes mais serait vouée à l'échec. « L'Europe dont nous avons besoin » peut devenir un exemple constructif pour ceux qui, ailleurs, souhaiteraient, à leur manière, résoudre

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

des problèmes communs, par le partage de souveraineté et des institutions démocratiques supranationales.

L'Europe dont nous avons besoin devrait visiblement prouver cette vérité que la liberté ne peut exister que dans une société civilisée sous l'autorité de la loi. Sur le plan international, les États-nations traditionnels étaient le résultat d'une participation active à ce que Raymond Aron appelait des « État de Nature » anarchique où « tout le monde fait ce qu'il veut, et par conséquent, a peur et est seul, privé de liberté ». La construction des nations en Europe a posé les bases de la paix et de la démocratie établies sur les lois de l'État. Mais elle a échoué à inclure de telles structures dans les relations entre États. Prendre le chemin fédéraliste, d'union démocratique de nos États-nations et régions, signifie un « au revoir » définitif aux « deux concepts d'hégémonie et de balance de pouvoir » qu'avait observés Max Kohnstamm, collaborateur de Jean Monnet. L'Europe ne devrait pas aspirer à devenir un policier impérial, global. Mais elle peut et pourrait aider à défendre les valeurs de paix, de stabilité, de droits de l'homme et de préventions des conflits (et si nécessaire la résolution des conflits).

Pendant trop longtemps l'Union européenne a été à juste titre considérée comme « un géant économique mais un nain politique ». D'importants pas ont été franchis ces dernières années pour rendre réelle l'aspiration à une véritable politique européenne commune en matière de défense, de sécurité et de politique étrangère. Ce sont des domaines à propos desquels les États membres continueront à avoir droit de décision. Mais les prises de décisions actuelles sont trop complexes, trop lentes et non renforcées par des capacités efficaces pour traduire les décisions politiques générales en actions efficaces sur le terrain. Tôt ou tard, la responsabilité de toute la politique extérieure de l'UE devra être confiée à la Commission, plutôt que d'être divisée comme actuellement entre la Commission, le Haut représentant de l'Union européenne et les présidences tournantes de l'UE.

CONSTRUIRE L'EUROPE DANS L'UNITÉ ET LA DIVERSITÉ

C'est précisément ce qui avait été recommandé dans le traité constitutionnel de l'Union européenne, mais les questions pour lesquelles le traité constitutionnel essayait de trouver des réponses sont restées sur la table. L'UE devra y répondre au cours des prochaines négociations sur une nouvelle constitution après le cycle actuel d'élections parmi les États membres clés (l'Allemagne, l'Italie, la Pologne et la France) vers la fin de 2007.

Une Europe constitutionnelle

De même qu'il n'y a pas (et ne peut y avoir) de tentative crédible pour remplacer les identités nationales ou autres par une « identité européenne » monolithique, la création d'une démocratie constitutionnelle en Europe ne peut se substituer mais doit être ajoutée à la démocratie des États membres. L'émergence d'une union fédérale en Europe s'est faite *sui generis* et ne peut être comparée à des fédérations créées dans la foulée de la construction d'État-nation comme l'Australie et les États-Unis.

L'Union européenne continuera d'être une « fédération d'États-nations » ou peut-être plus convenablement une « fédération d'États membres ». Cette formule ou concept a été acceptée par Jacques Delors (qui en est à l'origine), Joschka Fisher, Lionel Jospin et Jacques Chirac.

D'après Alan Milwards l'intégration européenne a sauvé et non remplacé l'État-nation car elle s'est occupée de questions qui ne pouvaient être résolues à un niveau seulement national. Il est essentiel que de nouvelles étapes soient franchies pour améliorer la responsabilité démocratique des structures de gouvernance qui, dans les États membres, s'occupent des questions européennes. Une grande part des incertitudes exprimées sur une plus étroite intégration européenne reflètent un manque de confiance dans la transparence et la responsabilité démocratique des gouvernements des États membres.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Une *démos* européenne doit et peut être construite en coopération, venant s'ajouter à la démocratie nationale, considérant que, dans l'avenir, il sera nécessaire de développer également une *démos* globale. Alors, un système de gouvernance à plusieurs niveaux – régional, national, européen et global – commencera à émerger. Cependant il est déjà possible de discerner les contours d'une *démos* européenne qui se développe dans les activités commerciales transfrontalières, chez les syndicats, les ONG et dans d'autres secteurs de la société civile aussi bien que dans la vie politique encore anémique des institutions de l'UE, et par-dessus tout le parlement européen. L'évolution d'une *démos* européenne (et éventuellement globale) renforcera la démocratie au niveau national et subnational. Inversement, un affaiblissement ou un sapement de la démocratie à n'importe quel niveau de gouvernance menacerait l'ensemble du processus démocratique.

Ces développements ont tous contribué de manière générale au déplacement des politiques démocratiques à partir des sphères jusqu'ici définies. Nous entrons dans une époque de gouvernance à multiples niveaux, mais s'il n'est pas bien enraciné dans la société civile et démocratique, le processus risquerait de générer des conflits nouveaux. Le défi est donc de créer des institutions qui puissent assigner un objectif cohérent aux politiques démocratiques jusqu'au niveau supranational.

Nous vivons dans un monde dans lequel les politiques, les institutions, et même les frontières nationales présentent quelques caractéristiques du « plastique moulé » : ce qui semblait être fixé et permanent dans notre paysage politique et économique est aujourd'hui sujet à des changements soudains, souvent imprévisibles et déconcertants. Ce sont non seulement des problèmes économiques et politiques, mais de sécurité élémentaire comme les ont dramatiquement illustrés les attaques terroristes à New York et à Washington. On ne peut parvenir à une interdépendance qu'en cherchant une justice politique et une

CONSTRUIRE L'EUROPE DANS L'UNITÉ ET LA DIVERSITÉ

stabilité globale, sans lesquelles le terrorisme sera de plus en plus contraignant en termes de souffrance humaine.

La mondialisation économique, la fin de la guerre froide et de la division de l'Europe, la révolution de l'information et une sorte de paralysie démocratique rampante dans bien des pays, tout cela témoigne, de manière tantôt exaltante tantôt décourageante, de l'émergence d'un nouveau monde. L'Union européenne a beaucoup reflété ces changements, particulièrement au cours de la décennie passée. Il est donc peu étonnant que l'Union et ses institutions soient devenues distantes aux yeux du public européen. Contrairement aux suppositions des « théories du complot », l'évolution de l'Union européenne n'a pas été conduite par des idéologues ou selon des projets secrets bien établis. L'Union a dû plutôt s'adapter à la rapidité des changements et a dû souvent improviser. Mais la manière avec laquelle la classe politique a géré les changements dans l'Union européenne a souvent donné aux citoyens le sentiment d'être mal informés et les a rendus mal à l'aise. Le sentiment grandissant d'un divorce entre le processus d'intégration européenne et une proportion importante du public pose aujourd'hui de sérieux problèmes. L'Union fait face à une série de défis considérables : l'unification en suspens de l'Europe, le développement de l'union économique et monétaire, le besoin d'une réforme constitutionnelle de l'UE et de ses institutions de prises de décisions, et la recherche d'un modèle propre d'économie, de développement social et environnementale durables.

Pris ensemble, tous ces défis ne peuvent être assumés par simple opportunisme politique ou par un processus de changement impulsé par les élites pour lesquelles il y a au mieux un consentement réticent et incertain. On ne peut faire face à ces défis que si les politiciens retrouvent une capacité à articuler de façon convaincante ce qu'ils ont perdu : des arguments irréfutables en faveur de *pourquoi l'Europe*. Les moyens essentiels par lesquels les peuples européens retrouveront confiance,

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

engagement et sentiment d'appartenance au projet européen, viendront d'une priorité donnée aux valeurs sociétales et civiles sur lesquelles est basé ce projet. Ces valeurs doivent désormais être au cœur d'une future mission dans laquelle une Europe plus intégrée aidera à donner forme à un système de gouvernance du XXI^e siècle pour un monde interdépendant.

La construction de la paix et le dépassement de la souveraineté

Jordi Pujol,
ancien président de la Généralité de Catalogne

L'Europe traverse actuellement un moment difficile. Elle manque de leadership, n'atteint pas ses objectifs de modernisation et de compétitivité, a du mal à établir les réformes économiques et sociales dont elle a besoin et elle présente un problème de vieillissement démographique. Cependant, et malgré tout, elle continue d'être une histoire de succès et elle constitue le marché le plus grand au monde, son modèle de société est celui combinant le mieux la création et la distribution de richesses, les libertés politique, religieuse et culturelle. Et elle a atteint un niveau très élevé d'unité économique et politique. Le tout d'une manière entièrement pacifique, ce qui est un fait exceptionnel vu que l'Europe a été la scène de guerres constantes et que pratiquement tous les processus d'unification rencontrés dans l'histoire ont engendré violences et contraintes.

Comment y sommes-nous parvenus ? Premièrement grâce à une grande volonté politique. Celle-ci a été renforcée par le souvenir des grandes tragédies européennes (et mondiales) du XX^e siècle et par l'assurance que, sans paix ni unité, la décadence

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS !

européenne serait irréversible. Deuxièmement par l'application d'une méthode graduelle et une mise en commun de certaines ressources de base (au début le charbon et l'acier). En troisième lieu par le renoncement des parties à la souveraineté nationale assumée par des institutions centrales européennes (en particulier le Parlement et la Commission), sans doute l'un des points les plus difficiles du processus, même si de grands progrès ont été faits. En quatrième lieu par une concertation constante entre les États et en cinquième lieu par l'acceptation d'un modèle économique et social commun permettant néanmoins de conserver de nombreuses particularités nationales.

En 1957, Paul-Henri Spaak, l'un des promoteurs de l'unification européenne, a parlé à l'occasion de la signature du traité de Rome de « l'immense portée de ce que l'on peut considérer comme la plus grande transformation volontariste et dirigée de l'Europe reposant non plus sur la force, mais sur l'appel à l'intelligence ». Cet effort a été couronné de succès dans de nombreux aspects.

L'Europe : un moyen de réduction des écarts de développement ?

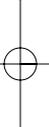
L'Union européenne a été un formidable instrument de croissance générale, mais également d'équilibre territorial. En particulier pour les pays qui ont su profiter au mieux des aides européennes.

Auparavant, la richesse européenne était en effet concentrée dans un vaste couloir qui, commençant au sud de l'Angleterre, comprenait les Pays-Bas et la Belgique, le nord et l'est de la France, la vallée du Rhin et, en général, l'Allemagne de l'Ouest, la Suisse et le nord de l'Italie jusqu'à Bologne et Florence. Ailleurs, il existait de puissantes zones de développement (par exemple, en Espagne, en Catalogne, au Pays Basque et dans la zone de Madrid) mais, dans l'ensemble, sans la consistance et la continuité de l'aire « historique ». Et surtout,

LA CONSTRUCTION DE LA PAIX ET LE DÉPASSEMENT DE LA SOUVERAINETÉ

hors de ces zones, il existait des territoires très grands, parfois même des États entiers, peu développés: la moitié de l'Italie et de l'Espagne, une grande partie du Portugal, le sud-ouest de la France, le nord de la Suède, le Pays de Galles et l'Écosse, presque toute la Grèce et une grande partie de l'Irlande.

La loi européenne a mené à bien une politique de subventions, surtout à travers les fonds structurels et les fonds de cohésion. Tous les pays n'ont pas profité de la même manière de ces subventions mais dans l'ensemble elles ont contribué à stimuler le développement général européen ainsi que celui des pays et des régions moins développés.



Le droit européen au défi de la diversité

Olivier Dord,
professeur de droit public, université Paris X-Nanterre

L'histoire de la construction communautaire est parcourue depuis l'origine par une tension entre l'unité qu'implique un processus d'intégration politique et les tentations de la diversité que suscitent les particularismes nationaux et les traditions différentes des États membres. Sur le plan politique, cette tension se traduit par la dialectique élargissement/approfondissement qui veut qu'à chaque adhésion de nouveaux pays corresponde un pas supplémentaire dans l'intégration. Sur le plan juridique, cette tension entre unité et diversité existe aussi. Sa première manifestation historique est l'adoption successive des trois traités fondateurs – CECA, CEE et Euratom – qui ont chacun leur indépendance juridique, leurs institutions particulières et leur système juridique. À cette diversité répond une volonté d'unité que l'on trouve notamment dans le traité du 8 avril 1965, dit « traité de fusion » qui institue un conseil, une commission et une assemblée communes pour les trois traités précités. Cette question de l'unité/diversité du droit de l'Union européenne est soulignée par l'adoption du traité de Maastricht (TUE) du 7 février 1992 qui complexifie encore l'analyse des mécanismes juridiques européens. Celui-ci crée et structure

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

L'Union européenne en trois piliers distincts. La deuxième actualisation de cette question d'unité/diversité concerne le statut de chaque État membre de l'Union. Depuis les traités de Maastricht et d'Amsterdam, les droits et obligations des États membres peuvent différer de façons conséquentes. Il n'existe pas « un » mais « des » statuts pour les membres de l'Union.

L'architecture de l'Union européenne

Le traité de Maastricht qui crée l'UE ne remplace pas les trois communautés européennes créées en 1951 et 1957 mais les complète. L'article 1^{er} du traité dispose en effet : « L'Union est fondée sur les Communautés Européennes complétées par les politiques et formes de coopération instituées par le présent traité. » L'institution de trois piliers distincts est compensée par l'existence de dispositions communes.

Les trois piliers de l'Union ou la diversité juridique

L'Union est composée de trois « piliers » comme un temple grec, chacun correspondant à un mode de décision politique et de production de règles juridiques différentes. Le premier, c'est le pilier communautaire qui regroupe les matières appartenant à « l'acquis communautaire » et relevant des traités CECA, CE et Euratom (grand marché intérieur, UEM). Les institutions communautaires décident selon la méthode spécifique de l'intégration dite « méthode communautaire » : la Commission propose, le Conseil des ministres et le Parlement décident (le Conseil statue à la majorité qualifiée sauf exception). Quant aux actes juridiques, ce sont ceux adoptés par les institutions : règlements, directives et décisions.

Le deuxième pilier est la PESC (Politique extérieure et de sécurité commune) qui vise à créer une véritable politique commune en matière étrangère et, à terme, en matière de défense (traité d'Amsterdam). Les États membres décident à l'unani-

mité selon la méthode classique de la « coopération intergouvernementale » et les institutions européennes sont incompétentes.

Le troisième pilier est la coopération judiciaire et policière en matière pénale qui consiste dans la création d'un « espace commun de liberté, de sécurité et de justice », de politiques communes pour régler les conséquences du grand marché (franchissement des frontières, asile, immigration, lutte contre la criminalité transfrontière...). Depuis le traité d'Amsterdam, on a opéré une « communautarisation » d'une grande partie des matières de ce pilier et demeure aujourd'hui dans celui-ci seulement la coopération juridique et pénale. Les États décident à l'unanimité selon la méthode intergouvernementale et les actes juridiques sont formés soit des traités adoptés à l'unanimité, soit des actes dérivés adoptés aussi à l'unanimité (exemple de la décision cadre du 14 juin 2002 relative au mandat d'arrêt européen).

L'homogénéité préservée de l'Union

L'homogénéité de l'Union est malgré tout préservée par l'existence de dispositions communes aux trois piliers et à la cohérence de l'action de l'Union.

Le rôle unificateur des dispositions communes réside dans le « fronton commun » constitué par le préambule et les dispositions communes (définition de l'Union, de son cadre institutionnel, de ses valeurs et de ses moyens, plus le rôle unitaire des dispositions générales et finales) et le principe d'unicité du cadre institutionnel qui figure à l'article 3 du traité sur l'Union européenne.

Au-delà des trois piliers, il y a une permanence du rôle du Conseil européen dans la définition des impulsions à donner à l'Union et de la Cour de justice dont le rôle de contrôle de la légalité communautaire est renforcé par le traité d'Amsterdam dans les 2^e et 3^e piliers dont elle était, à l'origine, exclue.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

L'ajout de deux piliers intergouvernementaux au pilier communautaire peut néanmoins faire douter de la cohérence de l'ensemble des politiques européennes. C'est pourquoi les traités encadrent strictement la PESC et la coopération judiciaire et policière en matière pénale afin que les initiatives prises ne portent pas atteinte à l'acquis communautaire du premier pilier. Il ne faudrait pas en effet que les États défassent dans les deux piliers intergouvernementaux ce que les institutions ont construit dans le premier.

C'est pourquoi il existe aussi des « passerelles » qui permettent de le faire lorsqu'il existera une volonté politique des institutions et des États de communautariser les questions relevant des deux piliers intergouvernementaux. Ces « passerelles » sont des procédures de révision simplifiée des traités par rapport à la procédure normale de révision plus lourde. Il suffit ici de l'accord unanime des membres du Conseil sous réserve bien sûr d'une ratification ultérieure de cet accord par les 25 États membres selon leurs règles constitutionnelles (Exemple: si le Conseil le souhaite, il peut passer d'une « politique de défense commune » à une défense commune – Art. 17 TUE dans sa version issue du traité d'Amsterdam).

Le traité établissant une constitution pour l'Europe signé le 18 juin 2004 et actuellement soumis à la ratification des États supprime les trois piliers, fait de l'Union européenne le seul titulaire de la personnalité morale, remplace les Communautés européennes et multiplie les passerelles dans le sens d'une plus grande unité.

L'appartenance des États à la communauté et à l'Union

Avec les révisions successives des traités, les conditions pour un État d'appartenir à l'Union se sont uniformisées alors que, une fois entré, cet État peut bénéficier d'un statut différent de

celui d'un autre État membre. Il existe un statut de l'État candidat alors qu'il peut exister des statuts pour un État membre !

L'Unification des conditions d'appartenance à l'Union

Les trois traités fondateurs avaient prévu des procédures d'adhésion différentes. Le traité CECA prévoyait une procédure purement communautaire. Les traités de Rome instaurent pour leur part une procédure mixte qui fait appel aux institutions et aux États membres. Le traité de Maastricht a unifié cette procédure (Art. 49 TUE) d'adhésion aux 3 communautés et à l'Union. Il codifie aussi la pratique qui s'est instaurée progressivement et selon laquelle les États candidats doivent accepter intégralement « l'acquis communautaire ». Quant au traité d'Amsterdam, il souligne que les candidats doivent partager les valeurs communes qui sous-tendent la construction européenne. Cette condition également née dans la pratique implique clairement le respect des droits fondamentaux et de l'exigence démocratique.

Les traités sont muets sur leur éventuelle dénonciation unilatérale par un État membre. L'absence de retrait est la conséquence de la conclusion pour une durée illimitée des traités (sauf traité CECA). L'objectif d'intégration à l'origine de la construction européenne suppose le caractère irréversible de l'appartenance d'un État à l'Union. Toutefois il s'agit de considérations plus juridiques que politiques. La prohibition d'un retrait doit être relativisée pour deux raisons : d'une part, il est possible pour un État d'adopter une attitude de blocage qui paralyse le fonctionnement de la Communauté (Exemple : la politique de la « chaise vide » pratiquée par la France en 1965/1966 ou les pressions exercées par l'Autriche à la suite de la mise en quarantaine de son gouvernement du fait de l'entrée de l'extrême droite dans la coalition majoritaire) et d'autre part,

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

la menace du retrait unilatéral peut être une arme pour un gouvernement en vue d'obtenir une renégociation de leurs engagements (comme le gouvernement travailliste britannique en 1974). Le traité constitutionnel va jusqu'au bout de cette logique politique en reconnaissant le droit de retrait.

En principe, l'appartenance à l'Union en qualité d'État membre repose sur l'homogénéité du statut. Il y a une identité des droits et des obligations de tous les États membres et une unification d'application des règles communes. Cependant les élargissements successifs ont conduit à consacrer une forme de « flexibilité » impliquant un certain degré de différenciation de diversité (« Europe à géométrie variable », selon Jacques Delors). Elle se traduit sur le plan juridique, notamment lors de la conclusion du traité de Maastricht, par deux concessions : d'une part, des statuts dérogatoires ont été consentis à certains États ; d'autre part, des procédures de « coopérations renforcées » ont été encouragées.

Parmi les statuts dérogatoires, des exemples peuvent être cités. Ainsi, les régimes des États membres qui ne remplissent pas les critères de la monnaie unique mais qui à terme adopteront l'euro (ex : la Slovaquie en 2007) ou à titre permanent, les clauses dites d'*opting out* qui ont été consenties au Royaume-Uni et au Danemark sous forme de non-participation à l'euro, au Danemark pour ne pas participer à la PESC.

Cette diversification introduit une redoutable complexité dans l'application de certaines parties des traités. Cette diversité révèle de façon emblématique les inconvénients structurels d'une solution de flexibilité juridique par la nécessaire recherche de compromis laborieux afin d'obtenir la ratification collective des traités de révision.

La notion de coopération renforcée se fonde, quant à elle, sur la constatation qu'il n'est pas toujours possible à l'ensemble des États membres – et il le sera de moins en moins – d'avancer d'un même pas dans le cadre de l'Union. Il convient donc d'autoriser ceux des États qui souhaitent aller plus loin à le

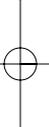
LE DROIT EUROPÉEN AU DÉFI DE LA DIVERSITÉ

faire. Une union à 25 renforce la nécessité de permettre à un groupe d'États d'aller de l'avant.

Cette procédure a été instituée par le traité d'Amsterdam et facilitée par celui de Nice. Afin d'éviter les dérives, la mise en œuvre d'une coopération renforcée doit répondre à des strictes conditions de fond et de procédures qui, au demeurant, ne sont pas les mêmes suivant les piliers. Il faut notamment que cette coopération respecte quatre conditions (Art. 48 TUE), à savoir qu'elle tende à favoriser la réalisation des objectifs de l'Union, respecte l'acquis communautaire, réunisse au minimum 8 membres et enfin qu'elle soit ouverte à tous les États.

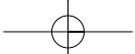
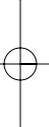
Dans la pratique, la réalisation de ces conditions rend difficile la mise en œuvre de telles coopérations. L'intégration de l'acquis de Schengen dans le pilier communautaire peut être assimilée à une coopération renforcée.

La tension entre unité et diversité est consubstantielle au développement de l'Union et des communautés européennes. Cette tension ne cesse de s'accroître compte tenu des élargissements successifs et menace la cohérence voire le fonctionnement de l'Union. Cette diversité des situations a en tous cas un impact négatif certain sur les opinions publiques. Elle renforce considérablement le caractère difficile voire inintelligible de la construction européenne et de son droit ! Elle participe ainsi à un certain désenchantement des peuples à propos, sinon de l'idée européenne, en tous cas, de son actuelle réalisation.



4.

Quel modèle de développement pour l'Europe du XXI^e siècle ?



Le développement durable dans l'Union européenne

Isabelle Durant,
sénatrice belge, secrétaire fédéral d'ECOLO

Je viens d'un pays qui compte à peine 10 millions d'habitants, et qui malgré sa petite taille, accueille le siège des institutions européennes. La Belgique a fait partie des pays fondateurs et dans ce processus de construction européenne, elle tente depuis soixante ans de jouer un rôle à la fois modeste mais résolument constructif. Il est vrai qu'en raison de la diversité de ses communautés culturelles, pays de compromis et de coalition, la Belgique est en quelque sorte un petit laboratoire de la construction européenne. En tant que présidente d'un parti vert, membre du parti vert européen, et forte de mon expérience de vice-première ministre belge, j'évoquerai le développement durable dans l'Union européenne.

Le défi planétaire, la solidarité des hommes, la conscience de la finitude de nos ressources et du caractère unique de notre planète ont déjà été évoqués à plusieurs reprises au cours de ce Forum. Je m'inscris donc clairement dans le troisième défi présenté par Pierre Calame et le troisième mot clef de Wu Jianmin en ouverture de ce Forum, à savoir la gestion des ressources naturelles, la préservation d'une planète que nous avons en

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

commun, dont nous sommes à la fois exploiters et responsables, et qu'il nous faut préserver pour nous-mêmes mais aussi pour les générations futures, d'ici et d'ailleurs. Cet enjeu est celui de tous, citoyens, parlements et gouvernements qui les représentent, société civile et acteurs économiques, dans un monde globalisé et sans frontières.

La prise de conscience de la finitude de nos ressources est très récente à l'échelle des milliards d'années d'existence de notre planète. À cet égard, il faut vous avouer que l'Europe, en tant qu'institution, n'a rien inventé. La notion de développement durable est d'abord apparue, récemment et progressivement, au niveau international. Le Club de Rome dénonce en 1970 le danger que représente une croissance économique et démographique exponentielle du point de vue de l'épuisement des ressources, de la pollution et de la surexploitation des systèmes naturels. Un peu plus tard, la Conférence des Nations unies sur l'environnement humain de Stockholm (1972) introduit un modèle de développement économique compatible avec l'équité sociale et la prudence écologique, donnant naissance au concept d'éco-développement. En 1987, la publication du rapport « Notre avenir à tous » de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission dite Brundtland du nom de son rapporteur) consacre le terme « développement durable ». Il sera suivi en cela en 1992 par la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro, communément dénommée « Sommet de la Terre ». Défini par le rapport Brundtland comme « un développement qui permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins », le développement durable apparaît ainsi comme un processus de développement qui concilie l'économique, le social et l'écologique. Il assure une croissance économique qui favorise le progrès social et respecte l'environnement, une politique sociale

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'UNION EUROPÉENNE

qui stimule l'économie et une politique de l'environnement qui soit à la fois efficace et économique.

C'est dans la foulée de ces conférences internationales que la notion de développement durable s'est progressivement intégrée au niveau des politiques européennes et a été reconnue comme un objectif fondamental de l'Union européenne par le traité d'Amsterdam, entré en vigueur en 1999. Celui-ci étant tridimensionnel (économique, social et environnemental), sa bonne application impliquait que les politiques économique, sociale et environnementale de l'Union européenne soient abordées dans un esprit de synergie. La Commission européenne a ainsi élaboré en matière de développement durable une stratégie à long terme qui identifie un nombre restreint de tendances insoutenables représentant une menace grave ou irréversible et fixe pour chacune d'entre elles des objectifs prioritaires à moyen terme: le changement climatique (et particulièrement l'émission de gaz à effet de serre), le vieillissement de la population, la pauvreté, la santé publique, l'amélioration du système de transport, l'aménagement du territoire et la gestion responsable des ressources naturelles.

Dans ce cadre, la Commission européenne insiste sur la nécessité de fixer des prix reflétant les coûts environnementaux et sociaux de l'activité économique, d'investir dans les sciences et les techniques du futur et d'améliorer la communication afin de mobiliser au mieux les entreprises comme les particuliers.

Afin de réaliser ces objectifs, la commission préconise une « nouvelle méthode d'élaboration des politiques publiques » devant permettre une intégration systématique des préoccupations de développement durable au sein de chaque politique communautaire. Elle s'appuie sur la mise en cohérence des politiques sectorielles ainsi que sur la réalisation d'études d'impact préalablement à chaque prise de décision (évaluation des coûts et bénéfices économiques, sociaux et environnementaux de chaque mesure prise au niveau communautaire). Afin de promouvoir sa stratégie au niveau international, le Conseil

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS !

européen de Barcelone de juin 2002 a intégré à celle-ci une dimension extérieure. Elle se concentre sur des objectifs prioritaires dont la maîtrise de la mondialisation, le développement d'échanges commerciaux propices au développement durable, une meilleure gouvernance à tous les niveaux et le financement du développement durable. Elle a été défendue, notamment, lors du Sommet mondial sur le développement durable, organisé à Johannesburg durant l'automne 2002.

Je ne doute évidemment pas que les préoccupations chinoises, dans le cadre du développement économique de grande ampleur à l'œuvre ces dix dernières années et avec des taux de croissance élevés, sont identiques. J'ai d'ailleurs pris connaissance du concept « d'économie circulaire » qui émerge dans votre pays et qui, pour ce que j'en sais, a quelques points communs avec celui de « développement durable ».

L'écologie, le développement durable, ne peuvent pas être seulement des préoccupations de pays riches. Pourtant, dans la réalité, il en a souvent été ainsi. Si l'on considère les vieilles économies du nord de la planète (États-Unis, Europe) et la situation des pays du sud en voie de développement, on mesure à quel point les pays riches du nord, par leur consommation débridée, leur recherche d'une production au moindre coût, leur politique d'exportation des nuisances, ont engendré un développement à deux vitesses. Les premières victimes du réchauffement climatique lié à la consommation énergétique des pays riches, ce sont les petites îles du Pacifique qui seront inondées et condamnées à disparaître en raison de la montée du niveau des mers, à cause de la fonte accélérée du Groenland. Les victimes, ce sont aussi les Noirs et les pauvres qui n'ont pu quitter la Nouvelle-Orléans à l'approche du cyclone Katrina et ont payé la facture de la non-prise en compte du réchauffement climatique par les États-Unis, comme l'a démontré l'économiste américain Jeremi Rifkin. Les États-Unis sont la première puis-

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'UNION EUROPÉENNE

sance économique mondiale et le premier producteur de gaz à effet de serre, mais considèrent avant tout les questions énergétiques comme économiques et géostratégiques, avec toutes les conséquences que l'on sait sur les choix stratégiques des États-Unis en Irak, leur soutien à tout prix aux pays producteurs de pétrole. Les victimes, c'est aussi la forêt amazonienne que l'on détruit à grande échelle ou la désertification d'une partie toujours plus grande de l'Afrique, avec le cortège des famines et misères qui en découlent. De toutes ces victimes-là, présentes et futures, de la perte de diversité biologique ou de la disparition des écosystèmes, nous sommes tous solidairement responsables.

Voilà donc rapidement brossés les enjeux, les ambitions et les orientations prises jusqu'ici par l'Union européenne et inscrites au cœur des traités européens. Mais cela ne va pas sans difficultés: les résistances et les écueils dans la mise en œuvre au niveau de l'Union européenne de ce principe englobant de développement durable sont nombreux. J'isolerai quatre niveaux de difficulté essentiels:

- l'échelle d'action;
- la confrontation d'intérêts et l'intégration du long terme dans la décision politique;
- les modalités de la prise de décision;
- l'évaluation et l'étude d'impact.

L'échelle d'action

Les échelles sont multiples, et il va de soi que les questions d'environnement, de changement climatique, de lutte contre l'effet de serre ne peuvent se traiter à l'échelle d'un pays, fut-ce la Chine. L'action doit être globale et l'échelle la plus grande possible.

Les accords de Kyoto et leur ratification par plus de 140 pays du monde sont un premier pas timide et insuffisant et qui appellera rapidement à travailler sur un Kyoto II, autrement

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

plus exigeant. L'ampleur et l'ambition de ce premier traité international sont inversement proportionnelles à celles par exemple de l'Organisation mondiale du commerce devant assurer la régulation du commerce mondial. C'est comme si les questions environnementales restaient encore la voiture-balai de l'économie, une variable d'ajustement quand on a décidé sur le reste. En outre, quoiqu'il en soit des efforts des pays signataires de ce traité, ils risquent de se voir réduits à peu d'effets tant que les États-Unis, première puissance mondiale et premier producteur de gaz à effet de serre, refuseront de ratifier.

Cette échelle internationale que vous connaissez n'est pas sans poser problème à la jeune Europe. Dans ces instances internationales, qu'elles soient ou non onusiennes, (l'OMS, l'OMI, l'OACI) et où se jouent de très nombreux enjeux de la gouvernance mondiale en matière de développement durable, l'Union européenne siège rarement en tant que telle, comme représentante des États membres qui eux en sont membres individuellement. La position européenne est souvent affaiblie dans ces instances, chaque État membre étant plus que tenté de reprendre ses cartes et de nouer des alliances au nom de ses intérêts propres. Parler d'une seule voix reste un enjeu majeur pour l'Europe, et d'ailleurs pas seulement en matière de développement durable.

Mais si les efforts sont vains sans échelle globale, ils le seront tout autant si l'échelle d'action globale ne s'appuie pas sur une échelle européenne, nationale, régionale, voire locale, y compris de sensibilisation des citoyens dans le but d'orienter leurs comportements: politique des déchets, politique agricole, politique de mobilité et de transport, de l'aménagement du territoire, politique des produits, de l'utilisation rationnelle de l'énergie, etc. L'UE, poussée dans le dos par les pays du nord de l'Europe, légifère dans tous ces domaines depuis sa création et constitue souvent un stimulant pour les États membres les plus récalcitrants, plus souvent ceux du sud de l'Europe. Les 10 nouveaux pays qui viennent d'adhérer à l'Union se sont vus, non

sans difficultés, contraints de transposer les règles européennes en matière d'environnement ou de développement durable dans leur droit national et surtout dans la pratique.

La confrontation d'intérêts

Chacun des domaines d'action législative de l'Union fait l'objet d'un intense lobbying des États membres qui voient à court terme certains pans de leur industrie menacés par des directives en matière d'environnement, des industriels, des organisations syndicales avec parfois, à tort ou à raison, un chantage à l'emploi et enfin le lobbying, reconnaissons-le moins puissant, des citoyens et des associations de défense des consommateurs et de l'environnement.

La pression s'exerce à tous les moments et niveaux de la prise de décision. Affaiblissant ou dopant les textes de la Commission, les rapports et amendements du Parlement européen ou du Conseil des ministres qui sont les trois instances concernées dans la prise de décision.

Les modalités de la prise de décision

La procédure de décision à l'échelle européenne est longue, lente et compliquée. Au Conseil des ministres, chaque ministre vient défendre les intérêts économiques de son pays. C'est souvent au Parlement européen, même si les parlementaires y défendent parfois les couleurs de leur pays, que le lobbying économique s'exerce avec le plus de succès.

Ainsi, quand il s'agit d'adopter des mesures pour lutter contre les « pétroliers poubelle » responsables de trop nombreuses marées noires sur les côtes européennes, on se compte. Personne ne nie les catastrophes aux conséquences écologiques pour l'écosystème côtier et sociales pour les travailleurs de la pêche et du tourisme, et tout le monde affirme, la main sur le cœur : « Plus jamais ça. » Mais les pays qui comptent des milliers

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

de kilomètres de côtes et d'importants ports industriels cherchent évidemment à éviter les mesures radicales prônées par les associations de protection de l'environnement marin. Ceux pour lesquels les chantiers navals constituent une industrie importante sont sans surprise pour un renouvellement des flottes pétrolières par des navires à double coque. Notons d'ailleurs que les vieux navires à simple coque, pleins d'amiante et de produits dangereux, sont eux démantelés pas loin d'ici, sur la côte indienne non loin de Bombay par des travailleurs qui risquent leur vie et leur santé pour moins d'un dollar par jour. Mais ils savent que s'ils demandent plus, le Bangladesh voisin n'attend qu'une chose: reprendre cette activité de démantèlement avec des coûts de production encore inférieurs... Et enfin, quand le débat porte sur la désignation dans l'UE des ports refuges, susceptibles d'accueillir des pétroliers en détresse menaçant de répandre leur chargement, on ne se dispute pas...

Autre exemple: quand il s'agit de déterminer les produits de l'industrie chimique qui seront à terme bannis de l'UE, vous imaginez le lobbying des secteurs et des pays dans lesquels ces secteurs occupent beaucoup d'emplois. Vous voyez donc que la concurrence est aussi intra-européenne et qu'il n'y a pas que le « plombier polonais » (référence au coût de la main-d'œuvre dans les nouveaux pays qui viennent d'adhérer à l'UE et qui font peur aux Européens des 15 premiers adhérents) ou « l'ouvrier chinois dans le textile » qui menaceraient...

L'évaluation et l'étude d'impact

Fixer des objectifs, y compris chiffrés, en matière d'utilisation des énergies renouvelables, de qualité de l'air, de pollution atmosphérique ou sonore, cela exige de s'entendre sur la méthode de mesure, la procédure d'évaluation et la procédure d'ajustement ou de sanction. Ce n'est pas la moindre des tâches qu'il faut résoudre si l'on veut pouvoir orienter les politiques retenues.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'UNION EUROPÉENNE

En matière de développement durable, l'UE en est à ses débuts dans le développement d'étude d'impact d'une politique sur les différents aspects du développement durable : l'aspect social, économique et environnemental, à court et long terme. Une politique sérieuse de développement durable doit en principe donner lieu à un triple dividende qu'il faut pouvoir mesurer : un dividende économique par le soutien de secteurs porteurs permettant la création d'activités et d'emplois, un dividende social en termes de coûts individuels pour les citoyens et enfin un dividende environnemental, en termes de meilleure qualité de vie.

L'intégration des coûts externes dans les coûts de production, la prise en compte de ce que les écologistes appellent la dette cachée, celle qui est invisible à court terme mais qui sera de toutes façons payée plus tard, parfois par la ou les générations suivantes, est un des paramètres essentiels de l'évaluation.

Si le transport routier ou aérien payait ses coûts externes en termes de pollution atmosphérique et de production de gaz à effet de serre – le transport par route à lui seul contribue à plus de 30 % de la production de CO₂ – il deviendrait le mode de transport de marchandises et de personnes le plus cher. Alors que faire transporter des marchandises par train ou par la voie d'eau coûte aujourd'hui en Europe de 3 à 5 fois plus cher que par la route ou l'avion. En outre, ces modes de transport plus respectueux de l'environnement ne répondent pas aux exigences de *just in time*, c'est-à-dire d'une économie à flux tendu, sans stock ou dont les stocks sont « roulants » ou « volants ». La vitesse moyenne d'un train de marchandise en Europe est de 16 km/h : pas concurrentiel !

Dans la recherche de baisse des coûts, on continue donc de pêcher des crevettes en mer du nord, de les transporter pour les faire éplucher à des milliers de kilomètres, là où la main-d'œuvre est moins chère, pour ensuite les ramener emballées dans les supermarchés de l'endroit où elles ont été pêchées. Le

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

coût environnemental est considérable. L'évaluation, ce sera aussi de chiffrer ces aberrations.

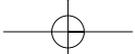
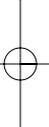
Je ne peux terminer ces développements sans évoquer les questions énergétiques quand le baril de pétrole est à plus de 60 dollars avec des conséquences en chaîne sur les autres sources d'énergie fossile dont les réserves sont épuisables. Dans de nombreux pays européens, on a fait il y a quelques décennies des choix énergétiques qui ont privilégié la filière nucléaire comme principale source de production d'électricité. C'est le cas en France. Ce choix n'est pas sans conséquence sur les générations futures, car si la production de CO₂ de l'énergie nucléaire est largement inférieure à celle de la combustion des énergies fossiles comme le pétrole ou le charbon, le nucléaire pose une autre question, non résolue à ce jour : celle de ses déchets radioactifs qui vivent des centaines de milliers d'années et dont les modalités de stockage ne nous garantissent en rien leur innocuité pour les générations actuelles et futures.

L'enjeu du développement durable en Europe, c'est la diversification énergétique et la promotion des énergies renouvelables : biomasse, éolien, solaire, photovoltaïque, biogaz, biocarburants. La gamme est immense et incontestablement, ce sont les énergies du futur, celles qu'il faut privilégier et vers lesquelles il faut orienter les producteurs. Mais revenir sur des choix, c'est plus difficile que de les intégrer d'emblée dans le processus de développement économique.

Enfin, en tant que mandataire politique, je voudrais pour conclure mettre en évidence deux principes chers aux écologistes. Le premier, c'est le principe de précaution qui doit avoir quelques points communs avec la séculaire et mythique sagesse chinoise. Ce principe devrait prévaloir quand il y a des doutes quant au caractère néfaste d'une technologie nouvelle appliquée à un domaine comme l'alimentation, la santé, l'exposition des travailleurs ou des populations. On en fait encore, à mon avis, insuffisamment usage en Europe, par exemple en ce qui

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'UNION EUROPÉENNE

concerne les OGM, le brevetage du vivant, la protection de la biodiversité, la qualité de l'alimentation au regard des conditions de production des agriculteurs (ce que l'on appelle en Europe la lutte contre la « mal bouffe »). Le second principe, tout aussi cher aux partis verts européens, est la prise en compte du long terme, au moins aussi difficile à appliquer que le premier, tant l'immédiateté des résultats, de la performance, la pression des médias et l'échéance de réélection des mandataires politiques sont fortes. À l'heure de l'instantané, voir plus loin dans le temps, mais aussi dans l'espace, est un défi colossal pour nos démocraties européennes autant que pour la Chine.



Quels services publics pour l'Europe ?

Pierre Bauby,
Comité européen de liaison
sur les services d'intérêt général

Dans tous les pays européens, quelle que soit la diversité des termes et concepts utilisés, des échelons territoriaux compétents (local/régional/national), du caractère marchand ou non de certains services et des types d'acteurs concernés (public/mixte/privé/associatif), les autorités publiques ont été amenées à décider que certaines activités ne pouvaient pas relever du seul droit commun de la concurrence et des seules règles du marché, mais de formes spécifiques d'organisation et de régulation. Le but était de :

- garantir le droit de chaque habitant d'accéder à des biens ou services fondamentaux (droit à l'éducation, à la santé, à la sécurité, aux transports, aux communications, etc.);
- assurer la cohésion économique, sociale et territoriale, construire des solidarités, développer le lien social, promouvoir l'intérêt général de la collectivité concernée;
- créer les conditions d'un développement durable à la fois économique, social et environnemental, prendre en compte le long terme et les intérêts des générations futures.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Ces finalités et objectifs d'intérêt général sont au cœur du système de valeurs qui caractérise tous les États membres et sont une valeur commune de l'Europe. Les services d'intérêt général représentent ainsi un élément clé du modèle social européen caractérisé par les interactions et l'intégration du progrès économique et du progrès social, qui en font une économie sociale de marché.

La stratégie de libéralisation

Le traité de Rome de 1957 a peu parlé des services publics. Il s'agissait alors de construire un marché commun, donc d'éliminer progressivement les différents obstacles aux échanges de marchandises. Les activités de service public, exercées dans le cadre de l'histoire de chacun des États, n'étaient pas concernées et personne ne songeait à les harmoniser. Seuls l'article 73 faisait état du « service public » pour le secteur des transports et l'article 86 acceptait des dérogations aux règles de la concurrence dans des conditions spécifiques pour les « services d'intérêt économique général », mais elles sont restées sans effet jusqu'à l'Acte unique de 1986.

L'objectif du marché unique a alors conduit les institutions européennes à engager un processus d'eupéanisation, secteur par secteur, des services d'intérêt économique général (communications, transports, énergie). La mise en œuvre des quatre grandes libertés de circulation (hommes, produits, services, capitaux) est entrée en résonance avec des transformations essentielles des années 1980 et 1990 : mutations technologiques, internationalisation des économies et des sociétés, diversification et territorialisation des besoins, lourdeur de bien des services publics, stratégies de certains grands groupes industriels et financiers de services, développement de l'influence des thèses néolibérales et des vertus de la concurrence, etc.

L'Union européenne a mis progressivement en cause les formes nationales d'organisation et de régulation des services

QUELS SERVICES PUBLICS POUR L'EUROPE ?

publics qu'avaient définies dans l'histoire chacun des États membres de l'Union européenne. La stratégie de libéralisation, fondée sur l'introduction, secteur par secteur, de la concurrence, les logiques du marché et du libéralisme économique et la mise en cause des monopoles territoriaux (nationaux, régionaux ou locaux) antérieurs, a visé à la fois à casser les frontières nationales et à introduire davantage d'efficacité dans des secteurs souvent protégés par des situations de monopole.

Pour autant, dans les secteurs de réseaux, il ne peut pas y avoir une libéralisation totale, ne les faisant relever que du droit communautaire de la concurrence. Il ne peut exister qu'une concurrence oligopolistique entre quelques grands groupes, conduisant à de nouvelles concentrations, à l'existence et au partage de rentes, au détriment des utilisateurs. La libéralisation survalorise le court terme, pour lequel le marché donne de précieuses indications, au détriment du long terme, pour lequel le marché est myope. Elle privilégie les gros consommateurs qui disposent d'un « pouvoir de marché » sur les petits. Elle met en cause l'égalité de traitement et les possibilités de péréquation des tarifs. La libéralisation ne prend en compte ni les effets territoriaux, ni les conséquences sur l'environnement. Elle peut conduire à des formes de *dumping* social.

Maîtrise et régulation

Dans ces conditions, les règles européennes, résultantes de débats, d'initiatives d'acteurs et de réseaux européens comme le Centre européen des entreprises à participation publique (CEEP), la Confédération européenne des syndicats (CES), le Comité européen de liaison sur les services d'intérêt général (CELSIG), de mouvement sociaux, en particulier de novembre-décembre 1995, ont consisté à mettre en œuvre une libéralisation maîtrisée, organisée, régulée. L'Union européenne a été amenée à compléter les projets sectoriels de libéralisation par la construction de nouveaux concepts et normes. On a ainsi

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

vu apparaître le concept de « service universel » dans les télécommunications, puis à la poste et aujourd'hui pour l'électricité, garantissant certains services essentiels à tous les citoyens et résidents.

Le Conseil européen d'Amsterdam de juin 1997 a adopté le nouvel article 16 du traité de l'Union européenne qui reconnaît les SIG comme composantes de « valeurs communes », souligne leur rôle dans la promotion de la « cohésion sociale et territoriale » et demande à l'Union et aux États de veiller à ce qu'ils puissent « accomplir leurs missions ». Mais cet article ne peut être la base d'un droit dérivé positif.

L'article 36 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, proclamée lors du Conseil européen de Nice de décembre 2000, souligne l'importance des services d'intérêt général pour les citoyens et résidents de l'Union, même s'il n'ouvre pas un droit européen aux services d'intérêt général. Le traité constitutionnel par son article III-122 complète et renforce l'article 36, d'une part en en faisant une « disposition d'application générale » au début de la troisième partie, donc applicable dans toutes les politiques et le fonctionnement de l'Union (y compris de concurrence et de marché intérieur), d'autre part en en faisant la base d'un droit dérivé (une loi européenne) permettant de garantir l'existence, le fonctionnement et le financement des services publics, enfin en faisant explicitement référence aux libertés des autorités nationales et locales.

On peut également citer les deux communications (1996 et 2000) et le rapport (2001) de la Commission européenne, le Livre vert (2003) et le Livre blanc (2004), les services d'intérêt général en Europe ; les jurisprudences de la Cour de justice des communautés européennes, qui, depuis 1993-1994, reconnaît que les services d'intérêt général peuvent relever d'autres objectifs, missions et formes d'organisation que les règles générales de la concurrence ; les Conseils européens, qui recherchent les voies d'un complément des directives sectorielles de libéralisation par des règles générales affermissant les SIG.

Garantir les services d'intérêt général

Pour autant, il reste aujourd'hui un net déséquilibre entre d'un côté la logique de concurrence et de libéralisation, qui reste dominante, et de l'autre les objectifs d'intérêt général, qui continuent le plus souvent à relever de l'exception. Il subsiste de fortes incertitudes et insécurités pour les acteurs :

- juridiques, quant à la hiérarchie des normes communautaires, à leur interprétation et à leur mise en œuvre ;
- économiques, en l'absence d'un cadre permettant d'assurer le financement à long terme des investissements et de la compensation des obligations d'intérêt général ;
- en matière de mise en œuvre du principe de subsidiarité, donc de pouvoirs et responsabilités des autorités publiques à tous les niveaux (local, régional, national, européen) ;
- politiques, quant à la place des services d'intérêt général dans l'intégration européenne.

Aujourd'hui, l'Union européenne en est à définir une conception commune des services d'intérêt général. Elle comporte d'ores et déjà trois éléments qui font consensus :

- le principe de transparence : claire définition des objectifs et missions par les autorités publiques ;
- le principe de proportionnalité : les moyens affectés doivent être proportionnels aux objectifs et ne pas venir fausser la concurrence dans un autre domaine ou secteur ;
- le principe de subsidiarité : il faut conjuguer unité de règles communes européennes et diversités de mises en œuvre en fonction des réalités nationales et territoriales, des enjeux à résoudre.

D'autres éléments font encore l'objet de controverses, en particulier :

- le champ d'application des règles de concurrence (services économiques ou non) ;

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

- la hiérarchie des normes communautaires entre droit de la concurrence et objectifs d'intérêt général;
- les libertés des autorités nationales et locales pour définir et gérer leurs services publics;
- le financement à long terme des investissements et des obligations de service public;
- les modes de régulation et de gouvernance, associant toutes les parties prenantes;
- la mise en œuvre d'une évaluation des performances;
- les relations entre règles internes à l'Union européenne et les négociations de l'OMC (AGCS).

Il s'agit donc aujourd'hui de développer au plan européen l'intervention des forces sociales, des organisations et réseaux citoyens pour porter une doctrine européenne des Services d'intérêt général et faire en sorte que l'Union européenne exprime une volonté politique forte pour :

- rééquilibrer l'intérêt général par rapport à la concurrence et garantir tous les SIG;
- développer la garantie d'existence des SIG (définition, rôle des autorités publiques, libre choix des modes de gestion, garantie de financement à long terme, régulation, évaluation);
- européeniser les objectifs d'intérêt général et dans certains domaines les services;
- réviser sur ces bases les directives sectorielles de libéralisation;
- faire évoluer les objectifs d'intérêt général et le service universel en fonction des besoins;
- conduire des évaluations pluralistes, démocratiques et contradictoires;
- organiser les échanges de services au niveau mondial pour permettre l'accès de tous aux biens publics.

Quelle agriculture, quelle nourriture et quels territoires ruraux pour l'Europe ?

Arie van den Brand,
président du Centre pour l'agriculture
et l'environnement des Pays-Bas

La Politique agricole commune est née au début des années 1960 pour résoudre des problèmes clés à cette époque : la sécurité alimentaire. Après la Seconde Guerre mondiale, il y eut de sérieux problèmes de faim en Europe. Trois des cinq premiers objectifs de la PAC visaient ce problème : augmenter la productivité agricole, stabiliser le marché et assurer aux consommateurs un accès à de la nourriture à des prix raisonnables. La motivation politique était la garantie des prix pour des produits de bases comme les céréales, la betterave à sucre, le lait et le bœuf.

Un second problème dans ces années était la marginalisation des personnes travaillant dans le secteur agricole. Deux objectifs furent assignés : assurer un niveau de vie décent pour la communauté agricole (égalité des revenus), et la sauvegarde des opportunités d'embauche.

Dans le milieu des années 1980, le problème de la sécurité alimentaire était résolu : il y avait assez de nourriture pour les citoyens européens. Mais très vite, les effets pervers de ces poli-

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

tiques à succès firent leur apparition. Alors même que le mécanisme qui avait renforcé la productivité agricole était encore en cours, la communauté était déjà en surabondance de nourriture. Elle était stockée en Europe ou hors de la communauté ou détruite. Une foule de critiques émanant de la société civile devenait la principale récolte politique : utiliser l'argent des contribuables pour financer les surplus et les dommages environnementaux.

La croissance continue de la productivité agricole et du surplus de nourriture devint un problème social et environnemental en Europe et ailleurs dans le monde. Le succès concernant le problème de la sécurité alimentaire du premier objectif vint au prix du second objectif : il renforça la marginalisation des personnes travaillant dans le secteur agricole. Les subventions des zones moins favorisées étaient introduites pour ralentir le processus de marginalisation dans les régions moins compétitives.

Dans le Livre vert sur l'écologie, la Commission européenne a reconnu les problèmes jusqu'à un certain point et de nouvelles politiques ont été partiellement définies pour les résoudre. Les problèmes principaux abordés étaient l'offre excédentaire considérée initialement comme un problème pour la Communauté elle-même, et l'impact environnemental et écologique de l'agriculture.

Dans une moindre mesure quelques questions sociales étaient tout au moins concernées : la marginalisation de communautés agricoles et l'impact de l'offre excédentaire sur les pays en développement. La question sur la santé n'était pas abordée.

Les nouvelles mesures ont été décidées en 1992 par la réforme de McSharry. Le système de prix d'intervention (prix garantis) était remplacé par des aides directes découplées de la production d'une période donnée. Cette nouvelle mesure arriva quelque peu à ralentir la croissance de la production agricole. Mais elle n'arrêta pas le mécanisme, car de hauts rendements (avec des bas prix) étaient encore favorables pour les

QUELLE AGRICULTURE, QUELLE NOURRITURE ET QUELS TERRITOIRES RURAUX...

agriculteurs qui touchaient en plus une aide au revenu. Des mesures devaient être trouvées pour stopper l'offre excédentaire: les systèmes de quotas étaient maintenus et renforcés, et un gel obligatoire des terres était introduit comme une condition de paiement.

Les réflexions sur l'environnement étaient abordées dans le Programme agro-environnemental (PAE). Il faisait partie d'un programme de développement rural qui incluait également les questions sociales dont était responsable la Communauté dans son ensemble ainsi que les États membres. Le développement rural n'était pas inclus dans la PAC mais traité dans un second pilier avec un budget limité. Basé sur la réforme McSharry, on pourrait parvenir à un accord sur l'agriculture lors de l'Uruguay Round sur la libéralisation du commerce de la GATT.

Dans les années 1990, il était clair que les mesures abordées dans le second pilier n'étaient pas suffisamment efficaces pour arrêter les problèmes environnementaux et sociaux avec en plus l'aide au revenu pour la production agricole. Mais avec les éruptions consécutives de fièvre aphteuse, de fièvre porcine et la maladie de la vache folle, il était évident qu'il y avait un problème concernant le bien-être des animaux et la santé de l'homme. En raison de la maladie de la vache folle les consommateurs ont arrêté massivement de manger de la viande de bœuf. Dans le même temps, l'introduction de produits génétiquement modifiés a suscité un intérêt plus vif du public sur l'alimentation et la santé. La question de sécurité alimentaire fait maintenant partie de programmes politiques et dans l'industrie alimentaire. Le commerce international est de plus en plus affecté par les conditions de sécurité alimentaire.

Sur le plan global, les effets négatifs de la PAC sur les pays en développement n'ont pas été suffisamment abordés. Un cycle de développement de l'OMC à Doha au Qatar a prouvé que l'Union européenne ne peut continuer à vendre à bas prix son surplus et ses problèmes environnementaux et sociaux dans les

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

pays en développement. L'échec du sommet de l'OMC à Seattle sur un agenda commun sur la libéralisation du commerce a prouvé que la combinaison d'une protection du marché, l'aide aux revenus et les subventions pour l'exportation influençaient sérieusement la sécurité alimentaire, les structures sociales et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Les règles de l'OMC devraient, de mon point de vue, promouvoir des formes durables d'agriculture, venant renforcer les biens publics (incluant la sécurité alimentaire), les écosystèmes « élastiques », une économie réactive, les droits des agriculteurs et la diversité génétique.

Quelques questions nécessaires à une réflexion indépendante dans les débats de l'OMC :

- Le libre-échange est-il une menace pour les droits de l'Homme ?
- Le libre-échange est-il guidé par les seuls intérêts corporatifs ?
- Est-ce que la libéralisation du commerce impose des solutions à tout ?
- Est-ce que les bénéfices de la libéralisation du commerce sont exagérés ?
- Le libre-échange touche-t-il les intérêts de pauvres ?
- Donc porte-t-il préjudice aux intérêts des pauvres dans les pays en développement ?
- Qu'en est-il de la course vers le haut ?
- L'*outsourcing* en tant que nouvelle figure du protectionnisme ?
- Le commerce et la protection de l'environnement peuvent-ils coexister ?

Dans un contexte mondial, les choses sont moins simples avec l'élargissement de l'Union européenne, et deux réformes de la PAC qui se sont rapidement succédées : la réforme de l'agenda 2000 et l'examen en milieu d'exercice en 2003. Ces

QUELLE AGRICULTURE, QUELLE NOURRITURE ET QUELS TERRITOIRES RURAUX...

réformes ont été apportées aux aides au revenu, ne prenant plus en compte ce que les agriculteurs produisent mais comment ils produisent. Ceux-ci sont en droit de percevoir des aides s'ils produisent selon les 18 normes statutaires européennes concernant l'environnement, la sécurité alimentaire, la santé des animaux, et des conditions complémentaires concernant l'exploitation des terres environnementales et une bonne agriculture.

Sur une perspective plus générale du développement rural, les intérêts de l'agriculture à long terme et dans le cadre d'un développement rural durable sont cruciaux puisqu'ils tendent vers l'intérêt général de la société dans son ensemble.

La santé de l'homme fait partie de la PAC relativement à la sécurité alimentaire. Aujourd'hui, avec la grippe aviaire, on s'attend à des effets sur la santé de l'humanité à cause des gènes de maladies mutants. Les leçons tirées de l'épidémie de vache folle sont encore présentes dans les esprits et des mesures préventives ont été prises pour éviter les dégâts sur la santé humaine.

Au niveau mondial, la question de la santé relative à la production et la consommation alimentaire s'étend au-delà de la sécurité alimentaire. Aux États-Unis, l'industrie du tabac a été poursuivie pour avoir trompé les fumeurs sur les maladies liées au tabagisme. Les maladies relatives à l'alimentation comme l'obésité et le diabète de type 2 sont des problèmes grandissants pour la prochaine génération, même plus graves que le tabagisme. Aura-t-on à long terme une taxe sur le sucre ? Dans l'histoire, la PAC a constamment été en interaction avec les tendances sociales. Est-il alors possible et souhaitable d'intégrer la question de la santé publique dans la PAC ? Par exemple 205 millions de livres sterling ont été inscrits dans la loi sur l'alimentation des enfants au Royaume-Uni pour mettre fin au marketing de *Junk food*.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Il est de plus en plus évident qu'il y a un lien entre ce que nous mangeons, ce que nous ressentons et notre façon d'agir. Mis à part les « conseils de grand-mères » sur la nourriture du cerveau, ce signe anecdotique de l'influence de la nourriture sur le mental et sur le bien-être n'a fait que grandir depuis des années. Cela peut aller des effets des additifs dans les aliments sur les enfants, aux bienfaits du poisson pour les dépressions. En parallèle, des études scientifiques, complétées par des publications, viennent soutenir de manière convaincante ces observations. Des études ont révélé l'influence de l'alimentation allant du développement du cerveau fœtal à la maladie d'Alzheimer.

À long terme, nous verrons un changement de l'agriculture en faveur d'une politique alimentaire et de santé en direction des consommateurs et des citoyens. Dans le triangle marché-environnement-société civile, la politique de l'UE est partie pour un prochain cycle durable : profit, planète et peuple, les « 3P ».

L'économie durable signifiera produire en quantité et qualité avec des prix modérés. L'écologie durable signifie une agriculture équilibrée entre le sol, l'eau, la nature, le paysage et la biodiversité. L'agriculture organique est le laboratoire le plus important pour trouver de nouveaux moyens de modernisation écologique de l'agriculture. La génétique devrait nous aider à connaître davantage le processus naturel d'utilisation des rayons du soleil pour produire des aliments de grande qualité. Il y a tant de choses que nous devons encore découvrir dans la nature au XXI^e siècle. L'argent public pour la recherche devrait être consacré aux connaissances que l'on pourrait tirer de la nature, plutôt qu'à augmenter la recherche biotechnologique.

De plus en plus de citoyens européens plus âgés disposent de temps libre. Ils sont sensibles à la qualité de la campagne, des zones rurales. La nature, les paysages, les vieilles traditions, l'héritage culturel, les langues régionales, la cuisine locale, le marché des agriculteurs, les produits locaux, les visites de

QUELLE AGRICULTURE, QUELLE NOURRITURE ET QUELS TERRITOIRES RURAUX...

fermes, etc. sont de nouveaux services pour la population urbaine. Le mouvement pour « ralentir l'agriculture » est un signal important de la société civile pour une agriculture respectueuse du goût et de la qualité. Mais il y aura d'autres nouveaux défis pour l'agriculture à long terme. Qu'en sera-t-il des politiques agricoles lorsque le réchauffement mondial affectera l'approvisionnement de blé dans le monde ?

Il y aura également un défi crucial dans le domaine de l'énergie. La Chine et l'Europe, confrontées à une insuffisance du pétrole, ont déjà pris des mesures concrètes : l'agriculture tient un rôle important dans la réduction de l'utilisation du pétrole tel que la production, le traitement et la distribution, et la création d'alternatives au pétrole comme le fuel bio, le plastique bio, etc.

Il existe une règle élémentaire pour la randonnée : quitter votre camp plus propre que lorsque vous l'avez trouvé. La population mondiale s'élevant à 10 milliards d'habitants, nous devrions commencer à suivre les règles de randonnée pour presque toutes les activités humaines. L'eau sortant de nos usines devrait être plus propre que lorsqu'elle y est entrée. Nous devrions laisser nos terres plus fertiles et notre faune et flore plus diversifiées lorsque nous cultivons ou faisons de l'élevage. À travers une gestion durable nous devrions rendre nos forêts plus dynamiques et robustes lorsque nous les exploitons. La pêche devrait être faite d'une façon à rendre l'océan plus riche. Nous devrions renouveler la capacité de la nature à offrir jour après jour les services d'un écosystème durable.

La bonne nouvelle est que nous savons comment y parvenir, comment prévoir les besoins élémentaires de la vie en gérant nos usines, nos fermes, nos forêts, nos pêcheries sur une base saine et durable. Nous savons comment cultiver de façon hautement productive tout en rendant nos terres plus fertiles. Nous savons récolter du bois en améliorant les forêts. Nous savons pêcher d'une façon durable. Nous savons faire marcher nos

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

voitures, chauffer notre maison, produire de l'électricité de façon écologique, avec des sources d'énergie renouvelables. Et nous savons également rendre nos usines non toxiques pour la santé des travailleurs et du voisinage.

Bien entendu, ne nous attendons pas à ce que la planète nous réserve un genre de vie somptueux et gaspilleur souvent mis en avant par les publicités et les médias. Une qualité de vie durable requiert la fin d'une consommation insouciante et un meilleur partage de ces précieuses ressources non renouvelables. Pour cela, il faudrait davantage faire des économies d'énergie avec une exploitation plus efficace de celle-ci et de ses ressources, ainsi que de stratégies de gestion de l'écosystème devant être compatibles dans les limites environnementales des différents milieux naturels dans lesquels nous vivons.

La mauvaise nouvelle, c'est que bien que nous sachions ce qu'il faut faire, la plupart d'entre nous ne le faisons pas. Une partie du problème vient du fait que ceux qui bénéficient à court terme d'un statu quo de « non-durabilité » sont politiquement puissants. Ceux qui contrôlent l'économie actuelle continuent à bloquer les changements dans l'espoir de maintenir leur contrôle. Les tyrans et les traîtres, au sens le plus littéral, veulent rester roi au risque de détruire la planète. Il y a un autre obstacle : beaucoup de gens pensent apparemment que l'approvisionnement en biens de consommation que l'on trouve dans les grandes surfaces 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sont disponibles à l'infini et que nous ne manquerons jamais de rien. Cette illusion, combinée au peu de questionnement de notre gouvernement et de la société sur le consumérisme, nous voile les limites et l'impact du système actuel. Notre dépendance à la consommation est comme une drogue puissante. Et cette drogue est de plus en plus disponible en Chine !

De manière ironique, la crise générée par le changement climatique est peut-être la meilleure nouvelle de notre vie qui

QUELLE AGRICULTURE, QUELLE NOURRITURE ET QUELS TERRITOIRES RURAUX...

nous forcerait à changer les choses avant qu'il ne soit trop tard. Les violentes tempêtes comme Katrina, ou encore d'autres violents bouleversements climatiques ont attiré l'attention des médias et du public. Nous savons maintenant que l'atmosphère présente des limites dans l'absorption de fumée, de la suie, ou d'autres produits toxiques provenant du forage, des raffineries, de la combustion de pétrole, du gaz et du charbon. Notre dépendance est une addiction qui menace à la fois la sécurité nationale et notre bien-être. Il est temps d'agir. Nous disposons d'une opportunité sans précédent pour des changements radicaux vers un système de durabilité. Heureusement, les solutions ne sont pas compliquées. Nous savons comment réduire l'utilisation d'énergie, comment remplacer le pétrole, le gaz et le charbon par des produits alternatifs sans pétrole. Aujourd'hui, presque tout est fait à partir de ces formes d'hydrocarbure comme le carburant dans nos voitures et camions, l'électricité, mais aussi nos vêtements et autres textiles, la plupart des plastiques, etc.

Mais nous pouvons changer les choses. Nous pouvons satisfaire tous les besoins de la vie par nos propres moyens sans avoir recours aux hydrocarbures, grâce au soleil, à la terre, à l'océan et au vent. Nous pouvons être sûrs que ces matières premières sont produites et exploitées de manière durable. Et le meilleur de tout est que nous savons que ces « solutions naturelles » peuvent créer des emplois bien payés, apporter des opportunités aux fermiers, aux communautés rurales, tout en mettant en valeur l'environnement dans lequel nous vivons.

Nous sommes au début d'une nouvelle révolution écologique, nous devrions remercier sincèrement les innovations miraculeuses venant des sociétés de chimie écologiques les plus avancées, des laboratoires et des instituts de recherches scientifiques. Ces institutions pionnières, accompagnées de nouvelles approches technologiques, défient la révolution industrielle du siècle passé se basant sur les combustibles fossiles et le chlore.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Nous pouvons remplacer presque tout ce qui provoque les changements climatiques, tels que les gaz à effet de serre, par des produits non basés sur du pétrole, remplacer le pétrole par les plantes, le gaz naturel par le vent, le charbon par l'énergie solaire. La liste des substituts écologiques est illimitée. Si vous pouvez le faire pour le pétrole, alors vous pouvez très probablement le faire pour le maïs, le soja, l'herbe de prairie, les garnitures de pelouses, les fourrés et les forêts. Nous savons comment satisfaire presque tous les besoins quotidiens à partir de ces sources d'énergies naturelles. L'énergie dont nos voitures ont besoin peut provenir de plantes, d'hydrogène et de batteries. L'électricité et le chauffage peuvent provenir du vent, du soleil, du méthane, de la biomasse et d'autres sources renouvelables comme le micro-hydro et les marées. Dans le même temps nos maisons et immeubles peuvent être construits en bois ou en fibres à partir de forêts certifiées, bien gérées et durables. De même pour notre papier. Nos vêtements peuvent provenir d'une large gamme de matériaux naturels allant du coton et de la laine à de nouveaux tissus à base de lin tissé (linge de maison), de maïs, et de tiges provenant de plantes diverses, d'herbes de prairie etc.

Beaucoup des pratiques agricoles les plus importantes vont être largement adoptées par des producteurs de toutes tailles comme remplacer les récoltes annuelles par des plantes vivaces profondément enracinées, intégrer des polycultures et des techniques de gestion adaptatifs, des pâturages rationnels. Les découvertes des recherches nous dirigent vers de nouvelles directions pour optimiser les productions et la biodiversité à travers des pratiques d'intendance avancée.

Même nos ordinateurs devraient être écologiques. Grâce à l'évolution rapide de la chimie écologique, nous savons fabriquer beaucoup des composants les plus importants pour les produits électroniques à partir de matières non toxiques et renouvelables. Les choses faites à bases de plantes comme les plastiques, les dissolvants et d'autres composantes peuvent

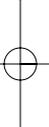
QUELLE AGRICULTURE, QUELLE NOURRITURE ET QUELS TERRITOIRES RURAUX...

venir remplacer les produits les plus dangereux et éviter le gaspillage provenant de la fabrication de composants électroniques et des rejets. C'est précisément ce genre d'innovations qui nous apportera la sécurité d'emplois bien rémunérés dans le futur. La chimie écologique et les technologies d'énergie renouvelables sont déjà très demandées dans le monde. En plus de la création de nouveaux emplois, nous pouvons également réduire les coûts en réduisant ou en évitant les coûts élevés des maladies et décès liés à une économie industrielle et économique dépendante du pétrole. Nous avons besoin d'un engagement solide de la part de la communauté intellectuelle en Chine et en Europe pour créer ce futur.

Nous sommes centrés sur notre domaine d'expertise : production alimentaire durable et biomasse utilisable pouvant largement satisfaire les besoins en pétrole, énergie, fibres et produits industriels.

Je crois en une métavision où une nouvelle agriculture écologique est mariée à une révolution industrielle écologique également transformable, dans nos secteurs énergétiques et industriels. Cette formule est, je pense, la base d'un futur durable pour nos communautés rurales, où les besoins des peuples, de la planète et le profit seront en équilibre :

Matières premières écologiques + Énergie écologique + Chimie écologique = Produits durables et sûrs.



Quel modèle social pour l'Europe ?

Jérôme Vignon,
directeur à la Commission européenne
(direction protection et intégration sociale)

Nous avons déjà pu aborder certains aspects originaux et féconds des institutions européennes. Je souhaiterais aborder un aspect moins visible de l'Union européenne, à savoir les principes, les valeurs sur lesquelles se fondent les institutions elles-mêmes et qui forment ce que l'on appelle « le modèle social européen ».

Autant dissiper tout de suite une ambiguïté : le modèle social européen existait avant la création de l'Union qui n'a fait que reprendre à son compte ses valeurs et en soutenir le développement dans les États membres, même si ce sont d'abord les États qui les mettent en œuvre dans chaque cadre national.

Le modèle social européen est un contrat social entre l'État et la société

Existe-t-il un modèle social européen ? Certains feignent d'en douter, en mettant en avant la diversité des systèmes sociaux nationaux entre pays européens et en citant les systèmes

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

scandinaves, bismarckiens, beveridgiens, méditerranéens... Il suffit cependant de quitter l'Europe, pour se rendre aux États-Unis ou au Japon, pour constater un air de famille socio-économique très prononcé entre les nations d'Europe. Même le débat en cours en Europe sur le modèle social européen – qui serait pour les uns menacé par la concurrence globale, et pour les autres un poids inutile dans cette concurrence – souligne que les Européens partagent l'idée qu'ils sont marqués par une tradition sociale commune.

À mon sens, la meilleure façon d'aller au cœur de cette tradition est de la décrire comme un contrat social entre :

– d'une part, l'État qui s'engage à « investir dans la personne humaine », à établir une égalité de chances entre les citoyens, à organiser une redistribution des biens pour la prévention de la pauvreté, à fournir des garanties de revenu en cas de perte d'emploi ou d'impossibilité de travailler, à organiser l'accès universel à la santé et à divers services indispensables à une vie digne ;

– d'autre part, les citoyens qui s'engagent en premier lieu dans leur travail et dans la capacité de s'adapter aux changements – car le travail est la source directe ou indirecte des droits sociaux – mais également comme personnes investies de responsabilités. C'est ce type d'engagement citoyen, contrepartie des droits sociaux, qu'évoque explicitement la Charte européenne des droits fondamentaux proclamée à Nice en 2001 : « La jouissance de ces droits entraîne des devoirs, tant à l'égard d'autrui que de la communauté humaine et des générations futures. »

Cette formulation contractuelle du modèle social européen a l'avantage de rendre compte d'une caractéristique essentielle que l'on oppose parfois aux visions plus axées sur le rôle de l'individu : le modèle social européen associe étroitement le social et l'économique, la solidarité garantie par l'État et l'efficacité économique résultant de l'engagement des citoyens dans

QUEL MODÈLE SOCIAL POUR L'EUROPE ?

le travail ; ou encore la sécurité donnée par des assurances collectives et la capacité de prendre des risques individuels. Je cite encore le projet du traité constitutionnel de l'Union, tel qu'il a été adopté par les chefs d'État : « L'Union œuvre pour une économie sociale de marché, hautement compétitive, qui tend au plein emploi et au progrès social. » C'est d'ailleurs le moment de rendre hommage à une personnalité européenne qui a beaucoup contribué à révéler aux Européens les aspects communs de « leur modèle », à savoir Jacques Delors auquel on doit l'inscription dans le traité de l'Union du dialogue social et de la cohésion économique et sociale.

La formulation de contrat social permet aussi de repérer les principales valeurs communes dans la variété des incarnations du modèle social. À la Commission européenne nous avons coutume d'en souligner quatre : l'importance des mécanismes de redistribution et le souci d'éviter des inégalités excessives ; la recherche de l'égalité des chances par l'existence de services publics accessibles ; le rôle des intermédiaires sociaux entre l'État et l'individu, appelés dans le langage européen « partenaire sociaux » et enfin l'orientation de principe vers l'emploi et le marché du travail pour les bénéficiaires du système.

À des degrés divers, ces principes et valeurs se reflètent partout dans les 25 États membres, y compris parmi les plus récemment entrés dans l'Union. Cela tient à la concomitance historique des deux grands événements qui ont provoqué la mise en place des systèmes sociaux tels que nous les connaissons aujourd'hui : la fin des grands affrontements entre travail et capital issus de la révolution industrielle et le second conflit mondial qui a conduit à rechercher partout des bases profondes pour l'unité nationale. Dire cela, c'est en même temps souligner le caractère très national de l'organisation concrète du modèle social en Europe : si les motivations profondes sont les mêmes, elles s'incarnent dans des traditions historiques, politiques et culturelles différentes. Nous sommes encore dans le thème de

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

l'unité dans la diversité. Et nous comprenons aussi pourquoi la protection sociale obligatoire, élément clef du modèle social européen, n'est pas une compétence de l'Union, mais une responsabilité quasi exclusive de ses États: si l'enjeu est la cohésion sociale d'abord dans chaque pays, l'organisation du système est de sa responsabilité.

Problème et défis du modèle social européen aujourd'hui

Le cercle vertueux du contrat social européen a merveilleusement fonctionné jusqu'au milieu des années 1980. Une façon un peu rapide de le voir consiste à examiner le rang des 25 États membres et l'Union sur base de deux critères: le PNB par habitant et la part des dépenses de protection sociale dans le PNB. Cette courbe est clairement croissante, portant à son extrémité haute les pays scandinaves et nordiques dont les systèmes distributifs et de services sociaux sont les plus sophistiqués et à l'autre extrémité les pays baltes qui sont dans la situation inverse. On peut même constater, à la concavité de la courbe, que l'investissement dans la dépense sociale semble avoir généré une performance de croissance plus que proportionnelle.

Mais ce constat met sur la voie du principal problème actuel du modèle social: dans plusieurs États et spécialement dans les grands États continentaux, le cercle vertueux semble s'essouffler. En d'autres termes, malgré l'intensification des dépenses publiques, notamment les compensations pour inactivités diverses et les dépenses de santé, la croissance se ralentit, le chômage structurel tend à s'accroître et les inégalités s'accroissent à nouveau depuis quatre ans. Le décalage entre l'accroissement des dépenses et le ralentissement des ressources est même à l'origine d'une augmentation inquiétante de l'endettement public. Disons sans ambages ce qui est en cause: c'est une mauvaise articulation des avantages procurés par le modèle social avec les changements du marché du travail et des modes

QUEL MODÈLE SOCIAL POUR L'EUROPE ?

de vie qui doit être diagnostiquée comme le problème structurel actuel. Les dépenses publiques sociales sont devenues très importantes, ne sont pas assez tournées vers la couverture des nouveaux risques sociaux, en particulier ceux liés à une mobilité professionnelle accrue, à des changements de carrière au long de la vie. Inversement, des sommes très importantes sont consacrées à retirer définitivement du marché du travail une part de la main-d'œuvre qui devrait y trouver encore sa place.

D'autres défis attendent prochainement le modèle social. D'abord le défi démographique du vieillissement de la population européenne qui pèse mécaniquement sur l'assurance vieillesse et sur l'assurance dépendance. Ensuite le défi de la globalisation qui provoque une accélération de la mobilité professionnelle. Mais ces défis relèvent de solutions similaires à celles qui invitent à réactiver la fonction d'investissement dans le capital humain afin de sortir « par le haut », en valorisant l'immense potentiel d'une population européenne qui présente les niveaux d'éducation secondaire et universitaire parmi les plus élevés au monde, y compris dans les nouveaux États membres. Pour le dire autrement, ce n'est pas la concurrence chinoise qui provoque au premier chef le malaise ressenti par une partie de la population salariée en Europe, mais une insuffisante adaptation de nos marchés du travail face à des changements qualitatifs : un tiers des salariés européens sont encore dépourvus de qualification professionnelle certifiée. C'est à cela qu'il faut remédier.

Les opportunités du modèle social européen dans le monde globalisé

Il me semble important de mesurer l'actualité des valeurs sur lesquelles est fondé depuis des décennies le modèle social européen. En premier lieu, la recherche de l'égalité des chances, c'est-à-dire la conviction que chacun a la possibilité d'acquérir un savoir et de progresser dans sa maîtrise : cette recherche me

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

semble être la meilleure réponse aux défis d'une société de l'intelligence et des nouveaux moyens de communication qui mise sur le partage des savoirs et l'apprentissage collectif. Un exemple remarquable de ce succès de l'investissement dans l'humain, et rarement cité, est celui de l'Espagne. Au prix d'un effort continu dans l'enseignement professionnel et supérieur, ce pays a pu prendre le risque d'adapter son marché du travail dans le sens d'une plus grande flexibilité et à faire décroître spectaculairement le chômage structurel. En même temps, selon des projections à long terme portant sur la capacité de répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée quaternaire d'ici 2030, l'Espagne fait un des meilleurs scores européens, devant la France et loin devant les États-Unis qui paient le prix d'un enseignement de masse encore médiocre. Et comme un bonheur ne vient jamais seul, l'Espagne commence à voir la remontée des taux de fécondité des femmes, la part qu'elles ont prise dans l'enseignement supérieur améliorant suffisamment leurs perspectives d'emploi pour changer leur choix familiaux.

L'exemple espagnol souligne un autre aspect de l'adaptation aux temps modernes du modèle social européen : il prend en compte la globalité et l'unité de la personne, par opposition aux approches fragmentaires, spécialisées par domaine. L'exemple de la santé comme facteur d'enrichissement humain et d'efficacité économique vient à l'esprit, en particulier le cas de la Hongrie, où les études ont montré que l'application des règles de sécurité et de prévention des accidents du travail imposées par l'Union européenne ont généré un surplus de productivité qui augmente de 30 % le rendement des nouveaux investissements. L'existence d'une couverture d'assurance maladie obligatoire et d'une législation qui évite de faire des accidents du travail un élément de la compétitivité, sont bel et bien deux traits du modèle social européen.

Quel futur pour le modèle social européen ? Il s'agit en définitive de s'appuyer sur des valeurs fortes pour conduire une

QUEL MODÈLE SOCIAL POUR L'EUROPE ?

réforme indispensable des outils et des institutions de sa mise en œuvre qui ont vieilli, tout particulièrement à la jointure entre le marché du travail et la protection sociale.

Les solutions envisagées sont d'autant mieux connues que certains États sont déjà très engagés dans leur mise en œuvre : on retrouve ici les pays nordiques et scandinaves où les valeurs sont les plus ancrées. Toutefois, ils ne sont pas les seuls investis dans des réformes de grande ampleur puisque lors de la dernière réunion du comité de protection sociale, la Commission européenne a pu constater que les 25 États membres ont accompli ou engagé des réformes fondamentales de leurs systèmes de retraite, sauf l'Irlande et le Royaume-Uni où l'on commence maintenant à en débattre. Les réformes de structure sur lesquelles il y a un accord général en Europe sont les suivantes :

- ne plus gaspiller les compétences des travailleurs âgés et organiser en conséquence une progression des carrières tout au long de la vie ;
- lier l'augmentation spectaculaire de l'espérance de vie avec une bonne santé ;
- mieux répartir la charge de la mobilité professionnelle qui repose encore trop souvent sur les seuls contrats précaires et mettre en place des garanties de flexibilité-sécurité ;
- moderniser le dialogue social pour le rapprocher des enjeux d'entreprise.

Chaque État membre devra trouver dans son propre potentiel les voies d'application des quatre enjeux que je viens d'énumérer. Deux circonstances me donnent cependant à espérer. La première tient à l'intensité du débat : partout en Europe, ces sujets sont débattus et jamais je n'ai ressenti autant d'intérêt à apprendre de l'expérience des autres. La seconde tient au fait que dans le cadre de l'interdépendance européenne, accrue par l'Union économique et monétaire, ces enjeux sont devenus d'intérêt commun : qu'il s'agisse d'emploi, de politique

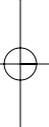
L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

macroéconomique et de réformes de la protection sociale, les États ont adopté des objectifs communs.

Le modèle social européen se trouve en quelque sorte victime de son succès. Il a beaucoup servi à compenser les coûts du changement mais ne s'est pas montré capable de l'anticiper. Il peut cependant trouver dans ses propres valeurs – le dialogue et le souci de justice sociale – la force de sa modernisation. Finalement, si je devais donner un dernier indice de l'actualité du modèle social européen, je devrais mentionner que l'Organisation internationale du travail (OIT) qui joue un rôle croissant pour l'orientation de la responsabilité sociale des entreprises – ce qu'on appelle en Chine « l'orientation pour une société harmonieuse » – a adopté en 2001 un « agenda pour le travail décent ». Ses principes, transposables dans toutes les traditions culturelles des régions du monde, postulent le respect des droits humains fondamentaux au travail, le droit à un travail de qualité et à une représentation des travailleurs, ainsi que le droit à une protection sociale. On est en droit de penser que cet agenda pour le travail décent a été sensible non pas seulement à l'acquis, mais également aux vertus d'avenir du modèle social européen.

Troisième partie

Visions chinoises des relations sino-européennes



Les visions de l'avenir de l'Europe et de la Chine

Wang Yan,
chercheur à l'Institut d'études des sciences politiques
de l'Académie chinoise des sciences sociales

Nous avons eu l'occasion de parler des deux rapprochements, parfois conflictuels, que connurent la Chine et l'Europe dans l'histoire. Avec l'ouverture de la Chine au monde en 1978 et jusqu'au contexte de mondialisation que nous connaissons, on peut dire qu'ils ont connu leur troisième rapprochement. Grâce notamment à la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, la Chine et l'Europe se connaissent mieux l'une et l'autre depuis une dizaine d'années, et on connaît mieux la vision de l'avenir du monde que porte l'Europe.

Sur le plan des relations internationales, cette vision insiste sur l'interdépendance des pays du monde et la résolution des conflits à travers les négociations, les échanges et les lois internationales. Elle s'oppose à l'unilatéralisme et proclame un monde de paix, de liberté et sans violence. En ce qui concerne les problèmes causés par la mondialisation, l'Europe a une vision différente de celle des États-Unis puisqu'elle proclame un mode de gouvernance mondiale basée sur le marché libre et la sécurité dans le monde.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

En fait, lors du deuxième rapprochement entre la Chine et l'Europe au XIX^e siècle, les courants de pensée européens ont exercé une grande influence sur l'histoire de la Chine. Yan Fu¹, grand penseur chinois du XIX^e siècle, qui a fait ses études à l'étranger, a traduit à son retour un livre intitulé *Évolution du Temps* qui nous décrivait un mode linéaire d'évolution de la société. Cet ouvrage a guidé, au cours du XX^e siècle, la Réforme des cent jours (1898), la Révolution de 1911 et la Révolution populaire de 1949.

Récemment un universitaire européen a écrit un livre intitulé *Le Paradis et Les Forces* qui décrit l'ordre du monde sous l'angle national. Cet ouvrage a exercé une influence importante sur la Chine contemporaine et dans la manière dont les Chinois observent le monde, réfléchissent à l'avenir et forment leur opinion sur l'avenir du monde. D'après l'auteur, l'Europe est en train de renoncer à la politique de la force qui dominait aux XIX^e et XX^e siècles et d'entrer dans une logique d'État de droit, de paix et de prospérité. Les États-Unis n'en sont pas encore là et tiennent toujours à la puissance économique du pays. Quand l'Europe se projette sur l'avenir, elle pense que les problèmes entraînés par la mondialisation tels que les conflits ethniques ou l'immigration pourraient être résolus par l'aide au développement, alors que les Américains pensent surtout aux armes de destruction massive, un problème qui ne peut être résolu que par la force.

La Chine, en tant que pays en voie de développement et en retard sur le monde contemporain, s'efforce d'améliorer sa structure d'État. Au XX^e siècle, la Chine a constaté la disparition de l'ancienne société civile basée sur la famille et l'apparition de problèmes liés à la dépendance totale à l'État-nation. Tout cela prouve que la construction des institutions de l'État

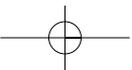
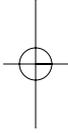
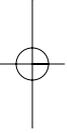
1. Voir note 1 p. 57.

LES VISIONS DE L'AVENIR DE L'EUROPE ET DE LA CHINE

souverain n'est pas encore finie et que la Chine doit continuer ses efforts dans ce domaine.

Avec l'essor de l'économie chinoise, le niveau de vie de la population s'est nettement amélioré, mais de nouveaux problèmes apparaissent dont les plus préoccupants sont l'écart entre les riches et les pauvres et la précarité des groupes défavorisés. Il est dans l'intérêt de la Chine de construire une nouvelle société civile pour résoudre ces problèmes et participer à la résolution des problèmes causés par la mondialisation. Bien sûr, la Chine doit s'inspirer de l'expérience des pays développés, mais il ne faut pas les suivre aveuglement parce qu'eux-mêmes sont confrontés ces dernières années à de nombreux problèmes liés à la surdépendance aux lois du libre marché. Et ces problèmes sont d'autant plus graves qu'ils ont des répercussions sur le monde entier en déséquilibrant la structure économique mondiale. Il est de la responsabilité des gouvernements, des organisations internationales et de la société civile de résoudre ces problèmes et de protéger les groupes défavorisés.

Un philosophe français a dit que le présent, chargé du fardeau du passé, est le germe de l'avenir. Notre réflexion sur la politique et le monde de demain peut ainsi être importante pour transformer en réalité notre rêve de l'avenir.



L'exemple des pays occidentaux, la mondialisation et la modernisation

Yang Chengxu,
ancien ambassadeur de Chine en Autriche,
ancien président de l'Institut des études européennes

Pour que la Chine puisse suivre l'exemple des pays occidentaux, il faut résoudre quelques problèmes importants. Premièrement, il faut que les pays occidentaux portent un jugement objectif et juste sur la Chine. Comme l'a rappelé Wu Jianmin², certains Américains pensent que le développement de la Chine constitue une menace pour les États-Unis et préfèrent donc la contenir dès maintenant. Il faut reconnaître que ce n'est pas une condition propice pour que la Chine s'inspire de l'expérience de l'Occident ! En fait, il existe à l'heure actuelle deux opinions totalement opposées vis-à-vis de la Chine. Pour la première, la Chine est une menace. Pour la seconde, la Chine va s'effondrer très vite. Je pense que ces deux opinions sont erronées. D'une part, il ne faut pas surestimer le développement économique de la Chine, parce que quoi qu'il en soit, il existe toujours un grand écart entre la Chine et les pays déve-

2. Lire l'article «Relever les défis pour établir le partenariat sino-européen», p. 35.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

loppés : la surestimation de la puissance économique de la Chine peut déboucher sur de faux jugements et des décisions qui porteront atteinte aux relations entre la Chine et les pays occidentaux. D'autre part, il ne faut pas sous-estimer la capacité de la Chine à surmonter les difficultés car, forte de sa taille, elle dispose d'une marge de manœuvre plus importante que beaucoup d'autres pays. Dès que les États-Unis auront saisi ces deux points, les relations sino-américaines connaîtront moins de vicissitudes.

Deuxièmement, il faut faire face à la mondialisation et à la modernisation. J'ai visité récemment une usine de la compagnie *Philips* implantée à Pékin et qui fabrique des pièces détachées pour téléphones portables. La marque dispose pourtant d'une autre usine à Vienne, en Autriche, mais les managers ont constaté qu'à tout point de vue, il était plus intéressant de produire en Chine et, de fait, les investissements de Philips en Chine ne cessent d'augmenter, comme ses bénéfices alors que l'usine de Vienne supprime des postes. On m'a demandé ce qu'il fallait faire face à une telle situation et je trouve cette question un peu épineuse. Comme l'a rappelé encore Wu Jianmin, dans le processus de la mondialisation, les bénéfices des multinationales ont augmenté de façon substantielle. Ce que nous devons faire, c'est de trouver un moyen pour que les multinationales puissent faire plus pour la population de leur propre pays et élever leur niveau de vie, et ainsi compenser la souffrance liée à la délocalisation que subit la population. Ces problèmes ne peuvent pas être résolus à travers les relations bilatérales, mais à travers les relations multilatérales. Et je voudrais insister sur le fait qu'un seul événement isolé dans les relations multilatérales n'arrive pas non plus à résoudre ces problèmes. Au contraire, ce sont les relations multinationales dans leur totalité qui peuvent offrir un cadre de résolution pour ces problèmes.

La Chine et les deux Occidents

Ding Xueliang,
professeur à l'université de science
et de technologie de Hong Kong

Bien qu'ayant fait principalement mes études aux États-Unis, je me sens plus proche de l'Europe sur le plan culturel. Dans un certain sens, l'ouverture et la réforme économique en Chine se sont d'abord inspirées des expériences européennes, bien que l'influence des États-Unis ait été beaucoup plus importante dans les années suivantes. Sans parler des enseignements que la Chine peut tirer de l'Europe ancienne, ses expériences depuis la Révolution industrielle ont déjà été riches et variées. D'après mes propres constats au fil des années, j'ai la conviction que la Chine doit relever aujourd'hui ou dans un avenir prévisible six grands défis.

D'abord, le rapport entre l'unité et la diversité. À la différence des États-Unis où l'on ne sent guère de différence même en voyageant dans différents États, on constate en Europe une grande diversité du point de vue ethnique, religieux, linguistique, des modes de vie ou des mécanismes sociaux. Je crois que si l'Union européenne a pu unifier tant de pays totalement différents les uns des autres, c'est grâce à bien d'autres facteurs fondamentaux que celui de l'économie. Ce sont bien les facteurs institutionnels qui jouent : le processus démocratique,

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

l'État de droit, la légalité du pouvoir, la protection des droits de l'homme, des minorités ethniques et des groupes marginalisés tels que les homosexuels. Le pôle d'attraction de l'UE réside dans ses règles et ses institutions: comme un aimant, il attire à la fois les pays et les sociétés traditionnellement chrétiens et non chrétiens. Prenons l'exemple de la Turquie, un pays musulman qui frappe à la porte de l'Union depuis une dizaine d'années et qui a fait des efforts considérables pour répondre aux critères d'adhésion, ce qui prouve la capacité d'attraction de l'UE.

Cet exemple contemporain témoigne de ce que les anciens sages chinois estimaient être un bon gouvernement, à savoir lorsque l'unité politique est atteinte par le principe de justice, traduite dans les lois, l'éthique et la culture, plutôt que par la seule force militaire. Sur cet aspect, la Chine doit observer attentivement l'Europe contemporaine.

Je sais qu'aux yeux des Occidentaux, quand on parle de la Chine, il s'agit non seulement d'une grande population, mais aussi d'une grande civilisation. Ceci dit, eu égard à sa taille géante et à sa grande diversité ethnique, le plus grand défi à relever pour la Chine aujourd'hui ou dans un avenir proche consistera à trouver un équilibre dynamique entre l'unité du pays et sa diversité, qu'elle soit démographique, ethnique, linguistique ou coutumière. Si les élites chinoises, politiques ou militaires, les intellectuels et enseignants, les élites institutionnelles ou sociales, peuvent prendre en main le défi et continuer à avancer, je crois qu'une impulsion institutionnelle se produira. L'enjeu est de taille, il concerne non seulement la prospérité stable, harmonieuse et à long terme de la Chine continentale, mais aussi les relations entre le continent et Hongkong, plus encore avec Taiwan, de même que les relations entre l'ethnie majoritaire Han et les ethnies minoritaires du pays. Si dans vingt ou trente ans, les pays voisins se bousculaient pour adhérer à une unité politique dans laquelle la Chine jouerait un rôle moteur, ce serait vraiment une grande réussite.

Deuxièmement, l'inspiration de l'expérience européenne sur le rapport entre la centralisation et la décentralisation du pouvoir. Du point de vue des politiques comparées, nous avons constaté l'un des principes directeurs au sein de l'Union européenne et de son administration : on est d'autant plus efficace que l'unité de décision se trouve au bas de l'échelle et que les décisions peuvent être directes. Plus l'échelon de décision est élevé, plus haut est le coût administratif : c'est la question de la « subsidiarité ».

En fait, ces dernières années, la Chine s'est donnée beaucoup de peine pour recentraliser le pouvoir dans les municipalités en limitant celui des districts [qui se trouvent à un niveau plus bas que la municipalité à l'échelon du système administratif chinois. Nde], mais l'expérience montre que c'est une très mauvaise pratique. Ainsi, le principe de « subsidiarité » de l'UE pourrait constituer une source d'inspiration significative pour la Chine, dont la structure administrative changeante se classe parmi les plus compliquées du monde. Il lui serait profitable de pratiquer ces principes à la fois dans l'élaboration, l'application et l'évaluation des politiques, afin d'aboutir à une paix et une prospérité à long terme, à une législation plus humaine et à une société harmonieuse.

Le troisième aspect est le rapport entre la création et la distribution des richesses. Depuis la fin des années 1970, l'économie chinoise connaît un taux de croissance moyen de 8,6%, réalisant ainsi un record mondial. Cependant, durant ces vingt-cinq ans d'ouverture et de réforme, l'écart entre les riches et les pauvres, mesuré par le coefficient Gini³, lui a fait établir un second record mondial : en l'espace d'un quart de siècle, le coefficient de Gini en Chine est passé de 0,29 à 0,45, la société

3. Le coefficient de Gini est une mesure du degré d'inégalité de la distribution des revenus dans une société donnée qui doit son nom au statisticien italien, Corrado Gini, qui l'a développé. Le coefficient varie de 0 (égalité parfaite) à 1 (inégalité parfaite) [Nde].

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

chinoise passant du rang de deuxième société la plus égalitaire du monde, juste derrière l'ex-URSS, à celui de deuxième société la moins égalitaire du monde, derrière l'Amérique latine. En 2002, le coefficient chinois était donc de 0,45, ce qui est le niveau d'alerte dans la mesure des inégalités sociales. D'après les statistiques de l'ONU, la vitesse de polarisation de la société chinoise est devenue la plus rapide du monde, rattrapant l'indice de Gini des États-Unis (entre 0,44 et 0,45) tandis que l'Europe atteint 0,33.

Certes, la création des richesses s'accompagne inéluctablement d'une certaine expansion des écarts sociaux, mais l'arrivée au seuil de 0,45 donne à réfléchir. Il est ainsi grand temps que la Chine s'inspire des lois et des politiques de l'Union européenne en matière de répartition des richesses et d'égalité sociale, plus particulièrement des politiques et des lois sur l'héritage, sur les impôts sur le revenu, des politiques de l'éducation et de lutte contre la pauvreté, etc. L'Europe nous fournirait les expériences beaucoup plus intéressantes qu'ailleurs.

Le quatrième point concerne le rapport entre la tradition et la modernisation. Comparons, en laissant de côté le strict domaine de la recherche universitaire, les villes européennes et chinoises, qu'elles soient grandes, moyennes ou petites. On y constate immédiatement une grande différence: d'un côté, les villes européennes respectent la tradition, se protègent contre le processus de modernisation, alors que de l'autre côté, les villes chinoises non seulement ne la respectent pas, mais la détruisent activement. Les villes européennes nous donnent un parfait exemple de l'intégration de la tradition à la modernité, tandis que partout dans les villes chinoises, c'est du béton! La destruction y est arrivée à tel point qu'elle a dépassé la somme des ruines des 2 500 années passées, a estimé l'an dernier le directeur de l'Institut d'architecture de Pékin. Ce phénomène est d'autant plus poignant que l'endommagement n'est pas du

LA CHINE ET LES DEUX OCCIDENTS

tout causé par la guerre, mais par nos propres mains, officiellement au nom de la « modernisation » et de l'« urbanisation » !

Nous avons donc nous-mêmes trahi, blessé sur notre propre terre nos villes souvent riches de milliers d'années d'histoire. Là encore, je crois que l'expérience européenne pourrait beaucoup nous apporter.

Le cinquième point concerne le terme de développement. Nous entendons souvent que l'on pourrait comparer la Chine avec des pays développés comme l'Australie ou le Canada. Ce raisonnement est un « cliché » : ces pays sont habités par ce qu'on appelle « les nouvelles sociétés d'immigration » et la densité de population y est inférieure à 2,5 hab./km², soit 1 % de celle de la Chine, 10 % environ de celle des États-Unis. La Chine, quant à elle, est peuplée de Chinois depuis cinq mille ans. Si on laisse de côté les régions inhabitables, la densité sur la côte sud-est atteint 360 hab./km², un niveau parmi les plus élevés du monde, mais comparable à ceux de l'Europe (340 hab./km² en Hollande, 245 en Angleterre, 225 en Allemagne, 200 en Italie, 110 en France et 80 en Espagne). Et pourtant dans ces pays où les densités de population sont importantes, on est parvenu à obtenir un rapport harmonieux entre la nature et l'homme. Dans les agglomérations chinoises, il y a une rupture brutale, une séparation totale. C'est dire si la Chine a payé cher le « miracle économique » de ces vingt-cinq dernières années.

Le sixième point que je voudrais souligner, c'est le rôle unique de médiateur que l'Union européenne pourrait jouer entre la Chine et les États-Unis. Sur le long terme, il y a quatre dimensions : politique, ethnique, culturelle et géopolitique. La dernière me paraît cruciale à l'heure actuelle. Étant donné que les États-Unis sont aujourd'hui la seule superpuissance du monde et que la Chine est le pays qui a le plus de chances de devenir la deuxième superpuissance, certaines tensions entre ces deux entités très nationalistes, surtout en matière de

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

ressources naturelles, semblent logiques et raisonnablement prévisibles. Bien sûr, les tensions ne signifient pas forcément la guerre. Wu Jianmin pense qu'à moyen ou à long terme, la seule question qui risque de pousser les deux pays au bord de la guerre, c'est le problème de Taiwan. La position de l'Europe étant différente de celle des États-Unis, si jamais une telle situation apparaît, l'Union européenne pourrait jouer un rôle de médiateur que d'autres pays ne sont pas en mesure d'assurer en raison de leur taille et de leur influence sur la scène internationale.

Incontestablement donc, l'Europe, forte de ses richesses culturelles et de son expérience pour traiter la question de la diversité pourrait contribuer au développement des relations euro-chinoises sur le moyen et le long terme. Je pense d'ailleurs que c'est dans l'intérêt de l'Union européenne de mettre à jour ses recherches universitaires sur la Chine et les Chinois. À l'heure actuelle en Europe, la part du lion des recherches sur la Chine se focalise sur la sinologie, sur l'histoire ancestrale de la Chine, mais il ne faut pas s'arrêter là : profitez des théories et des sciences modernes pour vous intéresser à la Chine du XXI^e siècle et pour mieux la connaître. Je crois que l'économie et les relations entre les pays au XXI^e siècle se basent sur la connaissance et la compréhension mutuelle, pour aboutir à une bonne relation dynamique, stable et ouverte.

De l'Europe et des États-Unis : un dilemme entre la libre concurrence et l'État Providence

Qin Hui,
professeur à la faculté des sciences humaines
de l'université de Qinghua

J'ai beaucoup étudié la culture chinoise et la culture occidentale. Plus mes études s'approfondissent, plus je crois qu'il est dangereux de parler avec volubilité de « la culture chinoise » et de « la culture occidentale ». Certes, il existe des différences culturelles entre les nations, mais il faut éviter de les grossir exagérément. Je suis convaincu par cette phrase des anciens sages chinois : « Tous les humains ont un cœur semblable, tous les cœurs aspirent à la vérité. » Il est difficile de dire que seuls les Occidentaux cherchent la liberté alors que les Chinois pencheraient plutôt pour l'harmonie. Je donne souvent à mes étudiants cet exemple le plus simple : qu'ils soient en Orient ou en Occident, tous les prisonniers s'évaderaient si la prison n'était pas fermée à clef. Tous les hommes recherchent plus de liberté et plus de bien-être mais peu d'entre eux sont prêts à sacrifier totalement le second pour la première. De fait, même dans les pays occidentaux, on préférerait sacrifier la liberté pour

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

survivre. Quand on renonce à la liberté, c'est parfois simplement pour éviter les dangers. Après le 11 septembre, les États-Unis n'ont-ils pas pris des mesures qui restreignent les libertés pour garantir leur sécurité? Je trouve donc qu'il est difficile de choisir entre la libre concurrence du marché et la protection sociale, à savoir l'État providence.

Le soi-disant « modèle européen » diffère de celui « du marché libéral des États-Unis ». Pourtant, dans chacune des deux aires culturelles, il y a eu de tout temps des débats entre des partis politiques dits conservateurs et socio-démocrates à propos des arbitrages à exercer entre l'aspiration à la liberté et la recherche de sécurité et de bien-être. Les États-Unis semblent donner relativement plus de libertés alors que l'Europe met plutôt l'accent sur l'État providence. Cela s'expliquerait par des raisons historiques qu'il est difficile de traiter sous le seul angle culturel.

La liberté et l'État providence sont en fait, deux notions contradictoires dans un certain sens: pour avoir plus de liberté, il faut limiter le pouvoir du gouvernement; tandis que pour le bien-être des citoyens, il faut que le gouvernement assume plus de responsabilités. Et cette question a sous-tendu la discussion entre « grand » et « petit » gouvernement, « grand » gouvernement signifiant plus de pouvoir et « petit » moins de responsabilités.

L'Europe, autant que les États-Unis, essaie en réalité de trouver un équilibre entre les deux sur la base de la démocratie constitutionnelle. Il s'agit d'un contrat entre les gouvernés et les gouvernants, les premiers confiant un certain pouvoir aux seconds, pourvu que ces derniers fournissent des services publics et prennent des responsabilités.

En démocratie constitutionnelle, le pouvoir politique et la responsabilité sont naturellement correspondants et inséparables, de sorte qu'il est difficile de demander de limiter le pouvoir du gouvernement et d'en solliciter en même temps plus de responsabilité. Les gouvernés sont obligés de confier un mandat

plus important aux gouvernants pour qu'ils assument plus de services publics. Voilà la contradiction entre l'État providence et la liberté. Le point commun des deux systèmes consiste à équilibrer la responsabilité et le pouvoir. Alors, quel serait le meilleur : plus de pouvoir avec plus de responsabilité ou moins de pouvoir avec moins de responsabilité ? Indubitablement, ni l'un ni l'autre ne peuvent préconiser un gouvernement qui dispose de nombreux pouvoirs mais assume peu de responsabilités. Aujourd'hui, en Europe comme aux États-Unis, tous les gouvernements sont toujours liés par le contrat social et leurs responsabilités sont toujours sous contrôle. Sur ce point, il y a très peu de différences entre eux.

Pendant, sous des régimes qui ne sont pas de démocratie constitutionnelle, le problème contextuel auquel le peuple se trouve faire face est complètement autre. On constate souvent une coexistence des deux vices : un pouvoir excessif accompagné d'une faible responsabilité. À cause de trop de pouvoirs gouvernementaux, les droits des citoyens sont diminués, les libertés fondamentales réduites. À cause de trop peu de responsabilité de la part des gouvernants, la protection sociale est amoindrie et les services publics font défaut.

Si bien qu'on se trouvera embarrassé de dire hors contexte que l'on adopte le modèle américain en reniant celui de l'Europe ou l'inverse, et que l'on préconise un « grand » ou un « petit » gouvernement. Lorsqu'on argumente en faveur d'un « petit » gouvernement, on tend à l'exonérer de ses responsabilités alors qu'il est difficile de limiter ses pouvoirs ; dans le cas d'un « grand » gouvernement, on tend à élargir encore plus ses pouvoirs alors qu'il est difficile de faire le lien avec ses responsabilités. C'est un phénomène étrange apparu en Chine depuis la vingtaine d'années de réforme et d'ouverture, à savoir le cercle vicieux où le gouvernant concentre le pouvoir sans assumer ses responsabilités et se décharge de ses responsabilités sans se décharger du pouvoir. Il y a de plus en plus de pouvoir et de moins en moins de responsabilités assumées par les

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

gouvernants. C'est la raison pour laquelle les autorités publiques ont été vivement critiquées comme irresponsables, n'exerçant pas leurs responsabilités dans les services publics, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé. Les autorités ont été montrées du doigt, d'autant plus qu'elles monopolisent les ressources et qu'elles accaparent le pouvoir. L'absence de responsabilité a fait gonfler le pouvoir, au lieu de le limiter. Il est devenu de plus en plus un pouvoir pour lui-même, à son propre compte, profitant et abusant de sa place privilégiée et de son monopole pour entraver la compétition rationnelle du marché.

Si l'on regarde en arrière, on constatera que ce phénomène n'est pas nouveau en Chine, et qu'il existe à ce propos une tradition ancienne. Le pouvoir central y est beaucoup plus grand que celui des pays européens, alors qu'il prend une responsabilité beaucoup plus réduite qu'aux États-Unis. C'est la tradition de « l'école des légistes », qui furent uniques en leur genre dans l'histoire humaine, en faveur d'un régime ne se préoccupant pas du bien-être du peuple et encore moins de sa liberté. Comme nous le savons, l'empire chinois fut bâti sur la politique de ces légistes qui soutenaient un État extrêmement puissant. L'État doit se maintenir fort et soumettre le peuple dans une position faible. Il doit monopoliser toutes les ressources économiques et ne rien laisser au peuple. Une question se pose : un grand et puissant gouvernement assume-t-il nécessairement le rôle de l'État providence ? C'est tout le contraire chez les légistes chinois. Selon Xunzi, incarnation de cette école, les pauvres ne méritent pas de compassion et l'acte de les aider signifie une réduction des droits des riches. Lorsque j'ai évoqué cette idée de Xunzi dans un séminaire aux États-Unis, un collègue américain m'a dit que le président Bush adopte la même philosophie car il préconise de donner de la liberté en échange de l'État providence. Ceci étant, je crois que la différence est importante avec l'idée des légistes chinois. Chez nous en Chine, on peut envoyer ces pauvres gens aux camps de rééducation par le

travail. Le président Bush possède-il un tel pouvoir pour faire de même à l'égard des clochards américains ? Évidemment non.

Je pense que le problème auquel doit faire face la Chine est tout autre que ces problématiques évoquées dans les pays occidentaux. Mais certains intellectuels chinois, qui ont bien lu les œuvres écrites par des Occidentaux dans le système constitutionnel et qui connaissent parfaitement le contexte de ces débats, décalquent souvent les problématiques occidentales sur les situations chinoises. Si bien qu'ils voient la fuite des responsabilités comme une décentralisation du pouvoir et l'abus de pouvoir comme une prise de responsabilités à l'égard des citoyens. S'il n'y a pas d'État providence, ils affirment que l'on est libre ; si on souffre de l'absence de protection sociale, ils affirment qu'on a trop de liberté. On peut constater au travers de ces raisonnements une emprise néfaste du néolibéralisme. Même dans le domaine sinologique ou de la recherche sur l'histoire chinoise, je crois qu'on se retrouvera aussi devant ce genre de problème.

Quand on envisage les sujets concernant la réalité de la Chine, ce phénomène apparaît encore plus souvent. J'aimerais citer un autre exemple. Les délégués chinois chargés des négociations agricoles dans le cadre de l'OMC ont rencontré l'ambassadeur de l'Europe, Paul Trân Van-Thinh il y a quelques années. Celui-ci leur a posé la question suivante : « Dans les négociations, pourquoi la Chine suivait-elle de près les États-Unis s'accordant sur la réduction des subventions agricoles ? » Il pouvait difficilement comprendre que la Chine socialiste se conforme au capitalisme au lieu de pencher pour un État providence. Je dis qu'en réalité, cela n'a rien à voir avec l'actuel néo-capitalisme du pays. À l'époque de Mao, les subventions agricoles étaient déjà nulles voire négatives en Chine. Mao emboîtait-il lui aussi le pas aux Américains ? La Chine suivait-elle déjà la globalisation des capitaux ?

Le problème auquel doit faire face la Chine est d'une toute autre nature. Plutôt que de choisir entre un modèle venu

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

d'Europe ou un modèle venu des États-Unis, elle doit d'abord apprendre de l'un de leurs points communs, à savoir l'équilibre des pouvoirs et des responsabilités sur la base du système constitutionnel. La Chine a besoin d'un gouvernement qui prenne davantage ses responsabilités, ce dont l'Europe nous donne un bon exemple. Elle a aussi besoin d'un gouvernement dont le pouvoir doit être plus restreint, ce que les États-Unis nous apprendront. De fait, la situation réelle, c'est que la plupart des Chinois seraient satisfaits s'ils bénéficiaient des services publics à l'américaine sans prétendre au niveau de vie européen et des libertés à l'européenne sans prétendre au niveau de vie américain.

Par ailleurs, il y a deux autres questions intéressantes à évoquer, la notion de confédération et l'aspect diplomatique. Certains intellectuels chinois discutent actuellement de la première, il s'agit du rapport entre le pouvoir central et les collectivités locales. Deux ressources conceptuelles peuvent expliquer la compréhension chinoise de la notion de confédération : la première provenant de l'Europe avec l'enseignement européen de ses expériences ; la seconde c'est le concept américain de fédération dont on pourrait aussi beaucoup s'inspirer. La seconde question est celle de l'aspect diplomatique, à savoir le positionnement de la Chine dans la restructuration des relations internationales : faudrait-il que la Chine soit plus proche de l'Europe ou des États-Unis ?

En conclusion, j'aimerais dire que les problèmes que l'on constate actuellement en Chine résultent plus d'une période de transition du système politique que de la différence culturelle. De ce point de vue, la première chose que nous devons faire c'est de savoir tirer parti des réussites communes de l'Europe et des États-Unis expérimentées chez eux. Et ce n'est qu'à partir de cette base que l'on pourrait discuter de la valeur d'un grand gouvernement qui prenne plus de responsabilités ou de celle d'un petit gouvernement qui en prend moins.

Synthèse

Un point de vue européen sur le Forum

Pierre Calame et Jérôme Vignon

L'objectif de ce premier Forum n'était pas d'échanger les vues chinoises et européennes sur le monde ou sur les relations entre la Chine et l'Europe. Dans l'esprit des organisateurs ce Forum était clairement dissymétrique, centré sur l'Europe, fût-ce avec le regard de la Chine.

Nous avons voulu partager avec vous le meilleur de notre passion, de notre expérience, de nos interrogations, de nos doutes en donnant la parole à ceux qui ont fait et font réellement l'Union européenne, en leur demandant d'aller à l'essentiel, de lever le nez de l'activité quotidienne pour dégager, pour eux-mêmes et pour la société chinoise, les leçons d'une expérience longue, complexe, comportant de nombreuses facettes contradictoires. Nous avons voulu aussi faire un aller-retour permanent entre ce qu'il y a dans les textes, ce qui se passe dans les têtes, ce qui se passe réellement dans la pratique. Nous avons enfin voulu éprouver sur nous le regard de l'Autre qu'est la Chine, celui de tous les acteurs et chercheurs chinois qui nous connaissent de l'intérieur, comme le professeur Gu Yuqian ou l'ambassadeur Wu Jianmin, ou qui nous connaissent de

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

l'extérieur, comme le professeur Ding Xueliang ou le professeur Qin Hui.

À l'issue des référendums hollandais et français du printemps, certains ont pu s'interroger sur l'opportunité de ce Forum puisque l'Europe est en crise. Certains même en Chine ont pu se dire qu'avec le « non » français, cette belle aventure de l'Europe était morte. En réalité, cette crise a donné plus de force encore au Forum et, de notre part, encore plus de volonté de partage. Pourquoi ?

D'abord parce qu'elle nous rappelle le sens de la durée : cela fait cinquante ans déjà que cette construction a démarré et ne s'est jamais véritablement arrêtée pour inventer quelque chose de nouveau dans l'histoire de l'humanité. Ensuite, pour reprendre ce que nous disait Georges Berthoin, ce n'est pas, de loin, la crise la plus grave de l'Europe et, si elle est très réelle, elle peut se transformer en opportunité. Enfin parce que la crise a renforcé dans ce Forum la volonté d'aller à l'essentiel :

- ce qu'est l'Europe ;
- ce à quoi nous tenons vraiment ;
- les contradictions que doit surmonter une Europe victime de son succès, confrontée à une demande d'élargissement qui vient de l'extérieur alors que les élargissements précédents n'ont pas encore été digérés.

Cette crise et le désir de transmettre ont amené les intervenants à produire une série de synthèses constituant un « corpus », un ensemble dont nous pensons qu'il serait utile en Europe même. Et c'est une première retombée imprévue du colloque. Souvent ces textes ont été produits la veille même, parfois quelques minutes seulement avant la prise de parole de leur auteur. C'est ce désir de transmettre, en toute simplicité de cœur, sans aucun enjeu de reconnaissance universitaire ou de conformité politique, qui en fait le caractère singulier, peut-être unique.

Enseignements pour l'Europe, inspirations pour la Chine

Que devons-nous déjà retenir de notre intense méditation à voix haute et à plusieurs voix sur l'aventure européenne ? Paradoxalement, il faut commencer par des enseignements pour l'Europe elle-même avant de venir à des inspirations possibles pour la Chine.

L'Europe révélée aux Européens

Comme il arrive souvent dans un dialogue sincère, celui qui s'expose se révèle. Le regard chinois mais aussi le débat entre Européens rendent plus vifs les traits d'une construction européenne encore inachevée. Nous devons continuer d'approfondir les voies futures de l'Union en prenant acte de l'inattendu, de tout ce qui n'était pas prévu à l'origine dans le projet des fondateurs :

– l'attrait irrésistible que l'Union exerce sur son voisinage, facteur de paix mais aussi de fragilité : comment structurer cette relation tout en gardant le cap sur la création d'un corpus politique et pas seulement une alliance géopolitique ?

– la naissance, également imprévue, pour ceux qui rêvaient d'une capacité militaire et d'une politique étrangère classique, d'un rôle de *soft power* qui se développe dans toutes les impasses que rencontre aujourd'hui la force ;

– la fatigue démocratique d'une opinion, loin de partager aujourd'hui le sentiment d'urgence pour l'unité qui portait la communauté européenne à ses débuts ;

– la seconde nature que sont devenus pour nous, Européens, la négociation, le dialogue et la recherche de consensus entre traditions sociales, culturelles, politiques et juridiques différentes.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Michel Rocard, Georges Berthoin et bien d'autres l'ont souligné : le projet initial de l'Europe, après la Seconde Guerre mondiale, avait un objectif unique : la paix. On ose presque dire que ce projet de paix s'est progressivement approfondi et élargi. Approfondi, parce qu'il concernait au départ la paix entre nations et qu'il s'est étendu à la paix entre les groupes sociaux (la cohésion sociale dont Jérôme Vignon nous a dit qu'elle était au cœur du projet européen). Ce projet a même englobé l'harmonie des relations avec l'environnement qui est au cœur du développement durable.

Des inspirations possibles face aux défis auxquels est confrontée la société chinoise

Les étrangers que nous sommes peuvent repérer les grands thèmes de l'expérience européenne qui font sens au regard des défis que rencontre la Chine. Cela peut-il inspirer la construction de la société chinoise ? Cela peut-il servir d'aiguillon au choix de la Chine dans ses relations extérieures ?

Nous avons constaté qu'un certain nombre de questions qui ont structuré la construction de l'Europe trouvent un écho dans la société chinoise et y rejoignent des préoccupations très actuelles, comme l'avait souligné d'entrée de jeu le professeur Ding Xueliang. L'équilibre nécessaire, affirmé maintenant en Europe comme le fondement du projet commun, entre efficacité économique, cohésion sociale et développement durable, rejoint les préoccupations chinoises d'un développement harmonieux et d'une « économie circulaire », c'est-à-dire en cycle fermé.

L'Union européenne a su progressivement intégrer des pays et des régions de niveaux de développement très différents en réduisant les écarts. Les multiples apprentissages d'une gestion simultanée des deux exigences d'unité et de diversité par l'adoption, au fil du temps, de multiples réponses à ce que l'on a appelé le « principe de subsidiarité ». C'est d'abord le monopole

SYNTHÈSE – UN POINT DE VUE EUROPÉEN SUR LE FORUM

de proposition de la Commission dans ce que Jean-Louis Bourlanges a appelé le « fédéralisme coopératif », radicalement distinct d'une logique intergouvernementale. C'est ensuite la confrontation des droits nationaux et des traditions juridiques dans un droit communautaire décidé démocratiquement mais qui ensuite s'impose à tous, dont a parlé Olivier Dord. C'est ce dépassement encore, des souverainetés nationales et la notion si nouvelle de responsabilité partagée évoquée par Jordi Pujol, qui ont permis de dédramatiser la question des territoires nationaux et des répartitions de compétence entre les États et les collectivités territoriales. C'est enfin la place, au-delà des traditions particulières à chaque État, d'un système de valeurs et d'une vision commune du contrat social dont ont parlé John Palmer et Jérôme Vignon.

Enfin dernier thème de réflexion, celui de l'importance des racines ou d'un ancrage pour conduire le changement. C'est bien l'enracinement dans la démocratie et dans la primauté du droit, garanti par l'Union européenne, qui a permis aux nouveaux membres de l'Europe de conduire pacifiquement, sans guerre civile, des changements de structure parfois très ambitieux comme l'ont montré Jordi Pujol et Milan Kucan.

De la même manière, Jérôme Vignon nous a montré comment l'enracinement dans des valeurs communes de justice sociale, de dialogue et de solidarité pourrait donner la force de réformes structurelles nécessaires au modèle social européen tout en rendant possible un échange croissant d'expériences.

Dernier thème majeur pour la construction de la Chine, celui de la relation entre cohésion intérieure et ouverture extérieure. Ainsi, pour Qin Hui, on ne peut séparer les valeurs qui fondent les sociétés des rapports que les sociétés ont entre elles; c'est pourquoi le droit à la dignité et à la diversité, la primauté du contrat et de la loi s'imposent à toutes les échelles. De la même façon, Jérôme Vignon a souligné le lien étroit entre la cohésion sociale à l'intérieur des sociétés européennes et leur

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS !

aptitude à s'engager plus avant pour une Europe ouverte et active dans le monde : confiance en soi, cohésion sociale et ouverture au monde vont de pair.

Les relations de la Chine avec ses voisins asiatiques

Évoqué en ouverture par Wu Jianmin, ce thème peu débattu explicitement pendant les séances, s'est trouvé implicitement présent en permanence, tant le parallèle s'impose. Mais c'est certainement sur la question des relations entre la Chine et le Japon que l'écho de l'expérience européenne a retenti le plus fortement, appuyé sur l'histoire de la réconciliation franco-allemande.

Même si les différences de contexte ont été bien soulignées, la réconciliation continue d'exercer toute sa fascination. Nous avons donc voulu comprendre comment ce « miracle » a été rendu possible par l'engagement démocratique des deux sociétés, par la volonté politique des dirigeants, par un effort constant et multiforme pour développer des liens humains entre les jeunes ou les villes et, par-dessus tout, par la volonté de construire ensemble l'avenir, avec la construction européenne. C'est dans ce sens que Georges Berthoin évoque l'immense signification qu'aurait pour le monde entier, une initiative commune de la Chine et du Japon sur la gouvernance mondiale.

Oser rêver à ce qu'ensemble pourraient faire l'Europe et la Chine

Le dialogue entre Chine et Europe ne devrait pas porter principalement sur les relations entre l'une et l'autre, mais plutôt sur leur contribution, ensemble, à la construction du XXI^e siècle.

Cette conviction revêt toute son importance car le monde, comme l'a souligné Wu Jianmin, est dans une phase de transition vers un nouvel ordre mondial. Nous vivons un moment de bifurcation, de fluidité qui appelle des choix décisifs comme l'a

SYNTHÈSE – UN POINT DE VUE EUROPÉEN SUR LE FORUM

rappelé de manière pressante Michel Rocard. La Chine s'ouvre à la globalisation économique au moment même où celle-ci requiert d'organiser la mondialisation, c'est-à-dire la reconnaissance et la gestion de nos interdépendances selon la distinction forte soulignée par Paul Trân Van-Thinh. L'option est entre la confiance dans l'ordre spontanément issu des marchés et le choix d'une régulation volontaire de la gouvernance mondiale bâtie sur des institutions multilatérales fortes. Entre ces deux possibilités, l'Union européenne a clairement choisi la seconde. Quel sera le choix de la Chine ?

En toute hypothèse, il est déjà capital de se mettre d'accord, Europe et Chine, sur une représentation et un diagnostic de nos défis communs : à partir de là, peut-être pourrons nous progresser vers une conception commune d'un nouvel ordre mondial.

Une vision commune des grands défis de l'humanité

Notre Forum a jeté les bases de certains champs communs, défis pour l'humanité et matière possible de la coopération Chine-Europe :

- le développement durable et le changement des modes de vie ;
- l'énergie et les transports ;
- la gestion des ressources naturelles et la redistribution des richesses entre les régions du monde.

Vers une conception commune d'un nouvel ordre mondial

Puisque nous étions invités à rêver, pourquoi ne pas chercher ensemble, dans la construction européenne, une inspiration possible pour la gouvernance mondiale comme l'a proposé Michel Rocard ?

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Pour lui, l'expérience européenne dépasse l'Europe, elle souligne que dans le monde actuel les rapports de force et l'usage de la force militaire seront de moins en moins aptes à réaliser les fins de ceux qui les privilégient. Les relations purement intergouvernementales ont montré leurs limites au niveau mondial comme au niveau européen. En revanche, l'expérience européenne suggère que des institutions adéquates permettent de réussir cet art difficile de la négociation entre acteurs hétérogènes de la construction d'une unité dans la diversité.

C'est à nos amis chinois qu'il revient finalement d'apprécier la conviction de Michel Rocard et de John Palmer lorsqu'ils se font les avocats à l'échelle mondiale d'une ingénierie européenne fondée sur la distinction entre pouvoir de proposition et pouvoir de décision et de la construction d'une communauté internationale fondée sur la primauté du droit.

Les perspectives

Définir les perspectives suppose de vérifier que les intuitions de départ étaient justifiées et d'en voir maintenant les implications.

Au départ nos intuitions reposaient sur un intérêt mutuel, un dialogue suffisamment fort pour être mobilisateur, une attente de la société chinoise de mieux comprendre la construction européenne. Nous envisagions déjà un processus dans la durée. Le fait que la ferveur se soit maintenue tout au long de ces quatre journées, que la densité des échanges ait augmenté malgré la fatigue nous permet de penser que les intuitions étaient justes.

Comment, dès lors, inscrire dans la durée des échanges qui n'ont fait que commencer, qui n'ont pas épuisé le besoin de parole, l'attente de savoir. À ce stade, on ne peut que risquer des propositions dont la réalisation dépendra de l'écho que nous

SYNTHÈSE – UN POINT DE VUE EUROPÉEN SUR LE FORUM

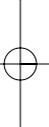
aurons trouvé auprès des médias et des institutions. D'ores et déjà trois suites méritent d'être envisagées :

– la mise en valeur des travaux du Forum et leur diffusion en Chine et en Europe : nous avons réuni, dans l'urgence, la plupart des textes en français et quelques copies du film de Georges Berthoin sont également disponibles. Nous chercherons et trouverons bien entendu les moyens de les traduire en chinois (certains le sont déjà dans le document préparatoire) et nous pensons même qu'il serait utile qu'un site web en lien avec chaque site web des institutions présentes soit créé pour rendre ces textes disponibles en deux langues à un large public ;

– l'approfondissement concret de certaines questions : pourquoi ne pas, par exemple, organiser un séminaire de réflexion associant Chinois, Japonais, Allemands et Français ? Mais bien d'autres idées sont nées dans les ateliers que nous pourrions concrétiser avec l'aide d'Internet ;

– faire de ce premier Forum le point de départ d'un cycle biennal. C'est une idée forte ; la prochaine rencontre devrait bien entendu être consacrée à la Chine mais nous devrions alors, d'ici là, donner plus de visibilité encore à notre démarche.

Quoi qu'il arrive, ces diverses suites concrètes ne prendront leur sens qu'au regard de l'engagement quasi moral qui s'est exprimé au début de ce Forum. Michel Rocard parlait de notre devoir de nous découvrir, Wu Jianmin de notre devoir d'essayer pour susciter de bonnes idées. Chine et Europe, nous devons, comme l'a évoqué Georges Berthoin, renouer avec le sentiment que l'histoire est à écrire et que nous pouvons, si nous en avons la volonté et la vision, contribuer à l'écrire ensemble.



Conclusion

Chen Yueguang, Yu Shuo,
Shan Shilian et Yang Chengxu

Chen Yueguang, rédacteur en chef de la revue *Les sciences, les technologies et la Chine*

D'habitude, lorsque qu'une réunion touche à sa fin, elle se tourne vers son avenir. J'ai beaucoup réfléchi à cette question et je pense qu'il faut analyser la toile de fond de ce Forum pour envisager son avenir.

Lors de son intervention du premier jour, Yu Shuo nous a donné comme contexte de discussion la troisième rencontre entre la Chine et l'Europe depuis la réouverture au monde de celle-là jusqu'au contexte actuel de la mondialisation. Et un autre intervenant nous a dit que lorsqu'on examine l'histoire des échanges sino-européens au début du XXI^e siècle, on constate qu'elle est particulièrement marquée par la deuxième rencontre qui a eu lieu il y a plus d'un siècle. Mais entre-temps, les rôles respectifs de la Chine et de l'Europe sur la scène internationale ont connu un changement profond. La Chine n'est plus un pays à l'écart du monde, mais pleinement intégré à la communauté internationale et comme Pierre Calame l'a rappelé, la Chine n'a pas été épargnée par les problèmes auxquels l'Europe et le reste du monde sont confrontés. L'Europe, de son côté, n'est plus le monde, mais une partie de notre monde d'aujourd'hui. Pour les Chinois d'il y a plus d'un siècle, l'Europe

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

représentait le monde entier, et pour connaître le monde, il suffisait de connaître l'Europe. Mais dans la grande diversité du monde d'aujourd'hui, l'Europe n'est qu'une partie du monde, mais une partie dynamique qui explore de nouveaux chemins pour l'humanité.

Par ailleurs, personne ne peut échapper à l'autre élément formant la toile de fond de notre discussion, à savoir la mondialisation. Pour la Chine, il existe trois modes de mondialisation possibles:

– le premier consiste en l'intégration du monde dominé par les États-Unis;

– Le deuxième mode, c'est celui du Forum social mondial, très en vogue à l'heure actuelle et qui trouve son origine au Brésil. Dans ce Forum annuel, les participants atteignent plus de 100 000 personnes. Il y a dix mois, j'ai été invité à dialoguer avec Candido Grzybowski, l'un des fondateurs du FSM, lors d'une réunion organisée par l'ONU, l'Unesco, la FAO, la Banque mondiale, le FMI, l'OMC, etc. Le dialogue s'est concentré sur deux questions. D'abord, pourquoi le FSM, avec son envergure, refuse-t-il catégoriquement la participation de toute organisation internationale? Ainsi, l'Unesco, après avoir été refusée à mainte reprise, a été obligée de passer par un de ses partenaires – une université brésilienne – pour s'inscrire sur la liste des participants. Pour Candido Grzybowski la réponse est simple: « Comment pourrions-nous l'inviter à participer au FSM alors que le principe fondateur du Forum est d'affirmer qu'un autre monde est possible et de lutter contre la mondialisation actuelle menée par l'Unesco et toutes les agences du système international? » Ensuite, nous lui avons demandé pourquoi il ne soutenait pas les objectifs du millénaire de l'ONU et il a répondu que tous ces projets et ces objectifs ne visent que des réformes et des changements minimes et locaux, alors que le FSM souhaite un changement total, complet et

CONCLUSION

renversant. C'est dire si, à partir du Forum social mondial, nous voyons des réflexions différentes sur l'avenir du monde...

– le troisième mode est l'intégration européenne et c'est celui qui attire particulièrement la Chine. Les partisans des points de vue traditionnels ont certes raison de dire que le processus de l'intégration européenne contrebalance l'unilatéralisme américain. Mais comme je l'ai dit tout à l'heure, il s'agit là d'un point de vue traditionnel, et l'humanité ne peut pas progresser si elle se contente de la pensée de ses ancêtres.

Lors de ce Forum, nous avons mené des débats et des réflexions approfondies sur l'intégration européenne. Et je pense qu'il y a trois traits inhérents dans ce processus qui attire les Chinois.

Premièrement, son ambition qui consiste à créer un nouveau mode de progression pour l'humanité. C'est un objectif grandiose qui appelle un compromis entre l'humanisme, les valeurs universelles et les intérêts privés de tout un chacun. Les Chinois, qui sont souvent obligés de laisser de côté leur objectif final pour des intérêts temporaires de la vie quotidienne, ont besoin d'une telle ambition.

Deuxièmement, sa méthode. Lors du processus de la construction européenne, les décisions importantes ne sont pas prises uniquement par les gouvernements et ceux qui sont les plus forts. Au contraire, les gouvernements, les groupes sociaux, la société civile, tout le monde trouve son compte dans la prise de décision. C'est une véritable gouvernance concertée au niveau européen, national et local qui pourrait constituer une source d'inspiration pour la gouvernance mondiale.

Troisièmement, sa conviction. Nous avons le sentiment que depuis le printemps dernier, les Chinois sont plus inquiets que les Européens sur le sort de l'UE. Et les participants européens nous expliquent toujours avec patience et conviction pourquoi c'est toujours possible. Cela me fait penser à une citation de Gandhi: « La bonté progresse à la vitesse de l'escargot. »

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Lorsque l'on réfléchit sur l'avenir du Forum, on examine en même temps les atouts et les points faibles de la présente session parce que les points faibles sont justement les endroits que nous devons améliorer dans l'avenir. Je pense que dans ce Forum, deux points laissent à désirer :

– D'abord, au lieu de réfléchir au début de chaque session le sujet de débat, il vaut mieux avoir un point de vue à long terme dès maintenant et donner une direction aux prochaines sessions ;

– ensuite je pense que notre Forum pourrait s'intéresser de plus près aux problèmes communs auxquels est confrontée toute l'humanité. Le débat de ces derniers jours, plus centré sur l'Europe certes, pourrait être résumé comme une sorte d'observation mutuelle. La Chine observe le processus de l'intégration de l'Europe, et l'Europe observe le développement de la Chine. Je pense que la prochaine session du Forum se déroulera de façon similaire. Mais dans le contexte de la mondialisation, on ne peut plus affirmer que bien faire le ménage dans son propre jardin constitue la meilleure contribution à l'humanité. Il est désormais dans notre devoir de mener des réflexions ensemble sur les défis communs que le monde doit relever.

Yu Shuo, directrice de recherches à la FAR auprès de l'ASMP, professeur d'université

Ce Forum me rappelle l'époque où je faisais des recherches sur les bergers des Alpes : j'ai l'impression que notre Forum se déroule comme le nomadisme et que sur la vaste prairie chinoise paissent maintenant des troupeaux nourris de pensées européennes. Lors du nomadisme, ni le berger ni son troupeau ne savent l'endroit précis où ils vont atterrir. Mais ils connaissent tous la direction vers laquelle ils se dirigent : en été, c'est vers les Alpes à 2000 mètres d'altitude ; et en hiver ils descendent jusqu'à la côte d'Azur. Malheureusement la côte d'Azur d'aujourd'hui s'est transformée en côte de béton et on ne trouve

CONCLUSION

plus de prairie. Lors du nomadisme, si le troupeau s'arrête quelque part, c'est que cet endroit-là l'attire. Et je me réjouis que le troupeau des pensées européennes se soit arrêté en Chine, à Nansha. Quatre de nos invités vont également tirer leurs conclusions de notre discussion de ces derniers jours et j'espère qu'elles seront le résultat autant de notre raison que de notre sentiment, ce qui est de moins en moins souvent le cas à notre époque...

Shan Shilian, chercheur de l'Institut de la littérature à l'Académie des sciences sociales du Guangdong

Il est difficile, sinon impossible, de tirer une conclusion d'une discussion aussi riche sur tant de sujets entre tellement de spécialistes. Et de plus, comme Platon l'a dit, les véritables dialogues et discussions sont souvent sans conclusion. Donc je me permets plutôt de partager avec vous mes réflexions sur ce Forum après quatre jours de débat.

Premier point, le dialogue entre la Chine et l'Europe est un fait réel et ancien. Le dialogue sino-européen au sens large date du XVI^e siècle, quand les contacts et les conflits liés au commerce sino-portugais ont commencé et c'est au milieu du XIX^e siècle que les véritables contacts globaux ont été noués.

La caractéristique marquante de ce dialogue centenaire est que les échanges et les conflits entre la Chine et l'Europe ont été tellement intériorisés par la Chine qu'ils sont devenus des problèmes intérieurs chinois. À tel point que dans les domaines de la mode, de l'économie, des sciences et technologies, du régime politique et de la culture, il est difficile de définir une frontière claire entre ce qui appartenait à la Chine et ce qui appartenait à l'Europe. Des éléments et des notions de la civilisation européenne, des systèmes politiques et des signes, introduits en Chine soit par l'impérialisme et la colonisation, soit par des intellectuels chinois à la poursuite de leur rêve d'une Chine puissante, ont été assimilés par la culture chinoise depuis

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

la fin de la dynastie Qing. Et de plus, nombreux sont les intellectuels et les hommes politiques chinois qui ont tenté de transformer la société chinoise au moyen de la civilisation européenne.

Le problème essentiel auquel la Chine fait face depuis plus d'un siècle consiste à trouver un juste équilibre entre la tradition et la modernité, entre la fidélité à sa propre culture et l'occidentalisation. Lors du processus de la modernisation de la Chine, la civilisation européenne a non seulement guidé la civilisation chinoise, mais aussi servi d'exemple aux mouvements sociaux de la Chine contemporaine. On peut dire que dans un certain sens, la civilisation européenne est plus ou moins intégrée dans l'histoire de la Chine. La devise de la France et la grande Révolution, la philosophie classique de l'Allemagne et le marxisme, le libéralisme de l'Angleterre, l'idéologie de l'ex-URSS, tout cela a plus ou moins contribué à l'évolution de la morphologie de la société, de la structure politique et de la culture de la Chine contemporaine. Même les conservateurs tels que les partisans du néo-confucianisme défendent leur théorie en citant Kant et Hegel!

Je pense que de façon générale, la population chinoise connaît mieux l'Europe que les Européens ne connaissent la Chine. Cela témoigne d'une part de la soif d'apprentissage d'un pays relativement moins avancé, et d'autre part, de la dynamique d'un grand peuple avec derrière lui des traditions culturelles ancestrales. J'ai la conviction que la culture chinoise, qui a accepté et assimilé le bouddhisme indien, pourra relever le défi d'assimiler la culture européenne et écrire une page glorieuse dans son histoire culturelle.

Deuxième point, le fait que des universitaires chinois et européens se réunissent à Nansha en automne 2005 pour participer au Forum culturel est riche de signification. Le dialogue entre la Chine et l'Europe est entré dans une nouvelle phase avec la révolution d'Octobre de la Russie qui s'est déroulée il y

CONCLUSION

a quatre-vingts ans. En fait, depuis 1840, les intellectuels chinois d'avant-garde étaient unanimes pour dire qu'il fallait tourner le regard vers l'Occident. Mais les avis étaient partagés sur ce qu'il fallait apprendre et avec la révolution russe d'Octobre, l'Europe a été divisée en deux. Certains Chinois ont décidé de suivre le modèle de socialisme de la Russie soviétique et de s'éloigner de l'Europe capitaliste. C'est ainsi que le parti communiste chinois a fondé la République populaire de Chine, un nouveau pays qui s'opposait à l'Occident. Avec les conflits de la Chine avec l'ex-URSS dans les années 1950 et la théorie des trois mondes avancée par le président Mao dans les années 1970, la Chine est sortie progressivement du clivage des deux camps et s'est préparée aux changements. Après la fin de la guerre froide et la réunification de l'Europe, les échanges économiques et culturels entre l'Europe et la Chine ouverte au monde sont devenus de plus en plus fréquents, et l'écart ne cesse de diminuer entre l'Europe et une Chine qui ne ménage pas ses efforts pour établir un système démocratique et développer l'économie de marché. Certes, il ne faut pas nier l'existence de conflits, mais la coopération va en s'intensifiant dans le processus de dialogue, de concertation et de recherche de compromis entre les deux parties.

J'aimerais insister sur le point que la coopération entre les civilisations dépend partiellement de l'autoajustement de tout un chacun. Prenons l'exemple de la coopération franco-allemande. Au lendemain de la deuxième guerre, l'Allemagne s'est remise en cause en rejetant le racisme et la dictature et en optant pour le mondialisme et le libéralisme, ce qui a jeté une base solide pour la réconciliation franco-allemande. De son côté, la France a su surmonter ses sentiments antiallemands contenus dans le Traité de Versailles.

Le premier jour du Forum, un spécialiste français a dit que l'une des raisons qui expliquent la création de l'OTAN était la volonté de contenir l'Allemagne. Mais l'histoire nous montre que le meilleur moyen pour y arriver est de réaliser la prospérité

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

commune à travers la Communauté du charbon et de l'acier, puis la CEE et maintenant l'UE. On peut dire que la réconciliation franco-allemande et la construction européenne servent d'exemple au monde entier.

Un penseur allemand a dit que le dialogue nécessite une ambiance idéale et que celle-ci nécessite à son tour les efforts communs des deux parties. Imaginons que la Chine tienne toujours la lutte des classes pour principe directeur et le dialogue sino-européen n'aurait pas été possible. L'abandon du débat idéologique par la Chine constitue la condition préalable à ce dialogue.

Troisième point, ce Forum nous montre encore une fois l'importance de la diversité culturelle dans le contexte de la mondialisation. Grâce à ce Forum, j'ai une meilleure connaissance des différences entre la Chine et l'Europe au niveau de l'économie et du système d'organisation de la société. Je ne pense pas que l'on peut copier l'expérience européenne pour résoudre les problèmes entre la Chine et le Japon. Les pays membres de l'UE, partageant la même civilisation occidentale, sont confrontés aux problèmes de la diversité et de l'identité, et on peut imaginer le défi que la Chine et l'Europe, deux cultures tellement lointaines, doivent relever ensemble dans leur chemin de coopération.

Dans le contexte de mondialisation, il est tout naturel que la Chine ne refuse pas la démocratie, l'économie de marché et la diversité culturelle. Mais comment respecter les différences et protéger la diversité culturelle dans le processus de la mondialisation, cela reste un défi majeur. D'une part, il ne faut pas que la tradition ancestrale de la Chine disparaisse dans le courant de la mondialisation, d'autre part, il faut éviter l'extrême orgueil qui nous mènerait à des catastrophes. Nous devons donc accueillir les autres cultures à bras ouverts tout en tenant notre propre culture comme principe directeur.

CONCLUSION

Ce Forum de quatre jours est loin d'être suffisant, et nous attendons avec impatience les sessions futures du Forum. Olivier Dord affirmait que l'intégration de l'Europe entre dans une nouvelle étape avec chaque élargissement et je souhaite que chaque session du Forum pousse le dialogue sino-européen dans une nouvelle phase.

Yang Chengxu, ancien ambassadeur de Chine en Autriche, ancien président de l'Institut des études européennes

Tout au long des quatre jours de Forum, nos amis européens nous ont présenté de façon complète et détaillée le processus de l'intégration de l'Europe : partant de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, qui a donné le coup d'envoi à la réconciliation franco-allemande, puis à l'élargissement de l'Europe des 6 à l'Europe des 15 et finalement à 25. Lors des discussions, les participants chinois et européens ont essayé de tirer des leçons et de l'expérience de ce processus et ont fait remarquer les problèmes et les défis auxquels l'UE doit faire face. La dialectique entre l'intégration et la diversité m'a profondément marqué.

De ce débat, nous pouvons au moins retenir les points suivants :

- premièrement, la loyauté à la patrie constitue la condition préalable du dépassement de la souveraineté nationale et de l'intégration régionale ;
- deuxièmement, l'escalade dans l'hostilité mutuelle mène droit aux guerres ;
- troisièmement, pour s'inspirer de l'expérience des autres pays, le respect et l'estime de sa propre culture, de sa propre tradition et de ses propres atouts sont indispensables ;
- quatrièmement, il ne faut pas compter sur les forces militaires pour arriver à ses buts. Le respect mutuel, l'égalité et l'avantage mutuel sont les garanties de la paix du monde.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS !

Ce Forum sur les relations sino-européennes a rassemblé plus de participants que je n'en ai jamais vus. Presque toutes les universités et les instituts de recherche de la Chine qui s'intéressent aux études européennes sont représentés ici, puisque les participants chinois viennent de 15 provinces, 25 universités et 8 instituts de recherche. Les ministères de l'Éducation et des Affaires étrangères, le Bureau central des statistiques et 22 médias sont présents. Les universitaires chinois ont analysé l'expérience de l'Europe sous l'angle chinois et ils ont exprimé trois souhaits :

- premièrement, ils espèrent que les amis européens viennent en Chine pour voir la réalité du pays et ainsi mieux le connaître ;
- deuxièmement, ils espèrent renforcer les relations de la Chine avec l'Europe pour contribuer à la paix, au développement et à l'harmonie dans le monde ;
- troisièmement, ils espèrent que la Chine s'engage fermement dans la voie du développement durable en s'inspirant de l'expérience de l'Europe.

Et ils ont souligné les regards que le monde porte vers la Chine et ceux que la Chine porte vers le monde, ce qui favorisera notre compréhension mutuelle entre la Chine et l'Europe.

Postface

Initiative préparatoire à un deuxième Forum en 2007

Tenu du 4 au 7 octobre 2005 à Nansha dans la province du Guangdong (Chine), le premier Forum non gouvernemental intitulé: « La Chine, l'Europe et le Monde au XXI^e siècle » a montré combien les partenaires de cette aventure avaient vu juste en organisant cette rencontre inédite en dépit des obstacles inévitables que rencontrent de telles initiatives.

En effet, et pour la première fois, des hommes d'État tels que Michel Rocard, Jordi Pujol, Milan Kucan, des responsables et leaders européens aux affaires tels que Jérôme Vignon, Jean-Louis Bourlanges, Isabelle Durand, ou encore Georges Berthoin, compagnon des Pères fondateurs, des chercheurs parmi les plus compétents en Europe, ont pu être invités en Chine sur les lieux mêmes où résonna la canonnade de la Guerre de l'opium.

Dans ce delta de la Rivière des Perles en plein essor économique, et grâce au soutien décisif de la Fondation Henry Fok, ces personnalités européennes ont pu participer à la « troisième rencontre » entre la Chine et l'Europe, rencontre exempte cette fois du caractère missionnaire ou guerrier des deux précédentes. Il s'agissait à Nansha de créer, de façon non formelle mais organisée, un espace de rencontre et de débat entre tous ceux qui, en

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Chine comme en Europe entendent aller au-delà des échanges convenus géostratégiques ou économiques.

Les participants européens avaient en face d'eux un public chinois qualifié et très attentif de deux cents invités des milieux universitaires, diplomatiques et des médias désireux de connaître leur vision de l'histoire du projet européen, de ses avancées comme de ses mécomptes, de faire le point sur le « modèle de société » qui le sous-tend et de débattre avec d'authentiques connaisseurs des enjeux de la construction européenne et des leçons qu'on peut en tirer pour la Chine et le monde. Outre ces échanges internes, le Forum a bénéficié d'un écho médiatique remarquable, sur la chaîne de télévision Phénix comme sur le forum du site internet People. com. cn notamment.

Mais ce Forum de Nansha, dans sa dissymétrie assumée, était conçu comme un premier mouvement de balancier par lequel l'Europe s'offrait au questionnement chinois. Cette étape franchie, il s'agit maintenant de préparer le mouvement inverse, et par là même, le questionnement opposé.

La Chine est en effet à l'heure des grands choix fondamentaux : quel modèle social ? Quelles relations avec ses voisins d'Asie, notamment le Japon ? Quel modèle de développement économique ? Quelle participation aux relations mondiales ? Que faire de cette nouvelle puissance économique ? Comment faire face aux risques croissants qui pèsent sur l'approvisionnement énergétique du pays comme sur son environnement ?

Si les réponses à ces questions intéressent fortement les publics européens, comment ne pas les situer dans le cadre des grands défis communs de l'humanité, à commencer par les aspirations des peuples quant à la transformation de nos modes de production et de vie ? Les responsabilités historiques qui s'imposent à la Chine et à l'Europe ne peuvent en effet esquiver les questions relatives au partage équitable du bien-être et des ressources entre les différentes régions du monde. Plus encore, face aux dangers nationalistes populistes et xénophobes qui émergent

POSTFACE – INITIATIVE PRÉPARATOIRE À UN DEUXIÈME FORUM EN 2007

dans le sillage de la mondialisation, est-il encore possible de confier aux seuls États le soin de créer un ordre mondial, une gouvernance mondiale à la fois responsable, plurielle et efficace ?

C'est dans cette perspective qu'un deuxième Forum Europe-Chine est proposé.

Les initiateurs du Forum de Nansha, la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme et l'Association des intellectuels chinois en Europe, appellent leurs partenaires d'hier, l'université du Peuple de Pékin, l'Institut de Diplomatie de Chine et la Fondation Henry Fok, à rechercher ensemble de nouveaux partenaires en vue de rassembler un collège d'initiateurs pour cette prochaine grande manifestation. Il s'agira pour ce collège élargi, de dessiner les contours de la rencontre, les thèmes abordés, les personnalités et intervenants invités, les moyens humains et financiers apportés pour qu'un nouveau Forum, cette fois en Europe, pourquoi pas dans un lieu symbolique comme Bruxelles, soit un nouveau succès.

À l'ouverture du Forum, en écho aux propos de l'Ambassadeur Wu Jianmin, qui lançait : « Non, la Chine ne va pas se refermer, elle a payé trop cher cette fermeture », Michel Rocard adressait aux invités de Nansha cette pressante et amicale injonction : « Les choix que fait la Chine aujourd'hui pèseront sur le monde [...] Tout cela nous crée le devoir de nous connaître mieux, de nous découvrir, de créer entre nous une véritable complicité d'intelligence pour comprendre nos différences, découvrir et dominer nos malentendus et transformer chacun d'eux en une occasion de fonder une coopération nouvelle ».

Quelle meilleure réponse pourrions nous donner à cet encouragement qu'en conduisant au succès ce deuxième Forum Europe-Chine de 2007 ?

En principe cette page du livre est réservée au mot « fin ». Ici nous y inscrivons le mot « début ».

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

À l'origine, le forum dont ce livre vous a rendu compte était un événement isolé, qui prenait sa signification en soi. Essayer de partager avec le public chinois l'aventure, unique dans l'histoire, de l'Union européenne n'était pas une mince affaire et se suffisait amplement à lui-même.

Et pourtant... Le succès même de l'événement interdisait que l'on s'arrêtât en si bon chemin. Sans trop y penser, voila qu'un nouveau schéma de dialogue entre sociétés avait spontanément émergé. Il repose sur le meilleur fondement politique et éthique de la coopération entre peuples, entre sociétés : mobiliser au service de chacun le meilleur de l'expérience de l'autre. Nous avons pu constater que quand le désir était là de part et d'autre cela marchait. Et qu'y a-t-il de plus désirable, de plus nécessaire aujourd'hui que ce dialogue entre civilisations et puissances, rendu en outre indispensable par la mondialisation, par la nécessité qu'Europe et Chine assument leurs doubles responsabilités de civilisation et de puissance dans la gestion de la planète.

Et c'est ainsi qu'au cours du colloque de Nansha le « forum Chine-Europe » connut une mue dans notre imaginaire. Lors de la séance de conclusion, il ne s'agissait pas des congratulations mutuelles, rituelles en telle occasion, et rendues plus sincères par le plaisir d'un moment authentiquement partagé. Il s'agissait de faire de cette séance non plus le point final, enjolivé des fleurs de la rhétorique, d'un événement, mais le point de départ d'un processus. C'est ainsi que furent jetées, séance tenante, les bases d'un dialogue régulier entre les deux sociétés.

On dira que ces occasions de dialogue ne manquent pas. Délégations de l'une chez l'autre, séminaires thématiques, échanges économiques, concertation diplomatique : Chine et Europe sont l'une à l'autre des partenaires essentiels, indispensables. Et si, dans une Chine de plus en plus fière et impatiente de montrer ses muscles, la crise politique de l'Union européenne et l'atonie du débat et de la croissance en Europe la font déjà regarder par certains, à tort Dieu merci, comme un vieil homme malade s'écartant progressivement du grand vent de l'histoire

POSTFACE – INITIATIVE PRÉPARATOIRE À UN DEUXIÈME FORUM EN 2007

par peur de la mondialisation, la Chine, elle, est à la mode en Europe.

Échanges économiques et diplomatiques, effet de mode suffisent-ils à porter le dialogue entre nos deux sociétés au niveau où il le devrait, où les faits et la vision prospective le nécessitent ? Non. Lors de ma dernière mission en Chine, en novembre 2006, j'ai été amené, devant différents interlocuteurs chinois, à caractériser la position de l'Europe vis-à-vis de la Chine par quatre termes : la fascination, la crainte, la méconnaissance et la sous-estimation.

Fascination parce que globalement la rapidité de transformation de la Chine et la vitesse de sa croissance économique, dans un monde occidental qui accorde tant d'importance à l'économie, impressionnent à juste titre et créent un effet de myopie : parce que la Chine depuis trente ans s'est développée à un rythme inouï dans l'histoire, on s'imagine trop souvent que cela va continuer pendant des décennies, refusant de voir les contradictions qui s'accumulent et que les responsables chinois, comme les Chinois de la rue perçoivent eux-mêmes parfaitement.

Crainte parce que la Chine est bardée de qualificatifs simplificateurs, comme « usine du monde », assimilée presque, dans l'imaginaire, à un vaste camp de concentration régi par un parti communiste chinois tout puissant et faisant travailler jours et nuits hommes, femmes et enfants, pour des salaires de misère ; toutes images grossièrement déformées mais qui permettent de fournir un fondement rationnel à nos craintes. La Chine est devenue le parfait symbole de cette mondialisation qui nous vole nos emplois et menace notre modèle social et notre sacrosaint mode de vie.

Ignorance et incompréhension parce que, malgré l'ampleur des échanges, ce sont ces représentations simplistes et fausses de la Chine qui servent de modèle explicatif.

Sous-estimation, enfin, parce que l'explication du développement de la Chine par l'exploitation brutale et illimitée d'une

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

main-d'œuvre payée avec des clopinettes masque la réalité d'une formidable construction de ressources humaines qualifiées, de l'émergence d'une classe moyenne de près de trois cents millions de personnes, du développement rigoureux et planifié, même s'il est parfois triste, techniciste et brutal, d'immenses villes mieux gérées que bien des villes occidentales. Cette sous-estimation risque de nous coûter très cher dans l'avenir car nous ne voulons pas comprendre que la Chine, comme l'Inde, ne s'arrêteront pas dans leur course avant d'avoir retrouvé ce qu'elles estiment être leur juste part de la richesse mondiale. Et qu'est ce qui justifierait de la part de l'Occident, de les leur refuser ?

Ce nouvel équilibre impliquera, plus sûrement encore que l'effet de serre, une mutation radicale de nos modes de vie et de nos consommations énergétiques dont nous feignons de nous protéger en Europe par une « stratégie de Lisbonne » qui nous garantirait comme une rente le différentiel actuel de nos savoirs technologiques.

Face à cette situation à laquelle répond en écho la montée chez les jeunes Chinois du nationalisme, l'arrogance parfois d'une puissance retrouvée, la tendance symétrique à celle de l'Europe à rendre l'autre responsable de ses propres contradictions, à accuser l'Occident de vouloir bloquer, si nécessaire par la force, une croissance à laquelle les Chinois estiment avoir droit mais qui menace le mode de vie européen et américain : tout cela fait que de part et d'autre, les risques de malentendus puis de conflit s'accumulent à l'horizon. Les précédents historiques ne sont pas là pour nous rassurer.

Pour conjurer ces risques, il n'y a pas d'autre issue que le dialogue à mains nues. Le dialogue approfondi entre tous les secteurs de la société et sur tous les domaines ; pas une juxtaposition d'échanges sectoriels vite refermés. Un flux d'échange permanent comme une source de paix.

Encore faut-il oser imaginer les conditions d'un tel dialogue. La réussite du premier forum en propose deux clés : des initia-

POSTFACE – INITIATIVE PRÉPARATOIRE À UN DEUXIÈME FORUM EN 2007

tives mixtes, d'origine non gouvernementale et bénéficiant de ce fait de la souplesse mais en pleine relation avec les institutions dont le rôle est nécessairement décisif; une coopération multi-acteurs restée informelle pour la préparation du forum. Depuis la fin du premier forum, ces deux clés nous ont servi de guide.

Tout d'abord ce forum devait avoir une identité et des règles. Toute aventure humaine construite dans la durée doit s'instituer. Mais instituant et institution, malgré les racines semblables, ne sont pas synonymes. C'est ainsi qu'en 2006, est née ce que l'on pourrait appeler la charte constitutive du Forum. Elle définit et grave dans le marbre ses objectifs, son éthique et ses dispositifs de travail. Objectif de dialogue, de vision prospective, de compréhension mutuelle. Éthique de l'ouverture et de la responsabilité, notamment d'assumer ensemble les responsabilités face aux défis du monde. Je tiens ici à rendre hommage au comité des fondateurs :

- M. Wu Jianmin, ancien ambassadeur, président de l'Institut de la diplomatie chinoise ;
- M. Ho Kinlap, secrétaire général de la Fondation Henri Fok ;
- M. Song Xinjing, professeur de relations internationales de l'université du Peuple ;
- M. Chen Yan, membre du bureau de l'Association des intellectuels chinois en Europe ;
- M. Michel Rocard, ancien Premier ministre de la France, député européen ;
- M. Georges Berthoin, ancien directeur du cabinet de Jean Monnet, président honoraire du mouvement européen ;
- M. Paul Tran Van-Thinh, ancien ambassadeur de l'Union européenne ;
- M. Pierre Calame, directeur général de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme.

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

Ces fondateurs ont ensemble pris le risque du premier forum et sont les garants de son esprit ; un forum tenu tous les deux ans, alternativement en Chine et en Europe, pour approfondir la compréhension mutuelle ; un site internet où les réflexions des uns et des autres, au premier rang desquelles les documents préparatoires et les travaux des forums biennaux, seront rendus accessibles à un vaste public dans les deux continents : www.china-europa-forum.net.

À l'heure où j'écris ces lignes, le second forum qui se tiendra cette fois en Europe du 4 au 7 octobre 2007 engage sa phase de préparation active. Je vous invite à en découvrir l'ambition et les modalités sur le site internet.

Pierre Calame, Paris, janvier 2007

Annexe 1

Présentation des institutions coorganisatrices

L'université du peuple de Chine

Établie en 1937, l'université chinoise du peuple est l'une des meilleures universités de Chine dans les domaines des sciences sociales, humaines et du management. Elle possède 21 facultés, 13 instituts de recherche, 14 départements pour les postdoctorants, 6 bases nationales pour la recherche de chercheurs d'élite en sciences humaines et sciences scientifiques, 13 instituts nationaux clé pour la recherche en sciences sociales et humaines, tous placés au premier rang parmi les universités chinoises.

L'université du peuple compte actuellement 1 485 enseignants, dont 424 professeurs, 595 professeurs-adjoints, parmi lesquels il y a 375 tuteurs titulaires d'un doctorat. Il y a 18 752 étudiants à plein temps, y compris 9 262 en licence, 9 490 en master, et 1 006 sont des étudiants étrangers. On compte également plus de 10 000 étudiants à temps partiel et 30 000 recevant une formation à distance.

Les cursus couvrent tous les niveaux : 68 en licence, 127 en master, et 87 en doctorat. Parmi ces cursus : l'économie, le droit, la sociologie et le journalisme occupent, en Chine, la place numéro un dans leur domaine ; de plus, ceux de science politique, des études en agriculture, d'histoire et de

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

management des affaires se classifient parmi les trois premiers au niveau national.

Les études européennes sont l'une des priorités pour l'enseignement comme pour la recherche à l'université du peuple de Chine. Fondé en 1994, au sein de l'université du peuple, le centre de recherche sur les études européennes, est devenu l'Institut national clé de la recherche en 2000. En 2001, le professeur Song Xinling, directeur du centre, a été nommé par la Commission européenne professeur titulaire de la chaire Jean Monnet sur l'intégration européenne. Le centre a reçu un prix de *Centre d'excellence de Jean Monnet*, conféré par la Commission Européenne en 2005.

L'Association des intellectuels chinois en Europe

Fondée en août 1981 à Lyon en France, elle regroupe une centaine d'universitaires, journalistes, écrivains et artistes d'origine chinoise résidant aussi bien en France, Allemagne, Suède, Angleterre qu'en Europe de l'Est ou en Russie. Des sinologues comme les professeurs Huang Zuyu en Suède, Ma Daren en Hollande, Kuan Yuqian en Allemagne et des traducteurs de renom comme le professeur Li Zhihua ou Zhou Qingtao en France sont membres fondateurs.

Affirmant sa vocation interculturelle, l'Association œuvre pour la compréhension, le dialogue et les échanges dans les domaines de la pensée et des recherches entre l'Europe et la Chine. Ainsi, l'Association a organisé une dizaine de colloques internationaux : « La réforme chinoise et le rôle des Chinois en Europe » (1991 Hambourg, Allemagne), « Le monde chinois et le monde des Chinois d'outre-mer » (Paris 1995), « La culture chinoise vis-à-vis la culture occidentale » (La Haye, Hollande 1997), « L'unité de la Chine et la question de Taiwan » (Vienne, Autriche 2001). Ces colloques, en réunissant des intellectuels de renom et des spécialistes venant du monde entier, développent les échanges d'idées entre les deux

continents et ouvrent un espace public pour renouer les dialogues entre les différentes parties de la Chine d'outre-mer (surtout entre la Chine populaire et Taiwan).

L'Association édite une importante revue académique *Journal of ACSE* qui est distribuée dans toutes les grandes bibliothèques en Chine, à Taiwan ou dans d'autres parties de l'aire culturelle sinophone.

Actuellement, l'Association est présidée par le professeur Kuan Yuchien de l'université de Hambourg et animée par Chen Yan, son secrétaire général, chercheur associé à Sciences-Po et journaliste à RFI.

L'Institut de diplomatie de Chine

L'Institut de diplomatie est le seul établissement d'enseignement supérieur qui relève du ministère chinois des Affaires étrangères. Il a été créé à l'initiative du Premier ministre Zhou Enlai et dans la lignée du département de diplomatie de l'université du peuple de Chine. L'actuel président est l'ambassadeur Wu Jianmin, président du Bureau international des expositions et vice-président de la Commission des Affaires étrangères de la conférence consultative politique du peuple chinois.

L'Institut de diplomatie compte aujourd'hui plus de 170 professeurs chinois, plus de 70 professeurs invités (diplomates et intellectuels renommés) et 20 professeurs étrangers.

Actuellement, plus de 2400 étudiants, tous programmes confondus (licence, master, doctorat, formation continue etc.), sont répartis entre les différents départements et centres de recherche, tels que le département de diplomatie, le département d'anglais, le département des langues étrangères, le département du droit international, le département de l'économie internationale, le Centre d'études du droit international et le Centre de recherche sur les relations internationales etc. L'Institut de diplomatie abrite aussi l'Association nationale du droit international et l'Association internationale des relations

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

internationales, ainsi que de nombreux centres de recherche sur l'ONU, l'Europe, l'Asie-Pacifique, le développement de Hong Kong et la culture chinoise. Le président Wu Jianmin est le coordonnateur du NEAT (Network of East Asian Think-tanks) et le Centre de recherches sur l'Asie orientale abrite le secrétariat du NEAT.

L'Institut de diplomatie a mis en place une série de disciplines, telles que les relations internationales, la politique internationale, la diplomatie, le droit international, la langue et littérature anglaises, la linguistique appliquée, où il a le droit de remettre les diplômes de licence, de master ou de doctorat.

Le Conseil d'administration de l'Institut de diplomatie a été fondé en mai 1995. Qian Qichen, ancien vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères en est le président honoraire et le ministre des Affaires étrangères en assure la présidence.

L'Institut de diplomatie a établi les relations d'échanges et de coopération avec des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche de différents pays du monde, comme les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, la Russie, l'Ukraine, le Canada, l'Australie, le Japon et la Corée du Sud. Il est membre de la réunion des présidents des Instituts de diplomatie et d'études internationales.

Depuis sa création, l'Institut de diplomatie a formé plus de 10 000 étudiants, dont une dizaine de ministres, plus de 200 ambassadeurs et plus de 1 000 directeurs généraux et professeurs titulaires.

La Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme

Une fondation

La Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) existe depuis 1982. De droit suisse, elle est dirigée par un conseil de sept à onze membres et par son direc-

teur général, Pierre Calame, qui coordonne une équipe d'une vingtaine de salariés.

Charles Léopold Mayer

Scientifique, investisseur, philosophe, philanthrope, le fondateur, Charles Léopold Mayer (1881-1971), Français d'origine irlandaise, était tout à la fois ingénieur chimiste, financier et humaniste. Toute sa vie il a fait fructifier sa fortune avec l'idée de la mettre au service de travaux à caractère scientifique et humanitaire. C'était un de ces hommes, très représentatifs de sa génération, qui croyaient au progrès de l'homme, souvent associé à cette époque au développement scientifique et technique.

La FPH souhaite contribuer à l'émergence d'une communauté mondiale agissant prioritairement pour :

- l'invention de nouvelles formes de **gouvernance** depuis le local jusqu'au global, pour assurer une gestion légitime, démocratique, efficace de nos interdépendances ;
- l'émergence et l'adoption de **principes éthiques communs**, indispensables pour gérer de façon responsable notre planète commune ;
- la transformation des **modes de vie, de production et d'échange** pour que le bien-être de tous soit compatible avec l'intégrité de la planète.

Ses partenaires

Des organisations, des institutions, des individus partageant les mêmes convictions. La Fondation a tissé des liens avec plus de dix mille personnes et organisations dans le monde, provenant de milieux très divers : paysans, pêcheurs, habitants, chercheurs, financiers, chefs d'entreprise, écrivains, syndicalistes, journalistes, philosophes, politiques, éditeurs, artistes, fonctionnaires, etc. La diversité professionnelle des partenaires de la Fondation est sa première richesse. La diversité géographique

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

est également essentielle et ses contacts ont été établis sur tous les continents.

La Fondation, convaincue du rôle actuel et futur de la Chine dans la gestion des affaires mondiales, a développé depuis près de quinze ans des partenariats diversifiés avec la société et les institutions chinoises.

La Fondation Henry Fok

Fondée en 1981 par le milliardaire de Hong Kong, Ying Tung (Henry) Fok, cette Fondation a beaucoup contribué dans les domaines de l'éducation, de la recherche, de la philanthropie et du sport. Henry Fok a créé de toutes pièces une ville nouvelle à Nansha, un delta marécageux. C'est un homme à la fois entrepreneur et patriote chinois, s'intéressant à la politique. Il est devenu en 1993 le vice-président du Sénat chinois, un étonnant symbole de la Chine d'aujourd'hui. Le Forum Chine-Europe en 2005 fut l'occasion d'essayer une nouvelle orientation citoyenne. Le Forum a été largement soutenu au niveau logistique par **He Mingsi**, patron de Nansha qui fut ancien chef de sécurité de la Nouvelle Chine à Hongkong. Dans la perspective de la continuité du Forum, **Kin-Lap Ho**, secrétaire général de la Fondation Fok, a exprimé sa volonté de le soutenir et d'être membre du collège des fondateurs du Forum.

Annexe 2

Index des noms d'auteurs

(par ordre d'intervention)¹

Pierre CALAME, directeur général de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme

CHEN Yan, secrétaire de l'Association des intellectuels chinois en Europe

Michel ROCARD, ancien Premier ministre de la France

Nicolas CHAPUIS, ministre conseiller de l'ambassade de France à Pékin

Henry FOK, président de la Fondation Henry Fok (Hong Kong)

Paul Tran Van-Thinh, ancien ambassadeur de l'Union européenne à l'OMC

WU Jianmin, président de l'Institut de diplomatie de Chine

YU Shuo, professeur à l'université normale supérieure du Nord-Est de la Chine, chercheur associé à l'université de Rennes 2, directrice scientifique de la FAR (auprès de l'Académie des sciences morales et politiques)

Serge GRANGER, Jawarlal Nehru University

Georges BERTHOIN, ancien directeur du cabinet de Jean Monnet, ancien président européen de la Commission trilatérale

1. Rappel: en Chine, le nom de famille vient avant le prénom. Dans le présent index, les noms chinois sont en capitales et précèdent donc les prénoms (Nde).

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS !

Jean-Louis BOURLANGES, député européen, ancien membre de la Convention européenne

Gil DELANNOI, directeur de recherches à Sciences Po, chercheur au Centre d'études de la vie politique française (CEVIPOF)

Joël COIGNARD, spécialiste de la politique de défense et de sécurité en Europe

Andrée KEMPF, directrice de la Fondation entente franco-allemande

Milan KUCAN, ancien président de la république de Slovénie

John PALMER, directeur général de l'European Policy Centre

Jordi PUJOL, ancien président de la Généralité de Catalogne

Olivier DORD, professeur de droit public, université Paris X-Nanterre

Isabelle DURANT, sénatrice belge, secrétaire fédérale du parti ECOLO

Pierre BAUBY, Comité européen de liaison sur les services d'intérêt général

Arie van den BRAND, président du Centre pour l'agriculture et l'environnement des Pays-Bas

Jérôme VIGNON, directeur à la Commission européenne (direction protection et intégration sociale)

WANG Yan, chercheur à l'Institut d'études des sciences politiques de l'académie chinoise des sciences sociales

YANG Chengxu, ancien ambassadeur de Chine en Autriche, ancien président de l'Institut des études européennes

DING Xueliang, professeur à l'université de science et de technologie de Hong Kong

QIN Hui, professeur à la faculté des sciences humaines de l'université de Qinghua

CHEN Yueguang, rédacteur en chef de la revue *Les sciences, les technologies et la Chine*

SHAN Shilian, chercheur de l'Institut de la littérature à l'Académie des sciences sociales du Guangdong

Annexe 3

Nansha, ville nouvelle édifée à l'initiative de M. Fok Ying Tung et de sa Fondation

Au cœur du Delta de la Rivière des perles se trouve une nouvelle ville nommée Nansha (sables du Sud). Elle est née de la métamorphose d'un village de pêcheurs en une ville côtière moderne. Deux siècles auparavant s'y trouvait le fort de Humen qui constitua la première ligne de défense chinoise contre les occidentaux lors de la guerre de l'opium. Aujourd'hui, Nansha est aux avant-postes de l'ouverture de la Chine sur le monde.

L'exploitation de la zone Nansha par M. Fok commença dans les années 1980. En vingt ans, cet homme d'action a réalisé son rêve de construire une nouvelle ville en trois étapes :

- entre 1990 et 1995, d'énormes investissements furent consacrés aux travaux d'infrastructure (transport, énergie, télécommunication, alimentation en eau et en électricité, port traversier etc.); il s'agissait pour la Fondation Henry Fok de transformer les champs de sable du delta de la rivière des perles en une zone d'activités économiques et d'y implanter une base de transport entre Hongkong et la zone Ouest du delta. La nouvelle ville serait bâtie sur un espace de 54 km² qui nécessita un chantier à la coordination serrée;

- entre 1996 et 2000, commença à se dessiner cette ville nouvelle en bord de mer. À cette étape, le projet d'exploitation de

L'EUROPE, C'EST PAS DU CHINOIS!

la zone Nansha s'est déployé tous azimuts : à l'est un nouveau quartier du port international, à l'ouest celui des nouvelles technologies et de l'industrie de transformation, au nord une zone d'entrepôt, et au sud l'administration et le centre international du commerce et de la culture. C'est un projet très ambitieux pour le XXI^e siècle ;

– à partir de l'an 2001, la ville a connu une forte croissance, atteignant 360 000 habitants en 2005.

Aujourd'hui, ces projets sont réalisés et la ville nouvelle est en plein dynamisme.

1. En matière d'infrastructure routière, maritime et de construction navale : les apports sociaux et économiques de ces travaux sont énormes, les liaisons ouest-est du delta, entre Nansha et Hongkong, sont facilitées par plusieurs ponts et le port traversier. Un ferry-boat passant par le port de Humen a réduit d'au moins trois fois la route antérieure.

Par ailleurs, un chantier naval a été créé qui permet de construire des hydroglisseurs de dernière génération.

2. En matière de nouvelles technologies de l'information deux pôles sont en activité :

– un parc dédié aux nouvelles technologies et aux sciences, en collaboration avec l'université des sciences et des technologies de Hongkong et la municipalité de Canton ;

– un parc d'exploitation technologique de Puzhou, où sont installés un centre d'exposition, un centre de formation et un petit quartier culturel comprenant une librairie, le centre commercial, etc.

Dans ces deux lieux, on trouve aussi plusieurs salles de conférences, d'études, une maison du logiciel, un foyer du personnel.

3. En matière de loisirs et d'accueil hôtelier : de nouvelles attractions sont offertes par un Club de golf, un jardin à Puzhou,

ANNEXES

une Maison de la bière, le temple de Mazu, et une avenue au paysage de rivières et de lacs de la Chine du sud.

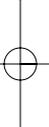
On y trouve également le grand hôtel de Nansha, un hôtel de luxe 5 étoiles où a eu lieu notre premier Forum Chine-Europe. Il est situé au sud-est de Canton, face à la mer de Lingding et s'appuie sur la montagne de Puzhou. Les conditions y sont magnifiques ! L'endroit idéal pour tenir des conférences ; à juste une heure de route de Hong Kong, Macao, Shenzhen et Zhuhai.

Grâce au soutien remarquable de la Fondation Fok, 100 chambres standard, ainsi que les salles de conférences ont été prises en charge. Les frais de repas ont bénéficié d'une réduction de 80 % et l'accueil fut des plus chaleureux. Toutes ces prestations matérielles et humaines ont permis que le Forum se déroule dans une ambiance extrêmement conviviale.

4. En matière d'éducation. Plusieurs bâtiments ont été construits pour assurer les besoins éducatifs de la ville : le centre de formation et d'éducation de Ying Tung, une école privée réunissant collège et lycée ainsi qu'un palais des sciences ouvert dès décembre 1999.

5. En matière de vie des affaires. Ce n'était pas là l'objectif premier de M. Fok dans ce projet d'envergure, mais que cette ville soit devenue en si peu de temps, au cœur du delta de la Rivière des perles, un pôle de dynamisme économique et commercial de premier plan entre HK et le continent chinois fait de Nansha un site incontournable dans le monde des affaires.

Huang Yé



ÉDITIONS Charles Léopold Mayer

La collection des « Dossiers pour un débat »

déjà parus :

- DD 3. **Inventions, innovations, transferts** : des chercheurs mènent l'enquête, coordonné par Monique Peyrière, 1989.
- DD 5. **Coopérants, volontaires et avatars du modèle missionnaire**, coordonné par François Greslou, 1991.
- DD 6. **Les chemins de la paix** : dix défis pour passer de la guerre à la paix et à la démocratie en Éthiopie. L'apport de l'expérience d'autres pays, 1991.
- DD 12. **Le paysan, l'expert et la nature**, Pierre de Zutter, 1992.
- DD 15. **La réhabilitation des quartiers dégradés** : leçons de l'expérience internationale, 1992.
- DD 17. **Le capital au risque de la solidarité** : une épargne collective pour la création d'entreprises employant des jeunes et des chômeurs de longue durée, coordonné par Michel Borel, Pascal Percq, Bertrand Verfaillie et Régis Verley, 1993.
- DD 20. **Stratégies énergétiques pour un développement durable**, Benjamin Dessus, 1993.
- DD 21. **La conversion des industries d'armement**, ou comment réaliser la prophétie de l'épée et de la charrue, Richard Pétris, 1993.
- DD 22. **L'argent, la puissance et l'amour** : réflexions sur quelques valeurs occidentales, François Fourquet, 1993.
- DD 25. **Des paysans qui ont osé** : histoire des mutations de l'agriculture dans une France en modernisation – la révolution silencieuse des années 1950, 1993.
- DD 28. **L'agriculture paysanne** : des pratiques aux enjeux de société, 1994.
- DD 30. **Biodiversité, le fruit convoité** ; l'accès aux ressources génétiques végétales : un enjeu de développement, 1994.
- DD 31. **La chance des quartiers**, récits et témoignages d'acteurs du changement social en milieu urbain, présentés par Yves Pedrazzini, Pierre Rossel et Michel Bassand, 1994.
- DD 34. **Cultures entre elles : dynamique ou dynamite?** Vivre en paix dans un monde de diversité, sous la direction de Édith Sizoo et Thierry Verhelst, 1994 (2^e édition 2002).
- DD 35. **Des histoires, des savoirs, des hommes : l'expérience est un capital** ; réflexion sur la capitalisation d'expérience, Pierre de Zutter, 1994.
- DD 38. **Citadelles de sucre** ; l'utilisation industrielle de la canne à sucre au Brésil et en Inde ; réflexion sur les difficultés des politiques publiques de valorisation de la biomasse, Pierre Audinet, 1994.
- DD 42. **L'État inachevé** ; les racines de la violence : le cas de la Colombie, Fernán Gonzalez et Fabio Zambrano, traduit et adapté par Pierre-Yves Guihéneuf, 1995.
- DD 43. **Savoirs populaires et développement rural** ; quand des communautés d'agriculteurs et des monastères bouddhistes proposent une alternative aux modèles productivistes : l'expérience de Third en Thaïlande, sous la direction de Seri Phongphit, 1995.

- DD 44. **La conquête de l'eau**; du recueil à l'usage: comment les sociétés s'approprient l'eau et la partagent, synthèse réalisée par Jean-Paul Gandin, 1995.
- DD 45. **Démocratie, passions et frontières**: réinventer l'échelle du politique, Patrick Viveret, 1995
- DD 46. **Regarde comment tu me regardes** (techniques d'animation sociale en vidéo), Yves Langlois, 1995.
- DD 48. **Cigales**: des clubs locaux d'épargnants solidaires pour investir autrement, Pascale Dominique Russo et Régis Verley, 1995.
- DD 49. **Former pour transformer** (méthodologie d'une démarche de développement multidisciplinaire en Équateur), Anne-Marie Masse-Raimbault et Pierre-Yves Guihéneuf, 1996.
- DD 51. **De la santé animale au développement de l'homme**: leçons de l'expérience de Vétérinaires sans frontières, Jo Dasnière et Michel Bouy, 1996.
- DD 52. **Cultiver l'Europe**: éléments de réflexion sur l'avenir de la politique agricole en Europe, Groupe de Bruges, coordonné par Pierre-Yves Guihéneuf, 1996.
- DD 53. **Entre le marché et les besoins des hommes**; agriculture et sécurité alimentaire mondiale: quelques éléments sur les débats actuels, Pierre-Yves Guihéneuf et Edgard Pisani, 1996.
- DD 54. **Quand l'argent relie les hommes**: l'expérience de la NEF (Nouvelle économie fraternelle) Sophie Pillods, 1996.
- DD 56. **Multimédia et communication à usage humain**; vers une maîtrise sociale des autoroutes de l'information (matériaux pour un débat), coordonné par Alain Ihis, 1996.
- DD 57. **Des machines pour les autres**; entre le Nord et le Sud: le mouvement des technologies appropriées, Michèle Odey-Finzi, Thierry Bérot-Inard, 1996.
- DD 59. **Non-violence: éthique et politique** (MAN, Mouvement pour une alternative non violente), 1996.
- DD 62. **Habitat créatif: éloge des faiseurs de ville**; habitants et architectes d'Amérique latine et d'Europe, textes présentés par Y. Pedrazzini, J.-C. Bolay et M. Bassand, 1996.
- DD 63. **Algérie: tisser la paix**: huit défis pour demain; Mémoire de la rencontre «Algérie demain» à Montpellier, 1996.
- DD 67. **Quand l'Afrique posera ses conditions**; négocier la coopération internationale: le cas de la Vallée du fleuve Sénégal, mémoires des journées d'étude de mars 1994 organisées par la Cimade, 1996.
- DD 68. **À la recherche du citoyen perdu**: un combat politique contre la pauvreté et pour la dignité des relations Nord-Sud, Dix ans de campagne de l'association Survie, 1997.
- DD 69. **Le bonheur est dans le pré...**: plaider pour une agriculture solidaire, économe et productive, Jean-Alain Rhessy, 1996.
- DD 70. **Une pédagogie de l'eau**: quand des jeunes des deux rives de la Méditerranée se rencontrent pour apprendre autrement, Marie-Joséphine Grojean, 1997.
- DD 72. **Le défi alimentaire mondial**: des enjeux marchands à la gestion du bien public, Jean-Marie Brun, 1996.
- DD 73. **L'usufruit de la terre**: courants spirituels et culturels face aux défis de la sauvegarde de la planète, coordonné par Jean-Pierre Ribaut et Marie-José Del Rey, 1997.

- DD 74. **Organisations paysannes et indigènes en Amérique latine**: mutations et recompositions vers le troisième millénaire, Ethel del Pozo, 1997.
- DD 76. **Les médias face à la drogue**: un débat organisé par l'Observatoire géopolitique des drogues, 1997.
- DD 77. **L'honneur des pauvres**: valeurs et stratégies des populations dominées à l'heure de la mondialisation, Noël Cannat, 1997.
- DD 79. **Paroles d'urgence**; de l'intervention-catastrophe à la prévention et au développement: l'expérience d'Action d'urgence internationale, Tom Roberts, 1997.
- DD 80. **Le temps choisi**: un nouvel art de vivre pour partager le travail autrement, François Plassard, 1997.
- DD 81. **La faim cachée**: une réflexion critique sur l'aide alimentaire en France, Christophe Rymarsky, Marie-Cécile Thirion, 1997.
- DD 82. **Quand les habitants gèrent vraiment leur ville**: le budget participatif: l'expérience de Porto Alegre au Brésil, Tarso Genro, Ubiratan de Souza, 1998.
- DD 84. **Vers une écologie industrielle**: comment mettre en pratique le développement durable dans une société hyperindustrielle, Suren Erkman, 1998.
- DD 85. **La plume partagée**; des ateliers d'écriture pour adultes: expériences vécues, François Fairon, 1998.
- DD 86. **Désenclaver l'école**; initiatives éducatives pour un monde responsable et solidaire, sous la direction de Christophe Derenne, Anne-Françoise Gailly, Jacques Liesenborghs, 1998.
- DD 88. **Campagnes en mouvement: un siècle d'organisations paysannes en France**, coordonné par Médard Lebot et Denis Pesche, 1998.
- DD 89. **Préserver les sols, source de vie**; proposition d'une «Convention sur l'utilisation durable des sols», projet Tutzing «Écologie du temps», 1998.
- DD 90. **Après les feux de paille**; politiques de sécurité alimentaire dans les pays du Sud et mondialisation, Joseph Rocher, 1998.
- DD 91. **Le piège transgénique**; les mécanismes de décision concernant les organismes génétiquement modifiés sont-ils adaptés et démocratiques?, Arnaud Trollé, 1998.
- DD 92. **Des sols et des hommes**; récits authentiques de gestion de la ressource sol, Rabah Lahmar, 1998.
- DD 93. **Des goûts et des valeurs**; ce qui préoccupe les habitants de la planète, enquête sur l'unité et la diversité culturelle, Georges Levesque, 1999.
- DD 94. **Les défis de la petite entreprise en Afrique**; pour une politique globale d'appui à l'initiative économique: des professionnels africains proposent, Catherine Chaze et Félicité Traoré, 2000.
- DD 95. **Pratiques de médiation**; écoles, quartiers, familles, justice: une voie pour gérer les conflits, Non-Violence Actualité, 2000.
- DD 96. **Pour un commerce équitable**; expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud, Ritimo, Solagrall, 1998.
- DD 97. **L'eau et la vie**; enjeux, perspectives et visions interculturelles, Marie-France Caïs, Marie-José Del Rey et Jean-Pierre Ribaut, 1999.

DD 98. **Banquiers du futur**; les nouveaux instruments financiers de l'économie sociale en Europe, Benoît Granger/Inaise, 1998.

DD 99. **Insertion et droit à l'identité**; l'expérience d'accompagnement des chômeurs par l'association ALICE, Pascale Dominique Russo, 2000.

DD 100. **Une ville par tous**; nouveaux savoirs et nouveaux métiers urbains; l'expérience de Fortaleza au Brésil, Robert Cabanes, 2000.

DD 101. **Chine et Occident: une relation à réinventer**; parcours historique et leçons de quelques rencontres récentes dans le cadre de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire, Yu Shuo, avec la collaboration de Sabine Jourdain, Christoph Eberhard et Sylvie Gracia (photographies de Alain Kernévez), 2000.

DD 102. **Solidarités nouvelles face au chômage**; tisser des liens pour trouver un emploi: récit d'une expérience citoyenne, Sophie Pillods, 1999.

DD 104. **Ce que les mots ne disent pas**; quelques pistes pour réduire les malentendus interculturels: la singulière expérience des traductions de la Plate-forme de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire, Édith Sizoo, 2000.

DD 105. **Savoirs du Sud: connaissances scientifiques et pratiques sociales: ce que nous devons aux pays du Sud**, coordonné par le Réseau Réciprocité des Relations Nord-Sud, 1999.

DD 106. **Oser créer: créer des entreprises pour créer des emplois**, Benoît Granger/Synergies, 2000.

DD 107. **Se former à l'interculturel**; expériences et propositions, Odile Albert/CDTM, 2000.

DD 108. **Sciences et démocratie: le couple impossible?**; le rôle de la recherche dans les sociétés capitalistes depuis la Seconde Guerre mondiale: réflexion sur la maîtrise des savoirs, Jacques Mirenowicz, 2000.

DD 109. **Conquérir le travail, libérer le temps**; dépasser les frontières pour réussir les 35 heures, Bernard Husson/CIEDEL, 2000.

DD 110. **Banques et cohésion sociale**; pour un financement de l'économie à l'échelle humaine: la faillite des banques, les réponses des citoyens, Inaise, 2000.

DD 111. **L'arbre et la forêt: du symbolisme culturel... à l'agonie programmée?**, Élisabeth Bourguinat et Jean-Pierre Ribaut, 2000.

DD 112. **Le dialogue des savoirs**; les réseaux associatifs, outils de croisements entre la science et la vie, Georges Thill, avec la collaboration de Alfred Brochard, 2001.

DD 113. **Financer l'agriculture**; quels systèmes bancaires pour quelles agricultures?, André Neveu, 2001.

DD 114. **Agricultures d'Europe: la voie suisse**, REDD avec la collaboration de Bertrand Verfaillie, 2001.

DD 115. **Le droit autrement**; nouvelles pratiques juridiques et pistes pour adapter le droit aux réalités locales contemporaines, Pascale Vincent, Olivier Longin/Ciedel, 2001.

DD 116. **Sols et sociétés**; regards pluriculturels, Rabah Lahmar et Jean-Pierre Ribaut, 2001

DD 117. **Réseaux humains, réseaux électroniques**; de nouveaux espaces pour l'action collective, dossier coordonné par Valérie Peugeot, Vecam, 2001.

- DD 118. **Gouverner les villes avec leurs habitants**; de Caracas à Dakar: dix ans d'expériences pour favoriser le dialogue démocratique dans la cité, Catherine Foret, 2001.
- DD 119. **Quelle paix pour le nouveau siècle?**, Maison des citoyens du monde/Bernard Vignon et Agnès Chek, 2001
- DD 120. **De la galère à l'entreprise**; pour de nouvelles formes de financement solidaire: l'expérience de France Active, Claude Alphandéry, 2002.
- DD 121. **Finances solidaires**; guide à l'usage des collectivités territoriales, Finansol/Éficea, dossier coordonné par E. Antonioli, P. Grosso, J. Fournial et C. Rollinde, 2002.
- DD 122. **Quand l'entreprise apprend à vivre**; une expérience inspirée du compagnonnage dans un réseau d'entreprises alternatives et solidaires, Béatrice Barras, Marc Bourgeois, Élisabeth Bourguinat et Michel Lulek, avec la collaboration de Christophe Beau et Étienne Frommelt, 2002.
- DD 123. **Commerce international et développement durable**; voix africaines et plurielles, CITSO, dossier coordonné par Ricardo Meléndez et Christophe Bellmann, 2002.
- DD 124. **Les citoyens peuvent-ils changer l'économie?**, collectif « Engagements citoyens dans l'économie »; actes du colloque tenu à Paris le 24 mars 2002, 2003.
- DD 125. **Voyager autrement**; vers un tourisme responsable et solidaire, coordonné par Boris Martin, 2003.
- DD essai 126. **Mission possible**; penser l'avenir de la planète, Pierre Calame, réédition 2003.
- DD 127. **Apprivoiser le temps**; approche plurielle sur le temps et le développement durable, Fondation pour les générations futures, Joël Van Cauter et Nicolas de Rauglaudre, 2003.
- DD essai 128. **La Licorne et le Dragon**; les malentendus dans la recherche de l'universel, sous la direction de Yue Daiyun et Alain Le Pichon, avec les contributions d'Umberto Eco, Tang Yijie, Alain Rey, Jacques Le Goff, Wang Meng..., 2003.
- DD 129. **Lettre ouverte à ceux qui veulent rendre leur argent intelligent et solidaire**, Jean-Paul Vigier, 2003.
- DD 130 essai. **Par-delà le féminisme**, Édith Sizoo, 2003.
- DD 131 essai. **Dans les courées de Calcutta; un développement à l'indienne**, Gaston Dayanand, préface de Noël Cannat, 2003.
- DD 132. **Des animaux pour quoi faire?** Approches interculturelles, interreligieuses, interdisciplinaires, Élisabeth Bourguinat et Jean-Pierre Ribaut, 2003.
- DD 133 essai. **Politiques de santé et attentes des patients**; vers un dialogue constructif, Bruno Dujardin, 2003.
- DD 134. **Approches spirituelles de l'écologie**, coordonné par Frédéric Piguet, 2004.
- DD 135 essai. **L'aide publique au développement, un outil à réinventer**, Guillaume Olivier, avec la contribution de Saïdou Sidibé, 2004.
- DD 136. **Itinéraires vers le 21^e siècle**; récits de témoins engagés lors de l'Assemblée mondiale de citoyens, Lille 2001, textes de F. Fairon, photos de F. Noy, 2003.

- DD 137 essai. **Vers une écologie industrielle**; comment mettre en pratique le développement durable dans une société hyper-industrialisée, Suren Erkman, 2004.
- DD 138 essai. **La maison-monde: Libres leçons de Braudel**, François-Xavier Verschave, 2005.
- DD 139 collectif. **Les ONG dans la tempête mondiale**; nouveaux débats, nouveaux chantiers pour un monde solidaire, sous la direction de Coordination SUD, 2004.
- DD 140 collectif. **L'idiot du village mondial**; Les citoyens de la planète face à l'explosion des outils de communication: subir ou maîtriser, sous la direction de Michel Sauquet, coédition Luc Pire (Belgique), 2004.
- DD 141. **Pratiques d'éducation non violente**; nouveaux apprentissages pour mettre la violence hors-jeu, sous la direction de Bernadette Bayada et Guy Boubault, 2004.
- DD 142 collectif. **La santé mondiale, entre racket et bien public**, Association Biens publics à l'échelle mondiale, coordonné par François-Xavier Verschave, 2004.
- DD 143 collectif. **La consommation assassine**; comment le mode de vie des uns ruine celui des autres, pistes pour une consommation responsable, *State of the World 2004* du Worldwatch Institute, traduit de l'anglais (États-Unis) et adapté par Mohamed Larbi Bouguerra, 2005.
- DD 144 essai. **Le tiers-monde n'est pas dans l'impasse**, Pierre Judet, 2005.
- DD 145. **Le capital mémoire**; identifier, analyser et valoriser un capital d'expériences, Sylvie Robert, 2005.
- DD 146. **Volontaires en ONG: l'aventure ambiguë**, Amina Yala, 2005.
- DD 147 essai. **Transport maritime: danger public et bien mondial**, François Lille, Raphaël Baumler, 2005.
- DD 148 collectif. **Les télécommunications, entre bien public et marchandise**, BPEM et CSDPTT, 2005.
- DD 149 essai. **L'appétit du futur**, Jacques de Courson, 2005.
- DD 150 essai. **Après l'Amérique, un monde nouveau**; les défis et les institutions de la Communauté mondiale, Olivier Giscard d'Estaing, 2005.
- DD 151 collectif. **100 propositions du Forum social mondial**, 2006.
- DD 152 essai. **Dauchez l'Africain, maître et comédien**, Pierre Chambert, Philippe Daucher, 2006.
- DD 153 essai. **Parier pour la paix**, général Jean Cot, 2006.
- DD 154 essai. **La société civile**, Jeanne Planche, 2006.
- DD 155 essai. **L'information responsable**, Jean-Luc Martin-Lagardette, 2006.
- DD 156 collectif. **Responsabilité sociale et environnementale: l'engagement des acteurs économiques**; mode d'emploi pour plus d'éthique et de développement durable, coordonné par Vincent Commenne, 2006.
- DD 157. **Vingt ans d'initiatives économiques au Sud: bilan et perspectives**, Renée Chao-Béroff, avec la collaboration d'Élisabeth Bourguinat, 2007.
- DD 158 essai. **Gouvernance numérique**; pouvoirs et sociétés politiques en réseaux, Véronique Kleck, 2007.
- DD 159 essai. **Une civilisation à hauts risques**, Jean-Jacques Salomon, 2007.

La Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (www.fph.ch) est une fondation indépendante de droit suisse créée en 1982. Les revenus annuels du patrimoine légué par son fondateur Charles Léopold Mayer sont mobilisés pour contribuer à l'émergence d'une communauté mondiale et au développement de nouvelles pratiques citoyennes susceptibles de répondre aux grands défis de ce début de siècle. Trois de ces défis sont plus particulièrement au cœur des actions qu'elle mène et soutient avec des partenaires du monde entier : celui de *systèmes de gouvernance* à repenser et à réformer, du niveau local au niveau mondial ; celui d'une *éthique* toujours à construire, qui concerne non seulement les droits mais aussi les responsabilités des êtres humains et s'applique à tous les milieux (scientifiques, économiques, académiques, médiatiques...); enfin celui d'une *nouvelle vision de l'économie*, visant au renouvellement des modes de production, de consommation et d'échange. Les modes d'action de la Fondation sont diversifiés : *promouvoir des idées et des propositions* (par l'édition, la mise en débat d'une charte des Responsabilités humaines, l'alimentation de sites ressources Internet, l'organisation de rencontres internationales, etc.); appuyer l'émergence d'*alliances citoyennes internationales* (alliances d'habitants, d'organisations rurales, d'ONG, de juristes, de chercheurs...); enfin promouvoir des *méthodes d'échange, de réflexion collective* et de structuration de l'information.

Les Éditions Charles Léopold Mayer (www.eclm.fr) sont constituées depuis 1995 sous la forme d'une association à but non lucratif (loi 1901). Elles éditent des livres de témoignages, d'analyse et de propositions sur les nouvelles démarches et les nouvelles actions citoyennes qui se développent aujourd'hui tant au niveau local qu'à celui d'une société mondialisée en quête d'alternatives et d'idées. Le soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer leur permet de tenter de jouer un rôle pionnier dans des domaines encore peu connus mais susceptibles de le devenir, comme ce fut le cas, il y a une dizaine d'années, lorsque les Éditions ont entrepris de publier sur le commerce équitable, la gestion municipale participative, l'économie solidaire, les réseaux paysans au Sud, etc. Environ 500 ouvrages ont été publiés depuis la création des éditions, essais, «dossiers pour un débat», «cahiers de propositions», etc., dont la moitié sont encore au catalogue aujourd'hui. Ils sont distribués en librairie. En outre, ils sont téléchargeables sur le site www.eclm.fr. Certains livres, enfin, sont coédités avec des éditeurs francophones, dans le cadre de *l'Alliance des éditeurs indépendants pour une autre mondialisation* (www.alliance-editeurs.fr) dont les Éditions Charles Léopold Mayer sont membres.

Vous pouvez vous procurer les ouvrages des Éditions Charles Léopold Mayer en librairie.

Notre catalogue comprend environ 300 titres sur les thèmes suivants:

Économie, solidarité, emploi

Gouvernance

Relations sciences et société

Agricultures et organisations paysannes

Dialogue interculturel

Communication citoyenne

Construction de la paix

Écologie, environnement

Prospective, valeurs, mondialisation

Histoires de vie

Méthodologies pour l'action

Pour obtenir le catalogue des Éditions Charles Léopold Mayer, envoyez vos coordonnées par mél à diffusion@eclm.fr ou par courrier à:

Éditions Charles Léopold Mayer
38 rue Saint-Sabin
75011 Paris (France)